هكذا من الاصل

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9247 36 PAGES — MARDI 8 OCTOBRE 1974

UN PROBLÈME POLITIQUE ET INDUSTRIEL

Quatre pays européens à la recherche d'un avion de combat

LIRE PAGE 13 L'ARTICLE DE JACQUES ISNARD



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

Ombres et lumières sur le synode

Nuages sur la coupole Saint-Pierre. Au propre et au figuré. Les colonnes du Bernin s'estompent dans la grisaille de l'automne et de cette fin de règne. Le pape est malade, ou du moins âgé ; il a pris soin personnellement de préciser que cela revenait au même.

Que l'Eglise institutionnelle bre). Que l'Eglise institutionnelle ne fasse plus recette, ce quatrième synode, ouvert depuis une dizaine de jours déjà, le prouve une fois encore. Il se déroule dans l'indifférence générale. Pourquoi s'en étonner ? Il n'est d'ailleurs pas fait pour alerter les foules, mais pour aider la hiérarchie à prendre conscience de l'universalité de l'Eglise et à modifier s'il y a lieu son comportement.

L'Eglise romaine récolte pour une part ce qu'elle a semé : toujours en retard d'une guerre, elle découvre aujourd'hui ce que tout le monde sait depuis longtemps : que l'Eglise fait souvent obstacle à l'Evangile ; que Vatican II est bien mal appliqué : que la hiérarchie est morose, sans nerf ; que le culte conventionnel est souvent insipide, la liberté des Eglises locales insuffisante, la morale traditionnelle obsolète, l'œcuménisme apparemment bloqué, l'incroyance envahissante, la politique différente, etc.

Certes, tout cela est vrai. Mais il est stérile de remâcher ce constat, d'ailleurs unilatéral. La vie continue, souterraine ou non au sein de l'Eglise, même s'il faut prendre une loupe pour s'en apercevoir. L'attrait de l'Evangile persiste, le besoin de méditation grandit. Finalement, l'importance e ce quatrième synode — au contraire du troisième en 1971 qui vait fermé ses portes — est de hercher de nouvelles issues après voir procédé à un loyal examen e conscience. Cette session montre en tout cas que, depuis rois ans, dans une large proportion, la mentalité des évêques bien changé. L'attitude des fricains, par exemple, est plus modérée. Le ton des interventions est plus le même : il est paisible et réaliste. Il n'y a pratiquement plus personne pour ndamner le monde actuel ou nstruire des châteaux en Espagne à grand renfort de « il faudrait... » et d'échafaudages théologiques périmés. Les évêques ne nt plus crispés. Politiquement, sont plus mûrs. Mieux encore, semblent confiants et regarnt le monde avec une certaine npathie. Il est visible qu'ils nent leur métier et qu'ils en surent mieux les difficultés et limites.

Où tout cela va-t-il mener le node ? Il est trop tôt pour le oir. Mais, dans la mesure où torité se perçoit selon la forle évangélique comme un rice et non comme une domiion, les réseaux de la vie gieuse peuvent s'irriguer, les ssées de la base devenir plus caces. La jeunesse n'est certes prête à rejoindre les rangs l'Eglise, mais si celle-ci mence à s'apercevoir que elle qui est loin de la jeune, et non l'inverse, de nous jonctions peuvent s'opérer ng terme. Le phénomène de é, qui déroute tant de gens, ait faire réfléchir. En outre, l'opposition de l'Eglise aux mes d'oppression s'accentue, lle contribue à accélérer le essus de décolonisation cultu, si sa sympathie à l'égard certain socialisme se fait s timide, les ombres d'hier aujourd'hui peuvent en partie issiper.

En décembre

M. GISCARD D'ESTAING RENCONTRERA M. FORD A LA MARTINIQUE

(Lire page 36.)

AVEC L'ANNULATION DE DEUX CONTRATS CÉRÉALIERS

Le rapprochement soviéto-américain se heurte à une série d'obstacles

L'annulation de deux contrats portant sur la livraison à l'U.R.S.S. de 125 millions de boisseaux de céréales (3,4 millions de tonnes), représentant 500 millions de dollars, ainsi que l'échec probable du compromis laborieusement élaboré entre le Sénat et le département d'Etat au sujet de l'émigration des juifs soviétiques ont de nouveau mis en évidence les aléas de la politique de détente. Les relations déjà difficiles entre M. Kissinger et le Congrès ne seront pas facilitées par ces deux affaires, distinctes certes, mais qui ont en commun d'illustrer un certain manque de liaison aux échelons supérieurs du gouvernement. On pensait que le secrétaire d'Etat s'expliquerait ce lundi à ce sujet devant les journalistes qu'il rencontre officiellement, pour la première fois depuis deux mois.

D'autre part, selon le New York Times, *M. Kissinger aurait acquis la conviction que le Sénat refusera de ratifier, dans sa forme actuelle, le traité sur la limitation des essais nucléaires souterrains, signé en juillet dernier à Moscou par M. Nixon. Une délégation conduite par M. Stoessel, ambassadeur des Etats-Unis en U.R.S.S., tenterait ce mois-ci de négocier un nouvel accord — prévu d'ailleurs par le traité de juillet — incluant les essais nucléaires à des fins pacifiques.*

Rappelons qu'en 1972 l'U.R.S.S. avait acheté aux Etats-Unis 15 millions de tonnes de céréales et 7 millions en 1973.

De notre correspondant

Washington. — L'annulation des deux contrats de vente de céréales — les premières informations officielles parlaient seulement d'une suspension — dépasse le cadre des relations américano-soviétiques.

Dans la soirée de samedi, en effet, la Maison Blanche annonçait la convocation, dans la capitale, des exportateurs de céréales pour établir avec l'administration « *un système de coopération et d'information volontaire qui assurera des fournitures raisonnables aux utilisateurs* ». Il s'agit, en fait, d'éviter d'avoir à imposer un contrôle sur les exportations. En d'autres termes, compte tenu d'une récolte « *décevante* », et afin d'éviter aux consommateurs américains une hausse du prix du blé et du maïs, la Maison Blanche intervient dans le libre jeu du marché, sans aller jusqu'à des mesures de contrôle contraires à sa philosophie économique.

La réaction des milieux céréaliers, telle que le rapporte le *New York Times*, est que la décision abrupte du gouvernement constitue un avertissement aux acheteurs étrangers. Le gouvernement ne peut accepter, disent-ils, que, en anticipant une nouvelle hausse du prix des céréales, les acheteurs étrangers, à commencer par les Soviétiques, procèdent à des achats massifs aux fins de stockage aux dépens du consommateur américain. Les mêmes milieux rappellent que, si toutes les exportations de céréales étaient arrêtées (les Etats-Unis exportent deux tiers de leur production de blé, entre 40 et 50 % de leur soja, 20 % de leur maïs), les surplus provoqueraient une baisse immédiate à l'intérieur.

Quels que soient les intentions et les objectifs de la Maison Blanche, le langage tenu par M. Butz, secrétaire à l'agriculture, était de nature à déplaire aux Soviétiques et à M. Kissinger. Commentant la décision des deux grandes sociétés céréalières, qui ont cédé aux pressions du président Ford, M. Butz a exprimé sa déception et presque son irritation à l'égard des Soviétiques. A l'inverse, d'autres pays de l'Europe occidentale et du Japon qui, en vertu d'un « *gentlemen's agreement* », ont d'eux-mêmes, réduit leurs achats, les Russes ont négocié dans le secret et sans prévenir les autorités américaines qu'ils se proposaient d'acheter d'importantes quantités de blé et de maïs. En même temps, le ministre félicitait les négociants américains pour leur patriotisme, lequel n'a pourtant pas été jusqu'à les inciter, comme ils en avaient l'obligation, à informer les autorités des transactions envisagées et signées jeudi.

Plus tard dans la soirée, M. Kissinger, en présence de l'ambassadeur soviétique, M. Dobrynine, disait, sans autres précisions, que l'affaire était le résultat d'une « *erreur bureaucratique* ».

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 33.)

AVANT LES « ASSISES DU SOCIALISME »

Les résultats des élections partielles confirment la poussée de la gauche

Nouveaux risques de scission au P.S.U.

Après les six élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre, la majorité peut se prévaloir des victoires de MM. Messmer (U.D.R.) et Guichard (U.D.R.), élus dès le premier tour en Moselle et en Loire-Atlantique, et des succès de MM. Torre (U.D.R.) et Guéna (U.D.R.), qui l'ont emporté au second tour en Ardèche et en Dordogne sur leurs adversaires socialiste et communiste.

Deux autres anciens ministres, MM. Fontanet (C.D.P.), en Savoie, et Lecat (U.D.R.), en Côte-d'Or, sont en revanche battus par un socialiste et un radical de gauche.

Ces nouveaux succès de la gauche non communiste, qui « mord » sur l'électorat centriste, posent d'intéressants problèmes à quelques jours des « assises du socialisme », qui réuniront les 12 et 13 octobre, à Paris, des représentants du parti socialiste, du P.S.U., en pleine crise après son conseil national, et de la « troisième composante », où figurent de nombreux militants de la C.F.D.T.

Les quelque 240 000 électeurs et électrices concernés dimanche 6 octobre par les scrutins de ballottage qui se déroulaient dans quatre circonscriptions législatives détenues par la majorité (2e de l'Ardèche, 3e de la Côte-d'Or, 1re de la Dordogne et 2e de la Savoie) se sont intéressés à la compétition, qui partout était serrée, bien davantage que le 29 septembre. Le pourcentage des abstentions, qui avait été au premier tour de 33,76 pour l'ensemble des quatre circonscriptions, a baissé de plus de huit points pour s'établir au second à 25,63, et il a même été en Dordogne (18,05) tout à fait comparable à celui que l'on peut enregistrer dans des élections générales (18,20 au second tour de mars 1973 et 22,17 au second tour de juin 1968).

Cet accroissement de la participation a profité dans l'ensemble à la majorité, dont le total des voix représente 48,19 % des suffrages exprimés au lieu de 45,51 % le 29 septembre, le total des voix de gauche en représentant 51,80 % au lieu de 53,15 %. Cette double évolution s'explique par le fait que la discipline unitaire de la gauche n'a pas été respectée par les électeurs dans la circonscription la plus importante du point de vue démographique, celle de la Dordogne.

M. Péron, candidat communiste, est bien loin d'y faire le plein des voix d'opposition de gauche et d'extrême gauche du premier tour.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

La C.G.T. et la C.F.D.T. relancent l'action revendicative

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se rencontrent ce lundi 7 octobre, après-midi. Une deuxième réunion est prévue dans la soirée entre les deux syndicats et les vingt et une autres organisations politiques et familiales qui s'opposent au projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale. D'accord sur les objectifs (pouvoir d'achat, emploi, sécurité sociale), la C.G.T. et la C.F.D.T. devaient définir un calendrier des luttes s'insérant, d'ici au 30 octobre, dans une campagne nationale d'action ; des manifestations tenant compte de la diversité des revendications sont envisagées au milieu et à la fin du mois.

« *Le moment est venu de hausser le ton, de donner une nouvelle dimension à l'action quotidienne... Prenons l'offensive !* » Cette conclusion de M. Edmond Maire, dans un article de *Syndicalisme*, résume bien l'attitude des deux principales centrales ouvrières. Leurs dirigeants, qui se rencontrent lundi après-midi 7 octobre, entendent fixer les modalités d'une riposte de grande envergure aux projets du gouvernement et du patronat. Après la décision de la C.G.T d'organiser « *un vaste mouvement de protestation nationale* », le bureau national de la C.F.D.T., réuni à la fin de la semaine dernière, a estimé, lui aussi, « *indispensable* » de lancer « *une grande campagne d'action syndicale à partir des luttes en cours et sous l'impulsion des sections d'entreprises, des fédérations, des unions régionales* ».

(Lire la suite page 33.)

La campagne électorale britannique s'achève dans un climat d'inquiétude

Les Britanniques votent, jeudi 10 octobre, pour la seconde fois cette année. La précédente consultation ne remonte, en effet, qu'au 28 février. Les derniers sondages donnent un avantage assez substantiel au Labour pour faire espérer à M. Wilson qu'il pourra, cette fois, former un gouvernement majoritaire.

Le terrorisme irlandais vient de frapper à nouveau en Angleterre : les deux attentats qui ont fait, samedi, cinq morts et soixante-cinq blessés dans deux pubs de la banlieue londonienne, sont en effet imputés par la police à l'IRA provisoire.

(Lire page 2 le début du reportage de notre envoyée spéciale Nicole BERNHEIM.)

AU JOUR LE JOUR

FORMALITÉ

Lorsque M. Lecanuet avait annoncé son intention de vider la gauche de son programme, l'opposition, avait sans doute secrètement tremblé à l'idée de voir cette redoutable menace mise à exécution.

En effet, en complétant le programme de changement de M. Giscard d'Estaing par un changement de programme, le chef du Centre démocrate pouvait se vanter d'avoir rendu la majorité présidentielle invulnérable sur tous les fronts.

Mais à l'issue du second tour des élections législatives partielles, M. Lecanuet aura certainement compris qu'il lui restait encore une formalité à accomplir : vider la gauche de son électorat.

BERNARD CHAPUIS.

Les voies du socialisme

Avant les débats de la fin de la semaine sur les voies du socialisme, M. Jean Ellenstein, universitaire et historien, membre du P.C.F., traite ici de la voie soviétique. Son article fait suite à ceux de M. Pascal Ory sur la social-démocratie et de M. K.S. Karol sur la voie chinoise.

La seconde partie de cette enquête comportera des études portant sur les voies proposées aux Français, signées de MM. Marc Paillet, Marc Riglet et Maurice Ronai, et consacrées respectivement à un socialisme démocratique, au « projet » communiste et aux thèses de l'« avant-garde » d'extrême gauche.

III. — L'EXPÉRIENCE SOVIÉTIQUE

Par JEAN ELLENSTEIN (*)

Pour juger du socialisme soviétique, il faut partir de deux faits qu'on ne saurait sous-estimer tant leur importance est grande et pas seulement au plan économique.

Il naît à partir de la Russie tsariste qui, malgré un développement économique brutal depuis la fin du dix-neuvième siècle, n'en demeure pas moins un pays arriéré et pauvre où la « nuit intellectuelle » est plus forte que dans la France de l'ancien régime. L'éclat des lettres et de la musique russes au dix-neuvième siècle masque l'arriération culturelle et l'absence totale de structures et de traditions démocratiques.

Il se développe dans les conditions les plus difficiles qui puissent se concevoir. Né pendant la première guerre mondiale, il doit faire face à une guerre civile (accompagnée d'une intervention étrangère) longue et sanglante qui se termine en 1921 par la victoire des bolcheviques maîtres d'un pays en ruine. Boycotté par le monde capitaliste, isolé par un « cordon sanitaire », il doit s'organiser « dans un seul pays » du fait de l'échec des révolutions en Europe. Après une période de paix extérieure — précaire et armée, — c'est la deuxième guerre mondiale qui voit en juin 1941 l'invasion de l'Union soviétique par les armées hitlériennes et le pays à deux doigts de sa perte.

Pendant trois ans, le poids de la guerre contre Hitler pèse presque tout entier sur les épaules de l'U.R.S.S. (de juin 1941 à juin 1944). Elle sort vainqueur, mais exsangue d'une guerre où les parties les plus riches de son territoire ont été ravagées et où 23 millions de ses enfants (au moins) ont trouvé la mort.

Au total, de 1913 à 1945, les peuples qui composent aujourd'hui l'Union soviétique ont perdu du fait des guerres (civile et étrangère) et de leurs conséquences directes (famine et épidémies) plus de 40 millions de personnes. Il faut ajouter à ces chiffres un déficit de naissances d'un ordre à peu près semblable et les millions de morts de la terreur stalinienne.

L'U.R.S.S. comptait 250 millions d'habitants en 1973. Elle aurait dû en avoir 340 millions environ. D'autres pays ont cruellement souffert des guerres, mais sans commune mesure avec les destructions et les pertes qu'a connues l'Union soviétique depuis cinquante-sept ans. Dans l'histoire, aucun peuple n'a payé si cher le droit de suivre sa propre voie et d'être indépendant. Par rapport à tous les pays capitalistes développés de l'Occident, elle a perdu de vingt à trente ans, alors qu'elle comptait déjà des dizaines d'années de retard en 1917. Les pertes civiles et militaires de la seule région de Leningrad pendant la deuxième guerre mondiale sont nettement supérieures à celles des victimes anglaises et américaines.

(Lire la suite page 5.)

(*) Auteur d'une *Histoire de l'U.R.S.S.* (Ed. Sociales). Trois tomes publiés, le quatrième sous presse et d'une *Histoire du phénomène stalinien* (à paraître fin janvier 1975 chez Grasset).

A COLOGNE

Les deux Photokina

Pour la première fois depuis 1950, année de naissance de la Photokina, premier Salon mondial de la photographie, qui se tient tous les deux ans à Cologne, le « secteur culturel » a été séparé géographiquement du « secteur commercial ». Les expositions ont été installées à la Kunsthalle, vaste galerie d'art située dans le quartier du Neumarkt, au centre de la ville. Voulait-on prononcer par cette décision le divorce entre l'art et le commerce photographiques ? Ou, plus simplement, n'était-il pas nécessaire de « dégorger » la foire, déjà très fréquentée malgré le prix élevé de l'entrée, un prix destiné, au dire des organisateurs, à décourager le public des non-professionnels ?

Il semblerait qu'il se soit surtout agi d'un choix pratique et fort rentable : le niveau général des expositions de la treizième Photokina souffre d'être comparé à la réussite de la précédente, pourtant limitée mais plus franche quant à ses intentions. Intégrées dans un complexe strictement marchand, les expositions, paradoxalement plus rigoureuses, y avaient conservé une sorte d'indépendance. Leur ordonnancement, en apparence anarchique, avait plu.

A présent, tout est bien rangé, bien propre, bien aligné dans les sévères bâtiments rectangulaires de la Kunsthalle. Ni bavures, ni folies, ni génie, mais une idée d'accrochage en quinconce intéressante due à Willy Fleckhaus, directeur artistique renommé de la défunte revue « Twen », pour les expositions « Un monde pour tous » et « les Dix Commandements ».

(Lire page 15 les articles d'YVES BOURDE et d'ALAIN VERNHOLES.)

EUROPE

VEILLE D'ÉLECTIONS A LONDRES

Gros temps sur les îles britanniques

I. — Cher Ted, cher Harold...

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Londres. — En maugréant, les Britanniques s'apprêtent donc à retourner aux urnes jeudi, pour la seconde fois en moins de huit mois. Bien qu'il y ait, dans l'histoire du pays, quelques précédents à ces accès rapprochés de fièvre électorale, l'événement, survenant dans une conjoncture économique passablement sombre, ne les incite pas à l'optimisme.

S'il y a un sentiment généralisé, c'est bien que le cher Ted (Heath) exagère, et aussi le cher Harold (Wilson), pour ne pas parler de Jeremy (Thorpe), lequel demeure un peu en dehors de la course au pouvoir. Le mélange de complicité *feutrée* et d'opposition systématique qui caractérise les chefs des deux grands partis commence à exaspérer l'électeur moyen, d'autant plus que l'inflation et la menace de récession rendent leurs dissensions aussi suspectes que dérisoires.

Le doutes qui se font jour dans le royaume sur l'excellence d'un système politique qui a fait ses preuves sont paradoxalement accentués par l'abondance et la qualité de la « *couverture* » de la campagne électorale par la presse écrite, parlée et télévisée. Bien que les responsables des trois chaînes de télévision aient annoncé avec un bel ensemble qu'il n'était pas question de rendre compte aussi minutieusement de la campagne qu'en février dernier, les soirées du petit écran sont aux trois quarts consacrées aux déclarations des principaux candidats, à leurs voyages en province, et à des tribunes, d'ailleurs généralement d'un niveau remarquable.

Les programmes ont beau signaler timidement que, si l'on a « *vraiment assez des élections* », on peut regarder tel western ou telle comédie, que pèsent Steve McQueen ou *Mission impossible* devant les têtes d'affiches que sont M. Denis Healey, le chancelier de l'Echiquier, M. Robert Carr, son homologue du « *gouvernement fantôme* », ou M. John Pardoe, le nouvel économiste vedette des libéraux ? Voire M. Milton Friedman, le chef de l'école « monétariste » de l'université de Chicago, qui est devenu, ces jours-ci, le héros de ceux qui pensent, comme Sir Keith Joseph, le ministre de l'intérieur du cabinet fantôme, conservateur, que *l'inflation ne sera réduite* que par des restrictions draconiennes de crédit, quitte à faire grimper les statistiques du chômage au-delà du million.

Un système qui « dérape »

La mauvaise humeur des électeurs va parfois jusqu'à la contestation du système électoral et du bipartisme. A droite comme à gauche, on se demande ce qui se passera si M. Wilson se retrouve au pouvoir avec un *nouveau gouvernement minoritaire*. Négligeant le fait que plusieurs pays de la Communauté européenne sont actuellement dans ce cas, nombre de Britanniques gardent la nostalgie du temps où le fonctionnement bien huilé du bipartisme faisait l'orgueil de la « *mère des Parlements* ». Ils se demandent avec inquiétude ce qui peut bien faire déraper la machine.

Les seuls qui apportent à cette question une réponse nette sont les libéraux. L'un de leurs leaders, M. David Steele, nous disait que la solution lui paraissait résider dans un « *changement radical du système politique* ». Comment se tirer d'affaire autrement, demandait-il, alors que les conservateurs sont systématiquement suspects aux syndicats et que les travaillistes leur sont « soumis » ? Pour les amis de M. Steele, l'avenir est à des gouvernements de coalition, ce qui implique l'adoption de la représentation proportionnelle, seule capable, d'ailleurs, de redonner à leur formation le lustre de ses ancêtres *whigs*. Cela dit, on ne voit pas très bien comment un Parlement dominé par les tories et le Labour pourrait mettre en œuvre un pareil bouleversement institutionnel...

Les conservateurs — qui risquent, eux aussi, de se retrouver avec un gouvernement minoritaire — n'ont pas délibérément écarté ces hypothèses, mais ils restent très prudents. M. Heath s'est contenté de faire quelques allusions assez vagues à la coopération « *d'hommes et de femmes de bonne volonté* » dans le cadre d'une « *politique d'union nationale* ».

Le Labour, qui a — pour l'instant du moins — le vent en poupe, est farouchement hostile à tout gouvernement de coalition. Il est vrai que sa dernière expérience, en la matière, lui a laissé un souvenir cuisant : le cabinet formé en 1931 par Ramsay MacDonald pour lutter contre la crise économique mondiale devait en effet déboucher, deux ans plus tard, sur un raz-de-marée conservateur...

Vers une redistribution des cartes

Il est difficile de dire dans quelle mesure l'électorat britannique serait disposé à accepter des changements aussi profonds. Bien des citoyens se contentent, en la matière, d'adopter le point de vue du parti pour lequel ils votent. Un certain nombre d'autres se déclarent en faveur du système électoral irlandais, par exemple, c'est-à-dire la représentation proportionnelle à un tour avec transfert des voix selon l'ordre de préférence indiqué par le bulletin de vote. Mais ces hypothèses soulèvent aussi dans certains milieux un scepticisme discret, parfois teinté d'humour. « *Il faudrait d'abord transformer la Chambre des communes en hémicycle*, nous disait un haut fonctionnaire. *Comment voulez-vous faire siéger un gouvernement de coalition sur des banquettes qui se font face ?* »

Humour ou scepticisme à part, il est certain que l'idée d'une redistribution des pièces de l'échiquier politique fait son chemin. C'est particulièrement le cas des milieux travaillistes. L'aile gauche du Labour, menée tambour battant par des personnalités pittoresques comme l'actuel ministre de l'emploi, M. Michael Foot, ou le ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, héritier des grands falenciers du XVIII[e] siècle, qui préfère se faire appeler Tony Benn, trouve de nombreux partisans dans la gauche syndicale et intellectuelle. Même si certaines déclarations fracassantes de M. Benn sont accueillies avec un peu d'agacement, le programme de nationalisations massives et l'hostilité au Marché commun de la gauche travailliste éveillent des échos favorables chez les Anglais qui rêvent d'une Europe socialiste.

On a peut-être trop tendance à oublier, sur le continent européen, à quel point l'Angleterre traditionnelle, celle des cérémonies *royales, des chapeaux melons et* de l'aristocratie terrienne, est aujourd'hui minoritaire. Terre d'asile des « *révolutionnaires* » de toutes obédiences pendant toute une partie du XIX[e] et du XX[e] siècle, source de courants socialistes qui allaient alimenter les gauches européennes pendant de nombreuses années, la Grande-Bretagne d'aujourd'hui a de nombreux points communs avec les démocraties scandinaves. La puissance du mouvement syndical, le vaste programme de réformes *sociales voté au lendemain de la* dernière guerre par le gouvernement Attlee, le souci qu'a encore eu M. Wilson ces derniers mois de faire adopter une série de mesures sociales pendant sa courte législature en sont des illustrations.

La gauche anglaise avait cependant jusqu'à présent une coloration bien particulière : peu ou pas révolutionnaire ou marxiste, elle oscillait entre des groupuscules gauchistes plus bruyants qu'efficaces, un parti communiste présent dans les syndicats mais qui ne compte aucune représentation aux Communes et un socialisme qui s'apparente plutôt à la social-décocratie suédoise.

Les récentes démissions du Labour de M. Christopher Mayhew et de lord Chalfont, tous les deux anciens ministres, les déclarations fracassantes du ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins, et de Mme Shirley Williams, ministre de la consommation et des prix, menaçant de démissionner au cas où la Grande-Bretagne se retirerait de la Communauté européenne, viennent mettre en évidence les tensions qui agitent le parti.

Bien des travaillistes continuent à *penser que le Labour, qui* a toujours été une sorte de coalition d'opinions et qui, dès sa création, peu après la première guerre mondiale, était déjà considéré comme non viable, est tout à fait capable de résister à ces remous et de conserver son originalité. Mais, poussé par les libéraux, qui attendent avec impatience de reprendre une place-clé dans la vie politique britannique, un mouvement de regroupement pourrait se préciser entre les partisans de M. Jeremy Thorpe, certains travaillistes de droite, voire quelques tories de gauche pour constituer un parti centriste d'inspiration sociale-démocrate, tandis que la gauche travailliste assumerait plus franchement sa vocation socialiste.

Rouges et blancs

Les syndicats détiennent aujourd'hui une bonne partie des clés de l'unité du parti travailliste. Or, pour la première fois depuis dix ans, le comité directeur des *trade-unions* a demandé officiellement à ses adhérents de voter Labour. C'est une décision qui peut jouer un rôle important dans le scrutin du 10 octobre, non seulement en faisant gagner des voix aux travaillistes, mais en redonnant confiance aux électeurs encore indécis qui redoutent, par-dessus tout, une nouvelle vague de grèves l'hiver prochain.

Les Anglais restent en effet profondément traumatisés par les deux grandes grèves de mineurs de 1971 et 1973 et par la façon dont, dans les deux cas, le gouvernement conservateur a fini par s'incliner piteusement devant les revendications des grévistes. Il est évident, pour tout citoyen conscient, que de nouveaux mouvements sociaux prolongés constitueraient, dans la difficile situation économique actuelle, une menace très grave pour le niveau de vie du pays.

La position de force dans laquelle les syndicats britanniques se trouvent constitue sans nul doute un élément important de la *crise des institutions*, s'il y en a vraiment une. Accusés par les conservateurs de vouloir délibérément détruire « *le mode de vie britannique* », les chefs de la gauche syndicale, comme MM. Hugh Scanlon et Jack Jones, répondent qu'ils ne sont en aucune manière des révolutionnaires, mais qu'ils veulent seulement empêcher les travailleurs de faire seuls les frais de la crise économique. Tout récemment, M. Jack Jones, secrétaire général de la Fédération des métallurgistes déclarait ainsi à la télévision que les augmentations de salaires ne jouent qu'un « *rôle mineur* » dans l'inflation en cours dont les origines se trouvent, en réalité, dans l'augmentation du prix des carburants et la politique européenne communautaire.

Le souvenir amer de la « *semaine de trois jours* » pendant l'hiver 1973-74 est à l'origine des divers projets de milices privées nés cet été et qui ont, un moment, inquiété l'opinion. Cependant, tout comme MM. Hugh Scanlon et Jack Jones — qu'ils considèrent comme des « communistes » — le général Walker, fondateur du mouvement Unison, et le colonel Stirling, père de « Grande-Bretagne 75 », jurent qu'ils n'ont aucune intention de renverser les respectables institutions nationales.

Dans son élégant bureau de *Mayfair, M. David Stirling* — il refuse qu'on l'appelle « colonel » — se présente comme un homme d'affaires soucieux de préserver la « liberté » de ses concitoyens et celle de l'entreprise privée. Entouré de jeunes gens à l'accent distingué, mais légèrement crispés dès qu'ils parlent de la « menace rouge », il expose avec précaution son plan de sauvetage des services publics en cas de grève massive de l'électricité. Sa milice de volontaires ne serait, à l'en croire, que constituée d'une poignée de techniciens et ils n'entreraient en action qu'avec l'assentiment du Parlement et sous la protection de la police. Entrevoit-il une confrontation possible avec les grévistes ? Certainement pas, puisque « *s'il y avait l'accord du Parlement, il y aurait, par définition, celui de la population* ».

M. Stirling — qui fut un brillant officier des services spéciaux de l'armée pendant la dernière guerre, fut arrêté par les Allemands et passa trois ans dans la forteresse de Colditz — admet qu'il a eu quelques contacts avec le général Walker, mais « rien de plus ». Est-il « fasciste », comme ses ennemis l'en accusent ? M. Stirling sourit : pour lui, il n'y a pas de menace de droite en Grande-Bretagne. En revanche, il y a un risque certain de « *socialisation totale* ».

Dans son ensemble, l'opinion britannique ne prend guère au sérieux ces bruits de bottes. *Comme nous le faisait remarquer* un professeur de sciences politiques de la London School of Economics, M. E. Thorp : « *Après tout, le seul précédent d'un militaire prenant le pouvoir remonte, chez nous, à Cromwell !* » Il n'empêche que la conjonction de ces initiatives avec les manifestations d'un front national encore embryonnaire, mais délibérément violent, réveille le souvenir déplaisant des équipes fascisantes d'un Oswald Mosley avant la guerre, ou d'un Colin Jordan il y a peu d'années encore. Dans un autre contexte socio-politique, ces péripéties seraient à peine remarquées. Aujourd'hui, elles donnent à penser.

Toute une partie de l'opinion britannique veut encore croire à l'efficacité du « chin up » (faire front), du « play things down » (ne pas dramatiser les choses), à une certaine attitude devant l'adversité qui a assuré, pendant des siècles, la fortune d'un système de gouvernement à nul autre pareil. Mais on ne peut manquer de trouver un peu pathétique l'appel que lançait le 2 septembre l'ancien secrétaire au Foreign Office de M. Edward Heath, Sir Alec Douglas-Home, dans sa circonscription écossaise : « *Dans un monde ravagé par l'inflation et le mépris des lois*, écrivait le reporter du *Times*, *Sir Alec paraissait résumer à ses électeurs le* credo *d'un monde agonisant. Il leur expliquait que ce dont le pays avait besoin, c'était de discipline sociale, de sacrifice et de travail...* »

Que peuvent peser ces paroles de bonne volonté devant les menaces qui s'amoncellent sur les économies occidentales ?

Prochain article :

« E.E.C. or no E.E.C. »

Imputé à l'IRA

UN ATTENTAT FAIT CINQ MORTS ET SOIXANTE-CINQ BLESSÉS DANS LA BANLIEUE DE LONDRES.

Londres. — Au beau milieu de la campagne électorale, les Anglais viennent d'être frappés par un nouvel attentat terroriste dont ils attribuent la responsabilité à des organisations irlandaises. Samedi soir 5 octobre, des bombes ont éclaté dans deux « pubs » de Guilford, au sud de Londres, faisant cinq morts et soixante-cinq blessés, dont plusieurs gravement atteints.

Personne n'avait revendiqué, ce lundi matin, la responsabilité de l'attentat. La police est toutefois convaincue qu'il s'agit d'un nouvel effort des républicains irlandais pour porter la guerre « *sur le territoire de l'ennemi* ».

Parmi les cinq morts se trouvent deux soldats engagés depuis quinze jours seulement dans le régiment des gardes écossais et deux jeunes filles de dix-huit ans appartenant aux services féminins de l'armée.

Il ne semble pas que cette nouvelle offensive terroriste ait le moindre rapport avec la campagne électorale. Elle compromettrait plutôt la cause des quelques candidats irlandais qui se présentent dans des circonscriptions anglaises. La réprobation est en effet unanime à l'égard de ce que le ministre de l'intérieur, M. Jenkins, a appelé une « *perversion de la raison humaine* ». — J. W.

Portugal

M. Alvaro Cunhal prend vivement à partie le général Spinola

Le gouvernement portugais du général Vasco Gonçalves a remporté un véritable triomphe politique, le dimanche 6 octobre, en obtenant du pays qu'il travaille normalement un jour de repos. « Le vote de confiance exprimé dimanche provient du cœur et des mains des travailleurs portugais, qui ont ainsi manifesté leur volonté d'aller de l'avant avec les forces armées pour construire un nouveau Portugal démocratique auquel nous rêvons *tous* », a déclaré le général Gonçalves.

Cette journée de travail volontaire est intervenue une semaine après la démission du général Spinola. Alors que le général Gonçalves et le général Costa Gomes, chef de l'Etat, se sont abstenus dimanche de toute attaque contre le général Spinola, si ce n'est pour contester les prévisions de l'ancien *chef de l'Etat* qui redoute « le chaos et l'anarchie ». M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste et membre du gouvernement, a qualifié le général Spinola d' « opportuniste briguant un pouvoir personnel à la tête d'une dictature militaire ». Le parti communiste a été le principal organisateur de la journée de travail dominical du 6 octobre.

Après deux jours de débats à huis clos, les officiers du Mouvement des forces armées ont nommé les deux nouveaux représentants de leur groupe à la junte de sept membres. Les noms de ces personnalités seront connues cette semaine après approbation par le Conseil d'Etat.

La grande lessive de Lisbonne

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Crins en l'air, un commando armé de balais dévale en chantant l'avenue de la Liberté. Plus haut, une petite escouade gratte à la brosse et polit à l'éponge les bas-reliefs souillés de l'épais obélisque qui sert de piédestal au marquis de Pombal. Et, sur le Rossio, au pied de la colonne où trône, statufié, le roi des Portugais S.M. Pierre IV, jeunes filles et ménagères aspergent à grande eau les dignitaires romains assis autour du socle : elles effacent des toges faucilles et marteaux, insignes trop indignes d'une noble apparence.

Lisbonne fait peau neuve. Peintures et graffiti s'envolent sous l'assaut conjugué des gratteurs volontaires et des lances des pompiers. Les murs du palais Foz retrouvent leur crépi rose et les façades des restauradores leur blancheur d'autrefois. Ceux-là mêmes qui hier les avaient couverts d'affiches se plaisent aujourd'hui à les rendre à la vie. Et quand, découvrant une à une les couches successives, ils finissent par tomber sur un grand placard gris qui vante « les plages de rêve » d'un lointain Mozambique ou « l'ordre et le travail » sous la photo de M. Caetano, ils s'esclaffent et se disent qu'après tout un si bon ravalement n'était pas inutile.

Jamais sans doute Lisbonne n'a connu pareille fête. Ce dimanche 6 octobre, le pays a répondu à l'appel de son premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Aux champs, à l'usine et au bureau, du Minho aride aux vergers de l'Algarve, on a travaillé pour « fêter la victoire contre la réaction ». *Désertée chaque dimanche, la capitale grouillait cette fois d'une foule ravie de voir refleurir aux boutonnières des hommes et aux cheveux des dames ces œillets rouges ou roses d'un printemps qui ne veut pas finir. Pas un rideau baissé, un volet clos, une échoppe fermée. Les vieilles paysannes de l'Alentejo sont venues comme chaque jour offrir sur toutes les places leurs fleurs et leurs nappes brodées.*

De la tour de Belem, plantée sur le rivage, les pieds mouillés aux eaux basses du Tage, on distinguait à l'arrière-plan d'un escorteur pavoisé les fumées grises de Setubal. Les fonctionnaires des ministères ont eux aussi voulu « fêter la victoire », mais sans toucher leur dû. Car « l'argent sortirait des coffres de l'Etat ». *Ceux que leur statut exclut du travail appointé n'ont pas été en reste : les artistes, seaux et pinceaux en main, sont allés décorer de motifs géométriques la chaussée du centre de la ville. Et les musiciens ont donné l'aubade pour mettre un point final à ce curieux dimanche, inédit seulement parce qu'on a voulu en faire pour une fois « un jour comme tous les autres ».*

Démagogie ? Opération politique ? Peut-être. Mais alors, force est d'admettre qu'elle a bien réussi. L'idée de cette journée, par son symbolisme même, visait en fait à « rassurer » et surtout à donner tort à ceux — à celui ? — qui ont osé prétendre que le pays s'enfonce dans le chaos et l'anarchie. Le portugal a travaillé et Lisbonne s'est lavée : peut-on mieux leur répondre ? En cette journée, disait l'Intersyndicale ouvrière, « les travailleurs réaffirmeront leur désir de contribuer à la consolidation de la démocratie, dans l'unité avec toutes les forces démocratiques et le glorieux Mouvement des forces armées ».

Echo inattendu, la Confédération de l'industrie portugaise (C.I.P.), syndicat partonal, a adressé au gouvernement un message qui affirme « son soutien au processus irréversible de démocratisation » *et condamne* « les tentatives de retour au passé ». « Nous ne sommes pas au bord du chaos, *assure la C.I.P.*, et les canards que l'on fait circuler dans la presse étrangère sont une manœuvre de la réaction ».

« Alors, où est la dictature de la gauche », *demande en un large sourire un vieux Portugais qui observe de loin les opérations de la grande lessive. Trop pauvre ou arrivé trop tard, il n'a au revers de son veston qu'un œillet de papier.*

DOMINIQUE POUCHIN.

Irlande du Nord

La candidature de M. Enoch Powel soulève des réticences chez les protestants comme chez les catholiques

De notre envoyé spécial

Belfast. — Les électeurs de l'Ulster auront à choisir enrte quarante-trois candidats quand ils se rendront aux urnes jeudi prochain 10 octobre pour élire leurs douze représentants à Westminster. On s'attend que la coalition loyaliste, qui regroupe les partis de MM. William Craig, Harry West et du pasteur Paisley, conserve au moins huit des onze sièges qu'elle avait remportés aux *élections* du mois de février.

Les habitants de l'Ulster, qu'ils soient catholiques ou protestants, s'intéressent cette fois tout particulièrement à deux circonscriptions, celle de Fermanagh-South-Tyrone, et celle de South-Down. Dans la première, tout porte à croire que le leader d'un des partis loyalistes, M. West, perdra son siège, les représentants catholiques s'étant mis d'accord pour présenter un candidat unique, M. Maguire (*indépendant*).

Dans le cas de South-Down, c'est le destin de l'ancien député conservateur de Wolverhampton, en Angleterre, M. Enoch Powell, venu en Irlande du Nord se présenter au nom des loyalistes, qui préoccupe la *communauté catholique*, et, semble-t-il, une partie, aussi, de la communauté protestante. De l'avis général, si M. West perd son siège, c'est M. Powell qui dirigera le groupe loyaliste à Westminster. Or, tout en admirant les dons oratoires de l'homme politique britannique, les protestants de la paisible circonscription rurale de South-Down se sont montrés jusqu'à présent peu enthousiasmés par sa campagne. Habitués à la familiarité et à la simplicité des hommes politiques ulstériens, ils apprécient modérément la logique froide et le physique sévère de M. Powell.

Mais se sont peut-être les appels lancés encore une fois ces derniers jours par M. Powel aux électeurs britanniques les incitant à s'exprimer en faveur du parti travailliste — parce qu'il est moins favorable à la Communauté européennes que les tories — qui le rendent plus suspect encore aux loyalistes de South-Down. M. Harold Wilson a peu de partisans dans leurs rangs, surtout depuis l'allocution télévisée du mois de mai, dans laquelle il a traité les habitants de l'Ulster de « *parasites* ».

D'autre part, la présence de M. Powell est une source de gêne *pour les organisations* paramilitaires loyalistes et, en particulier, pour l'UDA (Association pour la défense de l'Ulster), qui, depuis la grève générale du mois de mai, essaient, non sans difficulté, de créer une force ouvrière protestante, qui aurait ses représentants propres. *Pour eux*, les idées de M. Powell sont bien trop à droite, tandis qu'elles apparaissent extrémistes aux protestants modérés.

L'appel lancé le 4 octobre par le leader du parti unioniste modéré, aujourd'hui pratiquement exclu de la vie politique, M. Brian Faulkner, aux électeurs de South-Down leur demandant de voter *pour le candidat du S.D.L.P.*, le parti catholique travailliste social-démocrate, M. Hollywood, est peut-être l'événement le plus significatif en Ulster depuis la grève de mai.

Cependant, la circonscription de South-Down vote traditionnellement loyaliste. Et quelles que soient les réticences des loyalistes à son égard, M. Enoch Powell reste l'un des rares hommes politiques britanniques apparemment décidés à œuvrer *pour que l'Ulster reste partie* intégrante du Royaume-Uni.

JOE MULHOLLAND.

● DEUX CARGOS, un français, le *Jan Fuac*, de Bayonne, et un irlandais, *l'Ingrid Frem*, de Rotterdam, ont été placés sous surveillance de la police dans le port de Cork, les autorités les soupçonnant de transporter des armes destinées à l'IRA. — (*A.F.P.*)

Espagne

LA POLICE MULTIPLIE LES ARRESTATIONS DANS LES MILIEUX OUVRIERS

La police espagnole a interpellé, le samedi 5 octobre dans la soirée, près de deux cents personnes qui s'étaient réunies dans une église du quartier de San-José, dans la banlieue ouvrière de Madrid, pour discuter de problèmes syndicaux. La plupart d'entre elles, dont des avocats et quelques prêtres, ont été libérées après s'être vu confisquer leurs cartes d'identité, apprend-on de source informée.

Samedi, dans la matinée, les forces de l'ordre avaient, d'autre part, arrêté quarante-sept personnes réunies dans une église de San-Cugat-del-Valles, près de Barcelone. Un communiqué de la police indique que parmi les hommes appréhendés se trouvent quatre ressortissants italiens, dont deux sont des ouvriers de la société Fiat, ainsi que plusieurs dirigeants du parti communiste espagnol et des responsables d'un rang élevé de la commission de coordination des commissions ouvrières. La réunion avait pour but, selon le communiqué, de faire le point de la situation sociale aux usines automobiles Seat. Environ deux mille personnes ont participé dimanche à un meeting de protestation contre ces arrestations.

La situation sociale est tendue partout en Espagne.

هكذا من الاصل

Portugal

Cunhal prend vivement à pa[rtie] le général Spinola

EUROPE

Italie

Communistes et socialistes s'opposent vivement à des élections anticipées

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens ont attendu ce lundi 7 octobre avec une certaine appréhension. La semaine qui s'ouvre risque, en effet, de marquer la vie du pays au cours des prochains mois.

Le président de la République, M. Giovanni Leone, a commencé ses consultations. Hormis le Mouvement social italien (extrême droite), aucune formation politique — pas même le parti social démocrate, P.S.D.I., qui a servi de détonateur à la crise — ne se prononce pour des élections anticipées. Ce sont les principaux vainqueurs du référendum de mai dernier sur le divorce — communistes et socialistes — qui s'y opposent le plus, alors qu'une consultation électorale devrait, en principe, confirmer les progrès déjà soulignés par les élections régionales de Sardaigne. Le P.C.I. pour ce qui le concerne, semble vouloir éviter à tout prix une campagne électorale *« dure »* qui, en l'opposant âprement à la démocratie chrétienne, entraverait sa lente marche vers le pouvoir. Quant aux deux partis desquels dépend la solution de cette crise gouvernementale, la démocratie chrétienne et le P.S.I., ils sont trop divisés pour que l'on puisse déterminer leurs intentions. Des pressions sont exercées sur M. Amintore Fanfani, secrétaire général du parti, pour qu'il accepte la présidence du conseil — tant par ses amis que par ses adversaires, qui le verraient d'un bon œil libérer un poste-clé.

Cinq heures de négociations, samedi 5 octobre, n'ont pas permis aux dirigeants de Fiat et aux syndicats de trouver un accord : M. Bertoldi, ministre du travail du gouvernement démissionnaire, devait rencontrer ce lundi M. Giovanni Agnelli. Un difficile marchandage s'est donc engagé, les syndicats ont accepté le principe au cours du prochain trimestre de quinze journées de travail en moins, et même de vingt ou vingt et une, en utilisant au maximum les ponts et les congés anticipés. La direction est prête à ne supprimer que vingt-huit journées de travail au lieu de trente-deux et elle a laissé entendre que vingt-quatre serait son dernier mot. Mais les vingt ou vingt et un jours proposés par M. Bertoldi, en accord avec les syndicats, ne lui conviennent en aucune façon, car ils ne permettraient de réduire la production que de cent trent-deux mille voitures.

On en était donc là lundi matin. Les trois grandes centrales syndicales (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.), confirmant l'ordre de grève pour mercredi et annonçant que le mouvement ferait tache d'huile si la *« stratégie antisyndicale »* du patronat était maintenue.

Après la découverte de 2 kilos d'explosif et de six détonateurs, le 4 octobre, dans des toilettes du train Genève-Milan, deux bombes ont éclaté à Rome dans la soirée de samedi à dimanche : la première contre le mur d'un édifice public, le Piazzale Clodio, la seconde dans une cabine téléphonique située à une cinquantaine de mètres du siège central de la démocratie chrétienne. Elles n'ont pas fait de victimes. Ces actes héroïques étaient signés « Ordre nouveau ».

Des accusations plus sérieuses viennent d'être portées par le ministre de la défense, M. Andreotti : il estime qu'un de ses services, le S.I.D., lui a menti au début de cette année et l'a amené à fournir de fausses informations aux députés. Le général Vito Micelli, directeur du S.I.D., jusqu'au mois d'août dernier, est directement mis en cause et sa nomination au commandement du 3[e] corps d'armée a d'ailleurs été suspendue. Il avait affirmé au ministre ne plus entretenir aucun rapport avec le journaliste d'extrême droite Guido Giannettini. Or, le S.I.D. continuait à lui fournir de l'argent après sa fuite en Amérique latine. Jusqu'où ira l'enquête que vient d'ordonner le ministre de la défense ? Un point, au moins, mériterait d'être éclairci : est-il vrai, comme l'affirme l'hebdomadaire *l'Espresso*, que le général Micelli entretenait également des rapports suivis avec le prince Borghese, ancien dirigeant du Front national et principal organisateur du « coup d'État » de décembre 1970, mort récemment ? L'une des personnes impliquées dans cette tentative subversive vient en tout cas d'être arrêtée. Il s'agit d'un industriel turinois, Mario Pavia, qui fut le dernier *« fédéral »* fasciste de sa ville en avril 1945.

ROBERT SOLÉ.

UN ENTREPOT D'I.T.T. EST INCENDIÉ

(De notre correspondant.)

Rome. — Quatre hommes armés et casqués se sont introduits dimanche 6 octobre, à l'aube, dans un dépôt milanais de la Face Standard, une entreprise dépendant du groupe I.T.T., et y ont mis le feu. Les dégâts s'élèveraient à près de 8 milliards de lires. Selon la police, le commando appartiendrait aux Brigades rouges. L'attentat n'a pas été signé mais, dans un message aux journaux, les auteurs précisent qu'ils s'en sont pris à I.T.T. pour le rôle que ce groupe multinational avait joué l'an dernier dans le putsch chilien. C'est la troisième fois en un mois qu'I.T.T. fait l'objet d'attentats en Italie. On estime que l'incendie du 6 octobre est en relation avec trois explosions survenues dans des prisons de Milan, de Rome et de Naples.

D'autre part, le trafic ferroviaire entre Rome et Naples a été bloqué dimanche pendant trois heures à la suite d'une attaque manquée contre un convoi de marchandises. Il s'agirait d'un acte de banditisme sans coloration politique. — R. S.

Danemark

UNE AFFAIRE DE BANDES MAGNÉTIQUES « EUROPÉENNES »

La règle au conseil des ministres de la Communauté veut que les délibérations soient « secrètes » ; la pratique est que chaque délégation se livre aux « fuites » qu'elle juge utiles et opportunes. Ce qui ne s'était pas encore vu, cependant, c'est que les bandes magnétiques de ces délibérations à huis clos, enregistrées par les services de la Communauté pour établir les procès-verbaux, soient communiquées aux parlementaires d'un État membre et même publiées dans la presse.

C'est ce qui vient de se produire au Danemark, où l'affaire fait quelque bruit : la commission des marchés du Parlement a demandé l'enregistrement des propos tenus par le ministre des affaires étrangères, M. Guldberg, au conseil de la Communauté du 17 septembre, à propos de la nomination d'un observateur de la Communauté à l'ONU. Elle a obtenu gain de cause, et des extraits de la bande enregistrée ont même été publiés par le quotidien « Ekstra Bladet ».

« Les parlementaires danois, écrit notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, voulaient vérifier si M. Guldberg avait fidèlement expliqué nauté leurs réticences à l'égard à ses collègues de la Communauté de la nomination d'un observateur à l'O.N.U. En fait l'opposition — plus spécialement les sociaux-démocrates — a saisi ce prétexte pour mettre en difficulté un ministre qu'elle juge trop « européen ». Les sociaux-démocrates, se déclarant peu satisfaits du contenu des bandes magnétiques, ont réussi à provoquer pour la fin de la semaine un débat de politique étrangère, et ils exigent la démission de M. Guldberg. »

Allemagne fédérale

Un échange de lettres entre MM. Schmidt et Honecker marque la relance de la politique à l'Est

De notre correspondant

Bonn. — Dans les milieux proches du gouvernement, on ne doute pas que l'échange de lettres entre MM. Schmidt et Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand (SED), dont M. Boelling, secrétaire d'État ouest-allemand à l'information, vient de révéler l'existence, fait suite à une initiative soviétique.

En entrant en contact épistolaire avec Berlin-Est, il s'agit, dans un premier temps, pour M. Schmidt, d'obtenir de la R.D.A. qu'elle diminue le montant du change obligatoire pour les visiteurs occidentaux. Bonn considère, en effet, que le doublement du minimum de change, décidé en novembre dernier par Berlin-Est, est contraire à l'esprit, sinon à la lettre des traités entre les deux États allemands, parce qu'il rend plus difficiles les visites d'Allemands de l'Ouest en R.D.A. *« C'est un sondage normal*, a déclaré le porte-parole, *pour savoir si une nouvelle série de négociations seraient utiles, dans l'intérêt des deux parties.* »

Les Allemands de l'Est, de leur côté, souhaitent le renouvellement des crédits sans intérêt (swing) que la République fédérale leur accorde pour faciliter le commerce interallemand. Ces crédits viennent à échéance cet automne, et le gouvernement de Bonn n'a pas encore pris de décision à leur sujet. *« Nous serions bien naïfs si nous ne voyions pas le rapport entre ces crédits et l'ensemble de la politique interallemande*, a reconnu le porte-parole du gouvernement fédéral, *mais nous ne voulons pas nous servir de la question des crédits comme d'une massue.* »

MM. Brandt, président du parti social démocrate, et Schutz, bougmestre de Berlin, ont qualifié de *« poursuite de la politique de détente »* l'échange de lettres entre MM. Schmidt et Honecker. Au contraire, l'opposition chrétienne démocrate proteste parce qu'elle estime ne pas avoir été suffisamment tenue au courant des intentions du gouvernement fédéral. Elle reproche, d'autre part, à M. Schmidt de permettre à deux de ses ministres (MM. Franke et Bahr, respectivement ministres des questions interallemandes et de la coopération économique) de participer à la réception donnée ce lundi 7 octobre par la représentation permanente de la R.D.A. à Bonn, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Allemagne de l'Est.

Les milieux gouvernementaux ouest-allemands attachent une grande importance aux discours prononcés par MM. Brejnev et Honecker, à Berlin-Est, le premier jour des festivités. Le premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand a en effet déclaré que, selon Berlin-Est, les possibilités de traités entre les deux États allemands *« n'avaient pas encore été épuisées »*.

Le secrétaire général du parti communiste soviétique, comme le premier secrétaire du parti socialiste unifié est-allemand, ont été d'accord pour estimer que les relations entre les pays socialistes et la République fédérale étaient *« un élément essentiel de la politique de détente Est-Ouest »*.

DANIEL VERNET.

AMÉRIQUES

Chili

Secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire

Miguel Enriquez est tué à Santiago au cours d'un affrontement avec l'armée

M. Miguel Enriquez, secrétaire général du MIR chilien (Mouvement de la gauche révolutionnaire), a été tué le samedi 5 octobre, au cours d'une fusillade ayant opposé durant plusieurs heures des militants du MIR, encerclés dans une maison de San-Miguel, banlieue populaire de Santiago, aux forces armées.

Le bref et laconique communiqué officiel qui annonce la mort du principal dirigeant du MIR ne donne ni le nombre ni le nom des autres victimes, à l'exception toutefois de la fille de l'ex-recteur de l'université catholique de Santiago, Mme Carmen Castillo Echeverria, qui s'est battue à ses côtés. Blessée, elle a été hospitalisée.

Un journal de Santiago, « la Tercera », indique qu'un neveu de l'ancien président du Chili, Andrès Pascal Allende, autre dirigeant du MIR, aurait été blessé lui aussi au cours de l'engagement, mais la nouvelle n'a pas été confirmée officiellement.

Le communiqué de la junte affirme que dans une cache pratiquée sous le plancher de la maison prise d'assaut, ont été découverts vingt-six fusils A.K. de fabrication soviétique, six mitraillettes et une grande quantité de grenades et de munitions diverses.

Après la capture, il y a dix mois, de M. Van Schowen, le numéro deux du MIR, rendu invalide, dit-on, à la suite des tortures subies, et après l'arrestation, ces dernières semaines, de plusieurs militants importants de ce Mouvement, la mort de Miguel Enriquez risque de peser lourd. La junte avait proposé un pacte aux dirigeants du MIR : « Nous relâchons vos prisonniers, mais vous vous tenez tranquilles pendant deux ans. » Le MIR avait refusé ce marché.

Miguel Enriquez, qui jouissait d'un grand prestige, même chez ses adversaires, était avec M. Gazmuri, du MAPU-O.C., le seul dirigeant de gauche à n'être ni arrêté ni en exil. De passage à Paris avant de retourner au Chili, d'où il était sorti clandestinement, M. Edgardo Enriquez, frère de Miguel, et appelé sans doute à lui succéder, a déclaré ce lundi : « La mort de notre secrétaire général ne signifie aucunement la liquidation du MIR. Le fusil que Miguel a lâché, un autre dirigeant l'a déjà empoigné. Le combat ne cessera que le jour où nous aurons pendu Pinochet haut et court sur la place d'Armes de Santiago. »

Le bâtisseur du MIR

Il avait trente-trois ans, un visage d'adolescent et la grâce. Ce que les Espagnols appellent « angel ». La sympathie dont il rayonnait donnait le ton à la flamme généreuse du propos. Il avait une grande intelligence qui fascinait et séduisait. Il pensait dix fois plus vite qu'il ne s'exprimait, d'où un débit galopant, mais quand il parlait le silence se faisait.

Il disait en termes clairs la misère des pauvres et la nécessité inéluctable de l'affrontement armé avec la bourgeoisie. Il avait déjà échappé à tant d'embuscades sans une égratignure, à tant d'« actions directes » les armes à la main, qu'on avait fini par le croire insaisissable. Jusqu'à samedi dernier, il avait la « baraka ».

Enfant prodigue, il était né dans une famille d'intellectuels, d'un père médecin radical, ancien recteur de l'université de Concepcion, puis ministre de l'éducation du gouvernement Allende. En 1965, en cinquième année de médecine, Miguel fonde avec des étudiants le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), dont il prendra la tête deux ans plus tard, tout en terminant ses études en neurologie. Dès lors son destin se confondra avec celui de son parti, et l'on se demande aujourd'hui comment il trouva le temps de se marier, d'avoir deux enfants, d'aller plusieurs fois à Cuba apprendre et admirer.

Sous le régime démocrate-chrétien d'Eduardo Frei, le MIR, qui ne groupe guère plus de quelques centaines de militants, décide de « frapper la bourgeoisie au point sensible en brisant sa légalité ». *Une série d'« expropriations bancaires » réussies donne vite aux miristes une réputation solide. En 1969, le MIR choisit la clandestinité. Le parti ne croit pas à une victoire de la gauche* « par le bulletin de vote », *mais, reconnaissant le triomphe d'Allende comme un fait positif* « dû à la division de l'adversaire », *il apporte à l'Unité populaire un soutien critique qui a son importance. C'est le MIR qui, infiltré dans les rangs de la droite et dans l'armée, dénonce le premier complot contre Allende, avant même l'assassinat du général Schneider en 1970. Ce sont encore les jeunes militants du MIR qui, à peu près seuls à gauche à savoir se servir d'une arme, s'occupent, au début, de la protection physique du nouveau président socialiste.*

Pendant les trois ans agités du gouvernement de l'Unité populaire, Miguel Enriquez renforce la cohésion doctrinale de son parti, à qui il donne une dimension nouvelle. Tout en dénonçant les atermoiements réformistes, il ouvre le travail politique sur plusieurs fronts .. étudiants, ouvriers, paysans et soldats, .. recommandant enfin, dans les villes, la création de commandos communaux et de cordons industriels, forme primaire mais réelle du « pouvoir populaire ». En 1973, le MIR groupe près de cent mille sympathisants et peut, à l'occasion, entraîner des masses considérables. Seul à préconiser la pénétration politique dans l'armée, il est tardivement rejoint par le parti socialiste.

Après le coup d'État du 11 septembre 1973, le MIR plonge à nouveau dans la clandestinité, et Miguel Enriquez insiste pour faire respecter au moins deux consignes : ne pas se réfugier dans les ambassades ni dans l'exil et former un front unitaire antifasciste, condition indispensable à la phase insurrectionnelle postérieure.

Sa devise était « Vaincre ou mourir ». Il est mort en révolutionnaire, disent aujourd'hui ses amis, mais « c'est nous qui vaincrons ».

LA JUNTE CHILIENNE NÉGOCIE L'ACHAT D'UN IMPORTANT MATÉRIEL DE GUERRE AUX ÉTATS-UNIS.

Santiago-du-Chili (A.P.). — Le gouvernement chilien négocie actuellement l'achat d'avions de chasse supersoniques et de matériel de guerre américain pour faire face à une éventuelle menace militaire péruvienne, apprend-on de source diplomatique à Santiago-du-Chili le lundi 7 octobre.

Un représentant des forces aériennes chiliennes a confirmé officieusement la nouvelle, mais a affirmé que son gouvernement envisageait avec « optimisme » l'avenir des relations avec le régime militaire péruvien.

Les Chiliens vont acheter pour 60 millions de dollars (290 millions de francs) dix-huit chasseurs F 5-E américains.

Les premières livraisons devraient être effectuées d'ici deux ans. Le Chili, qui a déjà versé 6 millions de dollars (29 millions de francs français), paiera en huit ans. On apprend d'autre part que le gouvernement chilien est en train de passer un contrat pour l'achat de trente-six avions d'appui tactique A-37-B fabriqués par le constructeur américain Cessna et utilisés par les pilotes américains au Vietnam. Chaque avion coûte environ 300 000 dollars (1,44 million de francs).

Les autorités chiliennes chercheraient aussi à acquérir des tanks et des missiles.

PROCHE-ORIENT

Le premier anniversaire de la guerre d'octobre

Aucun incident n'a été signalé sur les différents fronts israélo-arabes le dimanche 6 octobre, date du premier anniversaire de la guerre d'octobre. L'événement a été marqué au Caire par un imposant défilé militaire et, à Damas, par des défilés populaires. En Israël, aucune manifestation particulière n'a eu lieu, l'anniversaire ayant été célébré (selon le calendrier juif) le 25 septembre dernier.

M. Rabin, premier ministre israélien, a cependant réaffirmé, dans une interview au journal « Al Hamishmar », organe du Mapam, qu'Israël serait prêt à « envisager des concessions en Cisjordanie en échange d'une déclaration de non-belligerance de la part du gouvernement jordanien ». Il a indiqué qu'il avait une idée précise des concessions que pourrait faire Israël, mais a refusé d'en dire davantage, se contentant de souligner : « Quiconque à la tête sur les epaules sait qu'Israel doit faire des concessions territoriales. » Evoquant la possibilite d'une reprise des hostilités, M. Rabin a déclaré notamment : « Je crains que l'époque des guerres courtes et faciles ne soit révolue... Israël n'entrera en guerre que bien préparé et seulement lorsqu'il sera convaincu qu'il n'y a pas d'autre alternative. »

De son côté, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Ygal Allon, a exclu, dans une interview accordée, vendredi, au « New York Times », la création d'un Etat palestinien séparé. « Nous n'acceptons pas cette idée, un Etat palestinien ne serait pas viable, a-t-il dit. Ce serait de l'expansionnisme aux dépens de la Jordanie. Cet Etat serait dominé par les extrémistes dépendant de Moscou et amènerait les Russes aux portes de Jérusalem, leur donnant ainsi un accès au cœur d'Israël. » M. Allon a toutefois ajouté qu'Israël pourrait donner son accord à la création d' « une fédération entre un futur Etat palestinien et la Jordanie ».

Le ministre a rejeté une nouvelle fois toute idée de pourparlers avec l'Organisation de libération de la Palestine, mais, selon le « New York Times », qui cite des sources israéliennes bien informées, Israël « pourrait ne pas s'opposer à la présence de membres de l'O.L.P. au sein d'une délégation jordanienne si des pourparlers devaient avoir lieu ».

ÉGYPTE : la «glorieuse victoire» célébrée avec éclat

De notre envoyé spécial

Le Caire. — L'Egypte célèbre avec un éclat particulier la *« glorieuse victoire »* remportée par les armées arabes en octobre dernier. La capitale est en fête : des guirlandes de lampes multicolores et de lampions éclairent les bâtiments officiels et les arcs de triomphe ; dimanche soir, les promeneurs qui se pressaient le long de la corniche du Nil ont assisté à un splendide feu d'artifice, tandis que le Parlement tenait une reunion extraordinaire au cours de laquelle de nombreuses allocutions de circonstance ont été prononcées ; ce lundi matin, un corso fleuri a émerveillé les Cairotes, peu habitués aux carnavals; dans la soirée quelque cinquante mille jeunes gens et jeunes filles devaient participer à une manifestation sportive dans le principal stade de la ville.

L'événement marquant des festivités a été sans doute la démonstration de force à laquelle s'est livrée l'armée dimanche matin à la *Madinat Nasr* (la Ville de la Victoire) dans la banlieue du Caire. Dans un ordre et avec une discipline qui ont impressionné même les experts les plus chevronnes, des unités des trois armes ont défilé pendant plus de deux heures en présence du président Sadate, flanqué à sa droite de M. Arafat. Mais c'est surtout le matériel militaire, exposé publiquement dans de nombreux cas pour la première fois, qui a retenu l'attention des observateurs : blindés et chars amphibies munis de lance-missiles. T-55 et T-62, « *orgues de Staline* », ponts démontables qui avaient permis la traversée du canal de Suez, pompes à eau qui ont fait « *fondre* » les remparts de sable de la ligne Bar Lev, fusées de toutes sortes — sol-air, sol-sol, mer-air et mer-mer — SAM 2, 3, 6 et 7, et surtout missiles présentés comme étant de type SCUD. Ces derniers, d'une portée de tir de 200 à 300 kilomètres, pourraient atteindre le territoire israélien. L'Institut international des études stratégiques de Londres a révélé il y a deux semaines que l'Egypte possède deux régiments dotés de cette arme, laquelle aurait été livrée dès la fin de l'année dernière. Cependant, certains attachés militaires en poste au Caire estiment que les engins montrés dimanche étaient en réalité des fusées PROG dont la portée est inférieure à 100 kilomètres. Ils ont remarqué d'autre part l'absence de radars, que les autorités du Caire n'ont pas voulu exposer, vraisemblablement en raison de la nouveauté des modèles reçus récemment d'Union soviétique

La participation de l'armée de l'air a été relativement modeste. Des formations de Mig 17 et 21, des chasseurs-bombardiers Sukhoi, des bombardiers lourds à longue portée, les TU-16, ont survolé la manifestation à deux ou trois reprises seulement. Les experts ont noté l'absence de Mig 23 à géométrie variable, supérieurs aux Mig 21 par leurs qualités opérationnelles, et dont l'Egypte — contrairement à la Syrie — n'a reçu d'U.R.S.S. aucun exemplaire.

On estime ici que l'aviation constitue le point faible du potentiel militaire égyptien, l'U.R.S.S n'ayant remplacé aucun des appareils abattus pendant la guerre d'octobre. L'Egypte aurait perdu pendant le conflit près de la moitié de ses chasseurs (Mig 17 et 21), plus du quart de ses bombardiers (Sukhoi et TU-16), ainsi qu'une proportion relativement élevée de ses pilotes.

Compte tenu du nouveau matériel électronique livré par les Etats-Unis à Israël pour détraquer le fonctionnement des lance-missiles, les défenses aériennes du pays demeureront vulnérables aussi longtemps que Moscou refusera de doter l'Egypte d'un matériel plus adéquat.

Vers une rencontre Sadate - Brejnev ?

« J'ai acheté des armes dans différents pays, mais nul ne peut remplacer l'Union soviétique : l'U.R.S.S. reste donc notre principal fournisseur d'armements », déclarait récemment le président Sadate à un journaliste koweïtien. Des ambassades étrangères au Caire ne doutent pas en effet que les contrats d'armements conclus récemment en Grande-Bretagne, et les commandes qui pourraient être placées en France, ne suffiront pas à rétablir le potentiel militaire égyptien au niveau qui était le sien à la veille de la guerre d'octobre.

D'où l'importance qu'attache le gouvernement du Caire aux pourparlers qu'engagera dès le 14 octobre prochain à Moscou le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi. Ce dernier est chargé d'ouvrir la voie à une rencontre Sadate-Brejnev. Le chef de l'Etat égyptien chercherait à *« dissiper les malentendus »* entre les deux pays, afin d'inaugurer une nouvelle ère de collaboration tant dans le domaine politique que militaire.

En réalité, beaucoup dépend de l'issue des conversations qu'aura auparavant le président Sadate avec M. Kissinger, attendu ici le mercredi 9 octobre. Dans une interview accordée à la télévision française, le président égyptien vient d'indiquer qu'il présentera au secrétaire d'Etat américain des propositions concernant la prochaine phase du règlement israélo-arabe. Espère-t-il vraiment obtenir satisfaction ? Des personnalités égyptiennes proches du président Sadate rapportent que celui-ci s'inquiète de l'orientation prise par la politique étrangère des Etats-Unis depuis l'accession au pouvoir de M. Ford et de l'affaiblissement de la position de M. Kissinger, avec lequel il s'entendait à merveille et qu'il qualifiait encore récemment de *« génie »* politique.

Cependant, la plupart des observateurs étrangers au Caire sont persuadés que M. Sadate continuera à rechercher un règlement à l'amiable et n'aura recours aux armes qu'en dernier ressort. D'une part, le président égyptien ne veut pas risquer une nouvelle épreuve de force qui remettrait en cause les acquis appréciables de la guerre d'octobre, acquis qui entretiennent sa popularité dans son pays et à travers le monde arabe. D'autre part, le chef de l'Etat estime que l'arme du pétrole, que le roi Fayçal brandit à nouveau, ainsi que les vastes soutiens internationaux — provenant du bloc communiste, du tiers-monde et de l'Europe notamment — dont bénéficie la cause arabe, palestinienne en particulier, sont amplement suffisants pour amener Israël à consentir de nouvelles concessions.

Mais si ses espoirs se révélaient chimériques, le président Sadate, estiment encore les observateurs étrangers, n'hésiterait pas à resserrer ses liens avec l'Union soviétique en vue d'un cinquième round avec l'Etat juif.

ERIC ROULEAU.

ISRAËL : mesures de sécurité renforcées

De notre correspondant

Jérusalem. — La journée du 6 octobre n'a été marquée par aucun incident notable, contrairement aux craintes des autorités israéliennes qui avaient renforcé les mesures de sécurité en Cisjordanie et à Gaza. En Israël même, et notamment à Jérusalem ou la fête des Tabernacles a attiré de très nombreux visiteurs, des patrouilles militaires parcouraient les quartiers les plus fréquentés.

Dans quelques agglomérations de Cisjordanie, des drapeaux palestiniens ont fait leur apparition et des inscriptions anti-israéliennes ont couvert des murs. Un habitant de Naplouse a été tué par l'explosion à son domicile d'un engin qu'il confectionnait et deux autres personnes ont été blessées.

La presse arabe de Jerusalem a consacré une large place à l'anniversaire du 6 octobre, « *jour de la grande victoire arabe* ». L'organe nationaliste *El Fajr* écrit qu'en ce jour, « *qui est le plus beau qu'ait connu la nation arabe* », les Arabes ont franchi la barrière psychologique qui sépare la défaite de la victoire. Le quotidien le plus lu, *El Kuds*, a publié de nombreuses photographies du franchissement du canal de Suez par les troupes égyptiennes. Dans un éditorial, il émet le vœu que cette guerre soit la dernière, mais dans un article de l'un de ses collaborateurs, *El Kuds*, qui a toujours reflété des idées modérées, redoute cependant une reprise des hostilités du fait qu'Israël n'a pas encore évacué les territoires occupés ni reconnu les droits des Palestiniens

Enfin, le quotidien *El Chaab*, favorables aux thèses de l'O.L.P., écrit rable aux thèses de l'O.L.P., écrit que la nation arabe se souviendra de ce jour où elle est sortie de la crise et où elle a ouvert une page nouvelle de son histoire.

Finalement, le 6 octobre c'est contre des Israéliens que les forces de sécurité ont dû être alertées dans le centre du pays, à la hauteur de la ville cisjordanienne de Tulkarem. Il s'agissait d'empêcher deux cents personnes — hommes, femmes et enfants — de franchir la « ligne verte » qui sépare Israël de la Cisjordanie. Ces deux cents personnes étaient soupçonnées de vouloir s'installer à quelques kilomètres à l'est de l'ancienne ligne de démarcation. Ces nouveaux colons « sauvages » ont regagné leurs foyers sans que les forces armées aient eu à intervenir.

A Jérusalem, l'ancien officier Motti Ashkenazi, qui a déclenché, au lendemain de la guerre d'octobre, le mouvement de protestation contre les responsables des « négligences », s'est installé avec ses pancartes devant les bureaux du premier ministre. Quelques dizaines de personnes se sont jointes à lui pour demander des « élections vraiment démocratiques » dans les six prochains mois

ANDRÉ SCÉMAMA.

ASIE

Vietnam du Sud

PLUSIEURS MILLIERS DE CATHOLIQUES ONT MANIFESTÉ CONTRE LE RÉGIME A SAIGON.

Les manifestations contre le régime de M. Thieu prennent de l'ampleur. Dimanche, quelque quatre mille personnes se sont rassemblées dans une église, à 5 kilomètres du centre de Saigon. Mille cinq cents autres se sont massées dans un autre lieu de culte de la capitale. Jamais les catholiques n'avaient été aussi nombreux à dénoncer le régime. A la tête de ces manifestations se trouvait le Père Tranh Huu Tranh, président du Mouvement populaire de lutte contre la corruption, qui a demandé à ses auditoires de se soulever « contre les gens corrompus du régime ». Il a déclaré que, dans le passé, « l'Eglise se tenait aux côtés du régime », mais, « maintenant, les pressions, les injustices et la répression sont les soucis du catholique vietnamien ». « Nous devons nous lever pour nous défendre, car, si cent mille, puis un million, puis dix-huit millions de personnes se soulèvent, personne ne pourra les tuer toutes », a-t-il dit, se défendant d'être manipulé par les communistes ou d'être manœuvré par la C.I.A. Un militant a lu l' « acte d'accusation n° 1 », qui met en cause M. Thieu et son entourage. A plusieurs reprises, il a été interrompu par la foule, qui l'applaudissait et criait : « A bas la corruption ! »

Samedi, le journal « Dien Tin » avait été saisi pour avoir critiqué le discours prononcé le 1er octobre par M. Thieu. Mais, dimanche, la police n'a rien fait pour empêcher les manifestations catholiques. — (A. F. P., Reuter.)

A travers le monde

Angola

● TROIS OBUS DE MORTIER ont fait explosion, jeudi 3 octobre, à Luanda, dans la zone de l'aéroport. Un civil a été tué et deux voitures ont été endommagées, annonce l'agence portugaise ANI.

Belgique

● LE GOUVERNEMENT BELGE a décidé de limiter à 20 degrés la température dans les bâtiments publics afin d'économiser l'énergie. Cette décision, dont la date de mise en application n'a pas encore été fixée, sera assortie de nouvelles mesures, ce lundi, au cours d'une réunion d'un comité national d'expansion économique. — (A.F.P.)

Éthiopie

● LE COUVRE-FEU a été décrété dimanche 6 octobre à Asmara, capitale de l'Erythrée, à la suite de l'infiltration dans la ville de plusieurs centaines de membres du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) qui y ont commis plusieurs attentats au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Inde

M. Krishna Menon est mort

M. Krishna Menon, ancien ministre indien de la défense, qui a joué un rôle important dans le monde non aligné, est mort dimanche 6 octobre d'une crise cardiaque. « C'est un volcan qui s'est éteint », a déclaré Mme Gandhi, qui avait proposé d'organiser des funérailles nationales. Mais les proches de l'ancien ministre s'y sont opposés.

Un champion du non-alignement

Impossible de dire ce qui frappait le plus en Krishna Menon : ses yeux noirs en amande, son grand nez courbe prolongeant un front très haut et piquant sur les grosses lèvres, ou les longs cheveux gris qui s'ébouriffaient par-dessus les oreilles. L'inquiétude naissait à la contemplation du personnage.

Vengabil Krishnan Kungi-Krisna Menon était né le 3 mai 1897, à Panniankara, dans le Kérala, parmi la caste des naya. Sa famille possédait des éléphants, signe de grande richesse. Le père, juriste peu orthodoxe qui n'hésite pas à inviter chez lui des membres de castes inférieures, lui fait donner dès son plus jeune âge une éducation anglaise (Menon n'a jamais pu s'exprimer correctement en aucune langue indienne). En 1915, K. Menon est envoyé à l'université très sélecte de Madras. L'agitation politique le saisit. Très tôt il subit l'influence de Mrs Annie Besans, Britannique vouée à la défense des droits politiques indiens. Pendant trois ans, il organise des groupes de scouts dans le Malabar-Cochin. Mais en 1924, il a alors vingt-huit ans, on lui offre la possibilité d'aller étudier en Grande-Bretagne.

Du conseil municipal...

La vie qu'il va mener à Londres ne manquera pas de variété. Il obtient le diplôme de la London School of Economics, où il se lie d'amitié avec Harold Laski. C'est l'époque où l'Inde de Gandhi lance son grand mouvement de désobéissance civique. Menon se rapproche du parti du Congrès. Il fait campagne pour intéresser le peuple anglais au sort des Indiens.

En 1934, le fils du propriétaire d'éléphants devient, pour quatorze ans, conseiller municipal de Saint - Pancras, son quartier. *« Il nous faut ici autant de bibliothèques qu'il y a de pubs »*, déclare-t-il. Tout en gérant modestement les affaires locales, il poursuit ses études. Il écrit une thèse sur *« le processus mental que représente le raisonnement »*, puis une autre sur *« la pensée politique britannique au dix-septième siècle »*. Sous l'influence de Laski et de la montée des périls dans son pays et en Europe, il évolue rapidement vers la gauche.

Il avait rencontré Nehru en 1927 et en 1932, mais c'est de 1935 que date l'amitié des deux hommes. Ils se découvrent alors un intérêt commun pour les questions internationales ; aussi Nehru le délègue-t-il comme représentant du parti du Congrès au congres pour la paix mondiale de Bruxelles de 1936. En 1938, les deux hommes vont ensemble sur le front espagnol : l'impuissance des démocraties les frappe. Cependant, Menon, bien qu'il admire l'expérience russe, estime que le totalitarisme communiste est contraire aux principes constitutionnels que lui respecte.

Pendant la guerre, tout en portant secours à ses administrés, que les bombes allemandes n'épargnent guère, il durcit son attitude vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Londres a fait entrer l'Inde en guerre sans la consulter, ce qui est pour les nationalistes indiens un affront. Un moment candidat des travaillistes à Dundee, Menon se voit retirer la caution du Labour, qui refuse alors de discuter de l'indépendance de l'Inde.

A la fin des hostilités, l'échéance ne peut cependant pas être retardée. Menon tente de lutter contre la partition. Quand son pays devient indépendant, il est aussitôt nommé haut commissaire à Londres.

...à l'O.N.U.

En 1952, il est nommé membre de la délégation indienne à l'ONU. Il va pleinement s'épanouir dans l'arène newyorkaise où, de 1953 à 1957, il représente son pays. Cependant qu'il fait pour la première fois parler de lui dans le monde entier en aidant au compromis sur l'échange des prisonniers qui sera adopté en Corée, il est élu par le Madras à la Chambre haute du Parlement indien. A New-York, il est à la fois admiré et haï. L'administration Eisenhower-Dulles n'apprécie pas sa façon parfois ambiguë de se tenir entre l'Est et l'Ouest. Il sillonne le monde et arrive parfois là où on l'attend le moins : ainsi à Genève, en 1954, pendant les pourparlers sur l'Indochine. C'est là qu'il rencontre Chou En-laï, ce qui permettra l'entretien du leader chinois et de Nehru. Menon, qui veut développer l'idée de groupe afro-asiatique, prépare activement la conférence de Bandoung. Il va en Chine en 1955. Il vante les bienfaits du non-alignement. *« Si l'Inde devient un pays aligné*, déclare-t-il, *elle sera la cible de ceux avec qui nous ne sommes pas et l'arsenal de ceux avec qui nous sommes. »*

En 1956, Nehru le nomme ministre sans portefeuille. Les débats à l'ONU sur Suez et la Hongrie lui attirent plus que jamais des inimitiés : on l'accuse de faire deux poids deux mesures, de condamner l'opération colonialiste et de regretter seulement les massacres de Budapest. En 1957, il se fait remarquer encore à propos du Cachemire en prononçant un discours si long qu'il faut l'étaler sur trois jours...

Mais sa carrière internationale est terminée. Il est élu député de Bombay et nommé ministre de la défense. Pour la première fois, il va agir en Inde même. Il veut tout réorganiser, l'instruction militaire, le système de défense, les usines d'armement. Dès 1955, il avait pressenti les difficultés de frontières avec la Chine. Nehru alors ne l'avait pas écouté. La droite l'attaque sans cesse. Lorsqu'il se représente à Bombay, en 1962, il doit mener une campagne d'une très grande dureté : il en sort vainqueur et sa popularité croît en Inde. Mais, lorsque le conflit sino - indien éclate, les défenses s'écroulent, l'armée fait retraite. Nehru lui retire son poste et lui confie le seul domaine des industries d'armement, puis, en novembre 1962, est contraint de se priver de ses services.

La mort de Nehru, en 1964, accentue son isolement au sein du parti du Congrès, qu'il quitte en 1967. Candidat indépendant aux élections, il est alors battu, mais revient au Parlement en 1969 avec le soutien des communistes. Il a cependant cessé d'être une figure de premier plan dans la vie politique indienne. Il y a quelques semaines, il avait toutefois accepté d'assurer la défense de réfugiés tibétains mis en cause dans une sombre affaire d'attentat contre le roi du Bhoutan. Cet homme, devenu obscur, ne s'occupait plus que d'affaires obscures...

JACQUES DECORNOY.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

DOUZE MILLE MEMBRES DE TRIBUS RIVALES SE BATTENT POUR UN PARTAGE DE TERRES

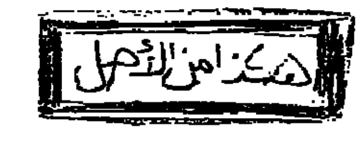
Quelque douze mille guerriers appartenant à des tribus rivales se sont affrontés la semaine dernière dans le district montagneux de Chimbu, à environ 400 kilomètres au nord-est de Port-Moresby, capitale de la Papouasie - Nouvelle-Guinée, rapporte l'agence Reuter. Il s'agit des combats les plus violents qui aient été enregistrés dans le pays depuis plusieurs années.

Cette querelle a pour origine un partage de terres effectué autrefois par les autorités. Armés d'arcs, de lances et de haches, les Noanrus se sont opposés à une force composée de Yures, de Doms et de Brandis. Il y a eu plusieurs morts et de nombreux blessés. Des villages ont été mis à sac. Un détachement de la police anti-émeute dépêché dans cette région difficile d'accès a d'abord séparé les adversaires, mais les combats ont repris, dimanche 6 octobre, sur un autre « front ». Une mission et des bâtiments administratifs ont été endommagés. Les forces de l'ordre usent de gaz lacrymogènes, mais si leur équipement est supérieur à celui des tribus, il ne peut pallier un désavantage certain sur le plan des effectifs.

Ainsi, alors que l'administration australienne a cédé la place à une administration locale, les vieilles querelles resurgissent, dont l'origine remonte parfois aux premières années de la colonisation (« le Monde » des 17, 18, 19 et 20 juillet 1974). Pour de nombreuses tribus, la présence étrangère blanche n'aura été qu'une parenthèse qui n'a effacé ni les pratiques ancestrales de découpage des terroirs ni les anciennes méthodes de régler les différends. Les combats du district de Chimbu peuvent se reproduire ailleurs, ce qui ne manquerait pas de susciter de graves difficultés au fragile gouvernement de M. Michael Somare.

Le pouvoir nationaliste encourage d'autre part la renaissance de cultures locales — souvent tribales, — car il estime que la culture australienne ou certaines pratiques imposées par les missions, sont contraires aux habitudes de vie et de pensée des populations. Alors que les dirigeants sont divisés au sujet de la date de l'indépendance (celle-ci devait être proclamée cette année, mais a été repoussée à 1975), la Papouasie-Nouvelle-Guinée traverse une période de transition assurément délicate. La décolonisation en profondeur voulue par des hommes comme M. Somare est une entreprise à la fois courageuse et semée d'embûches.

J. D.



LES VOIES DU SOCIALISME

(Suite de la première page.)

Sur le seul plan économique, elle n'atteint qu'en 1927 le niveau de 1913 et en 1949 celui de 1940. Si l'on veut juger sérieusement du développement économique et culturel de ce pays, on ne peut ignorer ces faits et toute comparaison, avec les Etats-Unis par exemple, doit partir des *conditions historiques différentes* de ces deux pays. En 1917, les Etats-Unis étaient déjà et de très loin la première puissance économique du globe et depuis malgré les deux guerres mondiales auxquelles ils participèrent, ils n'ont connu aucune destruction. En 1945, la moitié de la production industrielle de toute la planète venait des Etats-Unis. Quant à leurs pertes humaines, elles furent relativement modestes (quatre cent mille morts pendant la deuxième guerre mondiale). Je m'en réjouis pour le peuple américain mais il n'est pas inutile de comparer ce chiffre *à celui des pertes soviétiques.*

L'écart entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis

Loin d'être l'échec décrit avec complaisance par nombre d'observateurs, l'expérience soviétique a montré la capacité d'expansion et d'adaptation de l'économie socialiste, compte tenu de son point de départ et des conditions réelles de son essor *et dont la responsabilité principale* incombe à l'impérialisme. Toute comparaison avec les pays capitalistes développés est en grande partie faussée pour ces raisons. C'est toute la difficulté du socialisme aujourd'hui, sa supériorité se manifeste *plus d'une façon relative qu'absolue*, plus d'une façon conceptuelle que matérielle plus qualitativement que quantitativement. En d'autres termes, le niveau de vie reste plus élevé aux Etats-Unis ou en France — mais avec beaucoup plus d'inégalités *sociales qu'en Union soviétique.*

L'écart cependant se réduit : l'U.R.S.S. produit plus d'acier que les Etats-Unis et presque autant de pétrole, trois fois moins de gaz naturel et deux fois moins d'électricité. La différence est sensiblement plus forte pour l'industrie des biens de consommation. Elle est de l'ordre de 1 à 10 pour les automobiles et les textiles synthétiques, de 1 à 4 pour la plupart des autres produits en moyenne — ce qui fait la supériorité de l'industrie américaine — et dans une moindre mesure des autres grands pays capitalistes, c'est la productivité du travail. Elle *représente 54 % en U.R.S.S. de ce* qu'elle est encore aux Etats-Unis. Le niveau de vie en U.R.S.S. était à peu près le quart de celui des Etats-Unis en 1945. Il en représente aujourd'hui plus de la moitié.

Pendant longtemps par nécessité, en raison du retard de base et de l'obligation d'asseoir sur des bases sûres l'indépendance du pays, l'industrie *lourde connut un développement* prioritaire, qui se fit au détriment de l'industrie des biens de consommation et de l'agriculture. Cependant, cet essor des forces productives s'accompagna d'une planification bureaucratique et d'une discipline du travail fondée sur la peur de la répression tout autant que sur l'émulation des oudarniki (les ouvriers de choc) et des *stakhanovistes*. Depuis 1953, la *situation* s'est sérieusement transformée. De plus en plus, l'utilisation des mécanismes économiques des stimulants matériels, d'une gestion moderne plus scientifique et plus efficace, d'une meilleure organisation du travail, passe au premier plan des *objectifs et des réalités de l'économie soviétique.*

C'est tout le sens, après la période de tâtonnements khrouchtchévienne, des réformes entreprises depuis 1965, et qui visent à mieux utiliser toutes les possibilités de l'économie socia*liste et sa rationalité. L'industrie* lourde et la production énergétique continuent à progresser, mais l'industrie légère et l'agriculture connaissent également un rythme d'accroissement plus rapide que jadis. Face à un monde capitaliste frappé de plein *fouet par la crise, l'inflation et les* difficultés de toutes sortes, l'Union soviétique rattrape peu à peu les dizaines d'années de retard sur l'Occident que l'histoire lui avait imposées. De lourdes charges continuent à peser sur l'économie soviétique — budget militaire, aide aux pays du tiers-monde — et retardent ces progrès. Néanmoins, les succès de la coexistence pacifique permettent de diminuer quelque peu le poids de ces charges, tandis que s'accroissent les relations commerciales avec l'Occident dans des conditions plus favorables pour l'U.R.S.S. en raison de l'augmentation du prix des *matières premières dont elle est* exportatrice.

Sans utopie — le passé nous en prémunit, — avec réalisme mais sans scepticisme, on a le sentiment que l'Union soviétique est en train de surmonter la crise de croissance et d'adaptation qu'elle connut dans les années 60. Le neuvième quinquennat (1971-*1975) est en cours de réalisation.* Il marque un effort sérieux pour améliorer la gestion, la productivité du travail et le niveau de vie. Le moment n'est sans doute pas éloigné — vingt ou trente ans — où l'Union soviétique rattrapera et *dépassera les pays capitalistes les* plus développés pour la production par tête d'habitant et le niveau de vie réel.

Un Etat socialiste de type particulier

Pour les Soviétiques, la propriété collective des moyens de production et d'échange est maintenant une *donnée naturelle* dans leur pratique quotidienne et leurs structures mentales. Les quatre cinquièmes de la population soviétique sont nés après la Révolution d'octobre. Selon certains observateurs, l'U.R.S.S. ne serait cependant pas un pays socialiste. Pour Charles Bettelheim, « *l'U.R.S.S. est un Etat capitaliste de type particulier* ». Selon Roger Garaudy, « *elle tourne le dos au socialisme* » (1). A vrai dire, ces thèses sont développées depuis le début des années 30. On les trouve chez B. Souvarine, Rizzi, Burnham et, après guerre, Djilas. Elles partent de l'idée selon laquelle une nouvelle classe sociale, la « bureaucratie », se serait constituée en U.R.S.S et exploiterait les travailleurs. Déjà, Rizzi, un trotzkiste italien, avait, dans un ouvrage publié en 1939, formulé ainsi cette idée : « *Dans la société soviétique, les exploiteurs ne s'approprient pas la plus-value directement comme le fait le capitaliste lorsqu'il empoche les dividendes de son entreprise. Ils le font indirectement par le moyen de l'Etat, qui encaisse alors le montant global de la plus-value nationale et la distribue alors entre ses fonctionnaires.* »

C'est confondre phénomène bureaucratique et classe bureaucratique. Les directions du parti et des entreprises ne sont ni héréditaires *ni occupées à vie. On ne trouve pas* un ensemble de gens occupant la même place dans le procès de la production et la circulation du capital. Il n'y a pas reproduction sociale de ces groupes dirigeants, j'entends bien que des phénomènes bureaucratiques ont existé et existent encore quoique dans une moindre mesure. J'admets qu'il y ait des fonctions génératrices d'avantages, voire des privilèges, qu'il y ait un milieu socio-culturel relativement favorisé, encore que ce soit dans des proportions *moindres qu'en France.*

L'U.R.S.S. est le pays de la mobi*lité sociale*, mais on oublie fréquem*ment que le socialisme n'est pas le* communisme. Des classes différentes subsistent ainsi que des inégalités de revenus et de niveau culturel. Le socialisme constitue une formation économique et sociale dont l'existence s'avère devoir être longue, beaucoup plus qu'on ne pouvait le penser à l'aube de son histoire, non sans quelque utopie. Or il implique le maintien d'une économie marchande, de la monnaie par exemple. La sphère d'action de la « loi de la valeur » y reste essentielle (2), en particulier dans le domaine de la formation des prix.

Une partie du produit du travail est distribuée sous forme de salaires et d'avantages sociaux divers (le salaire social), l'autre va à l'Etat, représentant de la collectivité, qui *l'utilise pour les investissements*, les dépenses sociales, culturelles, militaires et administratives. L'Etat subsiste donc. Sous cet angle, le socialisme est plus proche du capitalisme que du communisme, qui nécessitera la disparition de l'économie marchande et de l'Etat. Entre capitalisme et socialisme, la différence fondamentale reste celle du système de propriété des moyens de produc*tion et d'échange*, et cela ne joue pas sur le seul plan juridique, mais avant tout du point de vue économique et social.

« *A niveau de développement égal une certaine analogie des solutions techniques apportées aux problèmes économiques est dans l'ordre des choses, mais ce phénomène ne diminue en rien la différence de nature fondamentale des deux systèmes* » concluent au terme de leur analyse deux économistes français, Egnell *et Peissik, dans un ouvrage publié* récemment (3). La « convergence » est purement technique et ne porte en aucune façon sur le fond. Elle ne fait pas de l'U.R.S.S. « *un pays capitaliste de type particulier* ».

Nous pourrions plutôt la définir comme un « *Etat socialiste de type particulier* » si ce n'était là un pléonasme, mais enfin l'expérience du passé et les discussions du présent justifient une telle définition. Tout Etat, qu'il soit socialiste ou capi*taliste, est à la fois particulier en* raison de ses spécificités nationales historiquement constituées et général du fait des lois générales de son organisation économique et sociale. Le socialisme, comme toutes les formations économiques et sociales de *l'histoire, est à la fois un et multiple.* La spécificité soviétique sur la base de la généralité socialiste constituée par la propriété socialiste des moyens de production et d'échange provient de ses formes politiques et de la variété d'Etats que l'histoire a créés.

Des progrès démocratiques réels et importants

Une chose est le contenu de classe de cet Etat, autre chose sa politique et les formes d'existence qui sont les siennes. Le lien existe, mais il n'est pas direct. Il ne se déduit pas *ipso facto* de la nature de classe de cet Etat. Les circonstances et les hommes modèlent l'Etat d'une certaine façon, lui im*priment une certaine politique*. C'est ainsi que l'Etat soviétique s'est constitué sur la base d'un parti unique en raison de la tradition étatique de la Russie tsariste et de la guerre civile. L'arriération culturelle, l'hostilité du monde capitaliste, *les insuffisances de la démocratie* politique, ont rendu possible le phénomène stalinien qui s'est développé au lendemain de la guerre civile et s'est épanoui dans les années 30. Il associait une économie et une société socialistes et un Etat omniprésent et omnipotent, devenu totalitaire au fil des ans.

Né des conditions historiques de la première *révolution socialiste* de l'histoire et des circonstances de l'édification du socialisme, il n'en était pas le produit naturel et direct mais seulement second. Il est vrai que le socialisme ne l'avait pas empêché. C'est que l'épaisseur du tissu démocratique, seul capable de s'opposer au despotisme de l'Etat, était trop mince en Russie. Les contradictions mêmes du phénomène stalinien, nées de sa double nature socialiste d'une part, totalitaire de l'autre, expliquent la situation de l'Union soviétique à la mort de Staline en 1953.

L'essor des forces productives et la *révolution culturelle* ont transformé de fond en comble l'Union soviétique. Le terrain qui avait donné naissance au phénomène stalinien avait en partie disparu. Les bases de la démocratie étaient jetées. Il était à la fois possible et nécessaire de modifier profondément le comportement de l'Etat et les méthodes de direction. Au-delà des péripéties poli*tiques, c'est ce qui permet de comprendre* la politique nouvelle suivie par le P.C.U.S. depuis 1953, le vingtième congrès et le rapport Khrouchtchev. Ces transformations s'effectuaient cependant à partir des structures politiques et administratives *héritées du passé et avec les hommes* de cette époque. Vingt et un ans après la mort de Staline, l'Union soviétique s'est considérablement transformée.

On a assisté à l'élimination d'un grand nombre de dispositions répressives et qui avaient été en leur temps les fondements de la terreur stalinienne, dirigée d'abord contre le *parti et ses dirigeants*. On constate une réactivation du rôle du parti, des syndicats, du Komsomol, des Soviets. Dans les entreprises, les kolkhozes, les sovkhozes et les communes, la participation des masses à la gestion, à l'administration et à la direc*tion est de plus en plus importante.* Le pouvoir personnel a été remplacé par la direction collective. Ces progrès démocratiques sont cependant loin d'être linéaires. Ils se heurtent à des obstacles et à des résistances qui tiennent aux structures héritées du passé, aux mentalité, aux hommes.

C'est ainsi que subsistent dans certains domaines, et en particulier *dans celui de la vie intellectuelle*, une sorte d'« archéstalinisme » qui se traduit par l'utilisation de mesures *répressives* dans les débats poli*tiques et idéologiques* ou empêchent une véritable liberté de création et de recherche.

Je ne dis pas que *cela* n'est pas grave et dommageable pour le socialisme lui-même là-bas et ici, mais je considère qu'il s'agit d'un phénomène récurrentiel, comme nous l'écrivions Claude Frioux et moi-même dans un article publié par *France Nouvelle* au début de mars 1974. « *Cette dynamique du nouveau se heurte à la résistance de l'ancien, et l'on sait combien les années d'autoritarisme peuvent constituer des nœuds d'intérêts redoutables. On assiste indiscutablement lors de ces dernières années à des moments d'intensification de cette tendance, mais une réflexion un peu appropriée pour les circonstances du temps présent en U.R.S.S. donne toutes raisons de penser qu'il s'agit de la virulence des combats d'arrière-garde, de cette brutalité des forces décroissantes et isolées qui sentent qu'elles ont l'avenir et déjà l'essentiel du présent contre elles.* »

Ajoutons que cinquante-sept ans après la révolution d'Octobre on ne voit pas ce que peut redouter l'Etat soviétique d'une exposition d'art abstrait ou d'un roman libertin...

La première des expériences socialistes de l'histoire

Il est faux de vouloir réduire la vie intellectuelle soviétique à ces seuls *aspects. Les travaux de nombreux* savants, y compris dans les sciences humaines, de nombreuses œuvres littéraires ou cinématographiques témoignent de la richesse d'une production que le seul énoncé des mesures répressives ne saurait mas*quer. Il est vrai que les formes* politiques de l'U.R.S.S. contemporaine sont, à bien des égards, radicalement différentes des nôtres telles que plusieurs siècles d'émergence de la démocratie les ont constituées et telles que le socialisme les consoli*dera. Fruit des luttes de la classe* ouvrière en France depuis le dix-neuvième siècle, la démocratie politique n'y est pas seulement formelle. Limitée par les inégalités sociales, menacée perpétuellement par le capitalisme, elle n'en constitue pas moins *un tissu dont l'épaisseur repose sur* des siècles de luttes et d'expériences. Rien de tel dans la Russie prérévolutionnaire. Le socialisme a jeté les bases d'une véritable démocratie économique et sociale. Il reste aujourd'hui la nécessité d'assurer *pleinement la liberté et la sécurité* des personnes, les libertés de culte, de recherche, de création et d'information. Les succès économiques et culturels, ceux de la coexistence pacifique, rendent plus facile le passage du droit à la pratique. Cela ne peut se faire, cependant, qu'à partir de la réalité de l'U.R.S.S. contemporaine, de ses structures politiques et *de ses méthodes de gouvernement.*

Oui, le socialisme existe en U.R.S.S., et il se porte plutôt bien. Il n'est pas sans problèmes ni sans difficultés. Comment ne pourrait-il en avoir après des dizaines d'années *aussi difficiles, après une histoire* tellement tourmentée, tellement tragique. A travers les difficultés mêmes que le socialisme a rencontrées aux *premiers temps d'une nouvelle ère de* l'histoire, on prend conscience des avantages qu'il représente pour l'humanité du fait de sa rationalité plus grande et de la disparition de la propriété privée des moyens de production et d'échange. De ce point *de vue, la première et la plus importante* des expériences socialistes de l'histoire — à condition de n'en point faire un modèle, ni de la parer de toutes les vertus ni de ne pas négliger les différences radicales de terrain historique entre la Russie de 1917 *et la France contemporaine* — apparaît comme riche de leçons, utile et bénéfique pour l'avenir du socialisme en France.

JEAN ELLENSTEIN.

(1) Charles Bettelheim, *les Luttes de classes en U.R.S.S.*, comme L. R. Garaudy. *le Monde*, 7 septembre 1974.

(2) Marx, « *La valeur d'une marchandise est déterminée par le temps de travail socialement nécessaire à sa production.* » *Le Capital*, livre I, tome I, page 188 (E.S.)

(3) Egnell et Peissik. *L'Entreprise soviétique face à l'Etat*, page 289 Le Seuil.

POLITIQUE

LES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TOUR

ARDÈCHE (2e circ.) : M. Torre contient de justesse la forte poussée de la gauche

« Le score que j'ai réalisé est modeste, mais, enfin, il me donne à nouveau la confiance de l'Ardèche-Nord pour la représenter à l'Assemblée nationale. C'est la seule conclusion que je tirerai du scrutin », a déclaré M. Henri Torre après l'annonce de son succès. De fait, l'avance de 325 voix qu'il enregistre sur son adversaire socialiste, M. Louis Gaillard, est très faible par rapport aux résultats de mars 1973, où il l'emportait de près de 8 000 voix.

D'une manière générale, ce sont les centres urbains qui, comme au premier tour, ont été le plus nettement favorables à la gauche, et au premier chef la principale ville de la circonscription et même du département, Annonay, à propos de laquelle l'ancien secrétaire d'État a reconnu : *« On a pu constater que dans cette ville, qui connaît de graves difficultés économiques, j'ai subi un échec assez sensible qui a été, heureusement, compensé par ailleurs. Si j'ai peut-être été trop discret sur certains problèmes, c'est que je ne voulais pas me mêler aux polémiques utilisant le désarroi des travailleurs à des fins politiques. J'ai donc été élu bien qu'en étant battu à Annonay. »*

De fait, la ville des Tanneries françaises réunies (occupées depuis le 12 juillet par leur personnel) a donné 5 467 suffrages à M. Gaillard contre 3 296 à M. Henri Torre. Ses 8 895 votants, toutefois, n'auraient pas suffi à mettre l'ancien secrétaire d'État en difficulté si d'autres villes de la circonscription n'avaient, elles aussi, en général pour la première fois, « voté à gauche ». C'est le cas, par exemple, de Tournon, cette petite sous-préfecture, jadis fief du député républicain indépendant que M. Torre battit en 1968, Louis Roche-Defrance, décédé depuis, a donné 1 826 voix à M. Gaillard, qui y est, il est vrai, professeur, contre 1 691 à son adversaire U.D.R.

Même à Lamastre, dont le maire est M. Grandcolas, suppléant de M. Torre, ce dernier ne devance que ed trois voix le candidat socialiste, tandis qu'à Serrières, chef-lieu du canton que l'ancien secrétaire d'État représente le conseil général de l'Ardèche, M. Gaillard obtient 421 suffrages contre 349 à M. Torre.

C'est dire que le résultat du second tour a été acquis, pour l'essentiel, en raison du vote des agriculteurs du « plateau ». Dans de nombreuses petites communes rurales, le candidat U.D.R. obtient encore plus de 80 % des suffrages.

Plus difficile à identifier est le vote de ceux des abstentionnistes du premier tour, que le second a finalement conduits aux urnes (on compte quatre mille trois cent quatre-vingt-huit suffrages exprimés de plus le 6 octobre que le 29 septembre), et auxquels l'ancien secrétaire d'État avait lancé de pressants appels. Pour autant que l'on puisse apprécier le sens dans lequel ils auront infléchi le scrutin, il semble — notamment en comparant le vote du premier et du second tour là où la participation progresse le plus — qu'ils se soient prononcés en faveur de M. Torre dans une proportion très légèrement supérieure ; ce qui, compte tenu de la très faible avance avec laquelle l'ancien secrétaire d'État l'emporte finalement, conduit à penser qu'une « dynamique du succès » s'est, d'autre part, manifestée en faveur du candidat socialiste.

En outre, le vote des électeurs réformateurs, qui étaient 5 719 au premier tour des législatives de 1973, mais n'avaient pas cette fois-ci de candidat se réclamant de leur famille politique, semble être allé à MM. Torre et Gaillard dans une proportion à peu près identique. Le candidat U.D.R., rompant avec la tactique qui avait été la sienne jusque-là — ne faire venir pour le soutenir aucune « vedette » nationale, dans le même temps que M. François Mitterrand avait présidé deux réunions publiques en faveur de M. Gaillard, — devait d'ailleurs faire appel à M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, l'avant-dernier jour de la campagne du second tour ; l'annonce de la venue du secrétaire général du Centre démocrate à Annonay et à Tournon avait au demeurant provoqué parmi les sections et la fédération centristes des réactions partagées, l'hostilité à M. Torre y étant en général restée assez vive, tandis que certaines sympathies s'y manifestaient pour la candidature de M. Gaillard.

La forte poussée de la gauche dans les centresu rbains — que le second tour confirme, même si elle est demeurée insuffisante pour faire élire le candidat socialiste — pourrait en tous cas causer à plusieurs maires U.D.R. ou modérés de sérieuses difficultés à l'occasion des prochaines élections municipales, à la préparation desquelles les représentants locaux des partis de gauche, et notamment du P.S. comptaient se consacrer en toute hypothèse dès la fin de ces élections législatives partielles. — B. B.

CANDIDATS et PARTIS	6 OCTOBRE 1974 Inscrits : 62 391 Suff. exp. : 44 661 Abst. : 27,35 %		29 SEPT. 1974 Inscrits : 62 375 Suff. exp. : 40 273 Abst. : 34,34 %		11 MARS 1973 Inscrits : 59 807 Suff. exp. : 47 853 Abst. : 18,04 %		4 MARS 1973 Inscrits : 59 810 Suff. exp. : 47 899 Abst. : 18,20 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 56 745 Suff. exp. : 42 988 Abst. : 22,98 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 56 756 Suff. exp. : 44 911 Abst. : 19,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. TORRE (U.D.R.)	22 483	50,36	20 015	49,69	27 902	58,30	23 907	49,91	21 028	48,91	15 963	35,54
GAILLARD (P.S.)	22 168	49,63	13 887	34,48	19 951	41,69	11 104	23,18	—	—	—	—
COMBE (P.C.)	—	—	5 026	12,47	—	—	7 169	14,97	7 048 (1)	16,40	6 157 (1)	13,71
MOULIN (L.O.)	—	—	758	1,88	—	—	—	—	—	—	—	—
LAGARRIGUE (Fr. nat.)	—	—	587	1,45	—	—	—	—	—	—	—	—
M. ROCHE-DEFRANCE (non inscrit)	—	—	—	—	—	—	—	—	14 912 (2)	34,68	14 063 (2)	31,31
FED. RAD.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 728 (3)	19,43
REF. P.S.D.	—	—	—	—	—	—	5 719 (4)	11,94	—	—	—	—

(1) M. Jean Maron ; (2) Député sortant, élu en 1967 avec l'étiquette républicain indépendant et action sociale ; (3) M. Michel Guigal ; (4) M. Patrick Gilses de la Rivière, parti social-démocrate.

COTE-D'OR (3e cir.). – M. Lecat : la politique du gouvernement n'est pas mise en cause

Les quelque six mille nouveaux votants (5 872 exactement) qui s'étaient abstenus au premier tour ont en définitive favorisé autant, sinon plus, M. Pierre Charles que M. Jean-Philippe Lecat. Le nouvel élu — qui obtient 53,31 % des suffrages — progresse en effet de l'ensemble de la gauche il y a une semaine, — progresse en effet de 3 519 voix par rapport au total des suffrages recueillis par la gauche le 29 septembre, alors que l'ancien ministre gagne 2 302 voix sur son « score » du premier tour, augmenté de ceux de MM. Maupoil (sans étiq.) et Cottinet (Front national) : ce dernier avait cependant appelé ses électeurs à voter « blanc », tandis que M. Maupoil, sans donner de consigne, déclarait à la veille du second tour que les promesses faites par M. Charles au parti communiste le rendaient « prisonnier d'un système partisan ».

Trois catégories

M. Lecat n'a donc pas réussi à débloquer en sa faveur les suffrages des centristes, des vendangeurs et des agriculteurs, trois catégories dont l'ancien ministre espérait surmonter les hésitations. En dépit de la venue à Beaune de M. Michel Durafour, ministre du travail, et d'un télégramme de soutien de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, les centristes semblent s'être partagés entre les deux candidats : à Beaune même, dont le maire est M. Moine, suppléant de l'ancien ministre, si M. Lecat l'emporte avec 3 444 suffrages contre 3 249 à M. Charles, ce dernier gagne 628 voix sur les voix de la gauche il y a une semaine et M. Lecat 639 voix sur celles des trois candidats de droite (il y a 1 258 votants de plus).

Les viticulteurs ne se sont pas davantage portés au secours de l'ancien ministre : à Nuits-Saint-Georges, deuxième commune de la circonscription, sur 309 nouveaux votants, 125 ont voté pour M. Lecat, 184 pour M. Charles. Sur l'ensemble du canton de Nuits-Saint-Georges, M. Charles augmente de 59,21 à 60,55 le pourcentage de la gauche. Dans celui de Beaune-Nord (la ville de Beaune exclue), il passe de 45,10 à 45,98.

Enfin, les agriculteurs ont confirmé et même accentué leur vote hostile à M. Lecat. Dans le canton d'Arnay-le-Duc, la gauche passe de 55,13 % à 56,56 %, et dans celui de Pouilly-en-Auxois, de 49,34 % à 50,96 %. Dans le canton de Liernais, dont M. Charles est conseiller général, elle maintient son haut pourcentage (66,16 % contre 66,35 % il y a une semaine), dans celui de Nolay, dont M. Lecat est conseiller général, elle progresse de 45,22 % à 49,38 % (M. Lecat n'a que 39 voix d'avance sur son adversaire). Enfin, dans la plaine de la Saône, où l'ancien ministre comptait sur les suffrages des cultivateurs, les 442 nouveaux votants du canton de Seurre (244 pour M. Charles, 198 pour M. Lecat) et les 733 du canton de Saint-Jean-de-Losne (482 pour M. Charles, 251 pour M. Lecat) ont suivi l'évolution générale.

Les agriculteurs semblent avoir été sensibles aux avertissements de M. Auguste Lucaud, secrétaire général de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, qui a rappelé l'hostilité des responsables syndicaux à la politique agricole du pouvoir.

M. Lecat a déclaré dimanche soir : *« La politique du gouvernement n'est pas mise en cause. On ne juge pas un dimanche, dans une circonscription particulière, une action courageuse conduite depuis quatre mois seulement et soutenue par une majorité cohérente et dynamique. La gestion municipale de Beaune, si souvent attaquée pendant cette campagne, n'est pas davantage désavouée. Elle est l'œuvre d'une municipalité de large union et elle n'est pas atteinte par le résultat de cette consultation. C'est mon action personnelle qui a été jugée. »*

[Arrière petit-fils d'un conseiller général et maire de Liernais, petit-fils d'un député également maire de cette commune et conseiller général de ce canton, fils d'un avocat, Me Pierre Charles est né le 21 juin 1924 à Paris (11e). Il a fait ses études secondaires tout d'abord au collège Jacques-Amyot à Melun, puis, parti en Corse en 1940, il prend une part active, en août 1942, à l'âge de dix-huit ans, à l'action insurrectionnelle qui libérera l'île. Après avoir participé à la campagne d'Italie et au débarquement de Provence, il devient avocat à la cour d'appel de Paris, reprenant peu de temps après le cabinet de son père, Jean Charles. En 1953, il est élu conseiller municipal de Liernais, puis en 1963 adjoint au maire de cette ville. Le 8 mars 1964, il est élu, au premier tour de scrutin, conseiller général de Liernais. M. Charles a été élu député de la troisième circonscription de Beaune en 1967, mais a dû céder son siège à M. Lecat en 1968. Il s'est présenté de nouveau en 1973 contre l'ancien ministre de l'information, obtenant 45,22 % des suffrages exprimés contre 54,78 % à M. Lecat. M. Charles est marié et père de deux enfants.]

CANDIDATS et PARTIS	6 OCTOBRE 1974 Inscrits : 54 598 Suff. exp. : 37 236 Abst. : 30,71 %		29 SEPT. 1974 Inscrits : 54 449 Suff. expr. : 31 415 Abst. : 41,31 %		11 MARS 1973 Inscrits : 51 896 Suf. expr. : 40 504 Abst. : 20,31 %		4 MARS 1973 Inscrits : 51 904 Suf. expr. : 39 918 Abst. : 21,65 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 50 419 Suf. expr. : 37 593 Abst. : 23,94 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 50 499 Suff. expr. : 37 879 Abst. : 23,97 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. CHARLES (rad. gauche)	17 382	46,68	13 937	44,36	22 185	54,77	18 471	46,27	21 746	57,84	14 254	37,63
LECAT (U.D.R.)	19 854	53,31	12 708	40,45	18 319	45,22	10 916	27,34	15 847	42,15	9 868 (4)	26,05
HARBELOT (P.C.)	—	—	3 111	9,90	—	—	5 441	13,63	—	—	3 878	10,23
MAUPOIL (sans étiq.)	—	—	800	2,54	—	—	—	—	—	—	—	—
SILBERSTEIN (L.O.)	—	—	516	1,64	—	—	—	—	—	—	—	—
COTTINET (Front nat.)	—	—	343	1,09	—	—	—	—	—	—	—	—
CENTRE	—	—	—	—	—	—	5 090 (1)	12,75	—	—	4 632 (1)	12,22
REP. IND.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 541 (2)	11,98
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	706 (3)	1,86

(1) M. Philippe Demoisy, P.D.M., puis en 1969 Réf.-Cent. rép. ; (2) M. Bernard Barbier ; (3) M. Aimé Thirard ; (4) Député sortant, élu en 1967.

DORDOGNE (1re circ.) : la mobilisation de la gauche n'a pas empêché M. Guéna de retrouver son siège

La mobilisation des partis de gauche et des syndicats en faveur du candidat communiste, M. Yves Péron, n'a pas été suffisante pour rassembler sur son nom toutes les voix qui s'étaient portées à gauche lors du premier tour de scrutin. M. Péron aurait dû en effet pouvoir compter sur 28 940 suffrages, soit 54,12 % des suffrages exprimés lors du premier tour et 40,28 % des inscrits.

Or non seulement il manqué à M. Péron 1 407 voix par rapport au total des voix de gauche, mais en outre le dégel des abstentionnistes a joué contre lui. C'est la ville dont il est maire, Périgueux, qui a permis à M. Guéna de retrouver son siège. Sur 18 258 suffrages exprimés, il obtient en effet 10 044 voix (55,01 %) contre 8 214 à son adversaire (44,98 %). Il faut toutefois noter qu'à Montpon-sur-l'Isle, commune dont le maire est M. Lovato, conseiller général, suppléant de M. Guéna, le représentant de la majorité ne devance M. Péron que de 225 voix.

« Toujours au second tour »

Satisfait de sa victoire, même s'il enregistre un sensible recul par rapport à mars 1973, M. Guéna a déclaré : *« Le score est conforme à ce que j'attendais. Je suis implanté dans cette circonscription depuis une douzaine d'années. Je sais que je réussis toujours au second tour à prendre quelques voix chez les socialistes et qu'il y a en ma faveur une mobilisation des abstentionnistes. Il est à noter que je l'emporte avec deux mille voix d'avance dans cette circonscription, où M. Mitterrand a obtenu six mille voix de plus que son adversaire lors des dernières élections présidentielles. Il y a deux raisons à cela : d'une part, j'avais en face de mois un adversaire communiste, et il y a dans ce département des électeurs de gauche qui, en aucun cas, ne voteront communiste. D'autre part, je me suis acquis, dans cette circonscription, un certain nombre de sympathies qui ont fait pencher la balance. »*

M. Yves Guéna a enfin affirmé qu'il ne croyait pas que ces élections partielles constituent un test, « *car*, a-t-il dit, *il est difficile de juger en dehors d'un contexte général* ».

A gauche, la progression de M. Péron ne suffit pas à faire oublier qu'une fois de plus l'électorat radical s'est montré réservé devant le vote communiste. Il est vrai, a pu lui nuire au second M. Péron, si elle lui a permis de s'imposer sans conteste lors du premier tour face à son concurrent radical de gauche M. Salviat, a pu luinuire au second tour. Ancien dirigeant de la Résistance dans le département, représentant le P.C.F. dans tous les scrutins législatifs depuis 1945, il apparaît lié à toute l'histoire de cette formation, y compris la période « stalinienne ». Peut-être un de ces « nouveaux communistes » dont M. Marchais cherche à assurer la promotion au sien de son parti, aurait-il permis à la gauche de réaliser un meilleur score en renouvelant, aux yeux des électeurs, son visage. — T.P.

CANDIDATS et PARTIS	6 OCTOBRE 1974 Inscrits : 71 730 Suff. exp. : 56 979 Abst. : 18,05 %		29 SEPT. 1974 Inscrits : 71 839 Suffr. expr. : 53 471 Abst. : 24,32 %		11 MARS 1973 Inscrits : 68 363 Suff. expr. : 58 342 Abst. : 11,20 %		4 MARS 1973 Inscrits : 68 406 Suff. expr. : 58 292 Abst. : 13,13 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 63 531 Suff. expr. : 52 690 Abst. : 15,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. GUENA (U.D.R.)	29 446	51,67	24 164	45,19	32 021	54,88	26 200	44,94	28 016	53,17
PERON (P.C.)	27 533	48,32	16 275	30,43	26 321	45,11	15 902	27,27	14 742	27,97
SALVIAT (rad. gauche)	—	—	13 047	22,52	—	—	11 238	19,27	8 357 (1)	15,86
MAS (L.O.)	—	—	473	0,88	—	—	1 049 (2)	1,80	—	—
AYMAT (Front nat.)	—	—	367	0,68	—	—	—	—	—	—
SCHMITTHAUSLER (Pr. progr.)	—	—	145	0,27	—	—	—	—	—	—
Réf.	—	—	—	—	—	—	3 903 (3)	6,69	—	—
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	1 575 (4)	2,99

(1) M. Jean-Paul Brunet (Féd.-rad.) ; (2) M. Edmond Simsvilla ; (3) M. Alain Chabanne ; (4) M. Maurice Voiry.

Ballottage dans trois élections cantonales

VOSGES, canton de Dompaire (1er tour).

Inscr., 3 802 ; vot., 2 689 ; suffr. expr., 2 473.

MM. Guy Jeanroy, ind. fav. à la maj., 1 027 voix ; Raymond Maglaive, sans étiq., fav. à la maj., 986 ; André Leroy, sans étiq., fav. à la maj., maire de Saint-Vallier, 460. Il y a ballottage.

[Il s'agit de remplacer le général Jean Ferry, décédé en août 1974, qui avait été élu conseiller général en septembre 1973. Les résultats du premier tour, en 1973, avaient été les suivants : le conseiller sortant, M. Lhuillier, ind., avait obtenu 946 voix contre 750 à Jean Ferry, ind., 372 à M. Leroy, ind., 343 à M. Canton, P.S., et 86 à M. Clément, P.C. Au second tour, Jean Ferry avait été élu avec 1 081 voix sur 2 583 suffrages exprimés, et 2 637 votants sur 3 598 inscrits, contre 1 061 à M. Lhuillier et 431 à M. Canton.]

VAUCLUSE, canton de Valréas (1er tour).

Inscr., 6 967 ; vot., 4 265 ; suffr. expr., 4 176.

MM. Camille Bompart, sans étiq., 1 078 voix ; Paul Freynet, P.S., 998 ; Léon Doux, m. de Valréas, sans étiq., 870 ; Georges Bonnefoy, m. de Visan, sans étiq., 572 ; François Thomas, P.C., 430 ; Jean Schiff, rad. g., 228. Il y a *ballottage*.

[Il s'agit de remplacer Jules Niel, radical, décédé.

En mars 1976, le premier tour de scrutin avait donné les résultats suivants :

Insc., 6 466 ; vot., 4 518 ; suff. expr., 4 188.

MM. Jules Niel, prés. cons. gén., m. de Valréas, 3 037, réélu ; François Thomas, P.C., 1 151.]

CORSE, canton de Petreto-Bicchisano (1er tour).

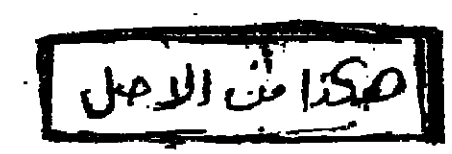
Inscr., 2 835 ; vot., 2 308 ; suff. expr., 2 306.

MM. Paul Donat-Poli, m. d'Olivèse, maj. présid., 686 voix ; Louis Pianelli, m. de Petreto-Bicchisano, maj. présid., 449 ; Antoine Luciani, ss étiq., 445 ; Dominique Buresi, P.S., 367 ; Paul Bungelmi, P.C., 299 ; Pierre Bartoli, U.J.P., 60. Il y a *ballottage*.

[Il s'agit de remplacer Lucien Luciani, U. D. R., décédé.

En mars 1970, au premier tour, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 3 804 ; vot., 1 446 ; suffr. expr., 1 435. MM. Luciani, U. D. R., 1 157, réélu ; Bungelmi, P. C., 278.]



DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

SAVOIE (2e circ.) : la pénétration socialiste

C'est un enseignant, M. Maurice Blanc, qui a battu M. Joseph Fontanet, dans la deuxième circonscription de la Savoie, où l'ancien ministre de l'éducation nationale tentait de retrouver un siège acquis en 1958.

M. Fontanet espérait l'emporter grâce à une plus forte participation des électeurs. Si le nombre des abstentions a, en effet, diminué de 9,45 %, plus de neuf points en pourcentage, il semble toutefois que cette progression n'ait pas avantagé particulièrement le candidat de la majorité. M. Fontanet comptait également sur un revirement de l'électorat modéré qui, au premier tour, avait manifesté son mécontentement en apportant ses suffrages au candidat socialiste. Il apparait nettement que cet électorat a confirmé au second tour sa mauvaise humeur. Enfin le candidat de la majorité espérait des défections dans l'électorat communiste, défections qui ne se sont pas produites. Ainsi, tous les espoirs de M. Fontanet, qui, à l'inverse, constituaient des craintes pour son adversaire socialiste, ne se sont pas concrétisés.

Dans le chef-lieu de la circonscription, à Albertville, on constate une augmentation de la participation électorale (696 suffrages exprimés, sur 8 633 électeurs inscrits). Alors que M. Fontanet totalise 2 716 voix, c'est-à-dire 479 de plus qu'au premier tour, M. Blanc recueille 3 447 suffrages, soit plus que l'ensemble de la gauche au premier tour (les 1 442 suffrages qu'il avait obtenus, les 1 602 de M. Rochaix, P.C., qui s'était désisté en sa faveur, les 25 voix de M Merlo, O.C.I., et les 15 de M. Calmel, Lutte ouvrière).

L'examen des résultats dans l'ensemble de la circonscription ne permet pas de savoir quel a été le comportement de l'électorat de M. Denu, indépendant, qui avait demandé à ses 1 249 électeurs de ne pas voter pour M. Fontanet... sans toutefois préconiser le vote en faveur de M. Blanc. Tout au plus, peut-on considérer que ces voix se sont réparties d'une façon à peu près égale entre les deux candidats.

Au soir du scrutin du 6 octobre, M. Blanc déclarait : « *Cette victoire est vraiment nette et dépasse même quelque peu nos espérances.* » Qualifiant cette victoire d'« *avertissement des électeurs savoyards* » à l'actuelle politique gouvernementale, le nouveau député socialiste ajoutait que ce succès était « *sur le plan local une victoire des militants, une victoire d'équipe. Elle tient à la pénétration importante de notre organisation dans toute la circonscription, y compris dans les plus petits villages* ». M. Blanc confiait, avant même que les résultats ne soient connus, qu'il disposait de trois cent cinquante militants et sympathisants dans cette circonscription, qui, tout au long de cette campagne électorale, ont fait du porte-à-porte distribué des tracts, collé des affiches...

M. Fontanet n'a été que mollement soutenu par la plupart des élus locaux modérés. Il a été victime tout autant de son départ du gouvernement que de l'« usure du pouvoir ». M. Blanc ne se présentait-il pas avec le slogan : « *Pour un député jeune* » ? Au soir des résultats, le vice-président du Centre Démocratie et Progrès déclarait :

« *Pour moi-même, j'accueille ce verdict avec sérénité. Je pense que, dans une carrière politique, une pause peut être profitable, si on sait bien l'utiliser, surtout dans une période de mutation. C'est à cet objectif que je vais désormais m'attacher.* »

[Né le 1er novembre 1939 à Albertville, M. Maurice Blanc est l'aîné d'une famille d'agriculteurs de Thénesol (Savoie), dont le père travaillait comme oucrier aux aciéries d'Ugine. Après avoir été admis en 1955 au concours d'entrée de l'école normale d'instituteurs d'Albertville, M. Blanc fait ses débuts d'enseignants en 1959. Nommé professeur de C. E. G., il enseigna l'anglais à Ugine, puis à Beaufort, avant de se spécialiser au centre de formation des professeurs de collège de Lyon. Sa femme est éducatrice spécialisée à l'Institut des jeunes sourds de Cognin.

En 1969, M. Blanc adhère au parti socialiste. Deux ans plus tard, il devient premier secrétaire de la fédération départementale de ce parti. C'est également en 1971 qu'il est élu conseiller municipal de Montmélian. Aux élections législatives de mars 1973, il avait obtenu 19,93 % des voix et s'était désisté au deuxième tour pour M. Rochaix, P. C.]

CANDIDATS et PARTIS	6 OCTOBRE 1974 Inscrits : 51 720 Suff. exp. : 36 380 Abst. : 28,76 %		29 SEPT. 1974 Inscrits : 51 741 Suff. exp. : 31.569 Abst. : 38,21 %		11 MARS 1973 Inscrits : 48 901 Suff. exp. : 36.995 Abst. : 21,32 %		4 MARS 1973 Inscrits : 48 907 Suff. expr. : 36.433 Abst. : 24,38 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 45 714 Suff. expr. : 32.591 Abst. : 27,51 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 45 717 Suff. expr. : 33.161 Abst. : 26,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. BLANC (P.S.)	21 232	58,36	9 922	31,42	—	—	7 261	19,93	—	—	—	—
FONTANET (C.D.P.)	15 148	41,63	11 964	37,89	20 538	55,51	14 925	40,96	17 200	52,77	9 604	28,96
ROCHAIX (P.C.)	—	—	8 186	25,93	16 457	44,48	9 144	25,09	11 247	34,50	8 544	25,76
DENU (Ind. maj.)	—	—	1 249	3,95	—	—	1 680	4,61	—	—	—	—
CALMEL (L.O.)	—	—	132	0,41	—	—	—	—	—	—	—	—
MERLO (O.C.I.)	—	—	116	0,36	—	—	—	—	—	—	—	—
U.D.R.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 799 (1)	23,52
Réf.	—	—	—	—	—	—	2 910 (3)	7,99	—	—	—	—
S. étiq.	—	—	—	—	—	—	—	—	4 144 (5)	12,72	4 818 (5)	14,53
Ind. droite	—	—	—	—	—	—	513 (4)	1,41	—	—	—	—
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 396 (2)	7,22

(1) M. Victor Coudurier, Front travailliste U.D.R. ; (2) M. Jean-Claude Guéno ; (3) M. Sixte de Menthon, Rép.-Centre dém. ; (4) M. Gaston Motroud ; (5) M. Alexis Borrel.

● *Le comité politique du Mouvement du 2 mai*, qui réunit tous les dirigeants de l'ex-Comité national de soutien des jeunes à Jacques Chaban-Delmas et que préside M. Michel Vauzelle, ancien collaborateur de l'ancien premier ministre, a décidé de « *poursuivre son action pour favoriser un large rassemblement de tous les républicains pour qui, seule une réponse socialiste à la crise actuelle, apparaît comme pouvant sauvegarder l'indépendance et la démocratie* ».

Le Mouvement invite ses adhérents, à l'occasion des élections législatives partielles, à ne pas voter pour les candidats qui « *soutiennent le gouvernement des droites* ».

★ Mouvement du 2 mai, 82, rue Lecourbe, 75015 Paris.



POLITIQUE

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

M. PONIATOWSKI : la majorité présidentielle a quatre élus malgré une mobilisation exceptionnelle de ses adversaires.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a fait dans la soirée de dimanche 6 octobre la déclaration que voici :

« L'ensemble des résultats enregistrés au cours des deux tours de scrutin des 29 septembre et 6 octobre appelle les observations suivantes :

» La première concerne les abstentions. Comme il est de tradition dans les élections partielles, elles ont été importantes. Au premier tour, elles se sont situées entre 24 et 41 %, selon les circonscriptions. La participation a été plus forte au second tour dans les quatre circonscriptions soumises au renouvellement aujourd'hui. La moyenne des abstentions est tombée de 34 à 26 %.

» La seconde observation est relative aux résultats obtenus par les formations politiques.

» 1) La majorité présidentielle a quatre élus U.D.R., MM. Messmer, Guichard, Torre et Guéna, qui l'emportent malgré une mobilisation exceptionnelle de leurs adversaires.

» 2) Le parti socialiste avec M. Blanc, et les radicaux de gauche avec M. Charles, enregistrent des gains en voix et enlèvent deux sièges, celui de la Savoie et celui de la Côte-d'Or.

» 3) Les candidats du parti communiste marquent, au premier tour, un recul par rapport à 1973 dans la Loire-Atlantique, la Moselle, la Côte-d'Or et l'Ardèche. Leur seul candidat au second tour, M. Yves Péron, ne retrouve pas l'ensemble des voix de gauche du premier tour, soit 45 %, et est finalement battu par M. Yves Guéna. »

M. ESTIER (P.S.) : une confirmation.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste : *« Ce deuxième tour confirme amplement la caractéristique essentielle du premier, qui avait été la poussée des candidats socialistes et radicaux de gauche. C'est ainsi que nos amis Maurice Blanc et Pierre Charles l'emportent nettement sur MM. Fontanet et Lecat, en bénéficiant des voix d'un nombre important d'abstentionnistes du premier tour (ce qui dément, une fois de plus, une légende tenace selon laquelle on s'abstiendrait davantage à droite qu'à gauche).*

» Même phénomène dans l'Ardèche, où notre ami Louis Gaillard s'incline de quelque 300 voix, mais en portant le score de la gauche à plus de 49,5 %, ce qui ne s'était jamais produit dans cette circonscription.

» Nous regrettons qu'en Dordogne la mobilisation des voix de gauche ait été moins efficace. Il reste que deux anciens ministres, dont la situation paraissait fortement assurée, sont battus, et c'est là un résultat à inscrire à l'actif de la gauche tout entière. »

M. ROBERT FABRE (rad. de g.) : un avertissement au chef de l'Etat.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« La progression globale des formations de la gauche, qui se traduit par l'élection d'un radical de gauche et d'un socialiste, tous deux dans le cadre de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), constitue pour le président de la République et son gouvernement plus qu'un avertissement : c'est un véritable signal d'alarme.*

» Il ne s'agit pas seulement de l'expression d'un légitime mécontentement de l'opinion devant les hésitations et les erreurs de la politique gouvernementale, face à la crise économique. Il s'agit aussi de l'exigence d'un complet changement de cap, vers les solutions préconisées par la gauche.

» Le succès de M. Pierre Charles, qui l'a emporté en Côte-d'Or contre M. Lecat, ancien ministre U.D.R., renforce la représentation parlementaire du Mouvement des radicaux de gauche, dont les choix politiques et la fidélité à l'Union de la gauche reçoivent la large approbation des électeurs. »

● *La fédération de la Loire-Atlantique du Centre démocrate*, qui a réuni samedi 5 octobre sa convention à Sucé, dans la banlieue de Nantes, s'est déclarée opposée à l'organisation d'« *assises annuelles communes* » au Centre démocrate et à la Fédération nationale des républicains indépendants (comme en prévoit le protocole d'accord signé par MM. Lecanuet et Poniatowski, et rendu public le 30 septembre). Les dirigeants centristes de Loire-Atlantique souhaitent « *coopérer sur des objectifs communs bien définis* » avec les républicains indépendants, mais ils « *se refusent à aller plus loin* » et ils entendent « *que les partis restent parfaitement autonomes* ».

M. SANGUINETTI (U.D.R.) : un enseignement.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R. : *« Ce deuxième tour confirme heureusement pour nos compagnons Yves Guéna et Henri Torre, et malheureusement pour nos amis Jean-Philippe Lecat et Joseph Fontanet, l'analyse que nous avions faites dès dimanche dernier. Nous attachons une importance particulière au succès d'Yves Guéna, parce qu'il montre que, dans une région où les difficultés générales sont aiguës, les électeurs font, en dernière analyse, davantage confiance à l'U.D.R. qu'au parti communiste pour apporter des solutions valables à leurs problèmes. Je constate aussi que la crise sectorielle très difficile qui affecte la circonscription d'Henri Torre n'a pu qu'altérer, sans le renverser, le rapport des forces politiques dans cette région.*

» Il n'en a pas été de même pour Jean-Philippe Lecat, peut-être en raison d'une implantation relativement récente dans une circonscription où les composantes traditionnelles de l'électorat sont moins affermies. Quant à Joseph Fontanet, il paie certainement son attitude courageuse lors de l'élection présidentielle [en faveur de M. Chaban-Delmas], face à un électorat plus friable que celui de l'U.D.R. »

POUSSÉE A GAUCHE

(Suite de la première page.)

Il obtient en effet 48,32 % des suffrages exprimés au lieu de 54,12 %, alors que dans les trois autres circonscriptions c'est exactement le contraire qui se produit. Dans l'Ardèche, M. Gaillard, socialiste, distancé de 325 voix seulement par M. Torre, ancien secrétaire d'Etat U.D.R., recueille 49,63 % des suffrages exprimés contre 48,84 % pour l'ensemble de la gauche au premier tour. Même progression pour M. Charles, radical de gauche, qui l'emporte en Côte-d'Or sur M. Lecat, ancien ministre U.D.R., avec 53,31 % au lieu de 51,99 % et pour M. Blanc, socialiste, qui triomphe en Savoie de M. Fontanet, ancien ministre C.D.P., avec 58,36 % des suffrages exprimés au lieu de 58,14 %.

Même si l'on tient compte du fait que M. Péron, ancien député toujours battu depuis 1958, n'était sans doute pas le meilleur possible des candidats communs, il faut bien constater que l'électorat de gauche se rétracte souvent lorsque ses suffrages sont sollicités par un communiste, d'autant plus que, dans ce cas, le candidat radical du premier tour avait une clientèle en partie modérée. L'électorat de gauche se « dilate », au contraire, lorsque le candidat commun appartient au parti socialiste ou au Mouvement des radicaux de gauche. La persistance de ce phénomène a de quoi donner à réfléchir au P.C., qui, au premier tour de scrutin n'avait progressé, par rapport à mars 1973, que dans deux des six circonscriptions intéressées, celles de la Dordogne et de la Savoie.

Le fait que MM. Torre et Guéna aient retrouvé leurs sièges respectifs, tandis que la gauche enlevait les leurs à MM. Lecat et Fontanet, a conduit certains à présenter les ballottages du 6 octobre comme une sorte de match nul, et l'on a même entendu M. Sanguinetti, excipant des victoires de MM. Messmer et Guichard dès le premier tour, affirmer que « *le succès de quatre candidats U.D.R. est un enseignement politique à méditer* ». La vérité est à la fois différente et beaucoup plus simple : la majorité, qui disposait de six sièges, n'en a plus que quatre et est donc bel et bien atteinte, même si l'on cherche à expliquer les défaites de MM. Fontanet et Lecat par le fait que le premier avait soutenu M. Chaban-Delmas lors de l'élection présidentielle de mai, et que le cœur du second avait alors balancé, c'est le moins qu'on puisse dire, entre le représentant de l'U.D.R. et M. Giscard d'Estaing.

Face à une formation gaulliste qui ne désespère pas de reconquérir le pouvoir suprême, c'est-à-dire l'Elysée, mais dont le malaise persiste, même si les contestataires n'ont en son sein qu'une audience limitée, la gauche non communiste est indéniablement la grande gagnante des consultations des deux derniers dimanches.

Mieux fondé que jamais à espérer le succès de son dessein principal, celui d'un rééquilibrage de la gauche française au profit du parti socialiste, M. Mitterrand ne peut que s'estimer pleinement satisfait, mais il ne saurait pour autant se désintéresser de certaines données nouvelles de la situation.

L'analyse des transferts de voix dans les circonscriptions où l'on votait dimanche montre bien que le P.S. « mord » sur l'électorat centriste, mais d'autres apports autorisent à se demander s'il n'est pas en train de se substituer au P.C. dans la fonction de « *parti des mécontents* ». Etant bien entendu que le parti socialiste ne saurait envisager de jouer le rôle de « *roue de secours de la droite en difficulté* » — M. Claude Estier, membre du secrétariat national, vient de le répéter sur le ton le plus net — peut-être lui faut-il veiller à ne pas trop s'alourdir au centre, voire au centre droit.

Les assises du socialisme, qui se dérouleront samedi et dimanche prochains à Paris lui donneront certes l'occasion de manifester que telle n'est pas son intention et qu'il demeure inébranlable dans sa fidélité au programme commun de gouvernement de la gauche, mais en raison de la nouvelle crise du P.S.U. ces assises ne semblent pas devoir permettre au P.S. de s'enrichir substantiellement sur sa « gauche » pour compenser l'élargissement vers le centre et le centre droit de son électorat.

Partisans d'un rapprochement avec le parti socialiste, M. Michel Rocard et M. Robert Chapuis, secrétaire national du P.S.U., ont en effet subi un échec sérieux devant le conseil national de leur formation réuni samedi et dimanche. Le bureau national a été contraint de se démettre après n'avoir pu rallier à ses vues qu'un tiers des congressistes.

Certains se féliciteront au sein du P.S. de n'avoir pas affaire prochainement à un contingent trop important et trop remuant de nouveaux venus dont l'assimilation serait par définition délicate. En revanche, la survivance d'un P.S.U. se réclamant d'une stratégie révolutionnaire risque d'accentuer les réserves qui s'étaient manifestées à la base de la C.F.D.T. à l'égard de la direction de la Confédération qui jugeait vendredi encore comme « un fait positif » la réunion d'assises propres à renforcer « l'union des forces populaires ».

L'éventuelle venue au pouvoir de la gauche a toujours soulevé le problème du déséquilibre qui pourrait exister entre un parti communiste fidèlement et puissamment épaulé par la C.G.T. et un parti socialiste privé d'un relais syndical puissant. Cette question qui est loin d'être secondaire est toujours posée.

RAYMOND BARRILLON.

M. LE PEN : M. Giscard d'Estaing se borne à gérer la décadence.

Le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, a réuni samedi 5 et dimanche 6 octobre à Paris son comité central. A l'issue de ses travaux, l'ancien député de la Seine a indiqué que la formation qu'il préside — et qui avait à l'origine été créée pour regrouper, en vue des dernières élections législatives, un certain nombre de petites formations et de personnalités d'extrême droite — entendait « *se doter des moyens d'un parti moderne* » et faire un effort particulier en faveur de son implantation.

M. Jean-Marie Le Pen a d'autre part déclaré que, selon le comité central de son mouvement, « *la situation politique actuelle est caractérisée par une accélération générale de la décadence de notre pays* » (notamment, a-t-il précisé, en ce qui concerne les naissances, dont le chiffre a régressé, selon lui, de cent mille unités l'an dernier) et « *une désintégration des bases sur lesquelles repose l'ordre public et moral de la nation* ».

« *Tout se passe comme si M. Giscard d'Estaing se bornait à gérer la décadence de la France en bon fils de famille qu'il est*, a ajouté l'ancien candidat à la présidence de la République. *Le gouvernement dirige le pays comme s'il était en permanence en période électorale, alors qu'il a besoin d'être gouverné. S'il y a des mesures difficiles à prendre, les Français y adhéreront, mais il faut que l'exemple vienne d'en haut.* »

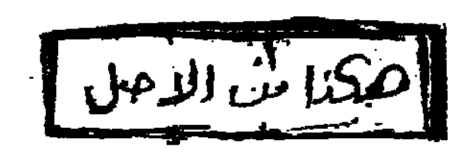
M. Le Pen a dénoncé, d'autre part, « *l'opération de charme généralisée que le parti communiste a entreprise en direction des gaullistes* », estimant qu'elle a pour but « *de lui permettre d'arriver au pouvoir par les voies démocratiques et ne plus le lâcher par la suite, alors que moins de 10 % des Français souhaitent réellement qu'il gouverne* ».

LE FRONT PROGRESSISTE AFFIRME SON APPARTENANCE « LOYALE ET IRRÉVERSIBLE » A L'UNION DE LA GAUCHE

Le congrès national du Front progressiste (gaullistes d'opposition), réuni samedi 5 et dimanche 6 octobre à Paris, a affirmé l'appartenance « *loyale et irréversible* » du mouvement à l'union de la gauche. Le Front progressiste entend apporter à la gauche « *une autre dimension : celle de l'unité et de l'indépendance de la nation, du pluralisme et de la démocratie directe à tous les niveaux et dans tous les domaines, de la reconnaissance de la place de la femme dans la société, comme de la solidarité agissante avec les peuples du tiers-monde* ».

Les congressistes ont dénoncé, d'autre part, « *l'imposture permanente des ministres et des dirigeants de l'U.D.R., associés à une politique d'abandon national et de réaction sociale, et qui continuent à se réclamer indûment du gaullisme* ».

M. Dominique Gallet a été réélu secrétaire politique du mouvement.



POLITIQUE

Les ambiguïtés de la réforme constitutionnelle

Par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

Le projet de réforme constitutionnelle soulève un certain nombre de questions tant en ce qui concerne les suppléants des parlementaires que les pouvoirs du Conseil constitutionnel ; les premières réactions de la commission *des lois de l'Assemblée* nationale en ont d'ailleurs ajouté d'autres.

I. — *Les suppléants*

L'intention du gouvernement est claire : permettre aux ministres et secrétaire d'Etat quittant leurs fonctions gouvernementales de retrouver leur siège au Parlement (s'ils en avaient un lors de leur nomination) sans qu'il soit besoin d'obtenir la démission de leur suppléant et de recourir alors à des élections partielles.

Mais les conséquences d'une réforme limitée (d'ailleurs non acceptée par la commission) sont plus confuses :

1) Elle introduit une distinction entre plusieurs catégories de suppléants. En effet, ceux qui remplacent un titulaire pour une autre raison que sa nomination à un poste ministériel (décès, nomination au Conseil constitutionnel ou à une fonction publique pour plus de six mois) exerceront leur mandat jusqu'au renouvellement total ou partiel de leur assemblée; ceux qui remplacent un ministre ou secrétaire d'Etat rentreront dans leurs foyers si ce ministre ou secrétaire d'Etat démissionne, quitte à revenir au Parlement si le titulaire retrouve ses fonctions ministérielles ;

2) Les suppléants de cette deuxième catégorie se trouveront dans une *situation* étrange : en effet, pour eux, renverser le gouvernement c'est par-là même s'exclure du Parlement. Ils seront donc moins libres de leur vote que leurs collègues ; est-ce véritablement conforme à la règle de l'indépendance des parlementaires comme à la séparation des pouvoirs ?

La suppléance a eu pour objet de renforcer la séparation des pouvoirs *pour éviter que le ministre*, en même temps député, ne soit à la fois contrôleur et contrôlé ; voici maintenant qu'en exerçant son droit de censure le contrôleur se trouve révoqué !

Une telle situation ne connait qu'un précédent, celui de la Constitution du Malawi où le député membre du parti gouvernemental, qui vote la censure, se trouve automatiquement destitué ;

3) L'ensemble du problème de la suppléance mérite d'ailleurs d'être revu : pourquoi vouloir systématiquement éviter les élections partielles qui, mieux que les sondages, permettent de connaître les variations de l'opinion publique ? Si l'on tient à l'institution du suppléant, pourquoi ne pas lui donner des tâches précises qui déchargeraient le titulaire accablé de multiples fonctions et souvent de bien d'autres mandats électifs ?

II. — *Le Conseil constitutionnel*

Le projet gouvernemental procède d'une bonne intention ; le Conseil constitutionnel a été créé pour veiller à la répartition des compétences entre le Parlement et le gouvernement ; dans ce cadre le Conseil a, ces dernières années, pris plusieurs décisions témoignant de son souci de protéger les libertés et les droits de l'individu ; or, dans la mesure où la majorité parlementaire coïncide avec la majorité présidentielle, la protection des droits et libertés de l'individu est une tâche beaucoup plus importante que la répartition des compétences entre *Parlement et gouvernement. Le* projet élargit les possibilités d'intervention du Conseil constitutionnel : désormais celui-ci pourra être saisi non seulement par le président de la République, le premier ministre ou l'un des deux présidents des Assemblées parlementaires, mais aussi par *« le cinquième au moins des membres composant l'une ou l'autre Assemblée »*. La Commission des lois a proposé de retenir le dixième des membres du *Parlement*, ce qui en fait réduit le nombre de signatures exigées pour les députés mais l'augmente pour les sénateurs en permettant d'ailleurs de réunir des signatures de membres des deux Assemblées. D'après le projet gouvernemental, le Conseil constitutionnel peut également se saisir lui-même en cas *« d'atteinte aux libertés publiques garanties par la Constitution »*. C'est donc une protection nouvelle qui est ainsi reconnue à l'opposition et aux libertés publiques.

Or, c'est pour cette saisine spontanée du Conseil constitutionnel pour la défense des libertés que les difficultés apparaissent :

1°) Le Conseil ne peut être saisi ou se saisir lui-même qu'« avant la promulgation » ; or, la Constitution, dans son article 10, assigne au chef de l'Etat un délai maximum de quinze jours pour promulguer la loi ; mais il n'y a aucun délai minimum ; rien n'empêche le chef de l'Etat de promulguer le lendemain ou même le soir du vote ; le projet tel qu'il est rédigé empêche alors pratiquement *dans ce cas* la saisine du Conseil constitutionnel.

Il serait donc préférable de permettre cette saisine dans ce même délai de quinze jours que la loi ait ou n'ait pas été promulguée ; on objectera qu'il est difficile de revenir sur une loi déjà publiée. Pourquoi ? C'est la situation des décrets annulés par le Conseil d'Etat, avec cette différence que le Conseil constitutionnel statue beaucoup plus vite (huit jours en cas d'urgence) que le Conseil d'Etat.

2) La brièveté du délai de promulgation obligera les membres du Conseil constitutionnel à se tenir constamment sous les armes pendant la durée des sessions parlementaires. Mais comment *pourra-t-il se saisir lui-même ?* Il faudra très certainement modifier la loi organique le concernant, car actuellement l'un de ses membres — ou la majorité de ses membres — ne peut l'obliger à se réunir ; la réforme n'aura de sens que si chaque membre du Conseil peut exiger de ses collègues qu'ils se réunissent pour dire s'il y a lieu de se saisir ; on peut aussi imaginer que le Conseil se réunisse à date fixe une *fois* par semaine pour examiner les lois définitivement votées.

3) Que *faut*-il entendre par loi portant *« atteinte aux libertés publiques garanties par la Constitution »* ? Il serait préférable d'ajouter et *« aux droits de l'individu garantis par la Constitution et les* ACCORDS INTERNATIONAUX ». La France donnerait ainsi l'exemple de l'observation de la Convention européenne des droits de l'homme.

4) Le simple citoyen, dont on veut mieux protéger les libertés — et les droits, — ne reçoit toujours pas la possibilité de saisir lui-même le juge de la constitutionnalité des lois Il est vrai que le Conseil — ou l'un de ses membres — pourra toujours être non pas officiellement saisi mais « alerté » par les débats parlementaires et aussi par quiconque lui écrira ou fera connaitre ses craintes ; à cet egard, une association comme la Ligue des droits de l'homme et surtout la presse (et par elle l'opinion) pourront, en fait, déclencher le mécanisme du contrôle. Mais la brièveté du délai (avant la promulgation) laisse le citoyen assez désarmé, car c'est beaucoup *plus tard, quand il est fait directement* application d'une loi à un individu, que celui-ci s'aperçoit que ses droits ou libertés sont menacés.

C'est pourquoi on peut imaginer *une procédure imitée* de celles utilisées en Allemagne et en Italie : quand un tribunal appliquant à un cas particulier une loi, s'aperçoit que sa constitutionnalité est douteuse, il peut saisir le juge constitutionnel.

5) Mais la commission des lois s'est élevée contre le principe même de la saisine spontanée du Conseil constitutionnel ; les par*lementaires redoutent évidem*ment ce qu'il convient d'appeler le « gouvernement des juges » s'opposant à la volonté nationale exprimée par le Parlement ; on les comprendra lorsque l'on rappellera que la Cour suprême des Etats-Unis s'est opposée pendant de longues années aux lois réduisant la durée hebdomadaire du travail, qu'elle jugeait contraires au principe de la liberté des contrats.

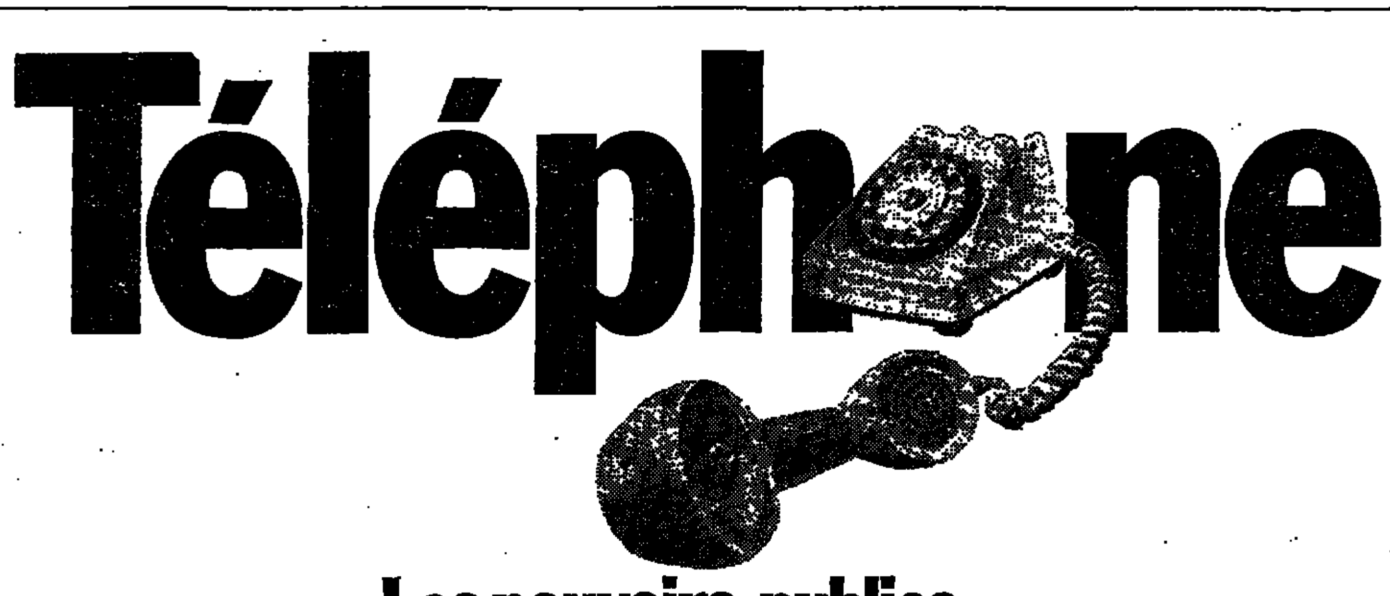
Mais d'un autre côté, la progression de l'interventionnisme dans tous les domaines non seulement de l'économique et du social, mais aussi de la culture et de l'information (télévision) et même de la vie privée (fichier généralisé) et surtout l'immensité des pouvoirs de l'Etat expliquent le souci des citoyens de voir mieux protéger leurs droits et libertés.

On peut répondre à ceux qui craignent que la protection des droits et libertés ne donne un alibi au conservatisme que la Constitution doit être interprétée en fonction du caractère « social » de la République (art. 2 de la Constitution) et que le Conseil manifestera très probablement la même prudence que les Cours constitutionnelles d'Allemagne et d'Italie.

On peut d'ailleurs contraindre le Conseil à la prudence en ren*voyant à la loi organique* la possibilité de prévoir cette saisine spontanée ; en cas d'abus d'un tel pouvoir, la loi organique pourrait être plus facilement modifiée que la Constitution.

En réalité, la commission ne parait pas avoir confiance dans la composition du Conseil constitutionnel (trois membres désignés par le chef de l'Etat, trois par le président du Sénat, trois par le *président de l'Assemblée nationale*, auxquels s'ajoutent les anciens présidents de la République). C'est une autre question ; elle est grave si vraiment elle est posée.

(*) Président de l'université Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel.



DÉSAVOUÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL

M. Rocard et les partisans d'un regroupement avec le parti socialiste quittent la direction du P.S.U.

Orléans. — Réuni en conseil national, à Orléans, pour décider de son avenir, le P.S.U. a tranché de la manière la plus nette, sans juger utile pour autant d'ouvrir un débat politique. Les résultats de l'élection présidentielle, l'évolution de la gauche et plus particulièrement du parti socialiste, la situation économique et les perspectives qu'elle trace à l'opposition : tous ses éléments ont été ignorés. Bien sûr, les deux principales tendances, celle de M. Chapuis, secrétaire national, et celle de M. Michel Mousel, responsable de la fédération de la région parisienne, font, l'une comme l'autre, des analyses divergentes de la situation. Nul n'en a toutefois soufflé mot à Orléans, et le conseil national s'est limité à un affrontement tactique assez dérisoire, dans lequel chacun s'efforçait de laisser planer le plus d'ambiguïtés possible, dans l'espoir de grignoter quelques mandats supplémentaires en attirant à soi des éléments de la tendance « centriste » menée par M. Barjonet. Ce petit jeu a même permis le vote, à la fin du conseil national, d'une motion unanime sur les assises du socialisme, rédigée de telle manière, par des membres du courant « centriste », que chacune des deux autres tendances pensait pouvoir l'interpréter au mieux de ses intérêts. Une fois de plus donc, le P.S.U. a dessiné sa propre caricature.

Il n'en reste pas moins que par ses options le conseil national a remis en cause la participation du P.S.U. aux assises nationales du socialisme, qui doivent se tenir à Paris les 12 et 13 octobre. En contraignant à la démission M. Robert Chapuis et son bureau national, les participants sont revenus sur la décision prise par la direction politique nationale du parti, qui les 14 et 15 septembre avait accordé 39 voix au texte défendu par les partisans du regroupement avec le P.S., contre 24 à M. Mousel et ses amis et 7 au texte de M. Barjonet. Les deux courants alors minoritaires ont renversé la tendance et ont conquis une confortable majorité, en jouant à la fois du « patriotisme de parti » et de la prévention traditionnelle des militants du P.S.U. à l'égard des négociations d'état-major et des accords au « sommet ». La coalition des opposants a néanmoins bien souligné que ses membres comptaient participer à la confrontation des 12 et 13 octobre mais, bien sûr, sans se prêter à la tentative de regroupement de la gauche socialiste.

Pour éviter que les assises puissent être ainsi détournées de leur objectif initial, M. Michel Rocard a accepté de jouer les kamikazes en provoquant un vote sur un texte présentant le « projet de société » élaboré par le groupe chargé de préparer la rencontre du prochain week-end comme une base d'accord politique. S'il n'a obtenu à cette occasion que le tiers des mandats, M. Rocard a ainsi donné aux dirigeants du P.S. un argument pour interdire l'accès aux assises du socialisme à la nouvelle direction du P.S.U.

Reste pourtant à savoir si la très sévère défaite de l'ex-bureau national du P.S.U. ne va pas provoquer un reflux plus général dans les rangs de ceux qui se préparaient à rejoindre le parti socialiste. Sentant des réticences à la base de la C.F.D.T., M. Edmond Maire avait déjà choisi un ton plus prudent. En l'absence des « gros bataillons » du P.S.U., les petits groupes qui composent la « troisième composante » des assises peuvent hésiter à se fondre dans un parti où leur voix risque de se trouver rapidement étouffée.

Quant au P.S.U. nouvelle manière il va devoir trouver un équilibre interne, car la majorité qui s'est dégagée en son sein est simplement négative et ne correspond qu'à un refus de rejoindre le P.S. La seule ligne politique un peu cohérente qui aurait pu être proposée au conseil national en dehors du choix effectué par MM. Chapuis et Rocard est celle de M. Mousel. On voit mal toutefois comment le P.S.U. pourra alors échapper à la marginalisation. Ce ne sont pas les cris de joie de l'Alliance marxiste révolutionnaire, qui propose de fusionner avec le P.S.U. nouvelle manière, qui peuvent infirmer cette tendance.

De notre envoyé spécial

Le conseil national, qui a siégé samedi 5 octobre, à huis clos, n'a réellement commencé que dans le courant de la nuit du samedi au dimanche avec le vote de prise en considération des trois textes qui étaient soumis aux délégués (*le Monde* du 6-7 octobre). Une proposition de la fédération du Puy-de-Dôme suggérant que, devant le risque de crise, aucune décision ne soit définitivement arrêtée par le conseil national d'Orléans, avait auparavant été écartée à la quasi-unanimité. Le texte de la majorité du bureau national — qui préconisait la participation aux assises nationales du socialisme en vue de créer une grande force socialiste défendu par M. Robert Chapuis, secrétaire national, — qui préconisait la participation aux assises nationales du socialisme, en vue de créer une grande force socialiste autogestionnaire, — n'a obtenu que 150 mandats. Le texte de l'opposition, emmenée par la fédération de la région parisienne dirigée par M. Michel Mousel — qui condamne les stratégies du P.S. et du P.C.F., qualifiées de réformistes, et qui préconise le maintien de l'autonomie du P.S.U. pour favoriser la création d'une « *force politique autogestionnaire de masse pratiquant une stratégie révolutionnaire*, — a obtenu 193 mandats. Il était défendu par M. Victor Leduc, ancien dirigeant des Centres d'initiative communiste, qui, après avoir tenté de regrouper des anciens membres du P.C.F., se sont intégrés au P.S.U.

Le troisième texte, présenté par M. André Barjonet, ancien responsable de la commission économique de la C.G.T., qui a rejoint le P.S.U. lors des événements de mai 1968, a, quant à lui, regroupé 116 mandats. Bien que refusant, comme le texte de M. Leduc, toute intégration du P.S.U. dans le P.S., il se montre plus ouvert à une collaboration avec les socialistes en se donnant notamment pour objectif de « *déplacer à gauche l'axe de la coalition populaire* ». Il y a eu, dans le scrutin, 10 abstentions et 1 refus de vote.

A l'issue du vote indicatif, le P.S.U. se trouvait donc divisé par tiers avec un bureau national minoritaire. C'est alors qu'ont commencé de se poser des problèmes statutaires. Depuis sa naissance, le 3 avril 1960, le P.S.U. fonctionne avec des statuts analogues à ceux de l'ex-S.F.I.O. Selon eux, un conseil national ne peut pas renverser la direction du parti. Toutefois, lors du congrès de Dijon, en mars 1969, le P.S.U. avait adopté une modification — la thèse 14 — prévoyant notamment l'éventualité d'une crise de direction ouverte devant un conseil national.

M. Robert Chapuis et ses amis ont néanmoins refusé d'appliquer *cette procédure*.

En plus de ce conflit institutionnel, un débat d'une autre nature s'était engagé : l'équipe de la fédération de la région parisienne proposait que le conseil national se transforme en congrès pour remplacer la direction. Contestant la légalité d'une telle proposition, M. Chapuis s'étonnait, dans les couloirs, d'apprendre que le service d'ordre de la fédération de la région parisienne occupait les locaux nationaux du parti, rue Borromée, dans le quinzième arrondissement de Paris, et il n'excluait pas l'hypothèse d'un coup de force de l'opposition. Répercutés dans la nuit par certaines stations de radio, ces propos provoquaient de vifs incidents de séance, M. Craipeau, par exemple, sommant le secrétaire national de publier un démenti. M. Mousel, de son côté, expliquait qu'il était de tradition que le service d'ordre de sa fédération protège les locaux, quand ils étaient inoccupés.

Une motion de défiance

Dans cette confusion, et fortes de leur succès lors du vote indicatif, les oppositions ont cherché à exploiter leur avantage. M. Chapuis et la majorité du bureau national proposaient qu'une commission soit mise en place pour définir les termes du débat et préparer un futur congrès, et que la commission des résolutions aborde les questions de fond sur lesquelles les courants s'étaient séparés. Les oppositions voulaient auparavant régler le problème de la direction. La réunion de la commission des résolutions fut donc brève mais orageuse. Les opposants se bornèrent à réitérer leur demande de démission du bureau national.

Dès la reprise de l'assemblée générale, M. Pascal Dorival, au nom du courant de M. Barjonet, a proposé au vote du conseil national une motion ainsi rédigée :

« *Le conseil national :*

» — *Exprime son désaccord avec le sens que la majorité de la direction a voulu donner à la participation des militants du parti aux assises du socialisme ;*

» — *Affirme qu'en aucun cas le P.S.U. ne saurait s'engager dans la voie de la constitution d'une force politique ayant le P.S. comme principale composante et comme épine dorsale ;*

» — *Rejette toute forme de lien organique avec une organisation qui, dans ses structures, son idéologie et sa stratégie, est fondamentalement liée au réformisme.*

» *En conséquence, il exige la démission du bureau national.* »

Dans sa rédaction initiale, cette motion précisait, en outre, qu'une direction provisoire désignée à la proportionnelle des trois courants était mise en place ; mais, à la demande de M. Leduc et de son courant, cette mention fut abandonnée, mais reprise par amendement et votée à main levée par soixante-quatorze voix contre trente-quatre et une abstention. Ainsi amendée, la motion pouvait être alors défendue par les deux courants d'opposition.

De son côté, M. Robert Chapuis proposait au vote du conseil national une motion qui précisait :

« *Le conseil national demande la réunion de la commission des résolutions pour qu'ait lieu le débat nécessaire à la préparation des assises et du prochain congrès qu'appelle la situation. C'est à l'issue de ce débat que pourrait être remise la démission du bureau national, après qu'auront été définies les conditions d'une direction provisoire et d'une prise en charge des divers problèmes pratiques posés.* »

La motion de défiance était néanmoins adoptée par 237 mandats contre 164 à la motion de M. Chapuis, 62 abstentions et 6 refus de vote.

A 1 h. 30 du matin, dimanche 6 octobre, le P.S.U. se trouvait donc avec un bureau national sommé de se retirer sans que sa succession soit prévue. Refusant d'obtempérer sur un simple vote de prise en considération des motions, le bureau national ne se pliait pas à la demande du conseil national.

Des contacts téléphoniques

Prévues pour reprendre à 10 heures, les délibérations ne recommencèrent en fait qu'à 12 heures. Durant ce délai, MM. Chapuis, Rocard et leurs partisans s'étaient réunis dans une autre salle d'Orléans, refusant toujours de céder la place à une nouvelle direction, tandis que des émissaires appartenant au courant de M. Barjonet cherchaient avec eux un moyen de sortir de l'impasse. Tôt dans la matinée, M. Michel Rocard avait en outre pris contact par téléphone avec MM. Pierre Mauroy et Edmond Maire pour les informer de la situation.

A 12 h. 15, après le retour devant le conseil national de la majorité du bureau national et de ses partisans, le huis clos était levé. M. Robert Chapuis a alors expliqué que le texte voté dans la nuit avait pour résultat de clore le débat avant qu'il n'ait pu s'ouvrir. Constatant, en outre, que le bureau national ne pouvait plus assumer ses responsabilités, mais qu'il n'était responsable que devant la direction politique nationale (où MM. Chapuis et Rocard sont majoritaires), il a proposé une réunion de cette instance afin que le bureau puisse lui remettre ses mandats, et la désignation d'une commission tripartite chargée de préparer un congrès. Pour le reste, le secrétaire national du P.S.U. a vivement contesté la légalité du texte voté, estimant que le conseil national avait agi illégalement. En conclusion, M. Chapuis a réaffirmé que ses amis et lui-même restaient fidèles au P.S.U.

M. Hercet, au nom du courant de M. Barjonet, a ensuite proposé au vote du conseil national deux motions. La première expliquant que le texte voté dans la nuit n'était pas hostile aux assises du socialisme et que la confrontation avec les « réformistes » devait se dérouler, ne serait-ce que pour éviter la « marginalisation » du P.S.U. ; la seconde concernant la direction du parti et proposant de désigner une direction tripartite chargée d'assurer la légitimité du P.S.U. et sa représentation aux assises du socialisme.

M. Mousel, pour le texte de M. Leduc, a enfin expliqué que la participation du P.S.U. aux assises devait être l'occasion d'une « *confrontation militante* » et que, éventuellement, elle permettrait « *certaines actions communes* » entre des militants « *qui n'ont pas les mêmes visées stratégiques* ».

En répondant aux deux précédents orateurs M. Michel Rocard a observé que la participation du P.S.U. aux assises du socialisme ne dépendait pas de lui seul mais également de ses deux partenaires et que ces assises avaient été convoquées pour discuter un projet de société. Ce texte constitue donc une base d'accord politique sur laquelle les assises doivent se prononcer étant entendu qu'elles ne peuvent prendre aucune décision en ce qui concerne l'organisation des formations intéressées. M. Rocard propose en conséquence un autre texte, mais la motion de M. Hercet fut néanmoins adoptée par 305 mandats (contre 151 à celle de M. Rocard, 10 abstentions et 2 refus de vote).

Une unanimité sans signification

M. Berthinier, toujours au nom du courant de M. Barjonet, a proposé ensuite un nouveau projet de motion concernant les assises dans l'espoir de rapprocher les points de vue. D'après ce texte les militants du P.S.U. doivent participer aux assises, étant entendu que « *cela signifie que les assises ne sont nullement un colloque — pas plus que la première étape vers une intégration dans la social-démocratie — mais une étape dans le processus de constitution et de renforcement du courant socialiste autogestionnaire* ».

La motion ajoute : « *Seule en effet la confrontation pratique et théorique entre militants des diverses organisations (P.S.U., P.S., groupes politiques autogestionnaires) et militants inorganisés peut permettre dans l'avenir de créer les conditions de dépassement des diverses organisations confrontées, dont le P.S.U., pour aboutir à une puissante force politique autogestionnaire de masse, intégrée dans l'unité populaire.* »

M. Chapuis, se saisissant de ce texte, a alors expliqué que, bien que non totalement satisfaisant, il constituait une contribution importante puisqu'il laissait ouverte la porte vers une intégration du P.S.U. à une grande force socialiste autogestionnaire et qu'en conséquence il demandait à ses amis de le voter.

M. Verger, qui appartient au courant de M. Leduc, dénonçait au contraire l'ambiguïté de cette motion de fin de congrès et suggérait l'abstention. Quant à M. Craipeau, au nom du courant regroupé derrière le texte de M. Leduc, il appelait lui aussi à voter cette nouvelle motion afin d'éviter qu'en dernière minute ne se produise un renversement de majorité, le ralliement de M. Chapuis et de ses amis visant à casser le bloc des deux oppositions.

Dès lors, la motion était adoptée à l'unanimité moins 2 voix, 31 abstentions et 7 refus de vote sans que ce scrutin puisse avoir la moindre signification politique.

Les congressistes passent au vote de la seconde motion de M. Hercet concernant la direction. Après avoir indiqué que ses amis *refuseraient de siéger* au sein de l'équipe provisoire, M. Chapuis a indiqué que, néanmoins, ils acceptaient de ne pas en contester la légitimité et ne mèneraient pas de bataille juridique. Ils se borneront à ne pas prendre part au vote de ce texte.

M. Victor Fay, au nom du courant de M. Leduc, a alors vivement dénoncé l'attitude de la majorité de l'ex-bureau national, lui reprochant de refuser d'assumer ses responsabilités. Puis il a ajouté, en réponse à ceux qui prédisent la mort du P.S.U. : « *Nous avons au conseil national de Juvisy (1) repoussé les assauts des gauchistes, maoïstes, trotskistes... Où sont-ils aujourd'hui ? Disparus sans laisser de traces. Nous sommes toujours là. Nous avons liquidé les liquidateurs d'extrême gauche et voici qu'on nous offre sur un plateau les liquidateurs de droite. Non, on ne liquidera pas ce parti. Il correspond à un champ politique, il a une place, une nécessité. Il y a un combat à mener. Il y a une place pour un parti révolutionnaire, et nous devons l'assumer jusqu'au bout.* »

Le texte décidant de la composition de la direction provisoire est ensuite adopté par 304 mandats contre 7, 19 abstentions et 139 refus de vote.

Le conseil national s'est ensuite achevé sur trois déclarations des leaders des trois courants. M. Barjonet a affirmé, sous les rires, que le P.S.U. se portait bien en dépit des efforts tendant à « *le faire déraper vers le P.S.* ».

Il a en outre affirmé que les débats avaient été hypothéqués par l'« *attitude procédurière* » de l'ancien bureau national avant de conclure : « *Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités avec tous ceux qui sont prêts à préserver l'outil politique qu'est le P.S.U. Le prochain congrès sera juge des tristes et dérisoires manœuvres qui n'ont que trop sévi dans ce conseil national.* »

M. Michel Rocard, quant à lui, a expliqué :

« *La décision prise par une majorité du conseil national du P.S.U., sans débat sérieux dans le conseil, d'éliminer le bureau national, de casser le mouvement ainsi engagé par la majorité de la direction politique nationale, risque d'affaiblir gravement la capacité du mouvement ouvrier de riposter aux initiatives du pouvoir politique et économique de la bourgeoisie. Le refus de poser le problème du pouvoir d'État, pas seulement en phrases mais surtout en actes, aboutirait en effet à limiter la place du P.S.U. et de son intervention à une série de luttes parcellaires.*

» *Les luttes qui sont menées dans l'axe du contrôle ouvrier et populaire doivent être exprimées sur l'ensemble du terrain politique.* »

Ses amis, a-t-il précisé, entendent participer aux assises « *sur la base du manifeste du P.S.U. « contrôler aujourd'hui pour décider demain », et dans la fidélité à leur engagement militant, comme à la stratégie du socialisme autogestionnaire* ». Il a appelé « *tous les militants du P.S.U. et des autres organisations invitées aux assises, ainsi que tous les militants concernés par ce débat, à poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs mois pour la restructuration du mouvement socialiste* ».

M. Michel Mousel, enfin, s'est félicité de la « *bonne leçon de démocratie* » qui le P.S.U. vient de se donner à lui-même en assurant un certain type de rapport entre la base et la direction. « *Cette leçon*, a-t-il ajouté, *vaut bien tous les discours sur la légalité de tel ou tel vote.* » Après avoir noté qu'il conviendrait néanmoins d'en tirer les conséquences en ce qui concerne la réforme des statuts, il a précisé qu'aucun anathème ne serait lancé contre ceux des membres du P.S.U. qui pensent qu'il vaut mieux aller au parti socialiste, et que des actions devront même être menées en commun avec ces militants. Il a, en conclusion, appelé le parti à l'action.

THIERRY PFISTER.

(1) En juin 1972, le conseil national de Juvisy avait été marqué par l'exclusion de la tendance maoïste : la Gauche révolutionnaire.

LA DIRECTION PROVISOIRE

Le conseil national a désigné à la proportionnelle des courants une direction provisoire chargée de gérer le P.S.U. jusqu'à son prochain congrès qui doit se tenir entre le 15 novembre et le 15 décembre. Cette direction comprend :

TEXTE DE M. LEDUC. — MM. Chambiain, Craipeau, Depaquit, Dujonc, Fay, Leduc, Le Toquin, Lumeau, Mousel, Mme Geneviève Petiot, MM. Piaget, Ravenel, Régnier, Rochebrune, Schulbaum, Sprogis, Verger.

TEXTE DE M. BARJONET. — MM. Barjonet, Berthinier, Desmoulins, Gollet, Guerche, Hercet, Nectoux, Palliet, Verdier.

Treize places réservées aux représentants du texte de M. Chapuis n'ont pas été attribuées.

La nouvelle direction provisoire du P.S.U., qui a tenu sa première réunion dimanche soir, a désigné trois secrétaires nationaux : MM. Michel Mousel, André Barjonet et Charles Piaget.

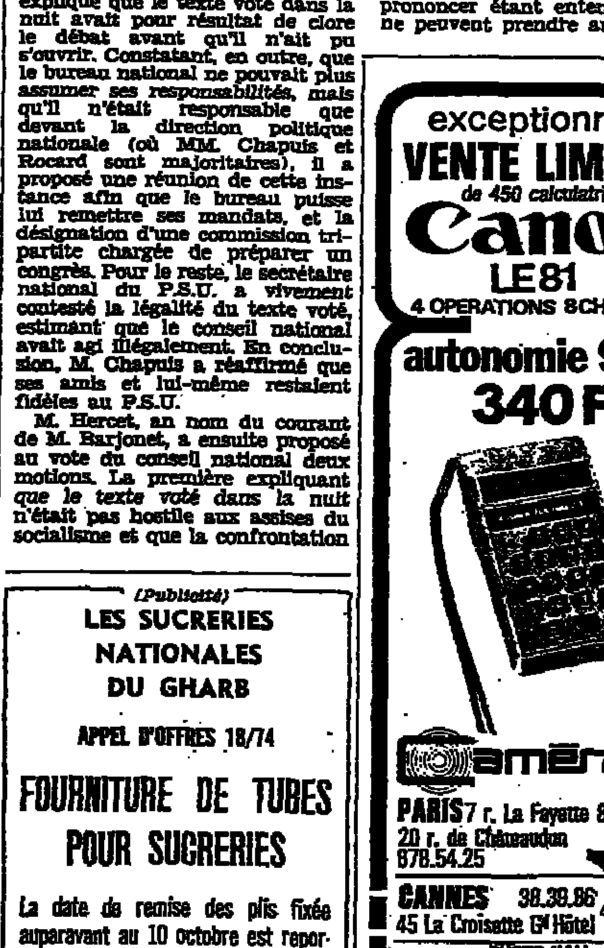
LA C.F.D.T. : renforcer l'union des forces populaires.

Le bureau national de la C.F.D.T., qui s'est réuni à la fin de la semaine dernière, a constaté dans une déclaration que face à l'impuissance du gouvernement à maîtriser la situation économique « *une alternative de gauche n'est pas seulement nécessaire, elle devient la seule solution crédible. (...) Aussi l'union des forces populaires apparaît-elle plus urgente et nécessaire que jamais.*

» *La tenue prochaine des assises nationales pour le socialisme constitue un fait positif. Le débat sur le projet de société socialiste et sur les pratiques militantes, ainsi engagé, sur la base d'une orientation autogestionnaire, va dans le sens des perspectives de la C.F.D.T.*

» *La C.F.D.T., organisation syndicale, n'est pas partie prenante à ces assises, qui ont une fonction essentiellement politique, mais elle considère que la démarche contribue au renforcement de l'union des forces populaires.*

» *Pour sa part, la C.F.D.T. continuera en toute indépendance, à travers son action, à apporter sa contribution à la construction de l'alternative socialiste indispensable. Elle le fera, en tant qu'organisation syndicale, sur la base de sa propre analyse, de ses perspectives, de sa stratégie, et de sa pratique d'action revendicative.* »



Cherchant à surmonter son malaise

L'U. D. R. ne désespère pas de retrouver le pouvoir suprême

Pour que le premier ministre distraie de son temps deux longues journées afin de participer activement et assidûment à l'ensemble des travaux du comité central de l'U.D.R., c'est qu'il jugeait sans doute que l'enjeu en valait la peine. Et pourtant, tout ce qui a été décidé samedi 5 et dimanche 6 octobre, en présence de la centaine de responsables du parti gaulliste qui composent le comité central, devra encore être soumis à d'autres instances pour être de nouveau débattu, amendé ou entériné. Cela se passera devant le conseil national convoqué pour les 7 et 8 décembre et devant les assises nationales, en février, sans préjudice de quelques autres réunions du comité central, de la commission des statuts et du bureau exécutif du mouvement.

Il est vrai que M. Chirac avait bien pressenti qu'une sourde fronde s'esquissait contre lui.

La contestation venait aussi bien de la cohorte orthodoxe et rigoriste des gardiens de la flamme que des groupuscules turbulents de la jeunesse et de la gauche gaulliste. Ayant confirmé son pouvoir sur les députés lors des journées d'études parlementaires de Cagnes-sur-Mer, le 26 septembre, le premier ministre voulait dans la foulée faire de même sur le mouvement. Cette volonté explique donc son assiduité vigilante et militante et l'acharnement qu'il a mis à repousser les propositions de M. Jacques Chaban-Delmas. Le maire de Bordeaux n'a donc pu obtenir que le premier ministre ne fût plus membre de droit du bureau exécutif, pas plus qu'il n'a été suivi lorsqu'il souhaitait que le secrétaire général du mouvement fût élu par les assises nationales au suffrage universel et direct des militants. L'ancien premier ministre a pu constater avec une certaine amertume que bien peu de ses anciens partisans soutenaient ses propositions. Il est vrai qu'il n'avait pas assez « travaillé » le comité central, alors que son jeune successeur, aidé par des parlementaires et des militants actifs, dévoués et rompus aux manœuvres de couloirs — ceux notamment que l'on range dans le « clan corse » — tient bien en main une bonne partie de l'appareil gaulliste.

Ce second duel Chaban-Chirac — après celui de mai dernier — s'étant déroulé au cours d'une longue séance de la commission des statuts, des projets de réforme de structures ont cependant été adoptés après que M. Olivier Guichard se fut manifesté avec une autorité renouvelée, un prestige intact, une tranquille modération et un sens immuable de la condition qui augure peut-être d'un destin qu'il souhaite plus prestigieux au sein du mouvement. Sur son initiative, un soupçon supplémentaire de démocratie a été introduit dans la désignation du secrétaire général, qui sera désormais élu par un conseil national de huit cents membres et non par les cent membres du comité central. Mais en ne cachant pas qu'il voulait ainsi donner au « patron » de l'U.D.R. un prestige plus grand et un mandat incontestable, *le député de La Baule laissait bien entendre qu'il* serait prêt, après les assises, à assumer un tel rôle. Sinon, a-t-il précisé, il attendrait avec la base la sanction des faits.

Les membres du comité central ont exprimé des velléités de retrouver leur autonomie, leur indépendance, leur volonté de devenir une force de transformation, selon le mot de M. Sanguinetti ; de ne pas être des « citoyens de seconde zone de la majorité », selon l'expression de M. Guichard ; de considérer que l'équation « U.D.R. = président de la République » n'était plus de mise aujourd'hui, selon la formule de M. Fanton, et de revendiquer avec M. Debré le droit de critique. Mais la limite de leur émancipation a été fixée entre deux bornes précises. M. Charbonnel, en demandant en termes violents que ses amis quittent la majorité présidentielle pour constituer un rassemblement des gaullistes de progrès, a été peu applaudi, mais il a cependant été écouté et n'a pas été sifflé. M. Peyret, moins agressif, a été mieux reçu. L'attitude de M. Charbonnel évoquait cependant dans la mémoire de certains le souvenir des refus opposés à Georges Pompidou, après le départ de de Gaulle, par MM. Capitant et Vallon. Son audience ne semble pas devoir être plus grande que celle recueillie par les gaullistes de gauche d'il y a cinq ans. Ces « subjectifs », ainsi que les appelle M. Sanguinetti, parmi lesquels M. Fasseau, président de l'U.J.P., et M. Peyret, animateur du groupe Egalités et Libertés, sont donc apparus très minoritaires face aux « objectifs », à qui M. Chirac a tenu, une fois de plus, le langage de l'intérêt selon le syllogisme : *« L'U.D.R. a voté Giscard ; le président de la République a désigné un premier ministre U.D.R. : donc l'U.D.R. soutient le premier ministre. »*

Mais aujourd'hui, pour M. Chirac, tout le reste n'est plus simple littérature comme il le montrait encore dans un passé récent. Les critiques portées à fleuret plus ou moins moucheté contre M. Poniatowski ou contre les réformateurs, les reproches adressés à la politique économique du président de la République ou de M. Fourcade, l'omission volontaire de toute référence à M. Giscard d'Estaing dans les motions adoptées, la volonté enfin de concrétiser le projet visant à renouveler le mouvement gaulliste, tout a indiqué au premier ministre la mesure d'un malaise certain. Le mot même de « vigilance » envers le pouvoir que M. Sanguinetti ne jugeait plus nécessaire d'utiliser a été réintroduit dans le vocabulaire des gaullistes. Comme il y invite ses propres amis, M. Chirac a donc, le premier, fait preuve d'une certaine « subtilité » pour mieux rassembler les impulsions *contradictoires qui se sont exprimées. Alors qu'avec* la promesse d'un succès aux élections législatives pour cent cinquante sièges « au moins », il ne pouvait intéresser à son soutien que les députés, le premier ministre a, cette fois, franchi une étape d'importance en promettant aux militants et aussi aux électeurs qu'un gaulliste — et donc pourquoi pas lui-même — pourrait de nouveau, à une échéance non fixée, voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Elysée, puisque c'est là que réside le pouvoir. M. Chirac a reconnu que l'U.D.R. avait perdu ce pouvoir. Il avait même parlé à Cagnes de « notre échec », voulant oublier qu'en définitive M. Chaban-Delmas lui devait en partie son insuccès à l'élection présidentielle. Le premier ministre vient de découvrir un thème mobilisateur pour les militants et pour l'électorat, sur lequel l'unité lui semble plus facilement réalisable. En renouvelant finalement son soutien au premier ministre, mais en souhaitant quelques réformes de structures ; en ne remettant pas en cause l'essentiel, mais en espérant quelques changements d'hommes ou de méthodes : en acceptant l'augure d'un retour au pouvoir suprême, le comité central évoquait un peu l'image de naufragés réfugiés sur une banquise en train de fondre et prêts à confier leur sort au premier sauveteur venu.

ANDRÉ PASSERON.

Les travaux du comité central avaient été ouverts samedi matin 5 octobre par un débat de procédure (*le Monde* daté 6-7 octobre). Ils se sont poursuivis dans cinq commissions, dont les rapports ont été approuvés dans la soirée au cours d'une séance plénière.

Le débat de politique générale a commencé dimanche matin par une déclaration de M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement, disant notamment : *« Nous pouvons être loyaux sans perdre notre âme. Certes, nous devons être une force de soutien, mais, parce que le premier ministre est des nôtres, nous avons aussi les moyens d'être une force de maintien et une force de transformation (...). Nous avons jusqu'aux prochaines élections législatives pour relever le défi que nous a posé l'histoire. Si nous en avons tous la volonté, l'avenir est assuré pour notre mouvement qui est la force politique la plus jeune de France. Il n'y a aucune raison pour que nous baissions les bras. »*

M. André Fanton, député de Paris, déplore que l'U.D.R. ait « *donné au pays le sentiment que nous nous divisions* » et lance un appel à la « *tolérance* ». Il poursuit : *« Pendant des années, nous avons vécu sous le signe de l'équation U.D.R. = Pompidou. Aujourd'hui les choses ont changé. L'équation U.D.R. = président de la République n'est, à l'évidence, plus de mise.*

» Cela veut dire que, membres de la majorité présidentielle, nous devons, en son sein, y défendre nos idées et nos principes et les y faire prévaloir. »

M. Fanton ajoute : *« Les réformateurs se veulent d'abord européens et atlantiques. Soyons dans la majorité présidentielle ceux qui, avec éclat, défendent la nation.*

» Les républicains indépendants se veulent, avant tout, ces libéraux. Soyons, dans la majorité présidentielle, ceux qui n'hésitent pas à illustrer le rôle utile, bienfaisant, protecteur et donc nécessaire de l'Etat (...). Soyons donc, dans la majorité présidentielle, les combattants de l'égalité. »

M. Fanton propose que les prochaines assises de l'U.D.R. prennent la dimension d'une « *vaste convention nationale* », où notamment M. Jobert serait invité.



(Dessin de CHENEZ.)

M. OLIVIER GUICHARD : une majorité d'égaux.

M. Olivier Guichard (Loire-Atlantique) déclare : *« Nous avons contribué de façon décisive à l'élection du président. Nous sommes dans la majorité. Cela comporte des devoirs (de discipline et de solidarité) et des droits (à la critique et au dialogue avec nos partenaires). Certains s'amusent à faire de nous des citoyens de seconde zone de la majorité. C'est un jeu qui ressemble fort à la roulette russe. Il n'y a pas de majorité de premier tour. Il n'y a de majorité que de second tour. Et c'est une majorité d'égaux. On nous parle d'alliance privilégiée : les bonnes républiques ne connaissent pas de privilèges. Nous soutenons le gouvernement et nous nous félicitons qu'il soit conduit par l'un des nôtres.*

» Quand le président de la République était le chef naturel du gaullisme, il était normal qu'en désignant un premier ministre gaulliste il en fît, du même coup, le chef opérationnel des gaullistes. Il y avait là une chaîne dont le premier maillon était au sommet.

» Ce n'est pas faire injure au président de la République de dire qu'il n'est pas notre chef naturel. Il n'est donc pas possible que par son choix d'un premier ministre il nous désigne notre chef opérationnel.

» Le président, en faisant un premier ministre, délègue son autorité sur l'Etat. Mais il ne peut déléguer son autorité sur le gaullisme car, cette autorité, il ne l'a pas. Faut-il rappeler ces évidences ?

» Ou bien nous organisons solidement la direction d'un mouvement autonome et permanent. Ou bien nous bricolons le système d'impuissance et de division qui est le nôtre. Ce système tenait ensemble par le sommet. Ce n'est plus concevable aujourd'hui. Il faut trouver un système qui tienne ensemble par nous-mêmes. »

Après avoir souhaité un changement de sigle et le choix d'« *un vrai nom* », M. Guichard conclut : *« Pour ma part, j'aurai plaisir à collaborer à une semblable entreprise. Sinon je ferai comme beaucoup de militants à la base. J'attendrai la sanction des faits. »*

M. Fréry, secrétaire fédéral de l'Isère, souligne qu'une grande partie des militants sont réservés quant à une trop grande adhésion à la majorité nouvelle.

M. Michel Debré affirme que l'U.D.R. devait être « *le mouvement qui répond aux défis* ». Et il ajoute : *« La loyauté ne doit conduire ni au silence ni à la passivité. Il ne faut pas hésiter à dire que la Ve République n'a pas été le régime de la peur et que le général de Gaulle, quant à lui, ne confondait pas grandeur et boursouflure (1). Notre soutien ne doit pas empêcher notre droit de critique. La Ve République est un gouvernement de majorité et non de combinaisons hétéroclites, c'est-à-dire de combinaisons de partis aux programmes différents qui rendent inefficace la capacité de gouverner. »*

L'ancien premier ministre conclut : *« Le général de Gaulle a écrit après son départ : « C'est » dans trente ans que le gaul- » lisme renaîtra. » Si nous agissons en gaullistes, nous n'aurons pas à attendre trente ans pour montrer que le gaullisme demeure une formation dont le service de la nation demeure la raison d'être. »*

M. Jacques Chaban-Delmas, après avoir regretté que les travaux de la commission des statuts aient été présentés comme un affrontement entre lui-même et M. Chirac (il avait proposé, sans être suivi, que le premier ministre ne soit pas membre de droit du bureau exécutif), invite le comité central à « *prendre conscience de sa force pour affronter, dans l'amitié, les problèmes nationaux et internationaux qui sont bien plus importants que les difficultés propres au mouvement* ».

M. CHARBONNEL : non à la majorité nouvelle.

Invité en tant que représentant d'un mouvement associé, M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès, lance un « *cri d'alarme* » et affirme : *« Si rien ne se passe, les militants rentreront irrémédiablement chez eux ou se tourneront vers ceux qui incarnent à leurs yeux l'espoir d'un renouveau gaulliste. »*

M. Claude Peyret qui préside le club « Egalités et Libertés » reproche au mouvement d'avoir « *décidé l'allégeance au chef de l'Etat et d'avoir rallié le camp du conservatisme sans que la base ait été consultée* ». « *Notre mouvement* dit-il, *doit redevenir un rassemblement et préparer son retour à la direction du pays. Nous ne serons crédibles qu'en étant un vaste rassemblement de courants de pensée à multiples facettes.* »

M. Jean Charbonnel, ancien député de la Corrèze, maire de Brive et président du club « Nouvelle Frontière » affirme : *« Malgré les séances de charme ou d'intimidation auxquelles certains se sont livrés devant des publics variés, il n'est que trop clair que le mouvement n'a pas vraiment choisi son destin. Il faudrait tout de même qu'on se rappelle que M. Giscard d'Estaing n'était pas notre candidat aux élections présidentielles. Il faudrait tout de même qu'on se rappelle que nous nous sommes contentés de nous désister, au deuxième tour, par la voix de nos dirigeants, en sa faveur. Ce qui fait — et les républicains indépendants viennent de nous le rappeler sans ménagement en évoquant l'alliance privilégiée du premier tour — ce qui fait que nous ne sommes pas pour eux des alliés mais des ralliés, que nous ne sommes pas pour eux des partenaires reconnus mais des supplétifs, que nous n'avons été à aucun moment associés au contrat de mariage des formations de la nouvelle majorité et qu'on nous fait, si j'ose dire, rejoindre le lit conjugal, la nuit tombée, par l'escalier de service. (...)*

» Je crois qu'il faut dire non à la majorité nouvelle. Il faut lui dire non tout d'abord parce que la politique de l'actuel pouvoir n'est pas la nôtre, et qu'elle en prend même, à bien des égards, l'exact contre-pied. Le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient cru au Plan : on le caricature. Le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient cru aux investissements productifs : on les pénalise. Le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient cru à l'indépendance nationale : on joue les bons élèves à Washington, et même on tâte le terrain du côté de l'OTAN. Le général de Gaulle et Georges Pompidou avaient cru à l'intangibilité du Marché commun agricole : on accepte le principe de sa révision. (...) Qu'attendent de nous les Chinaud, les Lecanuet et autres Servan-Schreiber ? Ils attendent qu'au Parlement nous votions sans parler ; qu'au gouvernement nous nous taisions sans agir ; que dans le pays nous supportions sans broncher le discrédit d'une politique que nous n'aurons pas choisie.

» La grande question de nos assises doit donc être : indépendance ou ralliement ? Pour ma part, je souhaite poursuivre dans la voie que j'ai choisie et m'attacher, dans les semaines qui viennent, à renforcer et à organiser le courant de ceux qui disent non à la « majorité nouvelle », et qui entendent jeter les bases d'une alternative gaulliste de progrès. »

M. CHIRAC : si nous voulons retrouver le pouvoir...

M. Jacques Chirac enfin se déclare « *entièrement d'accord avec l'analyse de Michel Debré* » et poursuit : *« Trop souvent nous raisonnons comme si nous avions un représentant à l'Elysée. Nous sommes les seuls à comprendre, à sentir et à porter les institutions. Le pouvoir est entre les mains du président de la République et de lui seul. Si nous voulons un jour retrouver le pouvoir, il nous faut faire preuve de deux qualités fondamentales, la volonté et la subtilité. Notre histoire nous enseigne que la France n'a été debout que quand elle a été inspirée de nos conceptions et de nos idées. Bien sûr, il faut nous rénover, nous ouvrir, mais d'abord rassembler nos énergies, ne pas les amoindrir par les querelles et la contestation. Aujourd'hui l'U.D.R. est le soutien fondamental de la majorité, la seule force qui peut à tout moment faire preuve d'un dévouement total à la nation. Nous relèverons le défi politique au lendemain des législatives, qui auront lieu, je le pense, à la date normale, et nous reviendrons à cent cinquante députés au moins. C'est à ce résultat et à rien d'autre que sera jugée notre capacité de relever le défi. Notre objectif primordial est de gagner ce pari : avoir un groupe parlementaire qui nous permette d'être plus exigeants, mais surtout de maintenir l'Etat sur la voie fondamentale que nous avons tracée. »*

Le premier ministre déclare encore « *Qui peut affirmer que la conduite de l'Etat n'est pas dans la ligne tracée il y a quinze ans ?* » Il ajoute : *« Le retour à l'atlantisme ne peut être accepté par aucun d'entre nous. Tout le reste est hypothèse d'école et le restera tant que j'occuperai les fonctions de premier ministre. Il n'est pas sérieux, pas digne, pas gaulliste de prétendre que l'on remet l'essentiel en cause. Au poste où je suis, j'ai actuellement et provisoirement la tâche difficile de passer le relai dans les meilleures conditions possibles. Je le passerai, n'en déplaise à certains. »*

Evoquant enfin la participation, le premier ministre conclut : *« Je souscris à ce qu'a dit Jacques Chaban-Delmas sur notre manque de hardiesse et de recherche dans ce domaine. Jacques Chaban-Delmas a fait une expérience qui doit être approfondie. »*

(1) Dans une déclaration rendue publique à l'issue d'une réception des membres du gouvernement à l'Elysée le 25 septembre 1974 (*le Monde* du 27 septembre), M. Giscard d'Estaing avait dit : « *Je n'ai jamais confondu la grandeur et la boursouflure.* » Dans son allocution du 27 août 1974, le chef de l'Etat avait affirmé : « *Il faut poursuivre la libéralisation de la société française en faisant progressivement disparaître de notre législation les dispositifs répressifs, ceux qui datent du temps de ce que j'appelerais le gouvernement par la peur.* »

LES MOTIONS

La motion, synthèse de plusieurs projets, adoptée à l'unanimité moins une voix (celle de M. Peyret, député de la Vienne) indique que : « *L'U.D.R., fidèle à sa vocation de rassemblement, doit, dans la majorité présidentielle et parlementaire, sauvegarder et renouveler son originalité en restant elle-même, libre de ses décisions, fidèle à ses engagements, animée de l'esprit de réforme.* » On lit encore dans ce texte : « *Notre mouvement apporte en confiance, en tant qu'élément fondamental de la majorité, son soutien au gouvernement dont notre compagnon Jacques Chirac est le chef, pour autant que ne seront pas mises en cause les valeurs essentielles du gaullisme.*

» Dans ces conditions, le comité central invite les instances exécutives du mouvement à se montrer vigilantes, sans préjugés, loyales mais avec fermeté, en évitant toute confusion avec l'exercice des responsabilités qui appartiennent au pouvoir. »

Une autre motion, présentée par M. André Fanton et adoptée à l'unanimité (moins la voix de M. Peyret), demande aux parlementaires et aux militants « *d'éviter tout comportement susceptible d'être interprété comme facteur de division et souhaite que soit suspendue, au moins jusqu'aux assises, l'activité des divers groupes et amicales constitués au sein du mouvement ou du groupe parlementaire* ». Elle charge également le bureau exécutif « *de prendre les contacts nécessaires pour que les prochaines assises nationales accueillent les mouvements et les hommes qui défendent les mêmes idées et les mêmes principes, sans exclusive de personnes, de tendances, en vue du rassemblement et de l'union des démocrates* ».

***

M. Sanguinetti a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que la motion de M. Fanton concernait le Groupe de réflexion de M. Hector Rolland, celui de M. Claude Peyret Egalités et Libertés, l'Amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme, dont font partie MM. Pierre Messmer et Hubert Germain, et le Nouveau Contrat social de M. Edgar Faure.

LA RÉFORME DES STATUTS

La réforme des statuts adoptée par le comité central va être soumise à la commission permanente des statuts du mouvement. Celle-ci transmettra le projet de réforme au conseil national, qui doit l'adopter à la majorité des quatre cinquièmes, faute de quoi la réforme est soumise aux Assises nationales, qui doivent l'adopter à la majorité des deux tiers.

Les propositions retenues par le comité central tendent à développer la représentation par élection et à supprimer la plupart des membres de droit.

LE CONSEIL NATIONAL (huit cents membres environ) comprendra les membres U.D.R. du gouvernement, les parlementaires et membres du Conseil économique et social, les membres non parlementaires du comité central (soixante), les secrétaires fédéraux, les présidents des comités fédéraux et un élu par circonscription (actuellement 15 % des membres sont choisis par le comité central en raison de leur « compétence et de leur personnalité »).

LE COMITE CENTRAL (une centaine de membres) comprendra 40 % de parlementaires (que les groupes parlementaires désigneront) et 60 % de non parlementaires élus au niveau régional avant les Assises. (Actuellement le comité central comporte de nombreuses catégories élus aux Assises et des membres de droit.)

LE BUREAU EXECUTIF (actuellement trente-cinq membres) comportera douze membres : quatre membres de droit : le secrétaire général, le premier ministre, les présidents des deux groupes parlementaires, quatre parlementaires et quatre non parlementaires élus par le comité central.

LE SECRETAIRE GENERAL sera élu par le conseil national (et non plus par le comité central).

LES SECRETAIRES FEDERAUX (actuellement nommés par le secrétaire général) seront choisis par celui-ci, après délibération du bureau exécutif, sur une liste de trois noms de personnalités élues par les fédérations.

M. JEAN ROYER VEUT « COMMUNIQUER UNE DOCTRINE DE PENSÉE AU PAYS »

M. Jean Royer, maire de Tours, ancien ministre et ancien candidat à la présidence de la République, indique, dans une interview au *Quotidien de Paris*, daté du 7 octobre, les mesures financières qu'il juge nécessaires et confirme son intention de créer un mouvement qui s'intitulera « Civilisation et Politique ».

Le but du mouvement que M. Royer va créer — et « *non du parti* », précise-t-il — est de « *communiquer une doctrine de pensée au pays pour tous les secteurs de l'activité nationale* ». Ce mouvement essayera d'infléchir l'opinion des Français et peut-être du gouvernement, sur un certain nombre de problèmes précis.

M. Royer compte aussi organiser à Tours « *un atelier pour aider à recycler les élus municipaux, les maires et les conseillers généraux* ».

« *Je me représenterai aux élections législatives,* a conclu M. Jean Royer. *Et certainement avant 1978. Le jour où je voudrai reprendre ma place au Palais-Bourbon, M. Chassagne démissionnera mais il ne démissionnera pas tant que je ne lui demanderai pas. Il attend mon feu vert.* »

COLLOQUE

AUX RENCONTRES D'OCTOBRE DE L'ISER

M. Mitterrand : la solution la plus facile, quand la contradiction est à son plein, c'est la guerre

Consacrée aux « nouveaux déséquilibres mondiaux », la dernière des cinq journées des Rencontres d'octobre organisées par l'Institut socialiste d'études et de recherches avait amené samedi 5 octobre, au Centre international de la cité universitaire, plusieurs ténors du parti socialiste et de la gauche, et M. Mitterrand lui-même. Toutefois, les spécialistes de l'économie dominaient nettement parmi les experts conviés.

On parla donc surtout d'économie et de pétrole, et souvent sur la base de certitudes idéologiques ou doctrinales que M. Chevènement n'hésita pas à opposer au « sens commun », générateur d'analyses « superficielles ». Faut-il donc croire avec lui que les émirats arabes ne sont que des « Etats américains » et que la position du roi Fayçal sur Jérusalem n'a joué aucun rôle dans la guerre du pétrole ? Peut-on clore le chapitre en affirmant, comme M. Samir Amin, que tout ce qui l'on appelle la « crise pétrolière » est « une manœuvre de l'impérialisme américain » ou le fruit de l'imagination de « journalistes commandés » ?

Certes, l'idée que la hausse des prix du pétrole a profité aux Etats-Unis — notamment en rendant compétitive l'exploitation d'autres sources d'énergie sur le sol américain — est répandue non sans fondement, et pas seulement à gauche. M. Mitterrand a souligné, lui aussi, cette « coïncidence d'intérêts » et fait valoir que la crise actuelle s'inscrit dans une crise économique plus vaste, déclenchée par les Etats-Unis lorsqu'ils remirent en cause le système monétaire en vigueur. Mais il semblait parfois qu'au « catastrophisme » dénoncé chez les tenants du pouvoir répondait un simplisme passablement stérile de la part de la gauche « musclée ». MM. Grosser et Mitterrand eurent beau jeu de faire valoir que, quelles que soient les responsabilités, un gouvernement de gauche devrait assumer la situation telle qu'elle se présente et répondre aux défis économiques de l'heure.

On nota aussi la mise en garde lancée par le premier secrétaire du P.S. contre la tentation de la guerre, à laquelle il opposa le mot d'ordre de « l'internationalisation des luttes ». Plus politique que certains de ses amis doctrinaires, plus européen aussi, l'ancien candidat de la gauche a tenu à sortir de la trop classique analyse des « contradictions » du monde capitaliste. Comme devait le rappeler Pierre Uri, l'heure est plutôt aux propositions. — M. T.

La séance commence par un exposé de M. Christian Goux, qui présente les conclusions du rapport qu'il a rédigé avec MM. Alexandre Fair et Jean-Paul Sebord. Selon lui, deux scénarios peuvent être retenus pour les années 80 : un « *monde à deux blocs* » qui présuppose le maintien de la prépondérance économique américaine, un « *expansionnisme soviétique effectif et non plus mythique* », enfin, l'échec de la construction européenne ; ou bien un monde multipolaire dans lequel les Etats-Unis poursuivent le déclin relatif qu'ils ont connu dans les années 60, tandis que l'Europe achève son unité et que le Japon accède à la puissance militaire.

Premier orateur, M. Alfred Grosser ne conteste pas ces deux scénarios, mais il critique la démarche générale du rapport, qui fait trop de place à l'économie, surestime, à son avis, les possibilités d'action de la France (« *On dit que la France a les mains libres depuis la fin de la guerre d'Algérie, mais il n'est pas sûr qu'elle ait les mains* »), et néglige le point de vue des huit autres membres de la C.E.E. « *comme s'ils devaient s'aligner automatiquement sur la France* ».

Répondant à M. Grosser, M. Jean-Pierre Chevènement s'élève contre « *une manière superficielle qui est aussi celle du bon sens, d'examiner la crise actuelle* ». Il faut, à son avis, « *se méfier du sens commun* » qui masque cette réalité : la crise « *fournit un nouveau bain de Jouvence au capitalisme international, lequel a un seul grand centre : les Etats-Unis d'Amérique* ». « *On ne comprend rien à la crise*, affirme-t-il, *si on s'intéresse aux seuls émirats arabes. Les émirats, ce sont des Etats américains sur les bords du golfe Persique... Le relèvement des prix du pétrole n'a pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. On en parlait aux Etats-Unis depuis des années... Il n'est pas venu de ce que le roi Séoud* (sic) *voulait prier à Jérusalem, mais de ce que cela convenait aux sociétés multinationales.* »

L'orateur s'élève, en conséquence, contre les cris d'alarme des milieux officiels, dans lesquels il voit une manœuvre d' « *intoxication* » destinée à préparer les opinions à des sacrifices sur les niveaux de vie.

M. René Dumont, rappelant qu'il y a eu 300 000 morts de faim dans le monde en 1973 et qu'il y en aura encore plus en 1974, s'écrie : « *Si c'est faire du catastrophisme que de dire cela, je suis catastrophiste...* »

Après M. Pierre Uri, qui estime que les droits de tirage spéciaux peuvent être utilisés dans un sens favorable aux intérêts du tiers-monde, M. Jacques Delors se livre à une analyse de la situation aux Etats-Unis, caractérisée à son avis par une contradiction entre une *société en crise* et les *efforts* politiques, diplomatiques et militaires déployés par le gouvernement de Washington pour maintenir sa suprématie dans le monde. Il s'attend à des « *secousses très dures* », accompagnées de « *tentation d'intervention militaire* ». M. Jacques Attali prévoit pour sa part une prolétarisation de cette « *petite bourgeoisie géopolitique* » qu'est l'Europe, tandis que pour M. Jean-Paul Sebord, la politique d'un gouvernement français socialiste devrait viser au renforcement de l'Europe du Sud et de la zone de la Méditerranée.

Parmi les derniers orateurs, M. Jean-Pierre Cot regrette que les problèmes politiques et militaires aient été négligés au profit de l'« *économisme* » Puis c'est au tour de M. Mitterrand de conclure les débats. Pour le premier secrétaire du parti socialiste, les origines de la situation actuelle sont claires : « *Les trois coups de la crise ont été donnés par les Etats-Unis d'Amérique. L'ébranlement est d'origine américaine, la volonté de crise est américaine.* » L'ébranlement, ce fut la dénonciation du système monétaire de Bretton Woods, « *système qui avait déjà été édifié par le plus fort, mais avec des règles. Aujourd'hui, c'est toujours le système du plus fort, mais sans règles* ».

A propos du pétrole, M. Mitterrand est convaincu que « *la hausse des prix correspondait d'abord à une stratégie américaine... Il y a eu un moment coïncidence d'intérêts entre la stratégie américaine et les pays producteurs de pétrole* ».

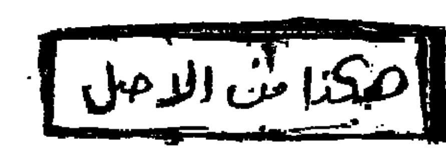
Le premier secrétaire du parti socialiste ne croit pas à l'existence d'un « *condominium* », à une « *volonté de puissance concertée* » entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais il constate chez les deux Super-Grands une volonté de non intervention dans la sphère d'influence de l'autre, un désir commun de maintenir le *statu quo*.

« Je crois aux institutions européennes »

M. Mitterrand invite ensuite les responsables de l'ISER à faire l'inventaire de « *ce qui ne peut pas ne pas changer* » dans le monde. Au premier rang de ces sujets figure à son avis la « *poursuite de la concentration capitaliste* », qui, de nationale, est devenue européenne, puis multinationale, puis mondiale, dans la mesure où le monde communiste lui-même s'associe à son tour aux échanges : « *Là aussi il y a coïncidence d'intérêts pour un temps.* » Or, note-t-il, « *dans ce monde de plus en plus libre-échangiste, l'Europe est de trop; il faut faire sauter ses frontières* », autrement dit, les barrières qu'elle a tenté d'élever, par exemple, pour protéger son agriculture et se donner un tarif extérieur commun. Dans ces conditions, « *les socialistes doivent comprendre que l'Europe peut être une structure de combat... L'adversaire dispose d'une puissance universelle. Notre stratégie doit être de le cantonner; l'Europe peut être un moyen de le cantonner. (...) Je crois aux institutions européennes, même mises en place par le capitalisme, car l'organe crée la fonction.* »

L'orateur souhaite encore que l'on recherche de nouvelles sources d'énergie, car, « *que nous soyons socialistes ou capitalistes, nous aurons besoin d'énergie* ». Cela n'exclut pas « *un dialogue avec les pays producteurs de pétrole, d'Etat à Etat, sans les sociétés pétrolières* ». M. Mitterrand préconise, en tout cas, « *une formidable campagne de développement de la recherche* », un « *développement du savoir* » planifié au niveau européen, et non pas abandonné au secteur privé.

Le dirigeant socialiste termine par une remarque sur la guerre : « *Rappelez-vous que la solution la plus facile, quand la contradiction est à son plein, c'est la guerre.* » Après avoir noté que dix minutes d'une guerre atomique tueraient plus de gens que les deux guerres mondiales réunies mais offriraient aussi un vaste champ aux activités de reconstruction et d'investissements, il ajoute : « *Ne croyez pas que cette horreur soit considérée comme telle par tous ceux qui acceptent très aisément qu'on meure de faim en temps de paix. Les forces socialistes internationales seraient très imprudentes de ne pas faire intervenir cet élément dans leurs calculs.* »



DÉFENSE

AVIONS DE GUERRE A L'ENCAN EN EUROPE

I. – Bataille politique et compétition industrielle

Les ministres de la défense belge, hollandais, danois et norvégien se réunissent ce lundi 7 octobre à Bruxelles pour évaluer les possibilités d'un accord sur l'achat, en commun, d'un même modèle d'avion de combat, qui remplacera les F-104 Starfighter en service dans leur armée de l'air respective. Sont en compétition : le YF-16 de General Dynamics, le YF-17 Cobra de Northrop, le Mirage F-1-M-53 de Dassault-Breguet et le Viggen-Eurofighter de Saab, les ministres ont visité les trois pays fournisseurs.

Il est prevu que les quatre ministres européens examinent le rapport secret d'une commission technique d'études quadripartite, formée pour déterminer les bases d'un choix commun. Selon des informations de bonne source, cette commission a établi un classement des appareils dans l'ordre suivant : le Cobra, le YF-16 et le Mirage F-1-M-53, l'appareil suédois n'étant pas réellement retenu, bien que les syndicats néerlandais se soient prononcés en sa faveur, car les propositions suédoises de compensations industrielles seraient des plus intéressantes. A ce jour, les conclusions du rapport n'ont pas été paraphées par les quatre ministres.

Dans la compétition sans merci qui les oppose, les Français et les Américains s'entendent au moins sur un point : ils souhaitent obtenir que leurs quatre clients européens choisissent, en fin de compte, de grouper leurs commandes et, donc, que leurs achats soient entièrement français ou entièrement américains. Au total, le marché représente, dans l'immédiat, trois cent cinquante avions environ, soit 18 milliards de francs, y compris les pièces de rechange, avec deux clients plus importants que les autres : la Belgique, pour cent seize appareils et 30 milliards de francs belges, et les Pays-Bas, pour cent deux avions et 2 300 millions de florins (1). Les premières livraisons devraient commencer après 1978, quel que soit le modèle retenu.

Pour enlever le contrat, les fournisseurs, aidés de leur gouvernement, usent de tous les atouts. Des députés hollandais ont affirmé avoir été l'objet d'offres très particulières. L'un d'entre eux a déclaré : *« J'ai assisté à des entretiens où, à un moment donné, l'atmosphère créée par mes interlocuteurs était telle que j'aurais pu être « accroché » par des propositions directes de « pots-de-vin »* En Belgique, c'est le ministre de la défense, M. Vanden Boeynants, qui menace la télévision flamande d'un procès, en la mettant au défi d'apporter la moindre preuve qu'il est délibérément favorable aux intérêts du groupe Dassault-Bréguet. Ce sont enfin, des négociateurs français qui ont progressivement acquis la certitude que leurs porte-documents étaient « visités », lorsqu'ils avaient la maladresse de les laisser dans leurs chambres d'hôtel.

Si tous les coups, même les plus illicites, semblent permis, les instances les plus officielles, de part et d'autre de l'Atlantique déploient toutes leurs séductions politiques. Les ministres de la défense des pays clients ont été longuement reçus par les ministres de la défense des pays fournisseurs. Les arguments échangés ne se sont pas limités aux seuls domaines technique, financier ou industriel.

Antiaméricanisme et antieuropéanisme

A Paris, on n'a pas caché que la conclusion d'un tel contrat était considérée comme un test de la volonté politique d'une Europe unie. Cette mise au point a pu contrarier certains des interlocuteurs de la France, qui n'ont pas manqué de le relever, comme le ministre danois de la défense. Pour autant, il n'est pas sans intérêt de remarquer que les Etats-Unis, officiellement partisans d'une Europe qui prendrait davantage la responsabilité et la charge financière de sa propre sécurité, interviennent néanmoins avec force pour tenter d'imposer leurs vues et leurs matériels lorsque quatre pays européens (la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark) manifestent seulement l'intention de s'adresser à un cinquième (la France) pour produire en commun un armement équivalent. Après tout, entend-on dire souvent à Paris, on ne reproche pas aux Américains de faire de l'anti-européanisme lorsqu'ils n'achètent pas en Europe des types de matériels qu'ils produisent déjà chez eux.

Cette attitude de la France est volontiers qualifiée d'anti-américaine par une large partie de la presse, dans les quatre pays intéressés. Avec des nuances, toutefois, en Belgique, où les partisans du Mirage F1 sont nombreux. Mais ce sont les journaux hollandais qui donnent souvent le ton, notamment en accusant le gouvernement français de vouloir vendre à l'Europe non seulement des avions mais aussi une politique étrangère. Au Danemark et en Norvège, on se contente plutôt de rappeler que la protection américaine reste indispensable.

Les Etats-Unis ne se sont pas privés d'avancer de tels arguments, face aux propositions françaises. Ils ont fait valoir, en particulier, que l'achat d'avions américains pouvait, dans les circonstances actuelles, aider la Maison Blanche à convaincre le Congrès de la nécessité de conserver des troupes en Europe, malgré les dépenses importantes de devises que ce stationnement entraine. Les Etats-Unis ont laissé entendre, aussi, qu'ils pouvaient concéder aux flottes marchandes des pays européens une certaine part de leur acheminement en hydrocarbures assuré, jusqu'à présent, par la marine américaine. Ils ont, enfin, suggéré que les droits d'atterrissage aux Etats-Unis d'avions de ligne européens — en concurrence avec des appareils américains — pouvaient être révisés selon l'issue des négociations sur les armes. A Washington, on se montre résolu à répliquer aux offres françaises, quitte à stimuler une surenchère déjà discutable.

Les constructeurs, de leur côté, s'affrontent d'autant plus vigoureusement qu'il n'existe pas, tous comptes faits, de raisons absolues et irréfutables d'admettre la nette et définitive supériorité d'un appareil sur ses rivaux. A peine a-t-on pu comprendre que, pour les Hollandais, par exemple, l'avion suédois était trop lourd, trop bruyant et probablement plus cher à l'achat et à l'entretien.

En réalité, les discussions en cours portent davantage sur les garanties de compensations industrielles reconnues aux clients. Cette question est loin d'être un simple à-côté du contrat, et M. Vanden Boeynants l'explique en termes très concrets : *« Ce que nous voulons, c'est retrouver en heures de travail, pour l'industrie belge, ce que nous sommes amenés à dépenser pour l'achat des avions. Ces heures de travail nous voulons en retrouver un maximum sous forme de co-production dans des secteurs technologiques de pointe. En d'autres termes, nous voulons participer à l'étude, au développement et à la construction de parties essentielles de l'avion, quel qu'il soit. »*

De tous les constructeurs en concurrence, le groupe privé Dassault-Bréguet est celui qui a la plus longue expérience d'une telle pratique industrielle. Les Pays-Bas pour leur achat d'avions de lutte anti-sous-marine Bréguet-Atlantic, et la Belgique, après son choix en faveur du Mirage-5 et de l'avion d'entraînement Alpha-Jet, ont pu constater que leur industrie aéronautique avait été associée, par le passé, et continue de l'être, à la fabrication des productions civiles et militaires de Dassault. Aujourd'hui, les propositions du groupe privé sont connues. Les dépenses de mise au point du Mirage F-1-M-53 sont réparties à raison de 50 % pour la France et de 25 % chacune pour la Belgique et la Hollande (soit de l'ordre de 120 millions de francs à la charge de chacun de ces deux pays). La mise au point du réacteur (environ 1 milliard de francs). Pour la production de série, le gouvernement français garantit à la Belgique et aux Pays-Bas un taux minimum de compensation qui représente 70 % des dépenses totales de chaque pays, soit une charge de travail de trente millions d'heures productives ou encore trois mille emplois directs assurés pendant dix ans.

Le gouvernement français s'engage, de surcroît, à pratiquer une politique de prix fermes et de stabilité des parités de change. Il accepte de plafonner à environ 7 % par an la hausse des coûts liée à l'évolution des indices économiques. Si l'inflation persistait, on peut penser que la France prendrait la différence à sa charge et, dans l'état présent, le prix d'un Mirage F-1 est estimé à 5,5 millions de dollars.

Une difficulté de taille

Face à ces propositions, les Etats-Unis et la Suède ne sont pas restés inactifs. Avec une obstination d'autant plus méritoire que ses chances sont faibles parce *qu'elle n'appartient ni à l'OTAN* ni au Marché commun, la Suède offre des compensations industrielles qui ne se limitent pas au seul domaine aéronautique. En particulier elle promet de construire des usines automobiles sur le territoire des clients qui le demanderaient. Mais c'est des Etats-Unis que vient, sans nul doute, l'offensive commerciale la plus cohérente et aussi la plus attrayante.

Les offres américaines achoppent cependant sur une difficulté de taille : s'ils devaient en définitive se prononcer pour un avion *made in USA*, les quatre pays européens sont condamnés à attendre le choix de l'armée de l'air américaine, qui a mis Northrop et General Dynamics en compétition. Or la décision des Etats-Unis n'interviendra pas avant le début de 1975, et il serait paradoxal que l'armée de l'air américaine — comme on lui en prête l'intention — manifeste, pour maintenir l'emploi à General Dynamics, sa préférence pour l'avion YF-16, tandis que les clients européens retiendraient — comme il en est question depuis le récent voyage outre-Atlantique des quatre ministres de la défense — plutôt le YF-17 Cobra de Northrop.

Les deux sociétés américaines ne renoncent pas non plus à soustraiter, le cas échéant, à leur clientèle européenne, parfois jusqu'à 80 % de la valeur du contrat. Mais cette pratique industrielle a ses limites : le Buy American Act autorise un constructeur américain à concéder des sous-traitances à l'étranger, à la condition que les prix proposés soient inférieurs de 30 % à ceux d'une entreprise américaine ayant la même vocation. L'existence d'une telle contrainte pourrait entraver la conclusion d'accords de coopération.

Sans attendre, General Dynamics affirme pouvoir, en cas de victoire, donner du travail à cinq mille ouvriers européens. Northrop, qui détient 20 % du capital de la société aéronautique hollandaise Fokker, propose, de son côté, qu'il lui soit versé, en dollars, seulement 20 % du prix d'achat de l'avion et le reste en monnaie du pays client. De surcroît, la firme américaine se'ngage à installer quelque part en Europe une usine de fabrication d'un composé de graphite plus léger que l'aluminium et plus solide que l'acier. L'armée de l'air américaine prévoit, enfin, de baser en Europe deux cents des six cent cinquante Cobra ou YF-16 qu'elle pourrait commander, de sorte que les quatre pays européens soient associés à l'entretien de cette *flotte*.

Il reste encore un point... de détail à régler : le prix de l'avion américain, qui serait de l'ordre de 5 millions de dollars. A ce jour, les clients éventuels n'en savent pas davantage. Coutumière des dépassements de crédits ou de devis, l'industrie aéronautique américaine se montre, en effet, très prudente en la matière, et ce n'est pas *General Dynamics* qui se singularisera, depuis que le prix moyen de son chasseur-bombardier F-111 à flèche variable a presque quadruplé par rapport aux estimations de l'armée de l'air américaine.

JACQUES ISNARD.

(1) Le franc belge vaut 0,12 franc *français et le florin néerlandais vaut* 1,77 franc français, selon les cours de la semaine dernière.

PRESSE

M. JACQUES BOUDET DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE « LA FRANCE CATHOLIQUE-ECCLESIA »

M. Jacques Boudet vient d'être nommé directeur délégué de l'hebdomadaire « la France catholique-Ecclesia ». M. Michel Denis, rédacteur en chef adjoint, devient le rédacteur en chef du journal, qui souhaite « raviver et renouveler ses formes d'expression ».

L'hebdomadaire précise qu'un poste de directeur adjoint a été proposé à M. Luc Baresta qui l'a refusé. Rappelons qu'une crise avait éclaté récemment (« le Monde » du 2 juillet) au sein de l'équipe rédactionnelle où une société des rédacteurs, présidée par M. Luc Baresta, puis une société des collaborateurs du journal, présidée par M. Jean de Fabrègues, s'étaient successivement constituées. La société des rédacteurs proposait, pour sa part, de nommer M. Luc Baresta directeur délégué de « la France catholique-Ecclesia ».

La hiérarchie catholique avait suivi avec attention le conflit : l'hebdomadaire est juridiquement lié à l'Association catholique générale des hommes (A.C.G.H.). Dans un éditorial intitulé : « Changement et continuité », « la France catholique » souligne qui, si elle souhaite « raviver et renouveler des formes d'expression » qui « finissent tout naturellement par s'affadir », elle ne change pas de « route » ni de « cap ».

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes signale que, « après l'échec de la réunion paritaire sur les salaires, le 11 septembre dernier, entre le Syndicat de la presse parisienne et l'Union nationale des syndicats de journalistes, une nouvelle réunion a eu lieu vendredi 4 octobre. Elle a abouti à :*

» — Un constat de réajustement indiciaire de 4,50 % au 1er octobre 1974 ; nouvel indice de référence : 138,6 ;

» — Une acceptation par la délégation patronale d'une négociation globale sur la réforme du système actuel d'échelle mobile ».

ÉDUCATION

L'inauguration d'un C.E.S. à Asnières

L'humanité n'a jamais vraiment appris que ce qu'elle avait envie d'apprendre

DÉCLARE M. ANDRÉ MALRAUX

M. André Malraux a inauguré, le samedi 5 octobre, à Asnières (Hauts-de-Seine), un collège d'enseignement secondaire mixte de mille deux cents places qui porte son nom. Il a prédit l'avènement d'un nouveau type d'enseignement qui ne reposera ni sur le livre, ni sur le cours magistral, ni sur la contrainte : « *La civilisation de l'imprimerie*, a-t-il déclaré, *est en train de finir à cause de l'audiovisuel. On m'a fait dire certaines âneries comme : « Il » n'y aura plus de professeur. » Il y a des pays où l'audiovisuel existe partiellement, comme le Japon : il y a le même nombre de professeurs. Simplement, la fonction n'est pas la même.*

» Le problème de l'audiovisuel est de faire appel à tous les esprits les plus éminents pour qu'ils donnent leur garantie aux pédagogues les plus éminents (...). Quant à dire que les livres disparaîtront, ils disparaîtront exactement comme nous avons vu les chanteurs disparaître avec les disques : ils n'ont jamais eu tant de succès.

» Il y aura multiplication des livres. Il y aura maintien des professeurs et il y aura quelque chose de tout à fait autre qui existe déjà dans certaines universités et qu'il faut faire dès le secondaire : c'est la liberté pour les élèves de changer de classe. Un élève qui a envie d'aller écouter un cours d'histoire et non pas un cours de physique — ce cours d'histoire étant fait à la télévision par l'un des plus grands historiens — doit pouvoir y aller. Pourquoi ? Parce que l'humanité n'a jamais vraiment appris que ce qu'elle avait envie d'apprendre (...). »

Parents et enseignants en colère

Occupations et manifestations contre les conditions d'accueil des élèves

Trois semaines après la rentrée scolaire, l'accueil des élèves pose encore des problèmes dans un certain nombre d'établissements. Ces jours derniers, des enseignants et surtout des parents d'élèves ont tenté d'attirer l'attention sur ces établissements par diverses manifestations. La plus spectaculaire a eu lieu le samedi 5 octobre à Clermont-Ferrand. Sur la principale place de la ville, des parents d'élèves et des enseignants — en grève depuis le 26 septembre — ont lâché deux cents ballons auxquels étaient accrochées des cartes portant le message suivant : *« Urgent, envoyer deux professeurs au C.E.G. de Maringues »*, assorti de la recommandation : *« A poster immédiatement à M. le recteur de Clermont-Ferrand »*. Ils demandent en effet la création de deux postes de professeurs, sans lesquels quarante-cinq heures d'enseignement par semaine ne peuvent être normalement assurées. Après le lâcher de ballons, les manifestants sont allés, en fin d'après-midi, à la gare de Riom où ils ont retenu, pendant dix-huit minutes, le train Paris-Clermont-Ferrand, distribuant des tracts et expliquant leur action aux voyageurs.

A Avon (Seine-et-Marne), des parents ont occupé, le même jour, une classe de l'école de la Butte-Monceau. Ils entendaient protester contre la fermeture de trois classes. A Pont-de-Buis (Finistère), d'autres membres de la Fédération Cornec ont décidé, à partir de ce lundi 7 octobre, de ne pas envoyer à l'école les enfants du cours moyen deuxième année, jusqu'à ce que la classe, qui compte trente-neuf élèves, soit dédoublée.

A Vire (Calvados) ce sont les professeurs du lycée qui ont décidé de commencer, ce lundi et pendant une semaine, une opération *« baisse des effectifs »*. Ils n'accepteront donc plus que vingt-cinq élèves dans leurs classes, qui en comptent jusqu'à trente-cinq.

La surveillance des lycéens en surnombre doit être assurée par des professeurs volontaires. Une opération semblable a été décidée par des enseignants du lycée de Montrouge (Hauts-de-Seine), qui ne feront cours, dans les classes de seconde C, qu'avec la moitié des effectifs, qui sont voisins de quarante. Les élèves ne recevront que la moitié des cours normaux. Pour le reste du temps, ces enseignants veulent organiser *« une prise en charge des élèves par des maîtres auxiliaires au chômage »*.

● *Toutes les installations sportives universitaires de Grenoble* sont fermées depuis la rentrée, faute de crédits. Cette situation touche non seulement les trois cent cinquante étudiants qui préparent le concours de professeurs d'éducation physique mais aussi les vingt-cinq mille étudiants de l'université de Grenoble ainsi que les élèves des écoles primaires de La Tronche et de Saint-Martin-d'Hères, *qui avaient accès dans* certaines conditions à ces installations.

A la diminution des crédits (40 % en moins par rapport à 1971) s'ajoute, en effet, un déficit de 175 000 francs grevant le budget du comité de gestion précédent. — *(Corresp.)*

● *Le service d'éducation permanente de l'université Paris-VII* organise un stage annuel d'anglais sur trente semaines, du 4 novembre au 30 juin 19755. Les cours sont donnés par des enseignants anglais et américains qui utilisent des méthodes audio-visuelles et audio-orales renforcées par le laboratoire de langues. Le stage fonctionne à cinq niveaux. Les cours ont lieu en début de matinée et fin d'après-midi. Inscriptions au secrétariat du service : 2, place Jussieu, 75005 Paris, téléphone : 336-25-25 (poste 51-23).

RELIGION

● *La commission pontificale Justice et Paix* invite, dans un communiqué publié le 5 octobre, le Vatican à poursuivre ses efforts *« contre l'emploi de la torture et du terrorisme »* dans le monde. La commission recommande également la poursuite des efforts *« contre le commerce des armes, contre l'institutionnalisation des lois martiales ou exceptionnelles et contre les discriminations sociales ou raciales en tout genre »*. Ces recommandations ont été adoptées par la commission au terme de sa récente session annuelle à Rome, en présence des délégués de plus de soixante commissions nationales Justice et Paix. — *(A.F.P.)*

● *Initiation théologique par correspondance.* — Le Centre Saint-Dominique, à L'Arbresle (Rhône), propose les « Cahiers de la Tourette » (série bleue) comme voie d'accès à une *« réflexion théologique organique »*. Sur une période de deux ans est envoyé, à la fin de chaque mois, un instrument de travail d'environ trente-cinq pages, qui pose une question théologique importante. Les abonnements partent soit d'octobre, *soit de janvier*. L'abonnement annuel est de 80 F tout compris. Pour tous renseignements s'adresser au Centre Saint-Dominique, La Tourette, Eveux, 69210, L'Arbresle.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les théâtres

A.C.T.-Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h., Caush' reves.
Daunou, 21 h. : Hello Douby !
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio 14, 21 h. : le Don Juan.
Théâtre de la Cité internationale. — Le Jardin, 21 h. : Hommes de toutes les couleurs. — Grand Théâtre, 21 h. : Danse.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Choco, prognathe ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : chansons interdites.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs.

Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une+une ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 24 h. : Hypothanar tombe la veste.
Le Fanal, 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h., Et pour mourir, Cordoue ; 23 h. 30 : les Bou-Bous à Mimi ; salle II, 21 h., Adelita Requena ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : les Nuits de Sabbat.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

Lundi 7 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur

Le jazz

Mouffetard, 30 h. 30 : Trio de Manuel Villaroel.

La danse

Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Dances we Dance.

Les concerts

Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ensemble Bernard Escavi (Telemann, Durante, J.-Ch. Bach).
Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F., dir. M. Couraud et G. Frémy (Malec, Cage, Bayle).
Palais de la Mutualité, 20 h. 30 : Terry Riley, orgue (musique nouvelle).
Centre culturel suédois, 21 h. : Quintette à vent de la Philharmonie de Stockholm (Roman, Carlskedt, Nilson, Ligetti, Poulenc).
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar, 18 h. : Quatuor Via Nova.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : les Dames du bois de Boulogne, de R. Bresson ; 21 h. : Angèle, de M. Pagnol.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48)
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland. — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70).

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22) — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12)

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-58-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George. — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-53), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).

LA RIVALE, film français de Sergio Gobbi, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud. — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37, Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.).

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47).

FROGS, film américain de G Mac Cowan, avec R. Miland : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
ALLEZ ON SE TELEPHONE, film français de Ph. Viard : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h. à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ERWINKA (Is., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-89), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), 5e (033-35-40), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TROLL (Suède) (Faites donc l'amour, on n'en meurt pas !) (v.f.) (**) : Gramont, 2e (742-95-82).
VERDICT (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les grandes reprises

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
L'ESCADRON VOLAPUK (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES TROIS AGES (A.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99)

Radio Télévision

La France dénaturée

Vous regardez « la France défigurée », Cabourg et ses projets immobiliers, plages de sable doublées de béton, mur de l'argent à 3 000 F le mètre carré et route littorale en perspective. Hôtels vendus en appartements qui ne se vendent pas. Interviews de promoteurs, de particuliers, de commerçants. Absence remarquée du maire, M. Bruno Coquatrix, le directeur de l'Olympia. Il a refusé de participer à une émission dont le seul titre est infamant pour sa municipalité. Et il menace. Si elle passe à l'antenne, il plaidera, il exigera 50 millions de dommages et intérêts. Elle passe, elle est passée, très objective, très circonspecte, le pour, le contre, une mise en garde : construire, oui, mais pas n'importe où, pas n'importe comment. (Dimanche, chaîne 1.)

***

Vous changez de chaîne. Vous prenez la troisième, le magazine régional, une bourgade d'Ile-de-France, Trosly-Breuil. Interviews de commerçants, de retraités, de passants. Eux non plus ne sont pas contents. Ils se plaignent, leur ville est défigurée. Par quoi ou plutôt par qui ? Par des handicapés. « Ça n'est pas beau à voir... Ça fait peur aux enfants... On devrait les empêcher de sortir après 20 heures... » Et, doléance suprême, enregistrée auprès d'un pharmacien : « Si encore l'œuvre se fournissait chez moi ! Pensez-vous ! Ils achètent tout à Compiègne. »

L'œuvre, c'est L'Arche, de Jean Vannier, dont on connaît, pour l'avoir souvent vu à la télévision, la gentillesse et la luminosité. Dans la mesure de ses faibles moyens, il achète ici des maisons, il ouvre des foyers. Pour permettre aux « pas comme les autres » de vivre parmi les autres. Pour que tombent les barrières et les préjugés. Pour que s'efface cette peur des différences à quoi se reconnaît le racisme. « Eux », ceux dont on ne parle qu'en termes voilés, ceux que l'on rejette, que l'on maintient en marge de la société, oserait-on nous les montrer ? On a osé. La caméra qui accompagne Marie-Claire Gautier fouille des visages d'autant plus touchants qu'ils sont ingrats, s'arrête à des mains déformées, habiles, cependant, à la poterie ou au dessin, préside à des repas pris en communauté. Et rassure. Et rappelle l'opinion à la décence, à la fraternité. Et dessine au fil de ces images toutes simples un grand point d'interrogation : pourquoi les déficiences de l'âme seraient-elles plus respectables que celles du corps ou de l'esprit ? Ne sommes-nous pas, tous, des handicapés ?

CLAUDE SARRAUTE.

Les grévistes de l'O.R.T.F. manifesteront mercredi devant la Bourse du travail

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. a donné deux mots d'ordre — « prudence » et « fermeté » — pour le mouvement de grève générale et illimitée qui commence le mardi 8 octobre à 0 heure. « Dire comment ce mouvement sera mené par la suite est hors des possibilités actuelles de l'Intersyndicale », a déclaré ce lundi M. Edouard Guibert au cours d'une conférence de presse. Il semble en effet que les syndicats aient choisi cette attitude pour empêcher que le gouvernement ne laisse « pourrir » le conflit.

On sait déjà, cependant, que la journée de mardi est consacrée à des réunions du personnel dans les centres O.R.T.F., dont les entrées doivent être gardées par des piquets de grève, tandis que l'assemblée générale prévue mercredi à la Bourse du travail sera le point de départ d'une manifestation.

A partir de mardi, un programme minimum (voir page 22) sera diffusé sur l'ensemble du réseau de l'O.R.T.F.

Sortant de l'Elysée, Mme Jacqueline Baudrier déclarait jeudi dernier : *« Je ne suis pas certaine que la grève soit le meilleur moyen de dissiper les inquiétudes réelles du personnel de l'O.R.T.F. »*

Il semble que ce soit aussi l'opinion des dirigeants syndicaux ; l'avant-veille, ils déclaraient, en quittant M. André Rossi, secrétaire d'Etat, qu'ils *étaient « contraints »* de recourir à cet ultime moyen puisqu'on leur refuse le principe même de la négociation.

Ont-ils complètement tort d'être méfiants ? En deux mois, bien des choses ont changé. Et la réforme suscite des réserves, tant dans ses conséquences que dans son prétexte... Qu'est devenu, par exemple ce déficit « scandaleux » qui risquait de mettre l'O.R.T.F. en *état de cessation de paiement ? Le gouvernement* a fini par admettre, suivant la thèse soutenue par les syndicats depuis longtemps, que le « trou financier » de 100 millions de francs était imputable aux pouvoirs publics au titre des exonérations de la redevance que ceux-ci font supporter à l'Office.

On se demande aussi comment la nouvelle organisation pourra être moins onéreuse. Devant la multiplication du nombre des présidents, des directeurs artistiques ou administratifs, des conseillers en tous genres dont les traitements iront de pair avec le titre, on a peine à croire que des économies pourront être faites, sinon « sur le dos » des personnels. D'où l'inquiétude légitime des syndicats, qui s'étonnent, d'autre part, de voir, paradoxalement, reparaître — ou continuer de paraître — dans les états-majors des nouvelles sociétés nationales des noms qu'ils associent à une certaine faillite de l'O.R.T.F. Mis à part MM. Marcel Jullian et Jean-Charles Edeline — *qui ont fait leurs preuves* dans le secteur privé, — où est la « divine surprise » qui devrait caractériser le « changement » ?

Quant à l'« indépendance » des nouveaux présidents, libres, affirmait-on, de choisir leurs collaborateurs directs, elle est fort relative, puisque l'on connaissait, le jour même de leur nomination officielle, le nom des « numéros 2 » qu'on leur avait affectés...

On pourra toujours invoquer le « corporatisme » dont les syndicats de l'O.R.T.F. se sont rendus coupables et qui a contribué à la condamnation de l'Office. On pourra aussi regretter les occasions perdues (au fait, par qui ?). On ne saurait pour autant considérer la réaction des syndicats comme un simple mouvement d'humeur : le climat de passion politique qui a présidé à la liquidation de l'O.R.T.F. a fait peu de cas des considérations humaines qui intéressaient seize mille personnes et qui auraient mérité un plus long délai de préparation technique et psychologique.

CLAUDE DURIEUX.

NOUVELLE OFFENSIVE DES STATIONS PÉRIPHÉRIQUES
R.T.L. à Lyon et R.M.C. à 2000 kW

A partir du 12 octobre, R.T.L., qui avait à Lyon, depuis douze ans, un correspondant régional, Robert Daranc, disposera d'un bureau plus étoffé dans la métropole Rhône-Alpes avec une station d'enregistrement et de diffusion. Cette implantation nouvelle coïncide, à quelques jours près, avec celle de Radio-Monte-Carlo, qui vient également d'acquérir des locaux à Lyon.

Le coup d'envoi de l'opération, baptisée « R.T.L. à Lyon », qui consistera à effectuer depuis cette ville, jusqu'au 19 octobre, toutes les émissions de la station, sera donné le 12 octobre à 13 heures avec l'habituel « journal inattendu » du samedi, dont, pour la circonstance, le rédacteur en chef sera M. Louis Pradel, maire de Lyon.

Cependant, R.T.L., qui avait jusque-là une zone d'écoute privilégiée dans les régions du nord, la région parisienne et l'ouest, s'applique à l'étendre au sud, ce qui l'amène à se trouver en concurrence avec Radio-Monte-Carlo, qui, pour sa part, cherche à élargir sa zone de diffusion vers le nord et s'intéresse aussi à Lyon et à la région Rhône-Alpes, après l'installation de son nouvel émetteur des Alpes de Haute-Provence.

Depuis le 15 juillet dernier, en effet, le poste monégasque procède aux essais de son nouvel émetteur situé à Roumoules (Alpes de Haute-Provence). « *Essais satisfaisants*, affirme M. Henri Dolbois, directeur général de la station. *Il reste maintenant à attendre les résultats de la mise en œuvre du second émetteur, qui portera la puissance de Radio Monte-Carlo à 200 kW.* »

Cette augmentation de puissance se produira dans la seconde quinzaine du mois d'octobre, mais, d'ores et déjà, la station monégasque est reçue dans des régions où, jusqu'ici, il était vain de la chercher sur 1 400 mètres grandes ondes : c'est le cas de Mâcon, Dijon, Bourges, Bordeaux et même Paris. *« La capitale n'est pas cependant notre objectif »*, précise M. Dolbois.

Radio Monte-Carlo, qui est actuellement crédité d'un peu plus de deux millions d'auditeurs, espère, grâce à l'élargissement de sa zone d'écoute, doubler ce chiffre avant quatre ans (d'après une estimation de même source, Europe 1 compterait actuellement huit millions d'auditeurs et R.T.L. cinq millions).

L'« opération Roumoules », dont la facture s'élève à quelque *25 millions* de francs, est entièrement autofinancée par les recettes publicitaires de la station.

Cinéma

Deux Français au Japon

● « Kashima Paradise » est l'œuvre d'un couple, une sociologue, Benie Deswarte, et un cinéaste, Yann Le Masson. En janvier 1970, fraîchement diplômée de japonais, Benie Deswarte s'envole vers l'empire nippon. Elle cherche le cadre idéal pour rédiger une thèse de doctorat de sociologie sur la prolétarisation de la paysannerie. Et, qui sait, pour tourner un film. Six mois après, Yann Le Masson la rejoint. Ils ne repartiront qu'un an et demi plus tard, après avoir tourné plus de trente heures de pellicule.

« Il nous fallait un endroit où l'industrialisation fût forte, la transformation rapide », explique Benie Deswarte. Ils l'ont trouvé à quelques kilomètres de Tokyo, à Kashima. Là, sur les terres expropriées de paysans, s'élève un gigantesque complexe pétrochimique appartenant aux trusts Mitsubishi et Sumitomo. La pollution envahit le village, malgré les promesses. L'agriculture cède le pas à l'industrie. Petit à petit, les paysans délaissent les champs.

Yann Le Masson avec sa caméra et Benie Deswarte avec son micro sont aussi allés à Narita. Là, également, des paysans ont été expropriés, mais pour construire un grand aéroport, au centre d'une mégalopolis Tokyo - Narita - Kashima. Cette fois, les paysans ont opposé une très forte résistance : des tranchées et des pavés contre des bulldozers.

Au cours de leur séjour au Japon, Benie Deswarte et Yann Le Masson ont vécu partagés entre Tokyo — où ils ont effectué de petits travaux pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de la pellicule, au paiement des laboratoires, etc. — et le village de Kashima. Ils y ont appris à connaître les habitants, notamment le paysan Zenzaemon et sa famille, et leur mode de vie. « Nous avions au départ une connaissance livresque approfondie de la société japonaise, mais c'est en vivant parmi eux que nous avons découvert le « giri » et son importance. Le « giri » est une des clés pour comprendre l'idéologie dominante au Japon », expliquent-ils.

Le « giri » est un don, un cadeau, en argent ou en nature, que l'on s'échange à toute occasion, une fête ou une cérémonie. Un voisin inaugure-t-il une nouvelle demeure, il faut lui apporter un cadeau qui sera soigneusement comptabilisé, et on repart avec un présent, le même pour tous les invités. Qui reçoit doit donner, un cadeau en entraîne un autre ; le processus est sans fin.

Benie Deswarte et Yann Le Masson se défendent d'avoir réalisé un film « militant ». « Notre film est une tentative de cinéma documentaire. Nous avons essayé de déchiffrer le fonctionnement du système social au Japon. Nous avons analysé des phénomènes avec une méthode : le marxisme-léninisme, le socialisme scientifique. » Mais le véritable public auquel il est destiné ne le verra pas, ajoutent-ils : « Les paysans et les ouvriers n'iront pas au quartier Latin. »

Ils tourneront leur prochain film en Bretagne, au pays de Yann Le Masson, Brest, sur le thème : « Qu'est-ce que la nation française ? » Cette fois-ci non plus, pas de producteur : « Nous nous sommes rendu compte que l'argent était secondaire. » Ce sera le produit d'une équipe, car, expliquent-ils, « Kashima Paradise » aurait été « plus juste » et aurait développé « une analyse plus correcte » s'il avait été réalisé par un collectif. « Nous ne nous presserons pas. Nous voulons, avant de tourner, vivre avec les paysans, nous faire connaître. Cela nous prendra peut-être quelques années. » — C. C.

« Kashima Paradise »
de Yann Le Masson et Bénie Deswarte

Lentement mais sûrement, le cinéma entre dans les mœurs, devient un outil de travail et un moyen de communication au même titre que la chose écrite (le livre) ou parlée (le cours, la conférence). Qu'en plus un artiste de la caméra s'interpose entre la chose filmée et le consommateur (un spectateur peut-être un peu différent), qu'une remarquable collaboration à deux — désormais inévitable dans un film où la parole joue un rôle capital — s'établisse entre l'opérateur-organisateur de l'image, de la cueillette visuelle des significations, et le preneur de son, ici une jeune femme familière du pays et parlant couramment la langue japonaise, et nous aboutissons à *Kashima Paradise* de Yann Le Masson et Bénie Deswarte.

Réduisant à un peu moins de deux heures un premier montage de quatre heures, resserrant la narration et donnant un maximum d'information dans un minimum de temps, Deswarte et Le Masson ont découpé leur récit en trois parties : d'abord, la ville, Tokyo, microcosme du Japon moderne, avec ses contradictions économiques (l'exposition d'Osaka de 1971 est le point de départ de cette nouvelle illusion lyrique du progrès ininterrompu de nos sociétés capitalistes surindustrialisées) et politiques (l'idéologie de l'harmonie et de la consommation partout au pouvoir, le parti communiste lui-même se présentant comme le champion de la démocratie bourgeoise). Ensuite la campagne, le village de Takei, à une centaine de kilomètres de Tokyo, « vingt-cinq maisons, quatre cent cinquante habitants », et 10 kilomètres plus loin le complexe pétrochimique de Kashima, en voie d'achèvement, propriété des trusts Mitsubishi et Sumitomo. Un équilibre ancestral rompu, le paysan Zanzaemon, propriétaire de la plus vieille maison du village, condamné à être absorbé dans une dizaine d'années. Enfin, entre Tokyo et Takei, le futur terrain d'aviation de Narita, où depuis six ans des paysans expropriés luttent pied à pied contre l'expulsion.

Un commentaire peu développé, mais précis, voire agressif dans sa concision, vient en contrepoint des images tracer la ligne idéologique voulue par les auteurs. Pas d'attendrissement, refus de s'égarer dans l'exotisme ou la confidence trompeuse. Un mariage sous regard critique de Deswarte et Le Masson, apparaît comme un rite matérialiste dénué de toute signification. La mariée, échappée d'innombrables films japonais de Mizogushi ou d'Ozu, *subit* un sort tragique, devient objet d'un troc entre familles, ressemble déjà à une enterrée vivante, si ce n'était un ultime sourire sur le frêle visage avant que le couple ne s'enfuit très démocratiquement dans un train pour la lune de miel.
tique, de Deswarte et Le Masson,

Malgré ses prétentions critiques, légitimées, *Kashima Paradise* est avant tout un spectacle, le jeu inversé d'une société réglée par des traditions strictes dans lesquelles se coule avec raffinement et barbarie (indissolublement mêlés) la loi du profit capitaliste. Nous faisons confiance à Deswarte et à Le Masson quant à la réalité de l'aliénation ainsi engendrée et consolidée.

Une troisième approche, entre la vision du Japon « classique » et le « démontage » qui nous est proposé, est peut-être possible : céder vraiment la parole aux intéressés, et en premier lieu à ce paysan Zanzaemon, frère du Tom Joad des *Raisins de la colère*, et du Jose Duran, de *la Terre promise*, remonter encore davantage à la base, permettre aux intéressés de faire leur propre synthèse. Mais *Kashima Paradise* est un film remarquable.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Alpha.

En bref

Théâtre

« Baal »

On voudrait pouvoir tirer quelque chose de positif du *Baal*, que le Chantier-Théâtre présente au Théâtre de la Plaine. On le voudrait, parce que cette première pièce de Brecht, splendide, riche, foisonnante, n'avait jamais été jusqu'ici jouée en France et parce que le Chantier-Théâtre y a travaillé pendant des mois dans *« la recherche de l'authenticité et de la liberté du jeu »*. Le metteur en scène, François Joxe, écrit que la pièce se situe *« entre le ciel, symbole de pureté* (un écran courbe où sont projetés de pâles paysages) *et la terre, symbole de pourriture* (de la paille sur le plateau) *comme entre les draps d'un lit où Baal naît, aime, meurt, vit pleinement son moi jusqu'à l'anéantissement »*.

Mais sur scène, on ne voit rien d'autre que l'un de ces dragueurs de l'aube, l'un de ces infantiles paranoïaques qui errent entre la Coupole et Contrescarpe en quête de toutes les complaisances. Patrick Abrial s'exprime mieux quand il chante que quand il parle, et nous donne qu'un seul aspect renfrogné et agressif au personnage de Baal. Les comédiens qui l'entourent sont désespérément maladroits et monotones.

C. G.

★ Théâtre de la Plaine, 20 h. 30.

Variétés

Les chansonniers du Dix-Heures

Faute d'avoir su s'adapter, l'esprit chansonnier a été longtemps méprisé, placé comme dans un ghetto. Aujourd'hui, il court un peu partout : dans les cafés-théâtres, avec la satire *politique, au cinéma avec Yanne*, au music-hall avec Coluche, avec Green et Lejeune, qui s'offrent même le succès de l'été. Le genre s'est mis au goût du jour, s'est assoupli, s'est intégré plus étroitement au spectacle en prenant plus de concision, en ne négligeant pas les apparences, la manière de présenter le produit, en provoquant le rire, non le sourire.

Côté théâtre de chansonniers, les anciens et les modernes cohabitent. Ainsi, au « Dix Heures », où ceux de la tradition lisant et chantant leurs textes tenus à hauteur des yeux voisinent avec la nouvelle génération, avec Amadou, notamment, qui, sous forme de conversation à bâtons rompus sur les choses de la politique, sur le ton de la confidence, est vif, incisif, avec le souci de travailler l'actualité à chaud.

C. F.

★ Théâtre de Dix-Heures, 22 h.

■ M. Christian Berthelot, membre de la section des écrivains socialistes, annonce la création d'un Comité pour l'interdition du film « l'Exorciste ». M. Christian Berthelot envisage de tenir plusieurs réunions pour expliquer son initiative.

MORT DE L'ACTEUR RENÉ DARY

L'acteur René Dary, de son vrai nom Anatole-Clément Mary, est mort dimanche soir à Plan-de-Cuques, près de Marseille. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Tout le monde reconnaissait René Dary au cinéma. Policier ou gangster, la silhouette trapue, l'air d'un bouledogue, il était le parfait second rôle des films policiers français. Mais il avait débuté comme enfant vedette, avant dese lancer dans l'opérette.

[Sous le nom de Bébé, René Dary avait d'abord été l'une des premières vedettes enfantines du cinéma, entre 1908 et 1914. A la fin des années 20 il créait une opérette d'Albert Willemetz *(Pour ton bonheur)*. Son retour au cinéma fut modeste en 1935 ; en 1938, un film mélodramatique, *le Révolté*, lui donne à nouveau la notoriété. Il tournera dans de nombreux films, parmi lesquels *le Carrefour des enfants perdus* (1943), *Touchez pas au grisbi* (1953), *la Peau et les os* (1960), *les Risques du métier* (1971).

Au théâtre, Dary interpréta *le Temps des crises, Marius, Ce soir à Samarcande*. A la télévision, il avait aussi fait quelques apparitions dans des épisodes des *Cinq dernières minutes* et dans la série *La caméra explore le temps*.

René Dary avait également écrit plusieurs romans et était le président la Société mutualiste des artistes de variétés e tde la maison de retraite Maurice-Chevalier, à Ris-Orangis.]

Photo

LES DEUX PHOTOKINA DE COLOGNE

Dans l'arbitraire de la Kunsthalle

« La photographie est devenue le miroir de notre vie. Il n'est pas jusqu'aux artistes qui ne s'en servent aujourd'hui pour leurs manifestations. (...) Elle constitue pour l'homme une source constante d'expérience visuelle et de connaissances optiques. (...) Elle le renseigne sur lui-même et sur le monde dans lequel il vit. Et même, bien souvent, sur celui qu'il ne connaît pas. » Cette enfilade de lieux communs et de propos éculés est due à la plume de L. Fritz Grüber, directeur de la section culturelle de la Photokina. Cette profession de foi, extraite de la préface du catalogue, est à l'image des expositions : tout est mélangé, mêlé, confondu dans l'arbitraire le plus total (est-ce là le « *miroir de notre vie* » ?). La photo ne semble pas avoir d'existence autonome : elle est un document ? Sa finalité est donc d'être utilisée, manipulée. Emasculée. Quoi d'étonnant alors que dans cette grande bouillie de centaines d'images aucun photographe ne surnage ? (exceptés les grands Marey et Muybridge dans la splendide exposition didactique « Le mouvement dans l'image ».) Même éloignée de quelques kilomètres, la Photokina des marchands et des machines fait peser sa présence. On expose des exploits techniques comme les agrandissements géants de Sonia Landy Sheridan et Keith Smith, tout juste dignes de figurer au rayon « papiers peints » d'un magasin à prix uniques. On y projette, sous le prétexte de « multivisions » (des écrans disposés en mosaïques sur lesquels sont projetés par groupes, ou simultanément, des dispositives), des spectacles sournoisement publicitaires présentant notamment, *« grâce à l'exemple d'une famille, les nombreuses possibilités de la photographie d'amateur »*.

Une « Vision Photokina 1974 », sur un multi-écran, de 27 mètres carrés, résume les différents champs d'application de la photographie en intercalant en permanence des images de monsieur et de madame Tout-le-Monde « shootant » tous azimuts. Et, sur une musique aux accents triomphants, cette conclusion : « *Toi aussi, tu peux le faire !* » C'est alors que le visiteur, titubant après ce matraquage de quelques dizaines de minutes, peut prendre connaissance des expositions de l'anti-Photokina : sur des panneaux, laissés à la libre disposition des amateurs, sont punaisées, épinglées, agrafées les images des « indépendants ».

Une image admirable et non signée, très inspirée des travaux de Ralph Gibson, retiendra notre attention : un personnage sur fond de nuages, tient sous son bras un fragment rectangulaire de ciel : un miroir. Le reste nous fera fuir vers un panneau où son collées sur près de 15 mètres quelque cinq mille images sur le thème « Autour de la Coupe du monde de football », envoyées par des amateurs et des professionnels : l'ensemble mériterait une longue analyse. Cela va de la tranche de vie familiale (une dame potelée présente à l'appareil des chaussures décorées de ballons de football miniatures) à la fausse scène de rue (une chèvre vêtue en marin regarde la retransmission d'un match à la télévision) en passant par les rapprochements inquiétants (des chars d'assaut à proximité d'un stade) et les mimiques solitaires devant un photomaton (un quidam grimé en Hitler caricature les attitudes du dictateur).

Ni les bouches ouvertes de Hans Feurer, ni les truquages sans intérêt de Hidalgo, ni le bon niveau dans la banalité professionnelle de Tomas Senett ne nous arrêterons. Erwin Fieger, plus sobre dans ses couleurs qu'à l'habitude (faut-il se réfréner quand on photographie la guerre ?), la douceur timide des paysages de Fontana, les insolites obsessions de Nakagawa, le « réalisme abstrait » et formel d'Hosoe nous retiendront. Les photos ridicules de Gunter Sachs nous feront rire. Et nous continuerons à rire devant « les Dix Commandements » : trop, c'est trop. Un assemblage d'images archiconnues de plusieurs photographes réputés (Art Kane, Pete Turner, Will McBride surtout) sur un thème aussi peu moralisateur que celui-là, cela atteint presque au sublime. Sous une photo de Will McBride d'une jeune femme tendrement blottie dans les bras d'un homme, cette légende : *« Dixième commandement : tu ne convoiteras point la femme de ton prochain. Mais si elle est belle ? Et si elle est jeune ? Et si elle est sérieuse ? Et si elle est consentante ? »*

L'humour involontaire de cette exposition qui se veut fort sérieuse est désarmant. Mais le plus grave est que le genre se perpétue. Continuera-t-on longtemps encore à accoler des mots aux photographies ? Réussies, elles s'en passent ; ratées, elle s'effacent. Cela fera peut-être aussi disparaître ces insupportables expositions thématiques où la bêtise à prétentions humanitaires se donne libre cours. Dans « Un monde pour tous », ce texte sous la photographie d'un enfant aveugle : *« Les brutes frappent avec un bâton, les aveugles, eux, s'en servent pour chercher leur chemin à tâtons. Un instrument peut faire des usages différents, selon la personne qui l'utilise. »*

YVES BOURDE.

★ Kunsthalle, Cologne, jusqu'au 13 octobre.

Comme si rien ne s'était passé...

Les fabricants de matériel photographique sont des gens étonnants. Les prix du pétrole ont plus que quadruplé depuis un an, les pays industrialisés voient leurs balances des paiements gravement déséquilibrées, des menaces de crise et de chômage hypothèquent l'avenir. Mais, à la Photokina de Cologne, ils ont continué de multiplier à l'infini les marques, les modèles, leurs accessoires et d'inévitables gadgets, tout cela comme si rien ne s'était passé.

En parcourant les centaines de stands de cette immense foire de l'image qui a duré sept jours (27 septembre au 2 octobre), la question venait sans cesse aux lèvres : *« N'êtes-vous pas inquiets ? Qui achètera tout cela si le niveau de vie stagne quelques années dans les pays industrialisés ? »*

Mais cette industrie est emportée dans un tel tourbillon de concurrence qu'elle semble aveugle et sans prudence. Que Kodak produise un nouveau modèle d'appareil destiné à utiliser une de ses trouvailles en matière de pellicule (domaine où il est le maître incontesté) et chacun se précipite. Ainsi la Photokina de 1974 a vu presque toutes les marques — Japonais en tête — sortir un ou plusieurs appareils de format 110, répliques de l'Instamatic (1) de la firme de Rochester (Etats-Unis). Après avoir fabriqué de gros appareils dotés de tous les perfectionnements mais trop encombrants pour être trimballés avec soi, les fabricants rivalisent maintenant d'ardeur pour produire des modèles de poche. D'où la vogue des 110 dont la taille et la forme s'apparentent au paquet de cigarettes *Gitanes. Emportée par cet élan*, la firme allemande Minox a présenté, à la surprise générale, un minuscule appareil 24 × 36 qu'on jurerait sorti d'un magasin de farces et attrapes. Le 35 E.L. tire pourtant des photos et n'envoie aucun jet d'eau. Reste à connaître ses œuvres.

Autre engouement : la caméra super 8 à très grand diaphragme (1,2) permettant, avec une pellicule très rapide (160 ASA Ektachrome), de filmer en couleurs le soir chez soi ou dans un magasin sans éclairage spécial. Ce procédé, dit X.L., lancé par Kodak, est maintenant adopté par presque toutes les marques : Canon, Bauer, Beaulieu, Sankyo, Yashica, Chinon... Fuji, qui continue à mener une politique originale, fabriquant ses propres chargeurs Single 8, met aussi sur le marché des caméras à très grande ouverture de diaphragme.

Autre mode : la sonorisation directe. Kodak — encore lui — a lancé, il y a quelques mois, un *modèle — l'Ektasound, — qui enregistre* directement le son en même temps que l'image grâce à une pellicule à piste magnétique. Un à un, les fabricants commencent à emboîter le pas : Chinon, Bauer, Beaulieu, Agfa, Bell-Howell...

La seule surprise très agréable de cette Photokina aura finalement été la qualité de son d'un film réalisé avec le nouveau modèle super 8 « 5008 S » de chez Beaulieu. Qu'on puisse obtenir de pareils résultats avec une pellicule aussi étroite est un exploit. Celui-ci s'explique par la qualité des têtes magnétiques employées et par un astucieux procédé assurant une parfaite régularité du défilement du film, évitant par là le pleurage. Hélas ! l'appareil, qui est doté d'un zoom Angenieux assez exceptionnel (6-80 mm pour une ouverture maximum de 1,2), coûtera avec son micro presque 8 000 F. C'est dire qu'on n'est plus tout à fait dans le domaine de l'amateur et c'est bien dommage.

Que dire de la réapparition de Voigtlander, une marque jadis très connue et qui disparut en même temps que son support, le très célèbre Zeiss. Voigtlander, qui produit de nouveau plusieurs appareils 24 × 36, est cette fois remis dans la course par Rollei dont le dynamisme est impressionnant. Un peu inquiétant aussi puisque cet autre fleuron de l'industrie allemande, maintenant installé à Singapour, multiplie les modèles avec une telle « furia » qu'on se demande comment il pourra les rentabiliser.

Que dire enfin — et ce fut aussi une surprise — de la réapparition d'un Contax dont l'objectif portait la griffe Zeiss, mais dont le boîtier est l'œuvre de... Yashica. Le Japonais a racheté la licence du Contax : il fabriquera et commercialisera une marque qui fut prestigieuse.

C'est aussi un Japonais — Asahi-Pentax — qui équipera de ses optiques — les Takumar — un autre grand de la photographie européenne : Alpa.

Tant de projets seront-ils bientôt bouleversés par la crise économique qui menace ? Comme le disait le président de la firme japonaise Fuji, *« les temps qui viennent risquent d'être difficiles. Il faudra y apporter nos propres solutions »*. Pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt ?

ALAIN VERNHOLES.

(1) La largeur de la pellicule est de 16 mm et l'image a elle-même 13 × 17 mm.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 7 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'Homère. Réal. A. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas.

Ulysse échappe aux sirènes et à la colère du dieu Soleil.

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

Les cadres et les sociétés multinationales, avec V. Pilhes, Ch. Levinson, P. de Calan, R. Leduc, P. Grainville, E. Junger et notre collaborateur P. Viansson-Ponté.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu



20 h. 35 Actuel 2 : Mgr Marty répond aux questions de Jacques Duquesne (« le Point »), Georges Montaron (« Témoignage chrétien »), Félix Lacambre (« la Croix ») et J.-C. Darrigaud (Inf. 2).

21 h. 35 Alain Decaux raconte : « les Quatre Sergents de La Rochelle ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : La vie régionale. « La forêt en Alsace ».
20 h. 35 Film : « l'Américain », de M. Bozzufi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson et l'auteur.

Après onze années passées aux Etats-Unis, un homme revient, fortune faite, à Rouen sa ville natale, et rend visite à ses anciens amis.

Nostalgie des souvenirs, peinture un peu amère d'une France petite-bourgeoise, Marcel Bozzufi, réalisateur, sait regarder et transmettre le quotidien.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert à Pleyel. Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. P. Capolongo, avec le concours de E. Istomin, piano : « le Corsaire », ouverture (Berlioz), « Concerto nº 4 en sol majeur pour piano et orchestre, opus 58 » (Beethoven), « Concerto nº 2 en fa mineur pour piano et orchestre, opus 21 » (Chopin), « Ibéria » (Debussy). — 22 h., Indicatif futur : La promesse du XXᵉ siècle. Débat au Conseil de l'Europe de Strasbourg. — 22 h. 30, Black and Blue, de L. Masson : Le jazz à La Courneuve. — 23 h. 5, Piste rouge. — 23 h. 35, Libre parcours-récital au Festival estival de Paris.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : « Messe en si », extraits (Bach), avec G. Janowitz, Ch. Ludwig, P. Schreier, R. Kerns, H. Ridderbusch, Orchestre philharmonique de Berlin, direct. H. von Karajan. — 22 h. (S.), Correspondances : Beethoven, F. Slicher. — 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Formes pour orchestre » (J.-P. Guezec), « Pour onze » (P. Israël-Meyer), « Dissensions-Insertions » (P. Mestral).

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 2), 20 h. 35 : Mgr Marty répond aux questions des journalistes à propos du synode.

MARDI 8 OCTOBRE

Programme minimum à l'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel, un programme minimum sera diffusé à la radio et à la télévision.

● TÉLÉVISION : PROGRAMME UNIQUE SUR LES TROIS CHAINES

13 h. Vingt-quatre heures sur la une (chaîne I).
20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).
20 h. 30 Film : « Sans foi ni loi », de E. Bellamy (1965), avec D. Duryea, R. Fuller, J. Lane.

Un mauvais garçon accepte de conduire un groupe de soldats nordistes en civil à un endroit où est caché l'or d'un convoi décimé par les Sudistes.

21 h. 55 Portrait de Bruno Bettelheim (2). « Marcia ou la forteresse vide ». Réal. D. Karlin

Comment un enfant totalement retiré du monde et coupé de la réalité redevient un être humain après cinq ans de méthode thérapeutique

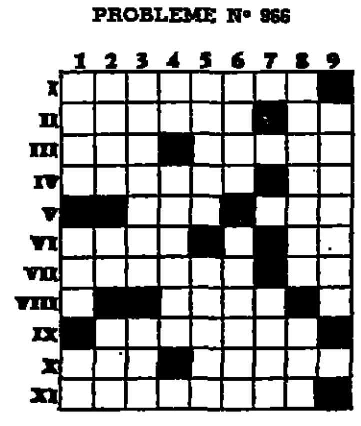
RADIO : Musique ininterrompue. Bulletin d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-panorama.

R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 966



HORIZONTALEMENT

I. Ne quitte pas son manteau l'été venu. — II. Dormit souvent sur la paille ; Pronom. — III. Quelque part, du côté de l'Euphrate ; Evoque une complaisance qui peut coûter très cher. — IV. Ont donc leur raison d'être ; Terme musical. — V. Un mot cher aux élégiaques ; Suisse d'origine. — VI. Ile étrangère ; Cube inversé. — VII. Monopole divin ; Eventuellement apprécié. — VIII. Etait pour la manière forte. — IX. Calmée. — X. Comme un amoureux transi (si tant est qu'il en existe encore !) ; Au billard, cela produit un certain effet. — XI. Allongent le bras.

VERTICALEMENT

1. Il faut le frapper pour parvenir à en faire quelque chose ; Un endroit agité ; Abréviation. — 2. Façon de parler ; Jadis pour César (épelé) ; Ouverture au violon. — 3. Pince sans rire ; Transpira. — 4. Grecque ; Pas apprêtées quand elles sont crues. — 5. Membres d'une association ; A le pied sûr. — 6. Ce n'est pas à cause de leur âge qu'elles sont voûtées ; Effectuer un travail écrasant. — 7. *Gagne parfois à être regardé de haut.* — 8. Ne donne pas l'impression de se terminer ; Légumes. — 9. Le plus souvent verte, en Irlande

Solution du problème nº 965

HORIZONTALEMENT

I. Quêteur. — II. Carnets. — III. Images ; AA. — IV. Taies ; Col. — V. Arno. — VI. Solfège. — VII. Réaliser. — VIII. Se ; Rues. — IX. Peut ; *Ase*. — X. Béni. — XI. Cousettes.

VERTICALEMENT

1. Quitus ; Spic. — 2. Ma ; Orée. — 3. Ecaille ; Ubu. — 4. Tage ; Fautes. — 5. Eres ; El ; Né. — 6. Uns ; Agirait. — 7. Ré ; Crésus. — 8. Taon ; Eée. — 9. Saloirs ; Us.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE D.O.M. T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	[illegible]
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS SUISSE	90 F	172 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

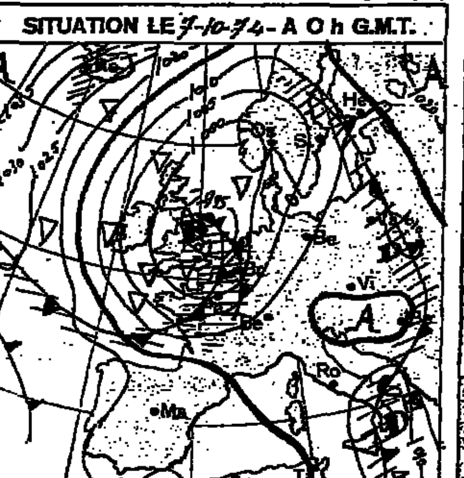
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

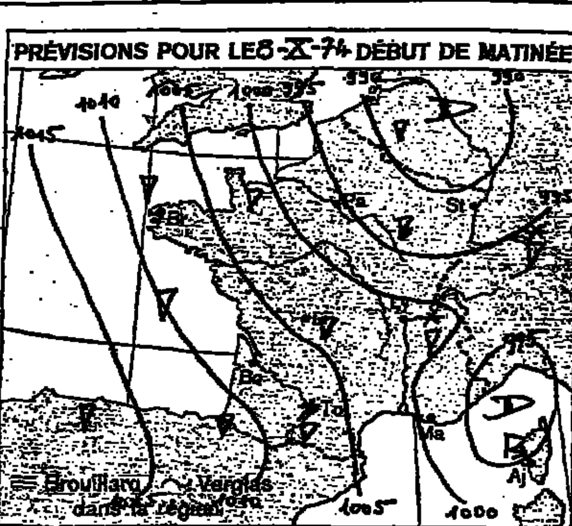
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 octobre à 0 heure et le mardi 8 octobre à 24 heures :

La profonde dépression centrée près de l'Angleterre se décalera lentement vers le sud-est et dirigera sur la France un flux instable et frais, de secteur nord-ouest.

Mardi 8 octobre, sur l'ensemble du pays, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des pluies, des averses ou des orages auront lieu en toutes régions, mais les éclaircies pourront être assez belles du sud de la Bretagne aux Charentes. En revanche, la nébulosité restera forte et les précipitations seront plus durables sur l'Est, le Nord-Est, ainsi que sur les régions pyrénéennes.

Il neigera en montagne à partir de 800 mètres à 1 000 mètres, et ces chutes de neige seront parfois abondantes sur les versants ouest et nord-ouest. Les vents, modérés ou assez forts et irréguliers, souffleront du secteur nord-ouest. De violentes rafales se produiront sur les régions côtières ; elles tendront à s'atténuer près de la Manche et de l'Atlantique, mais le mistral et la tramontane persisteront dans le Midi méditerranéen.

Lundi 7 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 997 millibars, soit 747,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 16 et 12 degrés ; Bordeaux, 15 et 12 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 12 et 5 ; Lille, 13 et 3 ; Lyon, 13 et 8 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 6 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 15 et 11 ; Ajaccio, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 7 degrés ; Athènes, 25 et 21 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 28 et 22 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 11 et 8 ; Genève, 13 et 5 ; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 12 et 2 ; Madrid, 13 et 6 ; Moscou, 18 et 12 ; New-York, 15 et 9 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, 12 et 5 ; Téhéran, 28 et 20.

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du 6 octobre 1974 :

UNE LISTE

● complémentaire des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure de l'armée de l'air (année 1974).

Éducation

● *L'Association pour le développement des sciences appliquées* dispose encore de quelques places pour le cycle « long » (quinze mois à temps plein) qu'elle organise pour des étudiants (ingénieurs, anciens élèves des grandes écoles ou étudiants du niveau du troisième cycle) désireux d'acquérir une formation approfondie en sociologie. La scolarité est gratuite. L'enseignement comprend essentiellement les éléments suivants : sociologie des organisations, analyse stratégique, analyse du conflit social et de la négociation, théories du changement social et méthodologie du changement ainsi qu'une formation à l'enquête sur le terrain. L'association s'efforce de trouver à ses élèves des débouchés correspondant à leur formation. Début du cycle le 15 octobre. S'adresser au siège de l'association, 92, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 548-93-22 ou 544-21-63.

● *Les inscriptions à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-1).* — La date limite de renvoi des dossiers d'inscription est fixée au 15 octobre. *Renseignements au service accueil, information, orientation de Paris-I, 90, rue de Tolbiac, 75634, Paris Cedex 13. Tél. : 588-22-03, postes 334, 335 et 336.*

● *Le service de formation continue de l'université de Paris-Val-de-Marne* organise à partir du 14 octobre des stages d'orientation et de préformation destinés aux femmes désireuses de prendre — ou de reprendre — une activité professionnelle. Le stage, gratuit, comporte, d'une part, une action « de réactivation des aptitudes mentales » et, d'autre part, « une préparation à l'entrée dans le monde du travail par la connaissance du marché de l'emploi et l'auto-orientation ». Renseignements : téléphoner au 899-27-00.

Avis de concours

● *Deux concours* sont organisés par l'Assistance publique de Paris. Le premier, pour le recrutement de trente préposés téléphonistes, aura lieu le 15 novembre. Le second, pour l'admission à l'emploi de secrétaire médical et social (cinquante postes), aura lieu le 20 novembre.

Renseignements et inscriptions à la direction du personnel, bureau R.G. 3, porte 404 A, 4, rue Saint-Martin, 75100 Paris R.P., du 7 au 25 octobre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30 (sauf samedis et dimanches).

ÉCHECS

UNE NOUVELLE PARTIE NULLE À MOSCOU

Bien que chacun des deux adversaires ait conservé, après l'ajournement de la neuvième partie du Tournoi des prétendants, deux tours, deux pièces légères et huit pions, l'analyse n'a pas permis à Kortchnoï et à Karpov d'apercevoir des chances de gain et la partie a été déclarée nulle, par consentement mutuel, deux coups après la reprise.

Karpov compte toujours deux points d'avance (deux parties gagnées, sept parties nulles).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Loterie nationale

LE SWEEPSTAKE

Tranche du prix de l'Arc de Triomphe

LE NUMÉRO 16794 GAGNE 3 000 000 DE FRANCS

DANS LA SÉRIE 2 (DEUX CHEVAUX)

Les billets portant le numéro 16794 gagnent 3 000 000 de francs dans la série du cheval classé premier, 500 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 100 000 F dans la série du cheval classé troisième et 40 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près et au chiffre des dizaines de mille près le numéro 16794 gagnent 30 000 F dans la série du cheval classé premier, 5 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 1 000 F dans la série du cheval classé troisième et 500 F dans les autres séries, à l'exception du numéro 16793, qui gagne 32 000 F dans la série du cheval classé premier, 6 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 1 500 F dans la série du cheval classé troisième et 750 F dans les autres séries.

Les billets portant le numéro 15178 gagnent 500 000 F dans la série du cheval classé premier, 100 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 40 000 F dans la série du cheval classé troisième et 20 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près et au chiffre des dizaines de mille près le numéro 15178 gagnent 5 000 F dans la série du cheval classé premier, 1 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 500 F dans la série du cheval classé troisième et 400 F dans les autres séries, à l'exception du numéro 15179, qui gagne 9 000 F dans la série du cheval classé premier, 3 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 1 500 F dans la série du cheval classé troisième et 900 F dans les autres séries.

Les billets portant le numéro 13960 gagnent 100 000 F dans la série du cheval classé premier, 40 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 20 000 F dans la série du cheval classé troisième et 10 000 F dans les autres séries.

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près et au chiffre des dizaines de mille près le numéro 13960 gagnent 1 000 F dans la série du cheval classé premier, 500 F dans la série du cheval classé deuxième, 400 F dans la série du cheval classé troisième et 300 F dans les autres séries.

Les billets portant le numéro 17273 gagnent 100 000 F dans la série du cheval classé premier, 40 000 F dans la série du cheval classé deuxième, 20 000 F dans la série du cheval classé troisième et 10 000 F dans les autres séries.

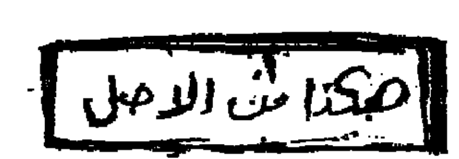
Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près et au chiffre des dizaines de mille près le numéro 17273 gagnent 1 000 F dans la série du cheval classé premier, 500 F dans la série du cheval classé deuxième, 400 F dans la série du cheval classé troisième et 300 F dans les autres séries, à l'exception du numéro 17279, qui gagne 5 000 F dans la série du cheval classé premier, 2 500 F dans la série du cheval classé deuxième, 1 400 F dans la série du cheval classé troisième et 800 F dans les autres séries.

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR	MONTANT DES LOTS DANS LA SÉRIE DU CHEVAL — SERIE 2 Allez France Comt. de Loir	SERIE 5 Margouillat	SERIE 4 Kamaraan	GAGNENT DANS LES AUTRES SERIES
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
88	2 000	1 000	500	250
93	2 000	1 000	500	250
38	2 000	1 000	500	250
37	2 000	1 000	500	250
47	2 000	1 000	500	250
09	2 000	1 000	500	250
79	4 000	2 000	1 000	500
900	20 000	4 000	2 000	1 000
624	10 000	4 000	2 000	1 000
436	10 000	4 000	2 000	1 000
879	10 000	4 000	2 000	1 000
649	10 000	4 000	2 000	1 000
6082	20 000	10 000	4 000	2 000
7396	20 000	10 000	4 000	2 000
7904	20 000	10 000	4 000	2 000
6129	20 000	10 000	4 000	2 000
9254	20 000	10 000	4 000	2 000
3299	20 000	10 000	4 000	2 000
8524	20 000	10 000	4 000	2 000
7012	20 000	10 000	4 000	2 000
8369	20 000	10 000	4 000	2 000
6276	20 000	10 000	4 000	2 000
6358	20 000	10 000	4 000	2 000
8923	20 000	10 000	4 000	2 000
7355	20 000	10 000	4 000	2 000
9058	20 000	10 000	4 000	2 000
6321	20 000	10 000	4 000	2 000
7604	20 000	10 000	4 000	2 000
5968	20 000	10 000	4 000	2 000
4656	20 000	10 000	4 000	2 000
5775	20 000	10 000	4 000	2 000
5493	20 000	10 000	4 000	2 000
1439	20 000	10 000	4 000	2 000
3324	20 000	10 000	4 000	2 000
9388	20 000	10 000	4 000	2 000
8786	20 000	10 000	4 000	2 000
7496	20 000	10 000	4 000	2 000
5642	20 000	10 000	4 000	2 000
17273	100 000	40 000	20 000	10 000
13960	100 000	40 000	20 000	10 000
15178	500 000	100 000	40 000	20 000
16794	3 000 000	500 000	100 000	40 000

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Les lots de 250 F sont attribués, à l'exclusion de tout cumul, aux billets de la série 2 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

Le prochain tirage (Tranche de l'automobile) aura lieu le mercredi 9 octobre, à 19 h. 45, à Moulins (Allier).



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Avant les assises du patronat français

« PORTES ouvertes sur le monde », *tel est le thème des troisièmes assises nationales du patronat français qui doivent se tenir à Lille mardi 8 et mercredi 9 octobre. Cette manifestation prend un relief particulier dans la conjoncture actuelle : déficit record de la balance des paiements français (malgré une augmentation importante des exportations), troubles dans le système monétaire international, inflation incontrôlée et ralentissement de la croissance économique.*

Au-delà du simple objectif d'améliorer les exportations françaises à l'étranger en quantité, en qualité et en diversité, il semble que le thème choisi par le C.N.P.F. soit pour lui une occasion de préciser à l'usage de ses membres la notion de « redéploiement de l'industrie française » telle qu'elle a été lancée par son président M. François Ceyrac en janvier dernier, et que ces assises aient en partie pour but de contribuer à la définition d'une nouvelle politique de développement international à moyen et long terme.

Mais ses troupes se laisseront-elles entraîner par le « patron des patrons » dans d'aussi vastes perspectives, alors qu'une partie d'entre elles est réduite à lutter pour survivre et que l'ensemble ressent plus durement les vicissitudes de la vie quotidienne ? Le problème des animateurs de ces assises sera certainement de ne pas étouffer entièremnt le mécontentement latent que les chefs d'entreprise ne manqueront pas d'exprimer, tout en le contenant dans des limites qu'impose la nécessité de ménager malgré tout un gouvernement qui déplaît moins que celui qui pourrait éventuellement le remplacer.

Affronter le gouvernement tout en le ménageant

DE deux choses l'une. Ou bien les troisièmes assises nationales du C.N.P.F. tomberont complètement à plat dans les milieux patronaux, car elles seront ressenties comme *« hors du sujet »*. Ou bien elles les enflammeront quelque peu, et cela aura toutes les chances de se faire aux dépens du gouvernement. Mais les risques sont limités : les ressorts du patronat sont un peu cassés. Lyon, il y a quatre ans, c'était sa première grand-messe : une cérémonie à ne pas manquer. Marseille, il y a deux ans, c'était un *« happening »*, avec de grands ténors anticonformistes comme M. Antoine Riboud, un thème à suspense : *« L'entreprise et les hommes »*, et les espoirs souvent contradictoires qu'engendrait la perspective d'un changement de président à la tête du C.N.P.F. deux mois plus tard.

A Lille, aujourd'hui, M. François Ceyrac est bien installé dans l'ancien fauteuil de M. Paul Huvelin. Alors que plus de trois mille participants sélectionnés étaient venus à Marseille, il y en aura — après avoir battu le rappel — environ la moitié seulement dans le Nord.

M. Alain Chevalier (administrateur-directeur général de Moët-Hennessy) parlera de *« l'adaptation des fonctions de l'entreprise à la concurrence internationale »*. M. Alain Sarre (P.-D.G. de la Lainière de Roubaix) traitera de *« l'entreprise française et ses zones d'expansion »*. M. Jean-Pierre Dumont (président du directoire de Dumont et Besson) évoquera *« les hommes dans la vie internationale »*. Et M. Jacques Ferry (président de la Chambre syndicale de la sidérurgie et vice-président du C.N.P.F.) expliquera *« l'ouverture sur le monde et les impératifs politiques »*. Enfin, le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, conclura.

Les interventions publiques auront été restreintes. Quelques-unes, quand même, si l'on veut éviter que cette journée ne soit trop morne. Mais elles seront plutôt sombres.

« Portes ouvertes sur le monde », c'était en un sens un thème prémonitoire. Choisi avant la guerre du pétrole, il ne semble cependant pas avoir été assez adapté aux événements. La lourde machine des *« travaux préparatoires »* aux assises, lancée il y a plus d'un an, a accouché de quinze pré-rapports techniques (qui ne lient d'ailleurs pas les quatre rapporteurs définitifs) sur des sujets et dans des formes qui relèvent d'une tradition vieille de bientôt quinze ans.

Un effort nouveau de conception

Au dernier moment, toutefois, les dirigeants du C.N.P.F. veulent élargir le sujet et lancer leurs troupes dans un effort nouveau de conception. *« Nous sommes condamnés à une nouvelle division internationale du travail*, expliquent-ils. *Le système économique mondial des vingt dernières années reposait sur trois bases : un système monétaire avec étalons de change fixes, l'énergie et les matières premières à bon marché, le libre-échange. Il est en train de se désagréger. Il nous faut donc redéfinir une politique d'échanges avec le monde qui soit valable dans les conditions nouvelles des vingt ans à venir. Cela va au-delà du problème de l'exportation, pourtant majeur, étant donné l'état déficitaire de notre balance des paiements. Même les investissements directs à l'étranger, pourtant si importants et encore à encourager, sont une technique déjà dépassée.*

» Il faut songer à mettre en place de nouveaux modes de coopération industrielle avec les pays étrangers, sous forme d'accords de licences, d'associations, d'apports techniques, etc. Il faut envisager une sous-traitance systématique de certaines productions à l'étranger, en formant au besoin la main-d'œuvre étrangère chez nous, pour la renvoyer ensuite chez elle. »

C'est aller, en effet, bien au-delà de la simple critique de la structure et de l'orientation géographique de nos exportations, telle qu'elle est exposée dans les pré-rapports des commissions préparatoires aux assises.

Mais, *« pour exporter et, à plus forte raison, pour faire mieux, il faut une économie saine : il vaudrait donc mieux s'occuper de ne pas laisser briser les rouages de la nôtre »*, ronchonnent certains chefs d'entreprise. On les sent prêts, avant tout, à attaquer le plan de lutte contre l'inflation, ce plan *« qui fait payer les trois quarts de ses frais aux entreprises et qui les étrangle, pour se décharger sur elles de la police des salaires, les rendant ainsi encore plus vulnérables aux conflits sociaux, puisqu'il les prive de réserves »*.

J. G.

(Lire la suite page 18, 1re col.)

BULLETIN

Inquiétudes

UNE augmentation de 45 % des dépôts de bilan à Paris au cours des mois de juin, juillet et août ; un accroissement de 30 % en quinze jours du nombre de dossiers déposés auprès des commissions départementales chargées d'examiner le cas des entreprises gênées par l'encadrement du crédit (deux mille cent vingt-trois au 16 septembre, contre mille six cent dix-neuf au début du mois) ; des licenciements annoncés un peu partout en France dans les branches les plus touchées par la conjoncture : le bâtiment et les travaux publics...

Ces faits sont révélateurs, sans pour autant avoir une signification parfaitement claire : ce n'est qu'à contrecœur qu'un chef d'entreprise fait part de ses difficultés à une commission qui comprend le directeur local du Trésor. Le représentant du ministère de l'économie et des finances est loin de passer pour le confesseur rêvé ! Quant aux statistiques de chômage, elles sont trop peu précises pour mesurer avec finesse la progression des licenciements d'un ou de deux salariés dans des entreprises moyennes.

Dans ce flou statistique, rien d'étonnant à ce que s'aggrave l'inquiétude des chefs de moyennes et petites entreprises, aussi bien que celle des syndicats ouvriers. M. Fourcade et le gouvernement n'ont-ils pas la volonté de profiter de la baisse de conjoncture pour renforcer la puissance des grandes entreprises (plus habiles à se défendre) et accélérer le processus de concentration ?

Le ministère de l'économie et des finances se défend d'intentions pareilles et se contente de souligner la nécessité d'une meilleure gestion pour un bon nombre d'entreprises. Pourtant l'Etat, en laissant s'installer, en période de forte croissance, des habitudes malsaines (recours inconsidéré au crédit bancaire à court terme, gonflement exagéré du crédit par les fournisseurs) a lui-même encouragé le phénomène qu'il déplore aujourd'hui.

Or, il est particulièrement difficile, pour ceux qui s'y sont trop adonnés, de renoncer aux solutions de facilité devenues permanentes. Le retour à de saines pratiques était sans aucun doute souhaitable depuis longtemps. Pourquoi avoir attendu la contrainte de la conjoncture pour redresser la barre, non sans quelque brutalité parfois ? Une fermeté moins tardive, et surtout progressive, fondée sur une meilleure connaissance des problèmes internes des entreprises, aurait sans doute rendu beaucoup plus crédible la démarche actuelle des pouvoirs publics. Elle aurait facilité du même coup leurs efforts de persuasion auprès des partenaires sociaux.

M. Ambroise Roux :

« J'ai tendance à un certain optimisme »

M. AMBROISE ROUX, président de la Compagnie générale d'électricité, vice-président du C.N.P.F. et président de la commission de politique économique générale de cette organisation, nous fait part, en avant-première, de ses réflexions sur les questions d'actualité. On constatera que, se plaçant dans une optique essentiellement française, il se montre rassurant.

« En tant que dirigeant d'une grande entreprise française, comment analysez-vous la situation économique, et quelles sont les hypothèses que vous prenez pour établir vos plans ?

— Le cas de la Compagnie générale d'électricité est particulier. Son activité a des lignes directrices précises, de sorte que pour la plus grande partie elle ne demande que des décisions politiques relativement simples. Ainsi, nous avons travaillé pendant plus de dix ans à nous imposer dans les domaines des télécommunications et des transports publics et dans celui du nucléaire. Aujourd'hui, le problème de la C.G.E. est surtout de faire face à des développements importants dans des secteurs comme ceux-ci. Cette expansion rapide est en partie la conséquence de la crise de l'énergie. Il y a néanmoins certains domaines qui sont plus « mous », en particulier tout ce qui touche à l'automobile.

— Quelle est alors votre analyse de la situation en tant que président de la commission de politique économique du C.N.P.F. ?

— Je considère que la conjoncture française reste relativement bonne par rapport à la conjoncture économique mondiale. J'entends les appréciations flatteuses qui sont portées à l'étranger, tant sur notre politique générale que sur notre politique économique. Nous avons encore cette année la certitude d'une croissance qui ne sera égalée que par des pays comme l'Espagne ou le Canada. Nous n'avons pour ainsi dire pas de chômage, mis à part une masse incompressible et quelques cas locaux douloureux.

» Toutefois, la situation est inquiétante dans le bâtiment et les travaux publics et dans ce qui tourne autour de l'investissement industriel. Certaines entreprises, comme la C.G.E., ont des plans de développement tels qu'elles n'en ont jamais connus dans leur histoire, alors que d'autres sont obligées d'adopter — soit en raison de l'incertitude de la conjoncture, soit pour des raisons financières — une politique d'attentisme. Je vois donc quelques points noirs que je me garderai bien d'exagérer. Dire que nous sommes au début d'une catastrophe me paraît excessif. J'ai tendance à un certain optimisme, ne serait-ce que lorsque je compare avec ce qui se passe à l'étranger.

— Pensez-vous que la lutte contre l'inflation soit bien amorcée ?

— L'inflation est actuellement un problème majeur. Que penser du plan Fourcade ? La mode consiste à dire qu'il est insuffisant et inadapté à la conjoncture. Ce n'est pas mon avis. Il a été très sévère pour les entreprises en les attaquant par tous les bouts : fiscalité, crédit, prix, diminution des commandes étatiques et para-étatiques, etc. Je pense donc non seulement qu'il n'est pas insuffisant, mais qu'il est assez sévère pour que l'Etat doive désormais « veiller au grain », car il est des cas où des entreprises sont mises en danger de cessation d'activité. Si ce plan manque de quelque chose, c'est d'un effet psychologique suffisant. L'accent n'a pas été assez mis sur la question des salaires.

» On a parlé de l'investissement et de l'excès de la demande comme moteurs principaux de l'inflation. Je vois les choses autrement.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 18, 3e col.)

EN TROIS ANS

La natalité s'est effondrée dans les pays occidentaux

LA baisse de la natalité dans les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord s'est accélérée au cours des trois dernières années. Et cette fois ni la France ni les Pays-Pays n'échappent au mouvement général.

D'après les estimations de l'INSEE il y aura cette année en France 100 000 naissances de moins qu'il y a deux ans (770 000 au lieu de 875 000), le taux de natalité descendant au niveau de ceux enregistrés au cours des années 1937-1939. Certes, globalement, les situations ne sont pas tout à fait comparables puisque aujourd'hui, en raison d'une pyramide des âges plus jeune, le nombre des naissances reste supérieur de plus de 200 000 à celui des décès, ce qui n'était pas le cas à la veille de la guerre. Cependant, un maintien du taux actuel se traduirait dans trente ou quarante ans par une stagnation puis un vieillissement et même une baisse de la population française.

Plus révélateur, en effet, que les taux de natalité, les taux de fécondité (nombre des naissances par rapport à la population féminine en âge d'avoir des enfants) s'effondrent en France, comme dans les autres pays développés.

Cette accélération de la baisse de la fécondité — qui avait débuté en 1964 — s'est d'abord manifestée il y a trois ans et de façon presque simultanée dans les deux Allemagnes. Depuis, le phénomène s'est généralisé, et aujourd'hui on constate que de nombreux pays n'assurent plus — ou tout juste — le remplacement de leur population (c'est-à-dire ont moins de 2,1 enfants en moyenne par famille). Derrière la République fédérale, qui avec un taux de fécondité de 1,57 n'assure qu'à 75 % le remplacement de sa population, on trouve non seulement la Suède (1,87), la Suisse (1,92), mais aussi l'Angleterre et le Pays de Galles (2,04) et la Belgique (2,09). Les Pays-Bas, qui ont connu longtemps une forte expansion démographique, voient leur taux de natalité baisser de 3 points en deux ans et leur taux de fécondité tomber au-dessous du niveau de remplacement.

Constatation identique pour les Etats-Unis (1,9 enfant en moyenne) et même pour le Canada. Dans ce dernier pays, la province de *Québec*, qui a connu des taux de fécondité exceptionnellement élevés (près de quatre enfants par famille au lendemain de la guerre), se trouve aujourd'hui au-dessous de la moyenne nationale (avec moins de deux enfants par famille).

JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 18, 4e col.)

FAITS ET TENDANCES

Demain, pour les consommateurs

Une vraie justice ?

FAUT-IL ou non créer un droit de la consommation ? Jusqu'à ces dernières années, en l'absence de définition précise du « consommateur », qu'on peut à la rigueur confondre avec le citoyen, on pouvait penser que l'ensemble du droit et son application pour la justice suffisaient à protéger et à défendre le citoyen dans sa fonction de consommation.

Ce n'est sûrement plus suffisant, et s'il a accès au tribunaux, le consommateur y joue le plus souvent le rôle d'accusé, soit parce qu'il a chapardé dans un magasin de grande surface, soit parce qu'il n'a pas payé des traites. Pour que d'accusé le consommateur devienne plaignant, lorsqu'il est victime d'abus de la part de fabricants, de commerçants, de publicitaires, de prestataires de services ou d'organismes financiers, il faut à la fois que les professionnels du droit (juristes, magistrats, avocats...) connaissent mieux une législation fort complexe et très mal explorée et que les organisations de consommateurs — qui ont désormais le droit d'agir en justice — apprennent à le faire avec le maximum d'efficacité.

Le consommateur individuel manque trop souvent du temps, de l'argent et de la compétence nécessaires pour se *lancer dans le maquis* de la *procédure*. La naissance d'un véritable droit de la consommation — comme il existe aujourd'hui un droit du travail — pourrait faciliter une évolution devenue indispensable.

Deux cent cinquante juristes, avocats, représentants des organisations de consommateurs, producteurs, distributeurs, fonctionnaires, ont participé récemment au Sénat aux deux Journées du droit de la consommation, organisées par l'Institut national de la consommation. M. Jean-Pierre Fourcade avait tenu à assister à la séance de clôture de ces travaux, soulignant avec force que « *le seul protecteur réel des consommateurs est le ministre de l'économie et des finances* ». L'action de l'Etat, qui doit être « *importante et continue* », a-t-il ajouté, doit viser à simplifier la réglementation, afin de la rendre plus applicable, à donner aux consommateurs des moyens de recours accessibles contre les abus dont ils sont victimes, qui doivent être sanctionnés durement.

Quatre thèmes ont été abordés au cours de ces journées dans des commissions spécialisées. Après des rapports juridiques présentés par des professeurs de facultés de droit (1), les travaux des participants se sont déroulés à la lumière de cas concrets présentés par les organisations de consommateurs.

En matière de crédit, par exemple, le fait que le remboursement des sommes empruntées ne soit pas lié à la livraison d'un matériel en bon état de marche cause de graves préjudices aux acheteurs : *à Bourg-en-Bresse, la faillite* d'un magasin de meubles, qui n'a pas livré ses clients, ne dispense pas ces derniers de rembourser aux sociétés de crédit spécialisées les 800 000 F déjà versés par celles-ci à la société en déconfiture.

Des contrats d'adhésion

Ne pas payer les traites restant à couvrir *expose les récalcitrants à des* poursuites de la part des établissements financiers, qui refusent vigoureusement d'être rendus responsables de la mauvaise exécution du contrat de vente. La livraison d'un matériel en mauvais état, ou d'un appareil qui refuse tout service, pose, on s'en doute, des problèmes tout aussi épineux au niveau du crédit, mais tout aussi insolubles si l'objet a été réglé comptant. L'échange standard d'un *article défectueux est en effet* laissé à la bonne volonté du fabricant. Or le coût des 5 % environ de « loups » de fabrication, inévitables dans toute production de masse, est intégré dans le prix de vente de tous les appareils d'une série, sans que le consommateur qui a eu la malchance d'acquérir un de ces articles défectueux puisse se faire rapidement rendre justice : certaines procédures pour vices cachés durent depuis *plus de cinq* ans...

En face des services publics, le consommateur est encore plus désarmé : en matière de charges locatives, par exemple, il est pratiquement impossible pour les locataires d'offices d'H.L.M. d'en obtenir le détail, qui parfois recèle des pratiques dignes de Clochemerle, comme ces milliers de francs (actuels) de papier hygiénique facturés par an à des locataires, alors qu'il n'existe pas dans cet ensemble de w.-c. commun... *Les contrats de* location sont en fait de véritables contrats d'adhésion, que les locataires sont contraints d'accepter tels quels, sans que les dépenses d'amortissement et celles d'entretien puissent être distinguées. En cas de protestation, collective ou individuelle, les sociétés concessionnaires de la gestion des ensembles immobiliers sont promptes à mettre en branle les procédures d'expulsion prévues dans les contrats... Le fait de signer un abonnement à l'Electricité ou au Gaz de France, ou un abonnement téléphonique, ne laisse pas plus de possibilité de discussion des contrats, qu'il faut accepter globalement, pour la satisfaction de besoins aussi élémentaires.

Comme devait le souligner Mᵉ Bihl, qui présenta les conclusions de ces journées, la notion de « contrat » sur laquelle le droit français repose a perdu aujourd'hui beaucoup de sa valeur. Cette notion suppose, en effet, non seulement l'égalité des parties contractantes mais aussi le libre choix de la responsabilité engagée. Le libre-service, les distributeurs automatiques, les cartes de crédit ont ôté aux consommateurs jusqu'à la conscience qu'ils passent un contrat.

Dans tous les cas, et même lorsque la législation est suffisamment complète, se révèle la disproportion écrasante du *rapport des forces entre les consommateurs*, même groupés, et les services contentieux des grandes entreprises, privées ou publiques. Pour engager une action en justice, il faut beaucoup de temps, beaucoup d'argent (et parfois le jeu n'en vaut pas la chandelle lorsque les sommes en cause sont inférieures à 2 000 ou 3 000 francs) et... une réelle compétence juridique. Cet accès des consommateurs à la justice est rendu plus *difficile encore par*... l'*incompétence* en la matière de bien des magistrats et de bien des avocats.

Que des juristes et des maîtres du barreau s'intéressent de plus en plus nombreux à ces problèmes est sans doute un des signes les plus encourageants de l'évolution qui conduira inéluctablement à l'élaboration d'un droit pratique de la consommation. L'accès prochain des associations de consommateurs à l'action judiciaire, puisque la loi Royer leur en ouvre désormais le chemin, en est un autre. La multiplication de rencontres comme celles du Sénat ne peut que contribuer à accélérer le mouvement.

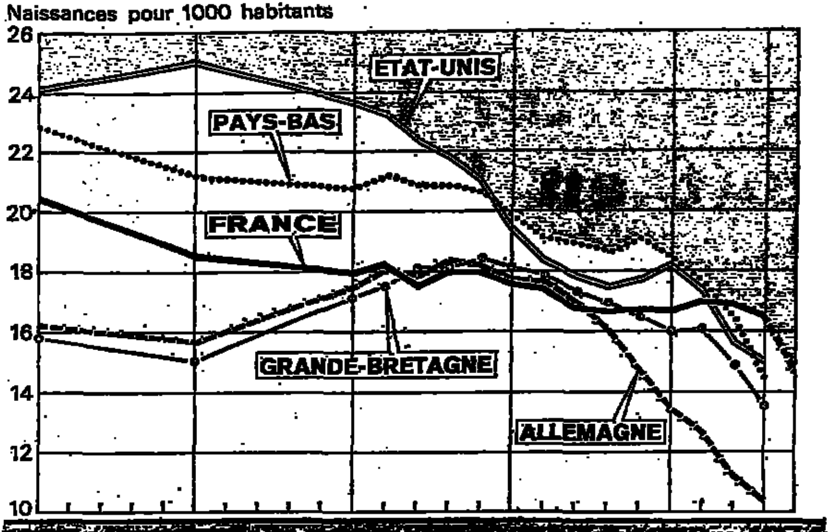
JOSÉE DOYÈRE.

(1) M. Ghestin et Mme Viney, de l'université de Paris-I ; M. Calais-Aujoy, de l'université de Montpellier-I ; Mme Delmas-Marty, de l'université de Lille-II, et M. Chevalier, de l'université d'Amiens.

La natalité s'est effondrée

(Suite de la page 17.)

L'évolution constatée en France depuis le début de 1973 est tout aussi brutale. Elle *a d'autant plus surpris* les démographes que, depuis dix ans, le nombre des naissances était resté relativement stable (aux environs de 850 000 par an) et que le taux de natalité avait baissé de moins de 2 pour mille. Dans le numéro spécial sur la population de la France publié il y a à peine trois mois par l'Institut national d'études démographiques (INED), les démographes estimaient que, même dans l'hypothèse d'une fécondité basse, le nombre annuel des naissances serait légèrement supérieur à 900 000 jusqu'en 1985 et que le taux de natalité baisserait lentement pour atteindre 14,9 pour mille vers l'an 2000. En fait, il s'annonce devoir être inférieur à ce chiffre dès cette année : 14,7 pour mille selon les estimations de l'INSEE (au lieu de 16,4 pour mille en 1973).



Simple accident de parcours, de même que l'arrêt de la baisse de la fécondité constaté en 1971 n'avait été qu'un phénomène passager (et inexpliqué) ? C'est peu probable, car, selon l'étude de l'INSEE, la diminution de la fécondité par rapport à l'année précédente touche depuis le début de 1973 tous les âges et tous les couples, quelle que soit la durée du mariage. Même la fécondité des couples pendant la première année de mariage — comme celle de tous les couples n'ayant pas encore d'enfant — a baissé, ce qui n'était pas le cas ces dernières années, où l'on avait constaté une *diminution constante de la proportion* des couples sans enfant.

Autre phénomène surprenant : la diminution du nombre des mariages — 416 000 en 1972, 400 000 en 1973, 390 000 en 1974, selon les dernières estimations. La nuptialité des hommes de moins de vingt ans, qui n'avait cessé d'augmenter entre 1964 et 1972, a baissé de 5 % en 1973 ; entre vingt et vingt-cinq ans, la baisse est encore plus forte (— 5,5 %) et concerne les hommes comme les femmes. Cette baisse s'est poursuivie en 1974. Il n'y a donc pas, semble-t-il, un simple recul de l'âge du mariage mais un changement de comportement.

Comment expliquer ces différentes modifications démographiques ? Les spécialistes se gardent bien d'avancer des hypothèses d'explication trop précises, car, en matière de population, il est toujours dangereux de juger sur l'instant : les phénomènes et leurs causes n'apparaissent clairement que sur une génération. Ce qui paraît évident, en tout cas, c'est que l'effondrement de la fécondité est trop général — il n'épargne pas la totalité des pays socialistes, on l'a vu à propos de la République démocratique allemande — pour n'avoir pas des causes communes.

Les niveaux de vie des Américains, des Suédois, des Britanniques ou des Français ne sont pas proches au point que les phénomènes démographiques soient aussi simultanés. Les législations concernant la contraception et l'avortement sont loin d'être également *libérales d'un pays à l'autre* ; les traditions religieuses sont, elles aussi, différentes...

Alors, faute d'explications rationnelles, faut-il invoquer une crise de société ?

JEAN-MARIE DUPONT.

Avant les assises du patronat français

Affronter le gouvernement

(Suite de la page 17.)

Ce sont, en majorité, les dirigeants de petites et moyennes sociétés et leurs représentants *qui s'expriment ainsi, opposant leur « lutte pour la survie » à un « débat désincarné »*, et reprenant leur traditionnelle argumentation sur les pesanteurs de la fiscalité, les dangers des restrictions de crédit et les méfaits du contrôle des prix.

Au-delà, d'autres, plus constructifs, s'insurgent : « *Le temps n'est plus à la prévision, il est à la riposte. Ce n'est pas quand le déficit national atteint 30 milliards de francs, que l'activité est menacée et que la pression sur les marchés internationaux devient aussi forte qu'il faut faire de la prospective. Il faut agir.* » Ceux qui s'expriment ainsi, dirigeants d'organisations patronales ou d'entreprises plutôt grandes, sont aussi ceux qui se plaignent de l' « *absence de politique* » du gouvernement, réclamant « *une politique industrielle qui en soit une* » (on finit par douter que cela soit possible), « *une politique de l'épargne et des marchés financiers qui prenne en compte le problème des investissements* », et « *un assainissement du système monétaire ou au moins certaines protections contre les fluctuations de change* ».

Certains de ces reproches sont ressentis par le C.N.P.F. lui-même. Son conseil exécutif prépare un « plan » contenant notamment des propositions précises visant l'épargne et les marchés financiers. D'autres critiques le visent moins. Ainsi, dès le mois de janvier 1974, M. François Ceyrac n'a-t-il pas prêché le « *redéploiement des entreprises françaises à l'étranger* » ? N'a-t-il pas rendu visite à M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, le 5 janvier, le 5 février et le 5 mars, jusqu'à ce que celui-ci lui demande un document sur la question ? Ce document, terminé en avril, remis en juin après l'élection présidentielle, a été enterré, et il est resté secret.

Intitulé « *Pour une politique d'expansion à l'étranger* », il ne réclame pas d'aide à proprement parler. « *M. Fourcade a raison. Quand on est le troisième pays exportateur du monde, on n'a pas besoin d'aide* », dit-on avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie. Mais il réclame un cadre d'activité plus cohérent et mieux orienté vers les objectifs qui sont officiellement annoncés. Les mécanismes d'assurance-crédit marchent mal, les investissements à l'étranger sont souvent entravés — pour des raisons monétaires, — les services administratifs de l'expansion à l'étranger, malgré des progrès, restent insuffisamment efficaces pour des raisons d'organisation : tout cela est de la vieille histoire, et il suffirait sans doute de peu de choses pour rendre l'ensemble plus mobilisateur.

Une seule mesure est intervenue à la suite des démarches du C.N.P.F. : l'augmentation des encours de crédit à court terme pour l'exportation dont la norme a été portée à 22 % (au lieu de 12 % normalement). Mais c'est un tout qui est en question.

En réalité, le Conseil national du patronat français souffre de plus en plus douloureusement de l'absence de concertation entre le gouvernement et lui, ce qui le met en porte à faux vis-à-vis de ses propres adhérents. « *Il faut lire les journaux pour savoir quelle est la politique gouvernementale.* » De fait, le rationnement du fuel a été décidé sans aucun dialogue avec les consommateurs industriels. Les commissions départementales chargées d'examiner le cas des entreprises en difficulté ont été constituées sans représentants du patronat. Alors que le C.N.P.F. avait longtemps été réticent vis-à-vis des commissions du Plan et qu'il y participe maintenant activement, il apprend la constitution d'un comité de planification restreint autour du président de la République, auquel il n'est pas invité — pas plus que les syndicats. Même la fameuse politique de concertation sociale se meurt doucement face à la volonté du gouvernement de se saisir des négociations sociales et à celle de la C.G.T. et de la C.F.D.T. d'éviter ce qu'elles appellent la « collaboration de classes ».

Mais le C.N.P.F. ne veut pas se plaindre ouvertement : politique oblige. Peut-il réagir ? A sa tête même, les positions ne sont pas claires. L'influence de M. Ambroise Roux, notamment, constitue une inconnue. Depuis plus d'un an, on parle de sa démission de la présidence de la commission de politique économique générale du C.N.P.F., et de « *réformes de structures* ». M. Jacques Ferry a remplacé M. Jean de Précigout à la tête de la commission des relations internationales. C'est, dit-on, « *l'homme qui monte* ». Il présidera d'ailleurs les assises de Lille cette semaine. Les autres vice-présidents du C.N.P.F. paraissent peu. A part M. Yvon Chotard, qui préside la commission sociale, ils n'ont pas d'attributions précises.

Cet équilibre semble précaire. La volonté d'aller de l'avant et le souci de prudence avant tout, la nécessité de s'exprimer tout en ménageant les interlocuteurs tissent des réseaux d'hésitation. On s'en apercevra certainement à Lille.

J. G.

L'interview de M. Ambroise Roux

(Suite de la page 17.)

« Les prix, en général, ont à peu près répercuté les hausses de coûts des matières premières, alors que l'augmentation des salaires ne sera pas éloignée de 20 % cette année. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner d'une augmentation de prix d'environ 15 %, qui correspond au rapport normal de la part des salaires dans la production d'après la comptabilité nationale. Le problème actuel est donc non de renforcer le plan Fourcade — car cela risquerait de provoquer des dégâts importants dans les entreprises, — mais d'obtenir que les hausses de salaires ne soient pas supérieures aux augmentations des prix.

— La taxe conjoncturelle en préparation ne répondra-t-elle pas à cette préoccupation ?

— Quand elle a été annoncée, elle a été présentée comme la pierre philosophale. Elle devait remplacer le contrôle des prix et du crédit, créer un mécanisme autorégulateur de la croissance, etc. Je l'ai examinée sans parti pris, me souvenant que la T.V.A., lorsqu'elle a été introduite, n'avait pas soulevé d'enthousiasme non plus. Mais une taxe sur l'accroissement de l'utilité économique de l'entreprise n'est pas un système neutre comme l'est la taxe sur la valeur ajoutée. On peut se demander si l'on n'a pas fait preuve d'une pudeur excessive à « tourner autour du pot », alors qu'on aurait pu envisager simplement une taxe sur les augmentations de salaires abusives. En tout cas, la taxe en préparation me semble moins inquiétante que celle qui avait été initialement envisagée. Mais atteindra-t-elle son but ? Et ne sera-t-elle pas pour les entreprises un instrument complexe, onéreux et quelque peu malthusien ?

— Le redéploiement de l'industrie française à l'étranger vous paraît-il se passer de façon satisfaisante, et dans quelles conditions l'industrie vous semble-t-elle pouvoir contribuer au rééquilibre de la balance des paiements française ?

— Le déséquilibre de la balance des comptes est effectivement très préoccupant, bien que les résultats de nos exportations soient remarquables aussi bien en qualité qu'en quantité. Certes, nos importations sont très élevées. Mais il me semble qu'on a eu un peu tendance à s'affoler après la décision des Arabes. Je crois que normalement nous n'aurions pas dû assister à une hausse des prix du pétrole : nous avons simplement payé le départ de M. Nixon. Après cet avertissement, et compte tenu d'indices comme ceux que peuvent représenter *les propos du ministre du pétrole* d'Arabie Saoudite, M. Yamani, je crois que les producteurs de pétrole ne pourront pas mettre les pays industrialisés dans une situation impossible pour eux sans risquer d'en subir les conséquences.

» Il reste que l'énergie sera chère dans l'avenir, et qu'il faut cesser de l'utiliser comme si elle était gratuite. Les économies sont de toute façon un bon exercice de morale civique. Entre un effort considérable d'exportation, et des économies suffisantes sur l'importation, la voie est longue et difficile, mais il devrait être possible d'atteindre un certain équilibre.

— Le « plan économique et social » du C.N.P.F. semble se présenter comme un catalogue de mesures utiles, mais partielles, et non comme un ensemble cohérent. Qu'en pensez-vous ?

— Nous n'avons pas à nous substituer au gouvernement pour présenter un plan global économique qui soit cohérent. Chacun son métier. En revanche, nous pouvons présenter un programme de réformes précises et ponctuelles. Cela a été fait sur le plan social. Nous allons le faire dans le domaine économique. Mais nous n'avons pas à expliciter ce qu'aurait été un plan Fourcade du patronat. A la fin du mois d'octobre, nous présenterons à la fois un plan d'action sociale, les conclusions des assises qui vont se tenir à Lille sur l'exportation, et les différents sujets économiques que nous considérons comme essentiels.

— Comment se présente pour vous la réforme de l'entreprise ?

— Elle ne nous choque pas. La commission Sudreau, qui l'étudie avec beaucoup de soin et de méthode, va permettre une importante actualisation d'un problème constamment mouvant. Je salue volontiers ici le réalisme des positions ouvrières, les syndicats se refusant à entrer dans la voie des grandes réformes abstraites pour faire des propositions concrètes et précises, même si je n'approuve pas toutes celles-ci. Je ne dirai pas autant de bien de certaines prises de position patronales individuelles qui me paraissent imprégnées de romantisme autant que de réformite. Les propositions que nous ferons, nous les ferons dans le même esprit de réalisme que les organisations ouvrières.

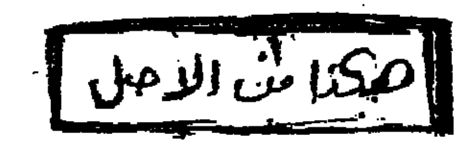
— Peut-on vous demander sur quoi elles porteront ?

— Sûrement pas. Je peux vous dire toutefois que, lorsque je lis les journaux, je vois une tendance à considérer le réaménagement de l'entreprise en fonction principalement de l'intérêt des salariés. Pourquoi pas ? Mais, pour nous, la réforme de l'entreprise doit se faire en fonction de l'intérêt de toutes les parties prenantes et notamment des actionnaires et des entreprises elles-mêmes.

— Vous ne parlez pas des consommateurs ?

— Leur heure viendra, mais je ne pense pas que cette affaire soit encore tout à fait mûre. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.



AU PROCHE-ORIENT

Les Japonais essaient de séduire les producteurs de pétrole

Le Japon vient d'obtenir un prêt direct de 1 milliard de dollars de l'Arabie Saoudite. Cette opération (que nous avons décrite dans le Monde *du 4 octobre) illustre les liens nouveaux qui sont en train de se tisser entre la troisième puissance industrielle du monde et la plus grande région productrice de pétrole. D'autre part, depuis le début de septembre, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Iran et l'Irak ont commencé à faire des dépôts importants dans les succursales londoniennes de plusieurs banques japonaises. Ces dépôts se chiffreraient à plus de 200 millions de dollars et serviraient à financer des prêts à court terme et des achats de pétrole.*

STIMULÉE par l'embargo arabe sur le pétrole, la pénétration japonaise au Proche-Orient, longtemps stagnante, s'est soudain accélérée. A Beyrouth par exemple, la colonie japonaise a en quelques *mois doublé en nombre entraînant une* prolifération de restaurants nippons et l'apparition d'un bulletin de liaison en japonais. En fait, d'Alger au Caire, de Bagdad aux *émirats du golfe Persique*, les Japonais sont présents partout.

Hommes d'affaires, banquiers ou hauts fonctionnaires en mission se croisent dans les couloirs des ministères, se bousculent dans le hall des grands hôtels, se succèdent aux aéroports dans un va-et-vient constant. Leur attaché-case bourré de projets, les Japonais au Proche-Orient semblent possédés du désir prométhéen de transformer les déserts en gigantesques chantiers. Certes, comme pour leurs concurrents américains ou européens, l'occasion est bonne. Mais dans le cas des Japonais il faut aussi combler un retard.

La crise du pétrole a fait vaciller le géant économique japonais. Mais elle a surtout révélé aux dirigeants nippons la fragilité d'une économie, chroniquement extravertie, *mais sans diplomatie véritable*. Au lendemain de la guerre du Kippour, en se découvrant sur la « liste noire » des Arabes, le Japon avait surtout senti son manque de politique au Moyen-Orient. Depuis des années, la troisième puissance économique du monde, qui dépend à 80 % du Moyen-Orient pour satisfaire ses besoins en pétrole, avait négligé les contacts directs avec les dirigeants arabes. Seul dans la région, l'Iran, avec lequel Tokyo entretient de longue date des relations suivies, faisait exception.

Le Japon avait préféré rester dans le sillage de Washington et jouer le jeu des « majors » pour son approvisionnement en hydrocarbures : *en octobre 1973, il n'avait* aucune carte en main au Moyen-Orient. Dans la confusion qui suivit l'embargo sur le pétrole, le gouvernement nippon ne put que clamer qu'il avait toujours été, *dans le fond*, en accord avec la position des Arabes et les assurer de son indéfectible amitié.

L'embargo pétrolier a été pour le Japon une leçon et une révélation. Le monde arabe, désormais premier fournisseur du Japon *devant les Etats-Unis*, est aussi un marché en puissance : il était nécessaire pour Tokyo de mettre fin à ses atermoiements passés et de prendre une place dans cette partie du monde. Surtout dans son effort pour réduire la dépendance vis-à-vis des « majors » américains et européens, jugée dangereuse pour Tokyo, le gouvernement Tanaka s'est en fait lancé dans une « diplomatie de l'énergie » dont la principale composante est une quête frénétique de la sympathie arabe.

Cette nouvelle diplomatie a pris la forme de tournées successives dans les capitales arabes effectuées en décembre et en janvier *derniers par trois émissaires de Tokyo* : M. Miki, alors vice-premier ministre, M. Zentaro Kosaka, ancien directeur de l'agence économique, et M. Nakasone, *ministre du commerce* et de l'industrie. Dans leur sillage, les trois hommes ont laissé des gages de la bonne volonté japonaise : signatures d'accords de coopération, de prêts, propositions fermes d'aide.

La coopération économique couvre une vaste gamme de projets allant d'un crédit de 150 millions de dollars à l'Egypte pour les travaux de réouverture du canal de Suez à des crédits à la Syrie pour la construction d'une raffinerie et à l'Arabie Saoudite *pour une usine pétrochimique. Dans le cas* de l'Irak, avec lequel le Japon a signé fin août un accord de coopération, les crédits du gouvernement japonais se chiffraient à 250 millions de dollars (partie d'une aide d'un milliard de dollars actuellement en cours de négociation). En échange, Bagdad s'engageait à fournir 160 millions de tonnes de pétrole aux Japonais sur les dix prochaines années.

A la conquête de l'Arabie Saoudite

Pour les Japonais, la coopération économique n'a jamais été qu'une amorce des affaires. Cette stratégie a prouvé son efficacité : les réparations de guerre accordées aux pays dévastés par le militarisme nippon furent en fait à l'origine de l'expansion économique actuelle du Japon en *Asie du Sud-Est*. Au *Proche-Orient*, à la suite des Américains, des Allemands de l'Ouest et des Français, les Japonais se sont engagés sur une voie analogue : celle de la coopération sur des *bases* gouvernementales et privées.

Un pays intéresse particulièrement les *hommes d'affaires nippons* : l'Arabie Saoudite. Riche, conservatrice et prudente, l'Arabie Saoudite qui possède le quart des réserves mondiales de pétrole est aux yeux des Japonais un partenaire idéal. Les positions sont certes déjà occupées par les Anglo-Saxons, mais les Japonais n'en ont pas moins amorcé une colossale « joint venture » Tandis que les « shosha », maisons de commerce nippones, tissent leur trame, constructeurs automobiles, sidérurgiques et *constructeurs d'équipements pétrochimiques* se bousculent pour obtenir des contrats. Le groupe Mitsubishi, par exemple, est sur le point de prendre une participation d'un *demi-milliard de dollars dans la construction* d'un complexe pétrochimique avec la société d'Etat saoudienne Petromin. Ce complexe pourra produire 250.000 tonnes d'éthylène par an et devrait être opérationnel en 1980.

De son côté, Sumitomo Metal Industries installe à Ad Damman une aciérie. Quant à *Nissan, le deuxième constructeur automobile japonais*, il s'apprête à signer un contrat avec la société locale Zakran and Co, pour la création d'une usine capable d'assembler soixante mille camions Datsun par an... Enfin, un consortium nippo-américano-sud-coréen (dont les Japonais ont été les instigateurs) doit créer en association avec des intérêts locaux un complexe pétrochimique de 500 millions de yens. Des *intérêts japonais, sud-coréens et saoudiens sont d'ailleurs déjà réunis* par la construction d'un « terminal » pétrolier sur l'île de *Koje en Corée du Sud*. *Les Japonais* ont, en outre, créé avec l'Arabie Saoudite une compagnie maritime pour le transport pétrolier, la Saudi Arabia Tanker-Mitsui O.S.K. Lines.

L'origine de la « fièvre saoudienne » qui s'est emparée ces derniers mois des Japonais est *évidemment* la recherche des « pétro-dollars ». Tant le ministère des finances que la Banque du Japon cherchent à canaliser vers l'archipel nippon ce qu'il est *désormais convenu d'appeler le « surplus »* de dollars de l'Arabie Saoudite. Un des moyens envisagés par Tokyo consisterait à obtenir du roi Fayçal l'émission en Arabie Saoudite d'actions garanties par le gouvernement japonais. Ryad est sur le point d'accepter cette proposition.

D'une *manière générale, d'ailleurs*, Tokyo entend encourager les investissements des pays producteurs de pétrole au Japon. Selon les estimations du ministère du commerce et de l'industrie, l'équivalent de 25 milliards de francs devrait être investi ainsi dans le secteur pétrolier et *notamment la construction* de tankers. En fait, de telles opérations, comme la prise par le Koweït à la fin du mois d'août d'une participation de 60 % dans Arabian Oil Co., *société pétrolière japonaise prospectant* dans la zone neutre entre le Koweït et l'Arabie Saoudite, vont contraindre les Japonais à restructurer leur industrie pétrolière en créant notamment une société pétrolière d'Etat du type de la société Deminex en Allemagne fédérale.

Pour les Arabes, les Japonais sont pour le moins des amis de fraîche date. Si on les connaît comme des acheteurs de pétrole et des vendeurs de produits industriels ou d'usines, on ne les a pas encore vraiment acceptés comme financiers internationaux. La Banque de Tokyo de Beyrouth fut longtemps la seule banque japonaise représentée dans les pays arabes et elle ne semble pas avoir eu beaucoup de succès *pour attirer les capitaux locaux*. Aujourd'hui, les Arabes préfèrent encore placer leurs dollars à Londres, à New-York, voire à Hong-kong plutôt qu'à Tokyo. Récemment, cependant, une nouvelle tendance s'est dessinée : l'Arabie Saoudite a octroyé un prêt de 1 milliard de dollars au Japon, tandis que l'Irak, l'Iran et le Koweït décidaient de déposer plus de 200 millions de dollars *auprès des filiales londoniennes des banques* Dai-Ichi Kangyo, Fuji et Mitsui.

L'opération « coup de poing » économique lancée au Proche-Orient ne paraît pas aussi concluante que les Japonais l'espéraient voici quelques mois. Si on estime au ministère japonais des affaires étrangères que les relations avec les pays arabes « se développent de façon satisfaisante », on *ne s'en montre pas moins plus réservé* dans les ambassades nippones des capitales *arabes. Il semble que règne une certaine* incompréhension entre les partenaires. Récemment, M. Miki, ancien vice-premier ministre, avait dû intervenir personnellement pour débloquer des négociations entre une société japonaise de ciment et le gouvernement d'Arabie Saoudite. Les pays *arabes ne sont en effet pas accoutumés* aux procédés et à la conception qu'ont les Japonais de l'aide économique : l'arrivée massive des firmes privées dans le sillage des crédits gouvernementaux pour mettre en œuvre l'aide accordée par Tokyo les a irrités. Lors de sa récente visite au Japon, le ministre d'Etat saoudien, Cheik Omar Al Sakkaf, n'a pas caché que son pays était loin de voir avec enthousiasme le tour que prenaient les relations entre le Japon et le *monde arabe*.

Maladresses et déceptions...

Si, malgré ses efforts frénétiques, Tokyo ne parvient pas à séduire véritablement les Arabes, son empressement à s'attirer leur bienveillance (qui va jusqu'au retrait de Mitsubishi d'une opération au Vietnam du Sud à laquelle participent des Israéliens...) *conduit parfois les Japonais à négliger leurs* amis traditionnels. L'aide massive du Japon à l'Irak n'est pas vu d'un très bon œil à Téhéran et la conclusion d'un accord pour la *construction d'un complexe pétrochimique* en Iran, sur un financement de la Banque d'import-export japonaise, a tardé à intervenir. (Des études portant sur des projets analogues ont été effectuées par les Américains et les Allemands.) Le groupe Mitsui a enlevé de justesse un contrat pour la fourniture d'une *partie de l'équipement de* ce complexe dont le coût s'élève à 300 milliards de yens (5 milliards de francs).

L'autre problème auquel se heurtent *les Japonais au Proche-Orient est la concurrence étrangère*. Les Japonais sont de nouveaux-venus dans les réseaux tissés de longue date dans les pays arabes par les anciens colonisateurs et les Etats-Unis. De ce point de vue encore, Tokyo éprouve quelques déconvenues. Une des plus amères *réside sans doute dans l'échec des Japonais* à obtenir la moitié des travaux d'élargissement du canal de Suez. La société japonaise Penta Ocean Construction Co., qui représentait un certain nombre de firmes nippones, ne s'est vu attribuer, en effet, qu'un quart des travaux. Tokyo avait promis 280 millions de dollars de nouveaux crédits au Caire contre la moitié du contrat. La concurrence des Etats-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest et de la France est la cause *principale du recul du Japon*.

Nippon Electric eut plus de chance avec le projet pan-arabique de réseaux de télé*communications. Opération à laquelle* participent également Aircraft Co. et Thomson C.S.F. La réussite d'opérations de ce type est symptomatique : on peut s'attendre, dans *la conjoncture actuelle*, que les Japonais, un peu déçus que leur *progression* au Proche-Orient ne soit pas aussi rapide qu'ils l'espéraient, cherchent désormais plus d'alliances avec des firmes américaines et européennes pour leurs opérations dans les pays arabes.

PHILIPPE PONS.

(PUBLICITÉ)

Lanvin, 15, Faubourg St-Honoré, Paris

Les chemises Lanvin
ou la "juste mesure"

BEAUCOUP de gens prétendent se moquer de leur première chemise. C'est leur affaire. Chez Lanvin, au contraire, on attache beaucoup d'importance à la première chemise d'un client. Le moindre détail compte, le moindre *pli, la* moindre couture : il faut qu'elle soit parfaite. Car c'est elle qui sert ensuite de modèle pour réaliser toutes les autres. Et on la baptiserait volontiers « prototype » si le terme n'était pas aussi souvent employé dans l'industrie moderne.

Treize cents tissus précieux

Car il faut savoir que chez Lanvin, rue du Faubourg-*Saint-Honoré, on a sans dou*te plus de respect pour la qualité d'autrefois, pour le bel ouvrage, que d'admiration pour les prodigalités synthétiques de notre temps.

Il suffit pour en juger d'écouter le maître des lieux, M. Van Hangel, et de regarder cette lueur scintiller au fond de son œil quand, parlant de l'origine des treize cents tissus précieux qu'il détient, il évoque ces tisseurs de Lombardie ou du Nord à qui il rend visite chaque année.

Quarante couturières

Vos mesures prises, et si vous êtes homme à poser des questions, vous pourrez monter un instant au troisième étage: pour voir. Car c'est là, au fond, que se passe l'essentiel. *Dans cet atelier, sans doute* le dernier du Faubourg, quarante couturières piquent au « point de fée » des coutures presque invisibles. Et c'est sous leurs doigts, qu'à partir d'un patron de papier, naîtra votre première chemise.

Certaines sont là depuis plus de vingt ans. Et elles ont autant l'art que la manière. *Car la tenue d'un col - détachable ou non - le tombé d'un plastron, les épaules, les manchettes... tout cela ne se fabrique pas*, mais s'invente, se crée et se peaufine.

Un mois et six chemises

Votre première chemise achevée, il vous faudra la porter, puis la faire laver, de préférence chez soi et bien sûr à la main. Et puis il faudra la *rapporter*. Patience.

De nouvelles mesures seront prises, des corrections apportées. Et c'est alors que pourra être enfin réalisée votre première série de trois ou six chemises. Au total, cela prend parfois près d'un mois. Mais rassurez-vous, par la suite, il suffira de choisir les étoffes, car vos mensurations au millimètre près seront conservées parmi celles de tous les habitués de la maison. Sept mille hommes de par le monde ont là une trace, dans la pièce à côté. Têtes couronnées, chefs d'État, « jet-set », M. Van Hangel aurait tellement de choses à vous raconter... Mais discrétion oblige.

Un dernier point. Chez Lanvin, la « juste mesure » n'est pas seulement affaire de millimètres, mais aussi de nuances, de subtilité des teintes que l'on vous proposera. Comme ce bleu voilé pour une chemise de ville dont le charme discret constitue à lui seul une griffe de la maison. Comme ces dessins fantaisie que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Mais au fait... Comment fait-on faire sa première chemise chez Lanvin ?

Un peu par privilège, un peu par vocation. Jamais du jour au lendemain. *G.L.*



Le moindre détail, le moindre pli, la moindre couture...

LIVRES

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

André Tiano

LA MÉTHODE DE LA PROSPECTIVE

Le professeur de Montpellier s'est attaqué avec tant de réussite à des sujets aussi divers que nous sommes d'emblée attirés par une telle « affiche ». Le terme « prospective », lancé par Gaston Berger, est moins compromettant que *prévision* ou *prophétie* et peut-être moins troublant que *conjoncture*, qui fit fortune entre les deux guerres. Aucun économiste français ne semble avoir, plus que M. A. Tiano, réfléchi à la question, qui concerne surtout, quoique non exclusivement, le domaine économique.

Nous passons d'abord en revue les diverses catégories de faits : faits prospectifs du présent, dans un esprit différent de Turgot, faits porteurs d'avenir (innovations, découvertes), tendances (recherche des rares invariants), rétroactions. Vient ensuite l'exploration analytique, allant de la naïve extrapolation aux séduisantes courbes-enveloppes, la meilleure application donnée concernant la mortalité aux Etats-Unis. La méthode Delphi est examinée avec un œil plus favorable que celui de Georges Elgozy (*le Bluff du futur*), mais critique cependant.

Ce sont ensuite les méthodes d'exploration synthétique : matrices des effets croisés (qui ouvrent un tel champ à l'emploi), modèles si critiqués et si spirituellement défendus par R. Specht, et nous en arrivons aux *scénarios*, aussi spectaculaires que décevants jusqu'ici ; mais peut-être un jour... (rendez-vous est donné en 2000, pour juger celui de la DATAR).

Revenant un peu sur terre et au présent, nous trouvons nos bons vieux indicateurs sociaux, si jeunes cependant, chers à M. Delors et qui posent tout le problème de la mesure et des unités. La pluralité des futurs et des analyses est, elle, aussi utile que trouble. Quant aux itérations, elles arrivent peut-être un peu tard, ce qui explique leur traitement trop succinct.

Au bout de ce parcours, nous sommes aussi heureux d'avoir vu traiter une telle matière avec une telle maîtrise qu'anxieux sur les résultats. C'est en prévoyant qu'on devient... prévisionniste et que s'acquiert peut-être une qualité bannie fatalement de telles études, *le jugement*. Il reste à appliquer et à comparer aussi scientifiquement que possible les multiples tentatives récentes de percer l'avenir et les réponses de cet éternel poursuivi.

★ Paris, 1974. Dunod, Editions économiques. Paris, Bruxelles, Montréal. 208 p., 58 F.

S.-H. Ominde, C.-N. Ejiogu et divers collaborateurs

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ET L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Faisant le pendant de l'ouvrage, récemment analysé ici, de B. Maldant et M. Haubert, sur le développement et la population en Afrique noire francophone, ce recueil, dû à cinquante-cinq auteurs, le plus souvent sur place, est consacré surtout à l'Afrique anglophone : Tanzanie, Ouganda, Nigéria, Kenya, Soudan, Ghana, Sierra-Leone, Zambie. On trouve cependant quelques vues sur le Sénégal, le Dahomey, Madagascar, Maurice, le Togo et même le Maroc (A. Imani, directeur du plan). Ainsi se trouve décrite une grande partie de l'Afrique. Rendons grâce, une fois encore, à l'activité du *Population Council* et de M. G. Harcourt, qui assura de précieuses éditions en français.

Cette œuvre considérable, nécessairement un peu disparate, passe en revue méthodes, mesures, recensements, enquêtes, analyses de résultats, urbanisation, développement économique, migrations et même enseignement et santé.

Bien que de nombreux articles soient inspirés du plein esprit scientifique, c'est-à-dire du désir de savoir, la préférence doctrinale anglo-saxonne pour la réduction de la natalité perce un peu partout, parfois sans nécessité. L'attention particulière consacrée aux programmes de plan familial en divers pays (sans doute fort utiles) ne rentre pas dans ce cas, puisqu'il s'agit de confronter un objectif, les moyens de l'atteindre et les résultats ; ainsi sont examinés quatre pays, dont le Maroc.

D'autres articles soulèvent par contre une question de méthode. Dans « Croissance démographique et développement économique au Kenya », M. C. P. Angwenyi se borne à citer des théories générales, en particulier le modèle Harrod-Domar, et les besoins en capitaux. Mais quand, passant au Kenya, il annonce qu'avec une augmentation démographique de 2 % seulement, au lieu de 3 %, le revenu par tête doublerait en vingt et un ans, au lieu de trente et un, rythme actuel, il ne fait qu'appliquer la formule du modèle, sans recours à l'expérience. Il ne pourrait, il est vrai, sur un seul pays, à l'histoire statistique si courte, faire des comparaisons, dans l'espace ou dans le temps.

Tel n'est pas le cas de M. A. Igun, dans l'article dont le titre « Effets sociaux et économiques de taux de croissance rapide » est assez prometteur. Cette fois encore, nous sommes déçus. Après un rappel inutile de statistiques mondiales et régionales courantes purement démographiques, de formules classiques sur les investissements nécessaires et d'arguments logiques, nous ne trouvons aucune vérification expérimentale, telle que la comparaison entre la croissance du PIB par habitant sur dix ans, et la croissance de la population. Rappelons que, pour l'ensemble des soixante-seize pays peu développés, cités par la Banque mondiale, les résultats contredisent aussi bien les théories que les résultats annoncés par M. MacNamara et M. Igun. Aucun essai n'est tenté, pour l'Afrique. La peur de l'expérience n'est donc pas une affection proprement française ; elle s'est malheureusement propagée dans les pays d'Afrique, plus rapidement que les techniques antinatalistes et les techniques économiques.

En dépit de cette regrettable lacune, provisoire espérons-le, ce recueil est un instrument précieux, qui fait faire un grand pas en avant dans la connaissance de ce continent.

★ *The Population Council*, New-York. Edition française, de G. Harcourt. Paris, 15, rue Mesnil. 768 p. Envoi gratuit aux instituts de recherche spécialisés des pays en voie de développement.

Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.)

POLITIQUE DE MAIN-D'ŒUVRE EN ALLEMAGNE

Le treizième rapport de l'O.C.D.E. sur les politiques nationales de main-d'œuvre présente un intérêt d'autant plus vif que l'Allemagne est, avec la Suisse (non étudiée encore), le pays qui a le mieux su, pendant longtemps, assurer la fameuse conciliation entre le quasi-plein-emploi et la stabilité des prix. D'où le désir de découvrir le « truc » employé, comme naguère la recette du « miracle ».

Il n'y a pas de « truc », mais une politique réaliste, bien adaptée, et bénéficiant de circonstances favorables. Le rapport accorde une forte attention au dispositif anticyclique, bien classique, mais glisse malheureusement, comme tous les textes concernant ce domaine, sur les faits déplaisants, et notamment sur l'existence de nombreux postes de manœuvres. Ce sont surtout les travailleurs étrangers — mais il faut le lire entre les lignes — qui ont, régionalement et professionnellement, permis l'ajustement que les dispositifs globalistes (loi de 1967) n'assurent pas. Il est signalé aussi que, pendant longtemps, les jeunes Allemands ont accepté des emplois ne correspondant pas à la formation reçue et que l'industrie allemande se consacre largement à des transformations exigeant de hautes qualifications.

Trop discret également est le rapport sur les démentis continuels infligés aux conceptions quantitatives du chômage. Le nombre des chômeurs, est-il dit cependant, a augmenté après 1965, alors que la population en âge d'activité avait cessé d'augmenter. Par contre, sont bien mis en avant les mécanismes qui ne troublent pas le confort d'esprit. Sans être parfaite, la souplesse est assez bien assurée par divers dispositifs (attentions spéciales aux marginaux, primes à l'embauche des personnes âgées, quota imposé aux entreprises pour les invalides, assistance aux entreprises individuelles, etc.) et aussi, bien entendu, par les immigrés. L'autonomie de l'Office fédéral du travail est également un facteur de souplesse.

Le concours des syndicats facilite évidemment cette politique. Il est question d'aller plus loin, sous forme de cogestion et de participation à la planification du personnel. Un document de premier ordre, malgré ses lacunes, et qui mériterait une suite continue.

★ Paris, 1974. Organisation de coopération et de développement économiques. 183 p., 23 F.

François Mayer

LA SURCHAUFFE DE LA CROISSANCE

Préface de Rémy Chauvin.

L'éditeur poursuit son intéressante collection *Ecologie*, commencée il y a quelques années, qui se caractérise par un attachement aux idées sombres. Le champ est large.

En dépit d'inexactitudes à la base, notamment sur la « *croissance du taux de croissance* » de la population du monde, nous trouvons des idées séduisantes par la plongée dans le lointain passé. Les courbes qui prennent leur départ dans la haute préhistoire ne sont pas inédites, mais les explications générales, sous forme de lois fondamentales de l'évolution, séduiront plus d'un lecteur. Le défaut de la problématique de l'évolution apparaît dès que l'optique se localise. Voir, par exemple, dans la grande poussée d'après guerre une rétroaction contre les hécatombes de la guerre, qui n'avaient d'ailleurs pas eu lieu dans les mêmes pays, c'est céder au désir simpliste de déterminisme que nous avons tous en nous. Sous cet angle, le cas de la Chine prêterait à de curieux commentaires.

Dans le domaine économique (le mot *surchauffe* n'est pas employé dans le sens conjoncturel), nous retrouvons la même méthode et pensons que la consommation d'énergie, indice classique, a plus de signification que le nombre des outils, parce que mieux liée aux limites de la terre, dont nous prenons aujourd'hui quelque souci. Au moment où nous touchons davantage le vif du sujet : risque de dérèglement (et non pollution) thermique et climatique, le débat tourne malheureusement court et n'est pas approfondi. D'ailleurs, la forêt nous empêche quelque peu de voir les arbres, quand le souci de lois régissant l'humanité conduit à négliger les phénomènes régionaux ou même la dualité entre pays riches et pays pauvres.

Des contradictions, des divergences considérables entre experts, sont dénoncées avec force, sans prise en compte suffisante, peut-être, des différences de points de vue et surtout de définitions. Il faudrait creuser. C'est pourquoi cet essai, qui ne sera pas sans échos, devrait être suivi de travaux plus poussés sur notre temps, plus facile, il est vrai, à rattacher au passé lointain qu'à prolonger, même dans le proche avenir.

★ Paris, 1974. Editions Fayard. Collection « Ecologie », dirigée par Armand Petitjean. 140 p., 29 F.

هكذا من الاصل



CARNET

Naissances

— Françoise et Gérard Bramoullé ont la joie d'annoncer que Yann a un petit frère,

Eric.

Paris, le 27 septembre.

— Le professeur Henry J. Lubatti, Mme, née Catherine Ledoux, Karen et Henry junior, ont la joie de faire part de la naissance de

Stephen-John-Carl.

Seattle, le 28 septembre 1974.
3871, 30th Av. N.-E.,
Wash. 98 105, Seattle (U.S.A.).

— M. François Piottin et Mme, née Marie-France Manhes, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Thomas.

36, rue Bizanet, 38 000 Grenoble.

Mariages

— M. Jean-Charles Benner et Mme, née Laurence Weiss, sont heureux d'annoncer le mariage à Blois, dans l'intimité, le 3 octobre, de

Jean-François
avec Geneviève Catroux.

— Maurice Louis Gérard,
avocat au barreau
de la Seine-Saint-Denis,
professeur à l'Ecole polytechnique
de notariat, de droit, de procédure
et d'assurances
et à la Société de comptabilité
de France,
27, Grande Avenue, « Villa du Pré »,
93 310 Le Pré-Saint-Gervais,
membre des listes
des avocats des consulats allemand,
américain, belge, suisse de Paris,
a l'honneur et le plaisir d'annoncer que la cérémonie de son mariage avec

Mme Yvonne Aerts

a eu lieu le mercredi 4 septembre à la mairie du Pré-Saint-Gervais.

Décès

JOSEPH GAND

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph GAND,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu dans sa soixante-deuxième année, à Neuilly-sur-Seine, le 4 octobre 1974.

De la part de :
Mme Joseph Gand,
Mgr Adrien Gand, évêque de Lille,
M. Xavier Gand,
M. et Mme Michel Gand et leurs enfants,
M. l'abbé Henri Gand,
Mme Elisabeth Gand, religieuse du Sacré-Cœur,
M. Jean Beylier, ses enfants et petits-enfants,
Mgr André Chavanat,
M. et Mme Pierre Chavanat, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Thor Hessel, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et la baronne Armand de Tayrac, leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Marc de Possesse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Sallandrouze, Le Mouliec, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Galloy, leurs enfants et petits-enfants.

Les funérailles, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, seront célébrées le mardi 8 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Santes (59).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly le jeudi 10 octobre, à 11 h. 30.

17, avenue de Bretteville,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 28 février 1913 à Lille, Joseph Gand entre comme auditeur au Conseil d'Etat en 1941 ; maître des requêtes en 1946 et commissaire du gouvernement près de la section du contentieux, il est nommé directeur de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement en février 1959. Réintégré au Conseil d'Etat au mois d'avril 1961, il est commissaire du gouvernement près de l'assemblée plénière du Conseil d'Etat statuant au contentieux jusqu'en 1963 ; en août 1963, Joseph Gand est nommé conseiller d'Etat avant d'être désigné comme avocat général près de la Cour de justice des Communautés européennes, de 1964 à 1970. Réintégré au Conseil d'Etat cette année-là, il était président de sous-section de la section du contentieux depuis 1971.]

— M. et Mme Bernard Delpeuch et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean de BAUDOUIN,
née Marguerite Risler.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy le jeudi 26 septembre 1974.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société Caline frères,
ont le regret de faire part du décès de

M. André CALINE,
administrateur
et ancien président-directeur général
de la Société.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 octobre, à 14 h. 30. Réunion au domicile à 14 h. 15.

37, rue Sadi-Carnot, 80 140 Oisemont.

— On nous prie d'annoncer le décès, de la part de toute la famille, de

M. Michel CALMANN,
membre du Conseil
des musées nationaux,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile.

Paris, le 5 octobre 1974.

— Mme André Cassier,
M. et Mme Jacques Le Ber,
M. et Mme Roger Cassier,
font part du décès, le 12 septembre, de

M. André CASSIER.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu à Pougues-les-Eaux (Nièvre).

Les Cèdres, 58 Pougues-les-Eaux.
2, rue Courbet, 78 Plaisir.
La Baratte, 58 Nevers.

— Mme Raymond Chavardès, née Jeanine Clavel, ses enfants, petits-enfants, ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part de la mort brutale de

M. Raymond CHAVARDÈS,

leur mari, père, grand-père et parent, survenu dans sa soixante-huitième année, le 1er octobre, à son domicile, 41, boulevard Henri-IV, Paris-4e.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux le 4 octobre 1974.

— Nous apprenons la mort du

médecin-général
Charles CLAVELIN, (C.R.),
ancien professeur du Val-de-Grâce,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

décédé le 5 octobre 1974, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
Mme Charles Clavelin, son épouse ;
M. et Mme Zanone, ses enfants ;
Sophie et Sandra Zanone, ses petites-filles ;
Mme Schossig, sa sœur ;
Et de toute sa famille.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 octobre, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, 277 bis, rue Saint-Jacques.

L'inhumation se fera au cimetière de Lons-le-Saulnier (Jura).

Un service de requiem sera célébré le samedi 12 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Casimir-Perier,
Fontainebleau.

— Mme Roger Delacour, son épouse ;
Mlle Monique Delacour,
M. et Mme Jean Thomassin-Delacour et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Delacour et leurs enfants,
M. et Mme Alain Delacour et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Delacour et leurs enfants,
M. et Mme Denis Delacour et leur fils,
M. et Mme Yves Delacour et leur fille,
M. et Mme Marc-Etienne Delacour et leur fils,
ses enfants, petits-enfants ;
Et ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement le 5 octobre, à l'âge de soixante-seize ans, de

Roger-Nicolas DELACOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite civil,
officier du Mérite agricole,
maire de Serans (60).

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 8 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Denis de Serans (60), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Giroud,
M. et Mme David Smeed,
Eric, Nadine et Jean-Luc Giroud,
M. et Mme Jean Giroud et leur fils,
M. et Mme François Thierry-Mieg et leurs enfants,
M. et Mme Franck Delteil et leurs enfants,
M. et Mme Paul Adida,
ont la douleur de faire part de la mort subite de

M. Pierre H. GIROUD,

survenue le 3 octobre 1974.

Le service religieux aura lieu en *l'église Notre-Dame* de Boulogne, rue de l'Eglise, 92 100 Boulogne, le mardi 8 octobre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
27, rue *Franklin*, 75 016 Paris.

— L.U.C.T. (Union des cadres et techniciens) et *le* S.C.I.P. (Syndicat des cadres de l'industrie du pétrole) ont *le* regret de faire part du décès de

Pierre H. GIROUD,
président du conseil
de l'Union des cadres et techniciens,
président du conseil
du Syndicat des cadres
de l'industrie du pétrole.

[Pierre Giroud, cadre de la Compagnie française des pétroles, était l'un des fondateurs de l'U.C.T. ; il avait été appelé par la confiance de ses camarades à la présidence du Syndicat des cadres et techniciens du pétrole de 1969 à 1972. Il présidait depuis le conseil des sages de ce syndicat et remplissait aussi les fonctions de médiateur au niveau confédéral comme président du conseil de l'U.C.T.]

— Mme Paul Ossipow et ses enfants Laurence et Carol, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul OSSIPOW,
directeur administratif de l'A.I.T.,
privat-docent
à l'université de Genève,

survenu à Genève le 2 octobre 1974.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le samedi 5 octobre à Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Domicile : 14 bis, avenue Peschier, 1206 Genève.

— Les familles Sarembaud, Carvallo, ont la douleur de faire part du décès de

M. André PICARD,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
vice-président de l'Association
des anciens combattants
de la Société générale,
vice-président
des Anciens du 39e R.I.,

survenu le 29 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 octobre.

— Châtellerault (86). Dreux (28).
On est prié d'assister aux obsèques de

M. Jean PRIEUR,
directeur des usines Renault
à Dreux,

décédé subitement à Châtellerault (86) le 5 octobre, à l'âge de cinquante-quatre ans, qui auront lieu le mardi 8 octobre, à 14 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste, où le deuil se réunira.

De la part de :
Mme Jean Prieur, son épouse ;
Serge, Sylvie, Nicolas, ses enfants ;
Mme André Prieur, sa belle-mère ;
Mme Colette Chevallier et ses enfants,
Le général Robert Prieur, Mme et leurs enfants,
Et de toute la famille.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Jacques, dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

71 bis, rue Gilbert,
86 100 Châtellerault.
1, rue des Marchés,
28 570 Brissard par Abondant.

— Une messe à la mémoire de

M. Philippe SIMON,
correspondant de l'Institut,

réunira sa famille et ses amis le mardi 8 octobre, à 9 h. 30, à l'église Saint-Roch, à Paris (Ier).

83, rue de Monceau, 75 008 Paris.

— Marcel Theron, Jacques de Bois, Martine Donabin et leurs collaborateurs prient de s'associer à l'hommage qu'ils rendront à

M. Philippe SIMON,
commissaire aux comptes,

en l'église Saint-Roch, le mardi 8 octobre, à 9 h. 30.

217, rue *Saint-Honoré, 75 001 Paris.*

— Le Centre de formation de la profession bancaire prie de s'associer à l'hommage qui sera rendu à

M. Philippe SIMON,
directeur général honoraire,

en l'église Saint-Roch, le mardi 8 octobre, à 9 h. 30.

7, rue du Général-Foy, 75 008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Mme André TAILLEFER,
née Lilian English,
veuve de Me André Taillefer,
avocat à la cour,

survenu le 29 septembre 1974, munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
M. et Mme P. Boccon-Gibod,
M. et Mme Jean-Luc Boccon-Gibod et leurs filles,
M. et Mme Dominique Boccon-Gibod et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Boccon-Gibod et leurs fils,
M. et Mme Jacques Boccon-Gibod et leurs enfants,
Mlle Marie-Christine Boccon-Gibod.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

45, boulevard de la Saussaye,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— On nous demande de faire part aux personnes qui ont été dans l'impossibilité de signer aux obsèques de

Mme Jean TARDIEU,
née Martine Delarue,

qu'elles sont priées de trouver ici les sincères remerciements de sa famille, qui est profondément attristée de ne pouvoir leur répondre personnellement.

Anniversaires

— Les parents de

Didier ILLOUZ

remercient toutes les personnes qui auront une pensée pour lui en ce jour, premier anniversaire de son accident.

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Georges LUTFALLA,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— La légation de Monaco en France et Mme Pierre-Louis Falaize prient de leur faire l'honneur d'assister au service solennel à la mémoire de

Pierre-Louis FALAIZE,
ministre de Monaco en France,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

qui sera *célébré* le jeudi 10 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, place Victor-Hugo, Paris-16e.

— A la mémoire de

M. Christian FOUCHET,
ancien ministre,

une messe sera célébrée en la chapelle Saint-Louis des Invalides le jeudi 10 octobre, à 18 heures.

De la part de Mme Christian Fouchet,
De sa fille Lorraine
Et de sa famille.

— Pour le premier anniversaire du décès du

médecin-général Pierre PICARD,

une messe a été dite le lundi 7 octobre en l'église Notre-Dame-des-Routes, à Toulon (Var).

Communications diverses

— Mercredi 9 octobre, à 18 heures, à la Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, une réception sera offerte par l'Association des élèves et des anciens élèves de l'Ecole des attachés de direction, à l'occasion du baptême de la promotion 1974 « Paris, place financière », en présence de M. Paul Stora, vice-président de la Chambre nationale des conseillers financiers.

— Les Editions Roblot communiquent *que Miguel* Guerra de Cea signera son livre « les Porteurs de lumière », le 9 octobre 1974, de 17 h. 30 à 20 heures, dans les salons Ricard, 2, rue de Solférino, 75 007 Paris.

— L'assemblée générale de l'A.D.I.M.A.D. (Association des anciens détenus politiques de l'Algérie française) se tiendra le vendredi 11 octobre, à 19 heures, à la maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

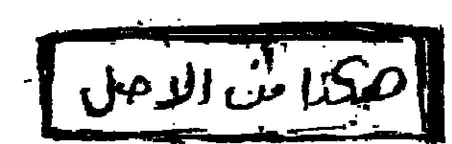
A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 10. - Coll. Mme B. et à divers. Rares faïences et porcelaines Niederviller, Strasbourg, etc. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12. - Bons meub. Me Pescheteau.
S. 13. - Bibelots. Bons meubles. — Me Champetier de Ribes.





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE CONSTRUCTION
recherche

Directeur Régional

minimum 35 ans pour direction

AGENCE TRAVAUX
200 KM de PARIS

Diplôme d'INGENIEUR et très sérieuses références exigées dans poste analogue.

Le candidat doit pouvoir assurer les négociations et l'exécution de 50 millions de travaux annuels (grands ensembles industrialisés, logements et bureaux, préfabrication, etc.).

Adresser références et prétentions à :
ANDELFLEX C.O., B.P. 12, 91670 ANGERVILLE, *qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGIONALE
BATIMENT GÉNIE CIVIL
recherche
pour HAUTE-NORMANDIE
(80 km de Paris)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Responsable service informatique
— 4 ans d'expérience gestion. (secteur bâtiment apprécié).
— Expérience petit ordinateur disques.
— Notions organisation.

Le candidat retenu bénéficiera d'une *formation* sur matériel, assurera la mise en œuvre du plan informatique et le démarrage de l'ordinateur.

Adresser C.V., photo et prétentions réf. M 255 à :
S G 2 Recrutement, 12, avenue Vion-Whitcomb, 75016 PARIS.

SAFT Groupe C.G.E.

Notre Département Accumulateurs ouvre près d'ANGOULEME une nouvelle unité de production et vous propose d'y créer les postes :

CHEF de SERVICE
entretien - méthodes
REF. A18-32

VOTRE MISSION :
- Vous définirez la politique avec les services centraux
- Rattaché au Directeur de l'usine vous organiserez le service et vous en assurerez la gestion complète.

POUR REUSSIR VOUS DEVEZ AVOIR :
- Une formation d'Ingénieur Grande Ecole, Arts et Métiers ou similaire
- Une expérience de 2 à 5 ans minimum du *service entretien d'une grande entreprise.*

CHEF de SERVICE
ordonnancement - lancement
REF. A19-33

VOTRE MISSION :
- Vous effectuerez le lancement et le suivi des fabrications en liaison avec l'ordonnancement central du département
- Vous participerez à la mise en place des systèmes d'organisation nécessaires à l'amélioration constante des performances.

POUR REUSSIR VOUS DEVEZ AVOIR DE PREFERENCE :
- Une formation d'Ingénieur
- *L'expérience d'activités similaires.*

Adressez-nous votre candidature en mentionnant la référence du poste concerné :

Direction des Relations Humaines - 119, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

SAFT
C&C



emplois internationaux

COTE D'IVOIRE
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSERVES ALIMENTAIRES
proximité ABIDJAN
recherche le

SPÉCIALISTE RÉGLAGE ET MAINTENANCE MATÉRIEL DE FERBLANTERIE

MISSIONS PRINCIPALES :
Assurer :
- le réglage et la maintenance d'une ligne de fabrication de boîtes de conserve (presses, cisailles, sertisseuses...) ;
- l'approvisionnement en pièces détachées ;
- la formation de mécaniciens.

VOUS DEVEZ AVOIR :
- une expérience de plusieurs années en ferblanterie. Si possible sur matériel KRUPP ;
- une formation d'ingénieur ou équivalente.

NOUS OFFRONS :
- contrat expatrié.
- *rémunération d'un cadre de valeur.*

Adresser d'urgence lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions, référence 121.280. 30, rue de Mogador, PARIS-9e. DISCRETION ASSURÉE.



---

informatique

Au titre de la Coopération technique française auprès des
Etats Africains

nous recherchons

- **DES DIRECTEURS DES ETUDES**
- **DES CHEFS DE PROJETS**

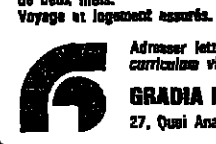
Tous ces postes sont à pourvoir dans des centres informatiques traitant des applications de gestion administrative.

Ils nécessitent deux années d'expérience minimum dans la fonction.

Nous exigeons des candidats une aptitude à l'encadrement et à la formation continue de leurs homologues africains.

Lieu de travail :
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Contrat de deux ans renouvelable, avec congés annuels de deux mois.
Voyage et logement assurés.



Adresser lettre manuscrite, photo et *curriculum vitae*, à

GRADIA RECRUTEMENT
27, Quai Anatole-France 75007 Paris

Un important constructeur de Biens d'Equipement, le premier en Europe dans sa spécialité (900 personnes, 120 millions de C.A.), offre dans l'un de ses établissements fabriquant à l'unité un matériel lourd et complexe une possibilité de carrière pour un

ingénieur diplomé grande école (centrale - mines ou similaire)

30 ans minimum, familier de l'industrie métallurgique ou mécanique avec une expérience de quelques années à la tête d'un service important ou comme adjoint d'un dirigeant. Après période de formation approfondie, il se verra confier le poste de :

directeur de l'usine

et sera appelé à prendre en main la responsabilité totale des services études (40 personnes dont 6 cadres) et fabrication (200 personnes dont 10 cadres). Responsable devant le Directeur Général de l'ensemble *des budgets de son établissement et de ses résultats* d'exploitation, il sera alors membre de l'équipe de Direction et aura des relations régulières avec le Directeur des Recherches, le Directeur Commercial et le Directeur Administratif et Financier.

Lieu de travail : Grande ville de SAONE-ET-LOIRE.

Les candidatures accompagnées d'un CV détaillé seront étudiées avec la discrétion d'usage, sous référence V 275 M en collaboration avec

plein emploi *49, rue du Pdt Herriot 69002 - Lyon*

IMPORTANT
GROUPE D'ASSURANCES
DE PROVINCE
recherche

CHARGES D'ETUDES D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION

Niveau universitaire.

Connaissances en organisation ou informatique souhaitées. Formation complémentaire assurée par la Société.

Adresser C.V. détaillé et photo no 74.762, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société recherche pr MONACO
COMPTABLE EXPERIMENTE
Anglais indispensable, 30 ans minim. Ecrire référ. et prétent. Courbet, 9, r. Scribe, Paris (9e).

Sté très performante à l'exportation (150 km. Paris) recherche

RESPONSABLE

de secteur commercial, dynamique et ambitieux.
- Esprit ouvert à la techniq. ;
- Format. I.U.T. Génie mécanique ou B.T.S. tech.-comm. constituerait un atout ;
- Langue anglaise indispensable et allemande souhaitée ;
- Statut cadre. Situat. d'aven.

Écr. avec C.V. et prét. ss référ. 2.498, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE UNITE
DE FABRICATION
900 personnes
région CENTRE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET SOCIAL

Placé sous l'autorité du Directeur d'usine, il devra
— Proposer des orientations en matière de gestion de personnel, à partir d'options politiques prises au niveau du groupe ;
— Diriger les services : Personnel, Formation, Sécurité du Travail et Médical ;
— Assurer les relations avec les diverses instances des représentants du Personnel ;
— Développer les relations extérieures.

Ce poste exige une formation supérieure ou équivalente, une bonne connaissance de la législation sociale et un minimum de cinq ans d'expérience dans une fonction de personnel d'un niveau élevé.

Adres. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 75.431, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE FIRME A MULTI ACTIVITÉS INTERNATIONALES

recherche

ATTACHÉ SERVICE JURIDIQUE
(secteur banque et tourisme)

Homme de nationalité française, âgé de 25 ans au moins, dégagé des obligations militaires, licencié en droit, ayant une certaine expérience. Parlant et écrivant parfaitement l'anglais.

Il s'agit d'une situation d'avenir, et le développement de la société permet d'envisager d'intéressantes perspectives pour un candidat de valeur. Salaire annuel de départ : environ 65.000 F.

Envoyer C.V. + photo à :
PUBLIVIT, référence 249,
93, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche
pour travail sur chantiers au MOYEN-ORIENT

CADRE COMPTABLE
et
COMPTABLES

BILINGUES FRANÇAIS - ANGLAIS
EXPERIENCE EXIGEE

Adresser C.V. et photo, ss référ. 2.380, PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier. — 75009 PARIS.

Importante Société réalisant plus de 100 *millions de CA dont les 3/4 à l'exportation, recherche* pour son Siège situé sur les BORDS DU LEMAN,

un cadre financier E.S.C. ou similaire option finance comptabilité

Adjoint au Directeur Financier avec responsabilité directe de l'ensemble des services comptables, deux ou trois années d'expérience dans un service financier, la connaissance du droit fiscal et des *problèmes d'exportation maritime sont souhaitées.* Un stage de quelques mois à Paris devra être effectué.

Les candidatures seront étudiées sous réf. V 273 par
plein emploi *49, rue du Pdt Herriot 69002 - Lyon*

ADMINISTRATEUR DETACHE
Education Development Center recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour programme travaillant AFRIQUE DU NORD mise en place deux Grandes Ecoles techniques. Devra parler couramment français et anglais. Formation et expérience suffisantes requises dans un ou plusieurs des domaines suivants :
Administration scolaire ; Administration personnel ; Relations bancaires internationales ; Administration contrats, Comptabilité projet.

Adresser C.V. et 3 noms références à :
Advisory Committee on Polymer Science & Tecnology. Education Development Center 55 Chapel St. Newton, Mass. 03160, USA.

IMPORTANTE BANQUE MARTINIQUAISE

liée à groupes bancaires français
tout premier plan
recherche pour son exploitation *locale*

- **Responsable**

de la Comptabilité Générale,

directement rattaché au Directeur Général, *rompu à la gestion* d'une comptabilité bancaire (bilan, résultats prévisionnels, plan comptable C.C.B., tableau de bord) et familiarisé avec le traitement de la comptabilité par l'informatique.
Référ. R.C.

- **Contrôleur Général**

dépendant directement de la Direction Générale, capable de procéder à la mise en place d'un planning de contrôle portant sur tous les secteurs de la banque et ayant également l'habitude des applications informatiques bancaires.
Référ. C.G.

Les candidats, surtout pour le premier poste, devront avoir une formation comptable supérieure et une expérience de plusieurs années dans la fonction.

La rémunération sera en rapport avec l'expérience.

LE LOGEMENT EST ASSURE.

Adr. C.V. manuscrit et photo à 712 CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue Friedland, Paris-8e, qui tr.

Cherche pr Londres Traducteur, langue matern. français, excel. bagage technique. T. : 734-04-43 matin pour rendez-vous.

Grand Hôtel International

AFRIQUE
recherche :

UN CHEF COMPTABLE

Le poste exigera des connaissances professionnelles étendues, une expérience hôtelière est souhaitée.

Anglais apprécié,
niveau DECS indispensable.

Adr. C.V. complet et photo à : no 74.647, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

emplois féminins

Syndic, administrateur judici., demande très bonne secrétaire dactylo, capable effectuer courts déplacements et séjour. Lieu de travail : POINT-A-PITRE.
Envoyer C.V. et prétentions à :
M. LUTIN,
7, RUE SAINTE-BEUVE,
75006 PARIS.

RECH. UNE SECRETAIRE
TRES EXPERIMENTEE
de langue française, parlant et écrivant couramment l'anglais, sténo française et anglaise.

pour poste :

SECRETAIRE DE DIRECTION

en ANGLETERRE (LONDRES)

Ecr. av. C.V. dét. à M. MALLEPEYRE - 90, avenue des *Champs-Elysées - 75008 PARIS.*

THOMSON-CSF

recherche

CHEF DE FABRICATION

A.M. ou équivalent

pour son CENTRE DE BREST

Sérieuses références exigées en méthodes et lancement de fabrications mécaniques.

Expérience électronique professionnelle grand public ou appareillage électrotechnique/aéronautique appréciée.

Les appointements ne seront pas inférieurs à 85.000 F.

Ecrire ou téléphoner, sauf samedi,
THOMSON-CSF, Route du Conquet
29200 - BREST. Tél. : (98) 44-58-20.
C&C 3725

MISSENARD QUINT

recherche

pour son activité Chauffage Conditionnement d'air pour ses agences :
Angers - Le Mans - Saint-Quentin - Valenciennes

TECHNICIENS ou INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

— capables de calculer les installations, chiffrer les devis, défendre les projets ;
— dynamiques et aimant les contacts humains ;
— travaillant directement sous les ordres du Directeur d'Agence.

Envoyer C.V. et prétentions à M. B. Missenard, 73, bd Henri-Martin, 02100 SAINT-QUENTIN.

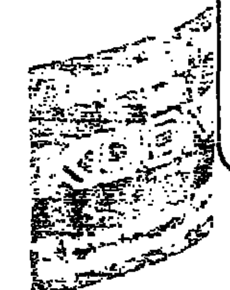
Importante Société de Transports
province, recherche diplômé HEC, *ESSEC, ESC* ou expérience et formation équivalentes, pour poste

CADRE DE DIRECTION

Possibilité accès rapide à responsabilités importantes

Ecrire première lettre avec références et C.V. au no 7.318, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

Techniques de Pointe
Transport en Commun
Ville nouvelle et Qualité de la Vie

*

L'Etablissement Public d'Aménagement de **LILLE-EST**

recherche

pour la réalisation d'un transport en commun en site propre

TROIS MAITRES D'OUVRAGE

1 RESPONSABLE MATÉRIEL ROULANT (Réf. CL 5023)

De formation Arts et Métiers ou équivalente. Une première expérience de l'industrie et plus spécialement en mécanique ferroviaire ou éventuellement Poids Lourds (caisse ou traction) est nécessaire.

1 RESPONSABLE INFRASTRUCTURE VIADUC (Réf. CL 5024)

Spécialiste du BÉTON et si possible en ouvrage d'Art. Une expérience chantier ou bureau d'études est indispensable.

1 RESPONSABLE EQUIPEMENTS FIXES (voies, signalisation, etc...) (Réf. CL 5025)

E.T.P.E., Ponts, ENSI, Ecoles Centrales, Arts et Métiers, etc... ayant de solides connaissances en mécanique.

Ces Ingénieurs seront intégrés dans une équipe animée par un Chef de Projet système et un Chef de Projet Génie Civil et Equipements fixes.

Les Ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en envoyant leur C.V. manuscrit + photo en indiquant la référence du poste à :

GMV CONSEIL — DÉPARTEMENT RECRUTEMENT — 15, Av. d'Eylau - Paris 16e

---

MULSANT S.A. VILLEFRANCHE-S./SAÔNE Subsidiary of **COLGATE PALMOLIVE - KENDALL** offers a prospective Management Position, with international connections:

Budget and reporting manager

50.000 F (yearly salary)
reporting to the Controller.

This position will be offered to: an ambitious young and dynamic Accountant with excellent examinations of an École Superieure de Commerce or equivalent.
He will take over full responsability for the Budget and Reporting Department, with further future extensions.

This position requires:
- 3 years minimum experience as Accountant, preferably in American Companies;
- knowledge of Budgets, financial statements;
- direct standard costing and computer operations good English is an asset

Write or call Mme BRUNANT for an appointment.
MULSANT S.A. - B.P. 14 A - 69652 VILLEFRANCHE-S./SAÔNE
tél. (74) 65 56.52 de 8 h 30 à 18 h 00.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE, NÉGOCE ACIER et électro-ménager, sanitaire, chauffage
Région CENTRE
recherche

un DIRECTEUR

qualités gestionnaire et animateur d'affaires, exp. profession. souh. ayant sens relations extérieures.

Ecrire n° 7.323, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e), qui transm.

UN IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
Marque renommée sur le marché international recherche pour

SA DIRECTION REGIONALE DES VENTES

un jeune responsable administratif

Vous possédez une formation de type : IUT gestion administrative ou comptabilité (probatoire au DECS)

Vous souhaitez mettre en valeur vos qualités d'animateur et de gestionnaire.

Votre première expérience industrielle (2 à 3 ans) vous permettra d'être rapidement opérationnel.

Nous vous proposons de prendre en charge la gestion administrative commerciale et du personnel ainsi que l'animation et la coordination d'une petite équipe.

Le poste est basé à NANTES.

Envoyez-nous votre C.V., photo et prétentions à No 74532 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.
C&C

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
15 km de ROUEN, recherche

CADRE

30 ans minimum pour poste
CHEF DES SERVICES SOCIAUX
rattaché au Directeur-Administratif.
Sera chargé :
- de la formation,
- des questions concernant l'amélioration des conditions de travail,
- de l'accueil du personnel,
- des logements affectés au personnel,
- du fonctionnement des services généraux : *(personnel de service, restaurant d'entreprise...)*.

Possibilités évolution dans groupe important.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions et photo Monsieur le Chef du Personnel - référence 11074
LM SICA - 27460 ALIZAY

SOCIETE FRANCAISE DE CONFECTION
300 personnes. Région Normande (Orne – Manche)
recherche

le DIRECTEUR de son USINE

Ce poste convient à un homme de 30 ans minimum, alliant à des connaissances en confection et en législation sociale, une réelle expérience de la gestion de Personnel (90 % féminin).
Il sera responsable du bon fonctionnement de l'usine dans le cadre fixé par le Siège (70 km)

Rémunération départ 65.000 F + logement 6 pièces + chauffage-éclairage.

Ecrire Service P

Psychologie appliquée
JUSTET

IMPORTANTE SOCIETE de fabrication de materiel de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son usine de BRETAGNE

UN CADRE DE FABRICATION

dynamique.
35 ans minimum.

Capable de prendre en main un atelier de fabrication de 600 personnes.

Le candidat devra avoir une formation technique niveau ingénieur, avoir une solide expérience des problèmes de fabrication, en particulier en ce qui concerne l'encadrement du personnel féminin, la gestion et l'organisation de la production.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions n° 75.220. CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Société industrielle 800 person., C.A. 60 M., filiale d'un groupe national puissant, rech. pour CHARTRES Cadre haut niveau, formation supérieure, pr poste

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Outre les responsabilités de gestion attachées à la fonction, il prendra en charge le développement en cours des applications de l'informatique. Ecr. n° 7.315, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Dans le cadre de son expansion une des 1res premières sociétés de MAISONS INDIVIDUELLES recherche

PLUSIEURS COLLABORATEURS
POUR ASSURER LA COMMERCIALISATION DE SES PRODUITS

— Leur rôle sera d'établir les relations avec les futurs clients, de les conseiller et de les assister sur le plan du financement, avec l'aide d'une infrastruct. très solide.

— Ce poste conviendrait à des personnalités fortement motivées par la vente.

— La rémunération globale sera *très élevée (fixe + commissions)*.

— Le candidat retenu sera domicilié sur son secteur d'activité.

Il sera répondu à toutes les candidatures. — Adresser lettre manuscrite, curric. vitae, photo no 75.073, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rech., pour la moitié Sud de la France : **Représentant exclusif,** pr mach. de sérigraphie, offset et tirage. Résidence à LYON. Connaiss. en allemand souhait.

Envoyer C.V. à SERVEMA, 14, quai Pierre-Brossolette, 94340 JOINVILLE.

FILIALE IMP. STE AMERIC. région Rhône-Alpes recherche

JEUNE INGENIEUR TEXTILE TYPE E.N.S.A.I.T.

Début. ou quelq. années expér. pour poste chef service ordonnancement, gestion de stocks, sous-traitance. Adres. C.V. et prétent. HAVAS LYON, 8.667.

VILLE DE ROUEN rech. collab. *d'architecte. Rens. et cand. bureau personnel Mairie ROUEN.*

Usine à 25 km. d'ANNECY (Haute-Savoie) 800 personnes rech. pour assurer GARDIENNAGE et SECURITE (jour et nuit) PERSONNEL QUALIFIE (6 postes à pourvoir). Horaire max. 48 h. Bon salaire. 13e m. Restaurant d'entreprise. Participation. Avantages socx divers. Débutants s'abstenir.
Adresser candidatures à HAVAS 74000 ANNECY, no 679, qui tr.

Dem. vendangeurs (ses), durée 10 frs. de ste. log., nour., tarif : 46 F pr 8 h., particip. voyage. M. DUSSAUGE-BUSSIERES, 71960 Pierreclos T. : 37-72-77.

Le GEP de la DDE Charente-Maritime - CHAMP-DE-MARS, LA ROCHELLE, recherche :
ARCHITECTE-URBANISTE
non débutant, de préférence pour étude et suiv. dossiers « villes moyennes », rénovation, restauration centre ville, participation S.D.A.U. et P.O.S. dans équipe pluridisciplinaire.

ENTREPRISE DU CENTRE en forte expansion (+ 80 % à l'export.) recherche un

DESSINATEUR-PROJETEUR

30 ans minimum
- Dynamique, innovateur, créatif, méthodique ;
- C.N.A.M. ou E.N.P. ;
- Expérience dans un bureau d'études (auto, mach.-outils) pour son BUREAU DE RECHERCHES
- Promotion rapide et salaire élevé si capable.

Env. lettre manuscrite, prétent., photo, C.V. détaillé, à P.S.O., Elloy Audes, 03190 HERISSON

Pr recherches psychométriques enfants d'âge scolaire dans différentes vie de province cherchons

PSYCHOLOGUE EXPERIM

Vacation, temps partiel, 18 à 30 mois. Ecrire C.V. Réponse assurée. Ecr. no T 60.905, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

RHONE-PROGIL
LA MADELEINE
BANLIEUE NANCY
RECHERCHE
TECHNICIEN SUPERIEUR
bureau d'études, ayant été projeteur ou chef d'atelier, ayant expérience engineering industrie lourde sidérurgique ou chimique et ayant assumé responsabilités CHEF DE GROUPE.

Adresser C.V. à Rhône-Progil, Boîte Postale 15, 54410 Laneuveville-devant Nancy.

offres d'emploi — offres d'emploi

JURISTE

Très importante société, siège Paris, recherche pour ses services tion et la rédaction de contrats internationaux.
juridiques un **juriste très confirmé**, spécialisé dans la négocia-
En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :
- 35 ans minimum ;
- Docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise ;
- *Plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles ;*
- Connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable ; une deuxième langue étrangère *(allemande ou espagnole) serait appréciée.*

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur.

Envoyer votre C.V. détaillé sous référ. 950, à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

PARIS-AUBER
GESTION IMMEUBLES

CHEF SERVICE COMPTAB. et PAIES

- Dépendant dir. Direct. gén. ;
- 5 à 10 ans respons., 6 à 8 comptables et aides ;
- Tâche principale dépenses : contr. imputations, comptab. et régler fact. fourniss. ventiler et répartir, contr. budg. ;
- Comptes mandants : provis. et décomptes définitifs ;
- Compl. siège, tabl. bord, néces. base fisc. et jurid. ;
- 200 à 300 paies mens., avec admin. personnel : nécess. connaître législ. travail et org. sociaux ;
- Expérience mécano souhaitée pour passage progressif ;
- 42 h., avant. socx, cadres.

Ecr. C.V. détaill.+prét.+photo no 8.761 PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Import. Société de télécommunications PARIS (13e) recherche

INGENIEUR

début. ou 1 à 2 ans expérience. Intéress. par la programmation de systèmes en temps réel. — Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence A, à A.O.I.P., Boîte postale 301, PARIS (13e).

Société Internationale réputée pour la haute technicité de ses produits en France et en Europe
recherche

ingénieurs grandes écoles

intéressés par la promotion et la supervision d'applications scientifiques de pointe, tant à l'échelon national qu' international, dans les domaines :
- grands systèmes télécom. — télétraitement
- recherche et évolution des techniques de gestion.

Pour ces postes de haut niveau, de bonnes aptitudes techniques sont indispensables et la parfaite connaissance de l'anglais est souhaitée.

Envoyer dossier de candidature sous réf. 8193 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
recherche pour son Service "participations immobilières"

deux spécialistes de la promotion immobilière

chargés, sous l'autorité du Chef de Service, de l'examen des programmes proposés, de la gestion des participations de CDE dans ces programmes, des négociations avec les promoteurs, des relations avec les administrations...

Ces postes impliquent une formation supérieure (Grandes Ecoles Commerciales ou Sciences Po + licence) complétée par une expérience de la promotion immobilière acquise nécessairement au sein d'une entreprise de promotion immobilière.

Les candidats répondant au profil ci-dessus défini peuvent faire acte de candidature, auprès de J.Y. Martineau, 6 rue Volney, 75002 Paris, en précisant notamment leur rémunération actuelle et le détail des fonctions présentement exercées.

cde

UN CABINET DE CONSULTANTS EN EXPANSION RECHERCHE

DIRECTEUR Dpt MARKETING

qui devra animer une jeune équipe de 12 Ingénieurs *dont 5 permanents.*

LES RESPONSABILITÉS porteront sur :
- *La négociation, la supervision des contrats et le développement commercial ;*
- *Des actions de conseil en stratégie marketing et éventuellement de formation.*

LE CANDIDAT aura :
- *30 ans minimum et au moins 3 ans d'expérience professionnelle en marketing (comme consultant, ou chef de produit, ou marketing research, etc.) ;*
- *Une formation supérieure à dominante mathématique (Grandes Ecoles ou 2e-3e cycle d'Université), de préférence complétée par des études en marketing de haut niveau ;*
- *Une bonne maîtrise des techniques de recueil et de traitement de l'information.*

LA RÉMUNÉRATION :
- *Entre 80.000 et 100.000 F, en fonction du profil du candidat, avec un intéressement direct aux bénéfices de la Société.*
- *NOTA. - Ladite Société FAIT des bénéfices...*

ADR. C.V. ET PH. A « BERED » (RÉF. P. 192), 32, RUE WASHINGTON, 75008 PARIS, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour sa

Direction Financière

Cadre de haut niveau

Le candidat retenu devra :
- être diplômé d'une Grande Ecole de gestion ;
- posséder une solide expérience professionnelle acquise dans le domaine de l'organisation de services administratifs et comptables ;
- diriger un service de 100 personnes.

Perspectives de carrière intéressantes au niveau de la société.

Ecrire sous référence GRIN (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, Paris (8e), qui transmettra.

Cie des METAUX PRECIEUX

OR ARGENT PLATINE

ACTIVITES : négoce international, affinage, métallurgie et chimie

recherche

RESPONSABLE d'un des SERVICES COMMERCIAUX

MINIMUM 30 ANS.

Ce collaborateur aura la responsabilité d'un C.A. élevé, la fixation des objectifs et la coordination avec notre principale usine.

L'expansion de notre affaire permet de prévoir pour un candidat de valeur, un champ d'activité en progression importante.

Formation universitaire souhaitée.

Langues étrangères appréciées (anglais, allemand).

Adresser lettre manuscrite avec CV à No 75036

C&C — cabinet leconte — 4, rue Aniel.Combat, PARIS-15e — membre de l'ANCERP

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS à vocation multinationale offre à

MEDECIN

Un poste d'ASSISTANT au DIRECTEUR MEDICAL de sa Division Internationale

MISSION :
1 — Collaboration à la diffusion de l'information auprès du corps médical.
2 — Formation des Délégués Médicaux dans le monde.
3 — Préparation des campagnes de promotion.

Le poste nécessite :
- Des qualités de dynamisme et de motivation pour les problèmes de *promotion médicale.*
- Une bonne connaissance de la langue anglaise.
- De fréquents déplacements dans le monde.
- Une résidence à PARIS.

Une expérience dans cette profession n'est pas *absolument* nécessaire.

Adresser C.V. complet, photo et prét. à no 73.606, CONTESSE Publ., 20, av. Opera, Paris (1er), qui tr.

ENTREPRISE T.P. SUR PLAN NATIONAL (C.A. : 350 millions)

recherche

1 INGÉNIEUR T.P.
ou similaire confirmé travaux souterrains (Région Parisienne)

2 INGÉNIEURS T.P.
ou similaires (Région Parisienne ou Province)

1 TECHNICIEN MÉTHODE
ayant forte expérience chantiers

Ecrire et envoyer C.V., no 7.281, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour son siège social **LA DÉFENSE** (proximité R.E.R.)

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience 2/3 ans de COBOL, matériel IBM 370/145 exploité sous OS.

Débutant s'abstenir.

Avantages sociaux. Restaurant entreprise.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous no 75.240, Contesse Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

PARIS

Société française à vocation internationale dans le domaine chimique et pharmaceutique, recherche son :

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ CLIENTS

Dans un premier temps, la mission consiste à centraliser au siège les opérations actuellement traitées en province.

La fonction :

* implanter le service et former le personnel;
* assurer la gestion des comptes clients et des activités s'y rapportant, tout en respectant les politiques adoptées pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Le profil :

* 27 ans minimum;
* diplômé E.S.C. option finance comptabilité ou équivalent;
* avoir acquis en tant que responsable, une expérience de 3 ans dans une fonction similaire et utilisé, de préférence, des moyens informatiques.

Les qualités humaines du candidat et sa connaissance approfondie de l'activité seront des atouts importants pour sa réussite et la découverte de solutions originales.

Il est offert un niveau de rémunération intéressant et un cadre de travail agréable au sein d'une société en continuelle expansion.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous référence M.C.S. 21 - 175 M à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 451 08
75366 - Paris Cedex 08

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
en expansion
SECTEUR MINES, T.P., recherche
pour services commerciaux :

● Un CHEF DE DIVISION MINES

(Référence A.)

Les candidats devront être diplômés d'une Ecole de Mines ou avoir expérience équivalente. Avoir fait leur preuve dans un poste technico-commercial (vente matériel minier). — Expérience exportation souhaitable. — Base Paris mais déplacements très fréquents. — Anglais courant indispensable. Notions allemand souhaitées.

● Un CHEF DE DIVISION AIR COMPRIMÉ, T.P. et TUNNELS

(Référence B.)

Diplômés T.P., A.M. ou niveau équivalent. Expérience de 5 ans minimum dans matériel air comprimé, foration surface et tunnels indispensable. — Base Paris mais déplacements très fréquents. — Anglais courant indispensable. Notions 2e langue souhaitables.

● Un ASSISTANT DU MARKETING MANAGER

(Référence C.)

Les candidats devront posséder de solides connaissances commerciales, administratives et financières, en particulier dans les problèmes exportation. — Le titulaire du poste devra apporter à la Direction des Ventes, les supports nécessaires par l'information, la promotion et l'administration. — Anglais courant indispensable. Allemand ou espagnol souhaité.

Il sera répondu à toutes les candidatures. Adresser C.V. détaillé (en mentionnant la référence) à nº 75.402, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er). — Qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
10.000 SALARIES
DANS TOUTE LA FRANCE
recherche

ANIMATEUR de FORMATION

POUR COMPLETER SON EQUIPE EN PLACE

SITUATION :
— Il sera attaché au service de la formation auprès du siège social à Paris.
— Il devra effectuer de fréquents déplacements en province.

FONCTION :
— Animation de sessions de formation pour l'ensemble du personnel.
— Participation à :
• l'évaluation des besoins,
• l'élaboration des programmes.

CANDIDAT :
— Homme ou femme, 28 ans minimum.
— Formation E.S.C., SC. ECO. ou équivalent.
— Expérience nécessaire en animation.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 4.619, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, q. tr.

PHILIPS

ingénieur électronicien

Service Brevets

Notre Service Brevets recherche un Ingénieur électronicien diplômé Grande Ecole (Télécomm., Supélec) ou de formation universitaire équivalente.

* Anglais indisp., allemand appréc. ;
* Spécialisation brevets éventuellement assurée.

Adresser lettre manuscr., C.V., photo et prétentions sous référence 321 à

PHILIPS Départ. du Personnel
50, avenue Montaigne
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche
pour sa filiale Informatique
(I.B.M. 370 sous OS/VS + évolution T.P.)

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES

* Bac + I.U.T. (ou équivalent)
* Parfaite maîtrise du cobol
* Expérience minimale de 3 ans
* Connaissance d'un deuxième langage ou de C.I.C.S. appréciée

Lieu de travail Pont de Neuilly
Rémunération et perspectives intéressantes au sein d'un groupe en constante expansion.

Adresser C.V. manuscrit photo et prétentions
PARFRANCE nº 1061
4, rue Robert Estienne
75008 Paris qui transmettra

IMPORTANT GROUPE
DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

1) Pour la Direction Technique de son Siège Social (PARIS)

UN JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé d'une Grande Ecole donnant une formation approfondie en physique, mathématiques, génie chimique, chimie générale, etc...

Un Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale, de l'I.D.N., de l'E.N.S.E.E.G. et de l'E.N.S.I.C., ayant quelques années de travail dans un bureau d'études de Société d'engineering en job process et connaissant la fonction d'ingénieur d'affaires, conviendrait pour ce poste.

Référence nº 41 C

2) Pour l'une de ses Filiales au HAVRE (usine ammoniac)

UN JEUNE INGÉNIEUR

Destiné à devenir l'adjoint d'un Chef de Service, *il doit aimer la vie en usine et l'avoir déjà vécue* pendant plusieurs années.

Sa formation doit être approfondie en mécanique, physique, chimie minérale et travail de bureau d'études.

Un diplômé des Arts et Métiers, de l'I.D.N. ou de l'Ecole Centrale de Lyon conviendrait à ce poste.

Référence nº 42 C

UN JEUNE INGÉNIEUR

DE FORMATION SUDRIA OU EQUIVALENT

Quelques années d'expérience en laboratoire d'électricité ou d'électronique ou en usine de construction de matériel de régulation lui sont nécessaires, ainsi que la connaissance et le goût de la vie d'usine.

Référence nº 43 C

Envoyer curriculum vitae, photo et rémunération, en précisant la référence du poste choisi, à : *SWEERTS, BP/269, 75424 PARIS Cedex 09, q. tr.*

B.R.E.D.
BANQUE REGIONALE d'ESCOMPTE et de DEPOTS
PARIS et Région Parisienne

Nous recherchons

JEUNES COLLABORATEURS

— libérés du service national,
— niveau bac minimum,
— permis de conduire B,
— ayant, si possible, une expérience commerciale.

Nous offrons
— fonctions commerciales de développement de clientèle,
— perfectionnement et recyclage (formation continue),
— traitement de départ selon diplômes et expérience.
Progression rapide suivant résultats.

Nous demandons
— le sens de l'efficacité,
— du caractère et de la combativité,
— le goût de la vente.

Ecrire avec C.V. et photo à BRED 8122/V
18, quai de la Rapée, Paris (12e).
Entretien immédiat.

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
recherche
pour son Département Moulage Plastique

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

CONNAISSANT LE MOULAGE PLASTIQUE
(4 à 5 années d'expérience)

Les Candidats devront avoir, en plus d'une expérience dans la technique de moulage, une expérience de gestion (organisation, ordonnancement).

Envoyer C.V. et prétentions, nº 74.702, CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche

COLLABORATEUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

Pour son département :
« IMM. de RAPPORT et MISE EN COPROPRIETE »

Sérieuses références et expérience exigées.

Envoyer C.V. et photo sous référence 101.343 à : FDP-CONSEIL, 19, rue des Martyrs, Paris-9e, q. tr.

Société d'électronique recherche d'urgence pour service système

ANALYSTE PROGR. confirm.,

4 a. d'expér. dont 2 a. systèmes *temps réel sur mini-calculat.* Tél. ou écr. R. 2 E, M. PENE, Boîte Postale nº 73, 91403 ORSAY. - Tél. : 907-47-77.

IMPTE STE (quartier Louvre) recherche de toute urgence

JEUNE HOMME

30 ans minimum. Marié pour responsabilités commerc. Place stable

Ecr. avec C.V., photo et prét., Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, Paris-9e, sous nº 4.733, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
banlieue OUEST
recherche
pour sa division Câblerie :

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

pour Bureau d'Etudes fabrication installations mécanique générale électronique puissance.

Si possible quelques années *d'expérience.*

Adresser C.V. et prétentions, à nº 75.217, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Librairie technique recherche libraire qualifié(e) pour poste *comportant responsabilités.* Adresser C.V. et prétentions à Librairie du commerce international, 5, avenue Pierre-Ier de Serbie, Paris-16e.

---

un important groupe métallurgique multinational, 4800 personnes recherche

cadre gestion du personnel

directement rattaché au directeur du personnel pour prendre en charge :

● LE RECRUTEMENT et la coordination de la gestion des cadres entre les différentes unités du groupe.

● LA FORMATION :
- l'identification de l'ensemble des besoins,
- le choix et la mise en oeuvre de solutions,
- la gestion du budget et l'organisation
- administrative.

Le candidat souhaité sera diplômé de l'enseignement supérieur et aura acquis 2 à 3 ans d'expérience au sein d'une importante société de préférence dans un service de formation.

Adresser CV détaillé avec salaire actuel, photo et prétentions au Service 5643 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Filiale d'un Groupe multinational
dont activité 95 % à l'export
Vente d'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
« Clés en main »

recherche immédiatement son

RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

qui aura à sa charge principalement :
— les relations avec les Banques, Organismes Export (COFACE, etc.) et Administration en relation avec les marchés export ;
— la gestion financière et supervision comptable de la Société.

Contacts commerciaux avec Acheteurs/Fournisseurs, négociation de contrats, déplacement à l'étranger à prévoir pour candidat de valeur.

Est exigé minimum pour un candidat dynamique ayant sens des responsabilités :
— formation supérieure : HEC - ESSEC - IEP ;
— allemand/anglais courants ;
— age 28 ans minimum ;
— expérience des affaires similaires 4/5 ans, dont 3 années minimum dans une Banque (service Export) ;
— connaissances solides de comptabilité.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 7.325, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

Réponse rapide et discrétion assurées.

JEUMONT-SCHNEIDER
Département TELECOMMUNICATIONS

(systèmes de télétransmissions programmés et autocommutateurs électroniques) recherche pour Services

– ETUDES DEVELOPPEMENT
– ESSAIS
– TECHNICO-COMMERCIAUX

- Ingénieurs expérimentés en téléphonie, télécommande, télétransmission.
- Jeunes ingénieurs G.E. (ESE - Telecom)
- Agents techniques (diplômés IUT, BTS) débutants ou ayant quelques années d'expérience pour :
• étude et mise au point de systèmes
• mise en service et maintenance.

Adresser C.V., rémunération et photo à M. DEUDON - *Direction des Affaires Sociales* - JEUMONT SCHNEIDER - 31/32 Quai National 92806 PUTEAUX.

Contesse

Société Internationale d'Ingénieurs-Conseils
recherche des
COLLABORATEURS QUALIFIES
PARLANT COURAMMENT ANGLAIS
POUR IMPORTANTS PROGRAMMES
DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES

PROJECT MANAGER

(Référ. PM 17)

Ingénieur diplômé ayant une grande expérience d'études de transport et en particulier de direction de projets routiers et de supervision de travaux.

RESIDENT ENGINEERS

(Référ. IR 14)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 8 ans (certifiés) d'expérience en construction de routes.

CIVIL ENGINEERS

(Référ. IC 19)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 5 ans (certifiés) d'expérience, dont 3 ans au moins en construction de ponts et structures d'autoroutes.

MATERIALS ENGINEERS

(Référ. MI 12)

Ingénieurs diplômés en génie civil avec au moins 5 ans d'expérience, dont 3 ans en laboratoire de constructions routières pour essais sur ouvrages en terre et béton bitumineux,
ou
GEOLOGISTS ayant au moins 5 ans d'expérience en laboratoire de constructions routières.

JUNIOR ENGINEERS

(Référ. JE 21)

Ingénieurs diplômés en génie civil ayant entre 6 mois et 3 ans d'expérience en construction de routes.

Adresser C.V. dactylographié avec photo si possible, précisant la référence du poste ainsi que le numéro de téléphone où vous joindre rapidement, sous référence « Monde 03 ».



PROFILS

CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.

JACQUET

LE PAIN JACQUET créé en 1959 et devenu en 15 ans l'un des leaders du marché avec un taux d'expansion annuel de 25%, recherche un

spécialiste comptable et financier

avec expérience d'audit

pour créer le poste de

DIRECTEUR FINANCIER

responsable du contrôle de gestion et des comptabilités générale et analytique :
• animation des services comptables (20 personnes et leurs chefs de service),
• élaboration des budgets,
• bilans prévisionnels,
• analyse et contrôle des résultats,
• discussion des résultats avec les responsables des centres budgétaires,
• élaboration des décisions de stratégie et planning financier de la Direction Générale.

Formation : Grande Ecole Commerciale avec spécialisation comptable.
Age : 30 ans minimum.
Lieu de travail : BEZONS (95).

Larges possibilités de carrière en fonction de sa contribution personnelle à l'expansion de la société.

Ecrire avec C.V. détaillé au service 1128

plein emploi 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

UNIC FIAT
recherche

DEUX CONSEILLERS DE GESTION

Ces cadres auront pour mission d'organiser, de contrôler et de conseiller le réseau de concessionnaires.

FORMATION : D.E.C.S. ou enseignement supérieur option finances comptabilité

Expérience comptable ou bancaire appréciée.

UN POSTE ITINÉRANT A 60 %
ET UN POSTE SÉDENTAIRE

Env. curric. vitae détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel, 3 bis, rue Salomon-Rothschild, 92152 Suresnes.

Filiale d'un important Groupe Industriel Français

ALGOS CONSEIL

recherche pour son activité
FORMATION ET CONSEIL FINANCIERS EN ENTREPRISE

UN JEUNE CADRE

diplômé Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ayant 1 à 2 ans d'expérience dans Direction Financière. Ce poste requiert des connaissances de gestion financière et comptable approfondies, créativité, sens pédagogique et goût du travail en petite équipe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Mlle Lévesque, 30, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Pour faire face à notre expansion nous recherchons

CHEF DE GROUPE
DESSIN ET PREPARATION

Formation de base minimum : BTS électromécanique.
Expérience : au moins 5 ans de B.E. électromécanique.
Connaissance de la codification des nomenclatures pour traitement ordinateur.

Nous offrons :
- salaire élevé
- intégration dans équipe dynamique
- formation à des méthodes de préparation originales
- un poste évolutif

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé au Responsable des Relations Humaines

VULCANIC 1, Avenue Kléber à NOGENT S/MARNE 94130

emer

LEADER DANS LA BRANCHE AMENAGEMENT DE BUREAUX
NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(plus de 2.000 personnes)

APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL

Nous recherchons :

a) UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Jeune, à la personnalité affirmée et de bonne culture générale, apte aux relations publiques de haut niveau. Il interviendra sur des programmes importants afin d'assurer les relations avec les Directions des grandes entreprises concernées, et de coordonner les interventions de nos Services commerciaux et techniques.

Pratique réelle de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

b) UN COLLABORATEUR

Bon niveau secondaire.

Il aura pour mission, après formation, d'assister le responsable du Service Aménagement, et de mener des opérations d'organisation et d'implantation sur des programmes importants.

Ecr. av. photo et C.V. manus. ss no 4456 (a) ou (b) à

J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche

COLLABORATEUR
ETUDES SUPERIEURES

Pour son département :

« IMMEUBLES DE RAPPORT et MISE EN COPROPRIÉTÉ »

Sérieuses références et expérience exigées.

Envoyer C.V. et photo sous référence 161.542 à FDP-CONSEIL, 19, r. des Martyrs, Paris-9e, qui tr.

IMPORTANT GROUPE BATIMENT - TP

Directeur de filiale
X, Centrale, Ponts...

Le candidat doit être :
- apte à réorganiser puis à diriger une importante filiale du groupe. Entreprise Nationale de Bâtiment réalisant à Paris et en Province un C.A. annuel de 200 millions ;
- diplômé d'une Grande École ;
- avoir au moins 10 ans d'expérience dans le Bâtiment ;
- avoir exercé avec succès les fonctions de direction d'une grande agence (100 millions de C.A. au moins) ;
- se sentir capable d'assumer des fonctions supérieures sous l'autorité de la Direction Générale du groupe.

La rémunération sera élevée.
L'étude des candidatures sera faite confidentiellement au plus haut niveau.
Ecrire avec C.V. et photo sous référence HURT (à mentionner sur l'enveloppe) à :



FOSTER WHEELER FRANÇAISE
recherche :

INSPECTEUR QUALIFIÉ

Pour suivi Chaudronnerie Pétrole

Minimum expérience 5 ans.
Connaissance anglais souhaitée.

Adr. C.V. dét. et prét. à Direction du Personnel, 31, rue des Bourdonnais, 75021 Paris, Cédex 01.

SOCIETE ENGINEERING PETROCHIMIQUE
recherche
CADRE ACHETEUR
CONFIRME
ayant bonne expér. engineering et particulièrement en matériel chaudronné.
Adr. C.V. détaillé et prétentions à no 9.860 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transmettra.

SODETEG ENGINEERING

recherche pour SON DEPARTEMENT ENTREPRISE - BATIMENTS - INFRASTRUCTURE

DES INGENIEURS
diplômés GRANDE ECOLE ou FORMAT. EQUIVALENTE

1) CHARGES D'AFFAIRES pour :
Réalisation ensembles
— Immobiliers,
— Hôteliers.
— Bureaux.
— Bâtiments industriels.
Coordination haut niveau.

2) THERMICIENS pour :
Etudes et projets d'installation
— Chauffage.
— Climatisation.
— Distribution de fluides dans le domaine bâtiment.

3) ELECTRICIENS pour :
Conception projets énergie HT - BT
— Groupes secours,
— Courants faibles,
— Téléphone,
— Appareils élévateurs dans le domaine bâtiments.

Pour ces emplois la connaissance de l'angl. sera appréciée.

Les candidats devront posséder d'excellentes références dans les spécialités requises soit en B.E., soit en Entreprise.

Les postes sont à pourvoir à PARIS (banlieue SUD)

Possibilité missions courte et moyenne durée : FRANCE et ETRANGER

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. dét. et prétent. à No 74.780 Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
près Saint-Germain-en-Laye
recherche

ORGANISATEUR MÉTHODES EN INFORMATIQUE

Ce poste conviendrait à HOMME dynamique ayant expérience dans poste similaire (2 ans minimum).
POSITION CADRE.

Envoyer C.V., photo et prétent. no 74.909, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Notre Direction des ACHATS ayant des activités diversifiées (électromécanique automobile, transformation des plastiques) recherche

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ E.N.S.A.M.

Ayant si possible quelques années d'expérience dans la fonction ACHATS.

Lieu de travail près Porte Champerret.

Adresser C.V. et prétentions à no 75.315, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SYSCOM (systèmes de communication et outils pédagogiq.) recherche

JEUNE CADRE

Sociologue, psychologue ou ethnologue, solide formation expérimentale, intérêt prononcé pour formation aux problèmes économiques et industriels. 40.000 à 48.000 F par an selon compétence.
Env. C.V. à Syscom, 18, place de France, Les Flanades, 95200 SARCELLES. Téléph. 990-54-45.

N C R
FRANCE
recherche
pour son Service INFORMATIQUE PARIS 15e

CONTROLEUR de GESTION

— Pour assurer la liaison entre le groupe d'exploitation et les utilisateurs ;
— Sera par ailleurs responsable d'un fichier central de codification.

Référence demandée : trois à cinq ans d'expérience sur des travaux administratifs ou de gestion automatisée.

Ecrire avec C.V. à **N C R FRANCE** Service I A C, 88, rue Lecourbe, 75015 PARIS.

Société ccial e rech. pour son siège social à Saint-Maur (94)

CADRE COMPTABLE

titulaire du B.T. comptable, B.T.S. ou D.E.C.S. pour prendre en charge la comptabilité analytique et budgétaire.
Ce poste conviendrait à un candidat jeune et dynamique ayant quelques années expérience et voulant s'intégrer dans une Société en voie d'expansion. — Ecrire C.V., photo et prétent. sous no 3.405 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes, qui transm.

URGENT

S. S. C. I.
recherche

PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR I.B.M.
370 - PL 1 - COBOL.

2 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à SEDAP, Tour Gammad, 197, rue de Bercy, 75012 Paris.

MANUBAT-PINGON

2e constructeur mondial *de grues de bâtiment*, recherche

DISTRICT MANAGER

25 ans minim., angl. cour., connaissances matériel de construction et T.P.
Voyages fréquents.
Env. C.V. manusc., photo et prétentions, 63, av. de Villiers, 75017 PARIS.

PROGRAMMEUR

de 14 à 18 h., niveau bac, 3 ans d'expér. Cobol. Téléph. 292-08-67, 387-52-10 pour rendez-vous.

Cherchons pour seconder Directeur Technique au sein du service méthodes dans usine possédant parc complet de machines :
— Tours semi-auto et de reprise;
— Fraiseuses;
— Rectifieuses automatiques exter-inter;
— Traitement thermique;
— Machines à commandes numériques, tours et fraiseuses.

2 HOMMES MINIMUM 30 ANS ayant expérience dans tous ces domaines.

Le travail consistera à :
— Superviser l'établissement des gammes;
— Superviser la définition et le lancement des outillages nécessaires à la fabrication;
— Coordonner les sections gammes classiques et commandes numériques, afin d'obtenir des dossiers complets de lancement dans un délai donné.

POSITION :
INGÉNIEUR II A

Rémunération de début : 65.000 FRANCS ANNUEL. Toutes primes comprises.

Adresser C.V. à : S. N. P. A., 23, boulevard Sadi-Carnot, 94201 Ivry-sur-Seine. - 672-45-29.

IMPORTANTE SOCIETE de fabrication de matériel de TELECOMMUNICATIONS Banlieue OUEST : recherche :

UN INGENIEUR DE FABRICATION

de préférence de 30 ans minim.

pour poste de RESPONSABLE DE FABRICAT. de composants électroniques.

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans la fabrication des composants électroniques et dans la gestion d'un service important, ce poste comportant de nombreux déplacements en Bretagne.

Envoyer C.V. détaillé et prét. No 75.225, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LAURENT BOUILLET ENTREPRISE
4, rue du Marquis-de-Coriolis Rueil-Malmaison 92
Recherche

INGENIEUR
en CLIMATISATION

Tél. pr RV, 967-42-00, poste 267.

CHEF DE PRODUIT

ACHAT - VENTE
départem. BAZAR SAISONNIER

JOUETS
SPORT - CAMPING
RENTREE des CLASSES

personnalité rompue à CONTACTS HAUT NIVEAU FOURNIS. / DISTRIBUTION pour Groupe important

Connaissances Anglais-Allemand souhaitées.
Expérience et références, poste similaire indispensables.

APPOINTEMENTS ELEVES

Ecrire pour premier contact : Mme OLIVIER 79, r. de Neuilly 92110 CLICHY, qui transmettra.

Discrétion rigoureuse assurée.

Organisme bâtiment (14e arrdt)

recherche

Pour service central de gestion de Centres de formation professionnelle

ADJOINT ADMINISTRATIF
EXPÉRIMENTÉ, 35 ans minim.

Comptable, ayant connaissances juridiques, titulaires bac., bon rédacteur.

Adresser C.V. détaillé, prétent., C.C.C.A., Service du Personnel, 7, rue du Douanier-Rousseau.

PAPETERIE MONTEVRAIN
rech. pr son service commerc. PARIS
UN CHEF DE GROUPE
— Il animera une équipe de représentants exclusifs;
— Il participera à l'élaboration des objectifs de ventes et sera responsable de leur réalisation;
— Expérience de la profession indispensable;
— Voiture personnelle nécess.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à M. AMBAULT, 153, rue de Stalingrad, 93-BOBIGNY.

IMPORTANTE SOCIETE de fabrication de matériel de télécommunications Banlieue OUEST recherche :

UN INGENIEUR CONFIRME

pour prendre progressivement la responsabilité du service réception et contrôle des matières premières et produits achetés.

Le candidat devra avoir une bonne expérience du contrôle mécanique, électrique et surtout électronique, connaître les méth. de contrôle statistique, avoir de bonnes aptitudes au commandement, pour animer son équipe et de bons contacts humains pour ses relations avec les fournisseurs et les différ. services de la Société.

Envoyer C.V. détaillé et prét., no 75.229, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

IMPORTANT
CENTRE CULTUREL
organisme séjours linguistiques pour jeunes à l'étranger ANGLETERRE - ALLEMAGNE - ESPAGNE
recherche :

DELEGUES (EES)

parmi personnes en contact avec établissements scolaires ou à vocation pédagogique pour diffuser son programme.
— Rémunérat. intéressante — (possibilité fixe)
Ecr. ou téléphoner « OFACIL », 9, avenue Robert-Schuman, 75007 PARIS.
TEL. : 705-50-43 et 44.

LABORATOIRE REGIONAL DE L'OUEST PARISIEN
B.P. 108
78190 TRAPPES
recherche :

UN TECHNICIEN SUPERIEUR CHIMISTE

Pour études et recherches domaine de la pollution de l'eau. Connaissances en absorption atomique et en électronique appréciées.

Dégagé des O.M.
Permis de conduire.

Ecrire avec curriculum vitae.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Sud-Ouest Zone industrielle Clamart - Plessis-Robinson

recherche pour seconder CHEF de SERV. COMPTABILITE

TRES BON COMPTABLE
NIVEAU D.E.C.S.
connaissant parfaitement comptabilité analytique

Le candidat sera âgé au minimum de 25 ans et aura une expérience d'au moins 5 années

Ecrire avec C.V., photo et prét., no 74.988, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PATHE-MARCONI E.M.I.
recherche pour son SERVICE COMPTABLE

UN ASSISTANT AU CHEF COMPTABLE

Nous lui demandons :
— formation DECS ou équivalent ;
— 5 ans d'expérience comptabilité générale et analytique ;
— connaissance Anglais.

Lieu de travail : 78-400 CHATOU.

Env. C.V. et prétentions M. CAROULLE, 2, r. Emile-Pathé 78400 CHATOU.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES PARIS La DEFENSE, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour responsabilité directe clientèle

— Connaissance lubrification moteurs et/ou application produits pétroliers souhaitée.
— Bon Anglais parlé écrit indisp.
Env. C.V. manuscrit, photo et prét. no 75.199, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

RESPONSABLE AUDIT INTERNE
recherché par important Groupe de Stés commerciales pour son service en création (Siège banlieue Paris-Sud)

Le candidat devra justifier de solides connaiss. administratives, comptables et financières et d'une expérience pratique de responsabilité au sein d'une équipe d'AUDITS INTERNES. Déplacements en province à prévoir.
Adr. C. V. manuscrit indiquant dernière rémunération à **B.E.O.** (réf. 6.054), 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS
DISCRETION ASSUREE

Pour assister directeur financier dans gestion du service comptab., impte Sté recherche Homme ayant expér., brevet professionnel ou niveau DECS, notions analyse de gestion. Adr. C.V. et prétent., no 8.764, à : PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Importante société recherche : pour département informatique, Paris et région Paris, attachés commerciaux pour la diffusion de nouvelles machines à courrier automatiques, connaiss. ou ayant déjà diff. ce genre de matériel. Situation intéressante à éléments de valeur. Ecrire avec C.V. et photo à SETEP, 65, avenue Champs-Elysées-8e, sous réf. no 100, qui transmet.

Clinique psychiatrique Ville-d'Avray recherche INFIRMIER(e) DIPLOM., poste de jour. Tél. : 926-65-81.

POUR DIRECTION Agence Immob., impte Sté, eng. H. ou F. av. ou ss expér., ayt sens Cial, organisat., format. ass., salair. fr. impts. Env. CV et réf., Régie-Presse, no 592-782, 85 b., r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

JACQUET
recherche l'

ADJOINT DU DIRECTEUR
de son USINE de BEZONS (300 personnes)

Le candidat aura :
— 35 ans minimum,
— une formation d'Ingénieur Mécanicien ou équivalent, complétée par une expérience de 8 à 10 ans dans l'industrie, si possible alimentaire.

Il se verra confier dans l'immédiat l'organisation entretien-production et ensuite la mise en place et l'exploitation des ratios de production.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à M. BARTHE PAIN JACQUET, 44, rue de Pontoise. 95871 BEZONS.

PARIS-8e
CONSEIL EN ASSURANCES
recherche

UN JEUNE DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉR.

qui sera formé en ASSURANCES DE GROUPE *pour négocier à haut niveau.*

Travail varié en clientèle et au bureau.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référ. 102 à CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

Rech. visiteurs pr cabinet dentaire pour produits audiovisuels, rémunérat. à la commission taux import. TÉL. 603-91-01.

P.M.E. MONTREUIL cherche
SECRETAIRE GENERAL
30 ans min., formation E.C.S. Bonne expérience gestion financière et comptable. Connaiss. informatique apprèc. Ecrire avec C.V., prétentions à No 2.506, B — BLEU — 17, rue LEBEL (94) VINCENNES q. tr.

CIE D'ASSURANCES (9e) RECHERCHE POUR SA BRANCHE INCENDIE CANDIDAT, niveau baccalauréat, vocation scientifique, en vue formation.
Autorisateur - Souscripteur EN RISQUES INDUSTRIELS
Adresser photo et C.V. à no 75.628, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Labo. Pharmaceutique engage Visiteurs Médicaux particulièrem. introduits hôpitaux Paris et/ou banlieue. Ecr. no T 60.936, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Nous sommes une IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES

Nous recherchons des **ACCOMPAGNATEURS TRICES** et des **ANIMATEURS (TRICES)**
pour week-ends, séjours, circuits, etc.

Tél. pour rendez-vous à Philippe DAVOUT : 285-38-02.

PREMIER GROUPE PRIVE dans sa branche recherche pour postes libres immédiatem.

PROFESSIONNELS ELLES CONFIRMES (EES)

— *Risques industriels incendies ;*
— *Niveau D ou A M ;*
— *Accession cadre possib. ;*
— *Salaire sur 14 mois 1/2 ;*
— Nombreux avant. sociaux.
Se présenter 54, rue Taitbout, PARIS-9e Service du Personnel, 4e étage, ou écrire avec C.V.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche
BACHELIERS (IERES)
LIBRES DE SUITE
Se prés. 17/19, rue de Flandre, Paris-19e, de 8 h. 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h. 30. Bureaux fermés le samedi

---

Sté d'ELECTRONIQUE rech.
AGT TECHNICO-CCIAL
niveau B.T.S. pour vente appareils de mesures électroniq. Anglais souhaité. Fixe + frais + intéressement. Ecrire ou tél. SADELEC, 62, r. des Mathurins, Paris (8e). — TÉL. : 265-53-66.

Organisme de recouvrement de créance PARIS, cherche
PROFESSIONNEL
CONFIRME
pour gestion et démarches PARIS et PROVINCE
Poste d'avenir pour candidat de valeur. Salaire en rapport capacités. Envoyer C.V. et prétentions à no 75.288, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Importante Société de Constructions Mécaniques PARIS (8e), recherche

2 INGENIEURS
(Hommes ou Femmes)
Niveau d'études ingénieur Grande École

Pour calculs thermiques, avants-projets, recherches appliquées. Anglais souhaité

Evolution ultérieure possible soit vers la recherche, soit vers le bureau d'études.
Minimum d'âge : 25 ans
Horaire hebdo. 40 heures (5X8).
Restaurant d'entreprise

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions, à no 75.705, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AU SICOB, notre optimisme n'était pas à la hauteur du succès rencontré par nos systèmes de gestion automatisée.
Pour faire face à l'appel de ce marché

WANG FRANCE

CALCULATEURS ET MINI-ORDINATEURS DE BUREAU
recherche

ingénieurs commerciaux

pour REGION PARISIENNE
EST et SUD-EST DE LA FRANCE

Appelés à avoir des contacts de haut niveau avec notre clientèle pour les applications suivantes :
GESTION DES P.M.E. - CALCUL SCIENTIFIQUE
Ils devront posséder une expérience de la vente *dans ces domaines, une bonne connaissance de* l'ANGLAIS.
Formation assurée - Position cadre.
Fixe + frais + commissions.
Adresser C.V. + photo à WANG FRANCE Service du Personnel - 47, rue de la Chapelle 75018 Paris

---

LICENCIES EN DROIT

Vous avez choisi une des options suivantes :
- **DROIT DES AFFAIRES**
- **DROIT IMMOBILIER**
- **DROIT SOCIAL**
- **DROIT DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

et vous possédez de bonnes connaissances en anglais ou en allemand.

Notre groupe, un des tous premiers dans sa branche d'activité au niveau mondial
vous propose des postes de responsabilité dans plusieurs de ses grandes directions fonctionnelles.

Adressez c.v. manuscrit, photo et prétentions
ref. 53015
eupac 34, rue Balard
75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Proche PORTE DE VERSAILLES
recherche pour son
Service de Gestion

EMPLOYÉ ADMINISTRATIF

Titulaire B.T.S. ou D.U.T. GESTION

Avantages sociaux

Envoyer C.V. à no 74.883, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

GRANDE BANQUE
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

COMPTABLE
- Minimum 30 ans.
- Niveau Expertise.
- Sérieuses références exigées.

Adresser curriculum vitae à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référence N. 89), qui transmettra.

DELATTRE-LEVIVIER
16, boulevard MALESHERBES, PARIS (8e)
recherche

COMPTABLES
2e ECHELON

— Expérience comptabilité générale jusqu'au bilan inclus.
— Bonne connaissance plan comptable.
— Restaurant entreprise.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel.

Banque Privée Paris 9e
recherche

HOMME
retraité de la banque

(connaissance totale de la banque exigée) pour se charger de la formation et du recyclage du Personnel.

Env. C.V. et photo, B.P. 446-09, 75424 Paris Cedex 09.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER. Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70.05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins

IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
à vocation internationale
recherche pour son nouveau
Siège VELIZY

SECRETAIRE de DIRECTION

TRILINGUE ANGLAIS-RUSSE

bonne sténo-dactylo en français-anglais.

Rémunération minimum départ : 40.000 F

Le poste débouche sur une carrière d'Assistante de Direction.

Ecrire Service V

Psychologie appliquée
JUSTET
5, rue Brey - Paris 17e

Madame,
Mademoiselle,

Etes-vous la personne recherchée par une Société commerciale qui désire créer un nouveau département de ventes ?
Il est demandé :
a) d'avoir l'expérience des techniques de vente et de gestion ;
b) d'avoir une parfaite connaissance de l'anglais ;
c) d'avoir 30 ans minimum et l'autorité indispensable à la création et à l'animation de ce nouveau service ;
d) être rapidement disponible.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 1.823, Régie-Presse, 85 bis, r. de Réaumur, Paris (2e).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
PROCHE BANLIEUE OUEST
(1.100 personnes) recherche

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Ayant plusieurs années d'expérience dans entreprises.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 75.052, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Important Laboratoire Pharmaceutique recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO TRILINGUE
(français, anglais, espagnol ou portugais).
Responsable secrétariat exportation. Se présenter avec références :
19, r. Barbès, 92120 Montrouge (à proximité Porte d'Orléans).

BANQUE D'AFFAIRES FRANCO-BRITANNIQUE
Champs-Elysées
recherche
UNE EXCELLENTE SECRETAIRE STENODACTYLO
FRANÇAIS-ANGLAIS
Très bonne présentation, au moins un an d'expérience, salaire intéres. Avant. socx.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. Mallepeyre, 90, avenue Champs-Elysées, 75008 PARIS.

LES FRERES LISSAC OPTICIENS — Paris-Châtelet
250 employés
recherchent
SECRETAIRE COMPTABLE 2e éch.
13 mois - 5 × 8 - Tickets rest.
5 semaines vacances.
Se présenter Mardi 8, 9/12 h., 114, rue de Rivoli. — PARIS-1er.

CIT-ALCATEL
recherche pour Services COMPTABLES SIEGE - PARIS-15e.

COMPTABLE QUALIFIEE
(préférence Femme)

Minimum 10 ans d'expérience. Connaissances particulières recherchées dans les domaines : trésorerie, crédits exportation mobilisables et change.

Adress. C.V. à CIT-ALCATEL, Service Recrutement, 33, rue Emeriau, 75015 Paris.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
présent dans 18 pays
recherche
pour SIEGE SOCIAL
Paris-8e

UNE SECRETAIRE
TRILINGUE
Français - Anglais - Allemand

responsable du Secrétariat du Directeur Technique.
— Formation supérieure.
— Grande expérience du Secrétariat.

Restaurant d'entreprise
Envoyer curric. vitae et photo, nº 1.853, Publipress, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

---

demandes d'emploi

INGÉNIEUR COORDINATEUR DE PROJETS
40 ans. GENERALISTE, 15 ans expér. internat. équipements, industrie alimentaire notamment, + 5 ans expér. industr. mécaniques françaises, anglais, *Formation Mécanique et Organisation.* Contacts tous niveaux, libre rapidement si nécess., recherche nouvelle situation France, Etranger. PROJETS, AFFAIRES, CONTRATS, ACHATS, ou poste non nécessairement technico-commercial mais EXPER. POLYVALENTE et RESPONSABILITES EQUIV. Attaché de Direction, Adjoint d'Administration..

Ecrire nº 1.467, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

D.E.S. TRADUCTEUR-INTERPRÈTE F.
TRILINGUE ALLEMAND ANGLAIS ECONOMIQUE
niveau Brevet Bancaire
cherche poste responsabilité évolutif.

Ecrire nº 80.718, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU
34 ANS
FORMATION SUPERIEURE - DROIT
EXPERIENCE :
— négociation,
— droit immobilier,
— relations humaines,
étudierait toutes propositions.

Ecrire nº 1.429, « Le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

HOMME JEUNE - 36 ans
Célibataire - autodidacte, 2e partie du Bac, parlant l'anglais, lisant l'allemand, formé par grande société américaine sur plan commercial et financier, bonne santé, prêt à consacrer 12 heures par jour, 6 jours par semaine, cherche situation active dans affaire dynamique et solide.

Ecrire nº 1.461, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

SPÉCIALISTE Haut Niveau en RECRUTEMENT, FORMATION GESTION de PERSONNEL et RELATIONS SOCIALES
offre collaboration fonctionnelle ou opérationnelle à Entreprise ou Groupement dynamique.

Faire offre à nº 75.302, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

J. F. 21 ans, ch. pl. assistante de réception, parl. cour. anglais, bonnes connaissances allemand, *format. Holiday-inn. — 883-42-44.*

J. H. non débutant, libre imm., Cherche emploi opérateur I.B.M. Ecrire Régie-Presse, nº 1.821, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre administr., 35 a., rech. poste ds : SERVICE PERSONN. Expér. traitem. paie informat. Gestion, libre rapidem. 63.423, Press, 31, bd Bonne-Nouv. (2e).

Monsieur 36 ans. Réf. 10 ans poste comm. et publ., cherche poste Paris et rég. parisienne. Accepte déplacements. Produits motivés - Assurances s'abstenir. Sal. min. : 4.000 F + frais + voiture. *Ecrire Régie-Presse, nº 1.822,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. dynam., exc. prés., dact., habitude téléph., tenue fichiers, récept. documentaliste expérim., ch. emploi après-midi ou soir. 5 h. × 5. Sal. : 2.000 net. Ecr. Masson, 11, r. J.-Lamber, 75017.

J. h. 31 a., Sc. politiques, 3 a. d'expér. bancaire, ch. sit. Bques. Etablissem. Financ. ou autres prop. Ecr. nº 1486 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 a., maîtr. + DEA biochim., 2 a. exp., ch. sit. Etud. tte proposition. Mlle TOURNIER, 184, av. V.-Hugo, 92140 Clamart.

JURISTE (H.) 34 a. Lic Droit privé, 10 a. exp. ds éts de crédit, connaiss. dt. constr. ch. poste ds serv. jurid. promot. immob. ou sect. banc. Cadre 55.000 F. Lib. imm. Ecr. Mlle RICHERT. 10, r. Robert-Fleury, 75015, q. tr.

ORGANISATEUR, 5 ans expér. organisation administrative et informatique, lancement, *procédures, relations, recherche* situation. Libre rapidement. Ecr. HAVAS, 45200 Montargis. Nº 20154.

J. Fme, lic. philo, rédactrice. Spécial. réalisat. dossiers respons. 1 an serv. enquête, impte revue profess., sér. référ., disp. imméd., étud. toutes proposit. *(presse, édit., Publicité, R.P.),* Ecr. nº T 60.902, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

CADRE INFORMATICIEN CHEF de PROJET, applications de gest., format. E.S.C.P. (finances, comptabilité), anglais courant, actuellement 70.000 F, recherche pour 1975 Alpes ou Bretagne, poste de responsabilités :
— correspondant informat. ;
— responsable en adjoint serv. ;
— chef projet.
Ecr. nº T 060.891, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre administr. 31 ans, Sc. Po., D.E.S. Droit, ayant expér. serv. juridique et du personnel, cherche poste administration juridique ou personnel à PARIS. Ecr. nº T 60.875, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, (2e), qui tr.

Cadre financier, 31 ans, dipl. E.S.C.P. expert. comptable, disp. 1er nov., rech. pte Direct. financ. Ecr. nº T 60854, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

Electr. mécan. spéc. réparation appareil distribut., 25 ans, ch. empl. sér., s'adr. R. Samsone via Az Orladi, 55 10 00 176 Rome.

Dame exc. prés., aimant cont. hum., secr. dact., sach. réd. b. cult. g., ch. empl. rempl. long. dur. ou stable, 2.500 × 40 × 13. Ecrire nº 7.312, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE ADMINISTRATIF
Format. B.P. compt. + Stages Gest. et contrôle. Très au courant Gest. et organ. Entrepr. et cont. compt. cherche pl. Chef S. Administratif ou Adj Direct. France ou tous Pays Etrangers. ROUX, 1, allée C.-Pissarro, 95200 Sarcelles.

J. H. 25 ans, Lic. Droit public. D.E.S. Dt Européen, trilingue Esp., Angl., ch. situat. à Paris ds société, organisme, permett. contact avec l'étrang. de préf. Cepend. exam. tte proposition. Tél. : 713-61-58, P. 360 - H. B.

J. H. nat. Allem., 26 a., lic. Sc. Eco. (option économétrie), dég. O.M., bil. All.-Fr., not. Angl. ét. tte propos. Ecrire M. Seeboth, 3, avenue Voltaire, 95230 Soisy-sous-Montmorency.

J. F., maîtrise math appliquées statistiques, cherche emploi en urbanisme. Mme Clapier, 12, rue de Morsang - 91600 SAVIGNY.

DYNAMIQUE, AMBITIEUX
formation juridique, H. 31 ans, cherche travail intéressant avec possibilité de diriger service. 3.000 × 13 + avantages sociaux. *Ecr. nº 1469 « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chargé aff. form. ing. arch. 44 a. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. poste Paris. Lib. suite. Acc. dépl. courtes durées France-Etranger. Ecr. nº 1446 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. h. 23 a., dipl. Chbre Comm. de Paris, Chef de bur. administrat. des ventes. Allem. Angl., rech. situation Paris ts azimuths. Tél. 236-46-33.

J.F. Secrétaire Sténodactylo ch. place stable avec responsabilités 2.400 × 13. 5 × 8
Libre sous un mois après accord. Ecr. nº 6576 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 25 a., mariée, lic. sc. éco., option gestion d'entrepr., ch. sit. entrepr. dynamique. Faire offres. Ecr. nº 79438, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre de Banque classe 6, 70.000 F an, 44 a., Form. sup. 15 a. exp. cciale et administr. ds gde Bque de dépôt, ch. poste agence ou siège. Dispon. rapid. Ecr. nº 60786, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris.

ARCHITECTE
Diplômé, 43 ans, longue expér. personnelle et d'agence dans l'architecture et l'urbanisme. Réalisations de premier plan à Paris et en province (publiées). Cherche à mettre sur pied, au sein d'un important groupe de *promotion, des nouvelles formes* de construct. et d'organisat. de l'habitat et des burx. 926-87-27.

DOCTEUR EN CHIMIE
et Maître ès-Sciences.
Expér. en synthèse organique (labo et pilote),
2 ans enseign. Connaissant *angl., recherche poste à* respons. Région indifférente. Etud. toutes proposit. Dégagé O. M. Libre de suite. Ecr. 424 SNP-HAVAS ROUEN.

ARCHITECTE
25 ans. Dégagé obligations militaires. *Libre de suite.* Recherche poste région LYON. Ecr. Nº 6.578 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MARKETING
J. H., 23 a., dipl. école de marketing. Lib. O.M., sér., dyn. Goût *contacts humains. Expér.* par stages et études professionnelles. Connaissance anglais. Libre immédiatement. Ch. emploi marketing. Etude de marché. lancem. de prod. Paris, proche banl. Ecr. J.-M. Gallois, 21, r. du Retrait, 75020 Paris.

GRAPHISTE CONCEPT.
Capacités, dossier de qual., jeune et dynamique, cherche emploi toutes régions, COLLIN, 4, av. Libération, 45000 Orléans.

Journaliste camerounais 27 ans, lic. let. et soc., dipl. inst. franç. de presse, ch. poste rédacteur *publications quotidien ou périodique* ou presse d'entreprise. Ecr. nº 6.577 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DIRECTION
expérimentée excellente connais. anglais commercial et technique, *capable assumer responsabilités* administratives, recherche sit. Tours ou Orléans. Ecr. Nº 6.572 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans *les catégories suivantes :*
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX;
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR ORGANISATION. — 34 ans. Expér. 8 ans en entreprise et conseil. Spécialiste organisation administrative informatique et structurelle. Recherche : Poste fonctionnel auprès direction générale ou administrative.

CADRE FEMININ. — 50 ans. Docteur en droit. Anglais et allemand courants, bonnes notions italien. Expér. gestion commerciale et gestion de personnel + 10 ans d'activités documentaires. Habitude négociations et relations avec le public. Recherche : Poste à responsabilités à Paris.

CHEF CENTRE REGIONAL. — Grande expérience technique VRD + stage perfectionnement. Gestion. Bilingue anglais. Recherche : Poste technico-administratif.

CADRE ACHATS - APPROVISIONNEMENTS. — 43 ans. Formation technique + ESA. Ayant géré budget achats-approv. de 38 millions NF. Recherche : Poste achats-approv. région parisienne.

AGENCE SPECIALISEE
DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09.
Tél. : 280-61-46 - Poste 30.

J. F., 25 ans, D.U.E.L., études du milieu environnement D.U.E.S. chimie, biologie. E.D.C. rech. emploi dans presse. Edition publicité. Ecr. ss réf. 2.499 à P. LICHAU, 10, *r. Louvois, 75063 PARIS* Cédex 02, qui transmettra.

Jeune femme cadre, 34 ans, technicienne organis. et gestion entreprise parfait bil. anglais, 6 ans expérience fonction personnel et 3 ans fonction ordonnanc., cherche poste collaboratrice *préfér. banl. Sud. Lib. imméd.* Ecr. Nº T 060.862 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., comptable, 2 a. et demi expér. COMPTAB. GLE et PAIE ch. poste à Paris. Ecr. : ZUILI, 50, rue Volta, PARIS-3e.

Chef de serv. informatique I.B.M. 3/10, 29 a., expérience 12 a., analyse et programmat. 2 démarrages, rech. situation similaire Paris, proche banlieue Sud. 681-17-98, après 18 h.

Psychologue 40 ans, animateur, exp. admin., journat., éducation, angl. excel. cherche poste Paris. Ecr. nº 1488 « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Sténodactylo 18 a., C.A.P., niv. B.E.P. et B.E.P.C. ch. pl. stab. (de préf. quart. Gare de l'Est). Ecr. Marianne Braun, 42, rue D.-Casanova, 93300 Aubervilliers.

CADRE ADMINISTRATIF, H. *29 ans, chef compt. dans Sté* Franç. Bât. et TP ayant exercé *5 ans Afr. Noire et 2 ans Paris,* ch. sit. ident. dans secteur équivalent ou Sté commerciale AFRIQUE ou FRANCE ; libre de suite. *Ecr. nº 1359 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

• SECRETAIRE DIRECTION
12 ans expér. sténodactylo, dipl. C.S.S.E., ch. poste collaboratrice haut niveau. Libre de suite. T. : 875-13-48.

JURISTE EXP. ET SOCIOLOGUE
spécialisée Droit social et problèmes développ. écon. et agric. TIERS MONDE rech. poste respons. serv. socx, jur. et cont. importante société. à Paris jusqu'au 13 octobre. Téléph. : 033-20-69, de 12 h. 30 à 15 heures. Ecr. à 1.439 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Jne Fme, 22 a., diplômé E.D.C. (comm. internat.) ch. situation cadre dans serv. d'exportat. ou achats en France ou étranger. Angl. courant. Ecr. Mlle Faure, 34, r. J.-J.-Rousseau, 92-Asnières.

CADRE ADMINISTRATIF
H., 29 a., chef compt. dans sté franç. bât. et T.P. ayant exercé 5 a. Afr. Noire et 2 a. Paris, ch. sit. ident. dans sect. équivalent ou sté commerciale Afrique ou France. Libre de suite. *Ecr. Nº 1.359 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ETUDIANTE en maîtrise d'histoire, ch. travail mi-temps répond. à cette qualification. *Ecr. Nº 6.571 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. Homme, 28 ans, célibataire, diplôme E.D.C.
PARFAITE CONNAISSANCE ANGLAIS/ESPAGNOL
3 ANS EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
stage Etats-Unis
accepte déplacements France/étranger. Etudierait toutes propositions. Tél. : 555-64-39.

J. F., 25 a., parft. tril. ital-angl. Ecole interp., ch. sit. d'avenir. Tél. : 607-56-89, jusqu'à 19 h.

J. H., 27 a., D.E.S. Droit privé D.E.S. SC. PO., dipl. Inst. études judiciaires, rech. poste intéressant Paris, dans serv. adm. jurid. Secrét. gén. ou personnel. Ecr. Nº 74.967, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEF DE PERSONNEL
41 a., posséd. 10 a. expér. de la fonction. Parf. au cour. des problèmes de Gestion Personnel, paie, recrut., relations avec syndicats, serv. généraux, etc. rech. à Paris ou proche région paris. poste simil. ou Adj. à Direct. Pers. Libre tr. rapidem. Ecr. nº 75.158, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cadre fémin. début. 32 a. dipl. *IFOCOP, attachée personnel* et relat. sociales et CNAM format. technique et informat. ch. poste ADJOINT CHEF du Personnel. Lib. immédiat. Ecr. nº T 60.810, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. 27 ans, cadre, lic. Russe, Angl., All. crt, 6 ans exp., ch. poste resp. (sec., ass. dir. ou documentaliste). Usage intensif mini 2 langues souhaité. Ecrire numéro 7.310, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

Dame, lic. hist., form. biblioth., cherche poste resp. centre socio-culturel ou C.E.. Ecrire sous le nº 7.313, « le Monde » Publicité. 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

Dame cinquante ans, de bonne présentat., dévouée, ch. emploi dame compagnie bon mil. soc. Ecrire nº 7.298, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

J. F. 21 a. Licenciée en droit ch. empl. administrat. stab. 20 à 30 h. par semaine. 630-74-31.

occasions

ARMES ANCIENNES
Recherche tous objets militaires. Tél. 633-66-31 entre 12 et 19 h. ou Ecrire nº 6.579, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. **SAB. 87-76**

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France Nice et région RONDEAU, 1 bis, r. R.-Friant, 828-80-41.

représent. offre

Importante Société européenne de rubans et étiquettes adhésifs recherche pour son département *INDUSTRIE*

REPRESENTANTS EXCLUSIFS
— expérience clientèle industrielle nécessaire ;
— 25 ans minimum ;
— *secteur région parisienne ;*
— statut VRP ;
— fixe + commissions + frais ;
— nécessité voiture personnelle.

Adr. C.V. man. + ph. nº 10.008, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney. — 75002 PARIS.

travail à domicile

Demande

Compt. poss. voiture et téléph. cher. comptab. commerç.-artis. Ecr. Nº 6.582 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. cherche tous travaux dactylo à domicile. Ecr. Nº 6.580 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

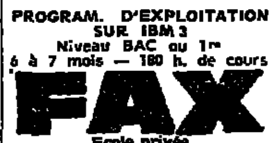
traductions

Demande

ING. CHIMISTE cherche TRADUCTIONS CHIMIE ANGLAIS - ITALIEN
Ecrire Nº 79.729, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours



Ecole privée
, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

cours et leçons

POLYTECHNIC. - PHYSICIEN maths, physique. M. Lascar, 25, rue Lilas (19e). - 202-26-82.

ANGLAIS. Prof. d'orig. Maître de lett. mod. - Tél. : 222-67-87.

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. Oxford. — Tél. : 633-17-16.

Etudiante lic. ès lettres donne cours toute discipline à ts nivx. accept. trav. domic. 627-30-84.

Cours intensifs, semi-intensifs anglais et français assurés par équipe profess. diplômés expérimentés, ds l'enseign. de leur langue maternelle. - 520-66-02.

LANG. ITALIENNE, prof. maît. et doctor, 3e cycle, expér. enseignem. lycée, facult ital., ch. leç. particul. cours d'entrepr., trad. Tél. : 577-65-45, avant 10 h. 30.

MATH RATTRAPAGE rapide par prof. **PHYS.** Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

Maths *Leç. part., rattrap. rap.* 778-77-71, midi à 14 h.

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602-68-45, le matin.

proposit. com. capitaux

DISP. local bureau, téléphone. Cent. Lyon, ét. tt prop. commerce. Ecr. HAVAS LYON 5258.

Investissez en biens équipement public, bail, fort loyer. Nat. Electrique, 8, avenue de Paris 94 CRETEIL. Tél. : 207-50-84.

Importante société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations, garanties importantes. Tél. : 285-17-40, M. Hoffmann.

autos vente

Voitures de direction.

Audi 80. Audi 100, Coupé 100 S, Ro 80.
Modèles récents. Faible kilométrage. Garantie 6 mois.

Audi NSU France. Direction après-vente.
20, rue Barrault. Paris 13e.
Tél. 589.43.86.
AUDI NSU

SONAUTO
VEND SES REPRISES

Ferrari 73, Dino rouge.
Alfa 72, Coupé 2000 vert.
Alfa 71, Coupé 1750 beige.
Fiat 73, Coupé 1800.
BMW 73, 30 S1 bleue.
504 73, gris métal GL.
Simca 73, 1100 Spéc. bleue.
Renault 72, R4 bleue.
Alfa 73, berline 2000 grise.
Renault 73, R17 bleue.

PARFAIT ETAT GENERAL PRIX SOUS ARGUS
739-97-40

Cadre Citroen vd G.S. 1220 Club *6 mois, 4.000 km. M. Alexandre* 578-61-61, poste 2620 (hres bur.).

Vends
FIAT 128 RALLYE
1973, 44.000 km.
Très bon état
prix Argus.
Téléphone : 325-32-32, le soir.

BMW 520 ét. exc. créd. BAB. 75-48.

SONAUTO
IMPORTATEUR
PORSCHE

A L'OCCASION DU SALON
GRAND CHOIX
TOUS MODELES

GARANTIE de l'IMPORTATEUR

53, rue Mariolin, 92 - Levallois.
739-97-40

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

20e - 100, RUE ORFILA
3.000 F le m2 - CREDIT 80 %
6 APPARTEMENTS 2 PIÈCES
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
LIVRAISON IMMEDIATE
Bureau de vente ts les jrs (sauf mardi et mercredi) de 14 h. à 19 h. - Tél. : 636-31-57
SPGP 21, avenue Montaigne, Paris (8e). ELY 63-63.

Paris

18e Pr. PLACE CLICHY. Libre Urgt. Joli STUDIO confort, bains, kitch., moquette, gde baie vitrée, très clair. Prix 61.000 F avec 20.000 F cpt, surplus 550 F par mois. Tél. Propriét. 9 à 12 h ou 15 à 18 h : 742-64-91.

IENA Imm. bourgeois 1910, magnif. appart. 175 m², 6-7 p. + chbre service tt cft. EXCEPTIONNEL à 750.000 F. - 277-76-61.

AVRON. Bel immeuble récent, séj., 2 ch., cuis., bains, tt conft, IMPECCAB. 6e, calme, soleil. 185.000. DEGOVE, SEG. 55-31.

Marais, imm. rénové, asc., gd cft, grenier, duplex de 80 m². Soleil, calme. — ODE. 42-70.

Région parisienne

CORBEIL, ds résid., joli 3 P., cft (72 m²), impec. P. T. 149.000, possibilité de crédit. 236-93-18.

CHATOU, 10 MIN. R.E.R. Ds imm. résid., 4 P., tt cft, c. éq., 190.000, poss. crédit. 236-93-18.

DEFENSE (Courbevoie)
Pr placement, entr., 2 P., cuis., S. de B., bonne rentabil. assur. Prix 180.000 F. SIME, 225-92-92.

bureaux bureaux

24, rue de Paradis - 10e

Bureaux à louer.
- disponibles immédiatement
- Il reste 4800 m² divisibles (à partir de 200 m²)
- Très bonnes prestations
- Téléphone - Parkings etc...

Richard Ellis S.A.
17, rue de la Baume,
75008 PARIS - tél : 225.27.80

TIFFEN LIPTON
17, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS - tél : 227.62.31

Pierre Lichau S.A.

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²)
entièrement aménagés.
téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové
500 m² de bureaux divisibles (130 m²)
+ 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

NOUVEL ORLEANS
PARIS-XIVe
97-99, avenue Général-Leclerc,
125 M2 BUREAUX AVEC TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE. Téléphone : 588-87-11 ou 589-55-74.

fonds de commerce

CARCASSONNE (11). - Garage 2.500 m² s/bd RN 113, station-serv., gr. débit, park. 200 voit. Interm. s'abstenir. Ecr. Havas, CARCASSONNE, sous nº 16.055.

appartem. achat

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Demande

Cherche DIRECTEMENT VERSAILLES ou environs : 2-3-4-5 Pièces. Tél. : 950-36-70.

locaux commerciaux

200 F LE M2 ANNUEL
900 M² Immeuble commercial entièrement libre, bon état, à louer sans pas-de-pte. Bail 9 ans. Ecrire à nº 77.459, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

ASNIERES
Murs de Boutique
PLACEMENT 1er ORDRE
Immeuble ravalé, toit neuf, rapport 14.000 F, prix 140.000 F. TEL., PROPR. : JAS. 51-84.

MUR DE BOUTIQ. A VDRE
loyer 5.000 F mensuel., Paris, centre, situation de 1er ordre. Tél. : 434-14-41, pour R.-V.

immeubles

SUPER EXCEPTIONNEL VIAGER
Petit imm., 450 m² environ, plein cœur DES HALLES. Rapport 70.000 F/an. BOUQUET + rente sur une tête de 93 ans. 35.000 F. Renseign. : 734-23-29.

pavillons

VERSAILLES
Pr. av. Paris, pavillon angle, sur ss-sol, 4 P., cuis., S. d'eau, jardin, calme, verdure. Prix : 280.000 F. — 225-92-92, P. 49.

viagers

SUPER EXCEPTIONNEL
Petit imm., 450 m² environ, plein cœur DES HALLES. Rapport 70.000 F/an. BOUQUET + rente sur une tête de 93 ans. 35.000 F. Renseign. : 734-23-29.

appartements occupés

7e INVALIDES
Ds imm. P. de T., impeccable, propriét. vend apparts occupés, 3 et 4 Pièces. Tél. : 387-35-17.

appartem. achat

Dispose paiement comptant, ach. urgent 1 à 2 pièces, Paris. - Ecr. Lasache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois.

Achète urgent, rive gauche, préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 1 à 2 PIECES, paiement comptant chez notaire. - 873-20-67.

locaux indust.

Banlieue N.-O., 6 kms Pte d'Asnières. Magasins neufs en location, embranchés, chauffés avec bail, disp. fin 74. Protect. Incen. Superficie 3.000 m2 ou 6.000 m2. Ecrire nº 7.296, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

chasse-pêche

Ch. perdreau Beauce organisée. Journée 6-13-20 octobre. Tél. : 8 h. mat. ou soir (15-38) 02-00-40.

appartements vente

Paris

PYRAMIDES
(R. ST-HONORE). Ds bel imm., cft, propr. vd 2 P., cuis., bns, wc, 55 m². — Tél. : 387-44-68.

VUE IMPRENABLE
S/JDINS LUXEMBOURG
Grand standing, étage élevé : magnifique 6 Pièces, de 225 m², balcons, 2 chambres de service. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

VUE IMPRENABLE
S/CHAMP-DE-MARS
1o Immeuble gd stdg, 5e étage, 225 m², excellent plan, 6 Pièces, état exceptionnel;
2o Jardin privé plein sud 140 m², 220 m²/80m² demi-sous-sol, travaux à prévoir.
FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

7e ECOLE MILITAIRE
Imm. P. de T., ét. élevé, tr. bel appart., 160 m², récept.+3 ch., chbre service, SOLEIL. Profession libérale : 566-01-04.

L'achat d'un 2 PIECES ou d'un STUDIO A PARIS est le meilleur des PLACEMENTS.
Il apporte une RENTABILITE dans l'immédiat et une SECURITE pour l'avenir.
Notre société met en vente un GRAND CHOIX de studios et 2 pièces refaits à neuf dans les meilleurs quartiers de Paris.
MARAIS - HALLE - XVIe - MAINE-MONTPARNASSE
de 60.000 à 120.000 F.
Nous sommes à votre disposition pour vous recevoir à nos burx ou vous adr. notre documentat.
E.R.I.P. 278-48-41.
17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

IVe MARAIS
Rav. duplex, liv. + 2 ch. + 2 bs, 80 m² ascens. - 566-01-04.

SAINT-PLACIDE
Immeuble P. de T. ravalé, 4e étage, balcon, soleil, magnifique 4 pièces, confort, tél. EXCELLENT ETAT
SERGE KAYSER
RIVE GAUCHE - 633-84-50.

N.-D.-des-CHAMPS, vue dégagée, B. 6 P., 2 bs, 200m², imp.+2 ch. dom. prof. lib., 900.000. 622-22-56.

VERNEUIL UNIVERSITE
Bel appt caract., 5-6 p., bains, époque XVIIIe, vue sur verd. Beaucoup de charme.
Michel & Reyl S.A., 265-90-05.

MUETTE. 45, BD SUCHET
Plusieurs chbres serv., tt cft, 7e ét. Px 28 à 35.000 F 265-90-05. S/pl. mardi 8, de 14 à 16 h.

BUTTE-MONTMARTRE
Charmant studio, calme, soleil. Excl. S.N.E.C., 266-25-02.

19e LAUMIERE
GIRPA LANCE UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION A TRES GRANDE RENTABILITE.
40 BEAUX STUDIOS CONFORT ENTIEREMENT EQUIPES - CUISINETTES INSTALLEES, SALLES D'EAU, WC.
PRIX ETUDIES POUR PLACEMENT LOCATIF TRES INTERESSANT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. LE PROPRIETAIRE, 325-56-78 + 25-25.

6e RUE DAUPHINE
IDEAL POUR PLACEMENT 2 P., cuis., bs, cave. Locat. ASSUR. par nos SOINS, 140.000 F - 555-72-54.

(12e). PRES BASTILLE ET MARAIS, DANS BELLE RESTAURATION D'IMMEUBLE STYLE MARAIS
87 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES SURFACES GRAND CONFT + POUTRES APPARENTES FENETRES PETIT BOIS - ASCENSEUR - INTERPHONES V.-O., COUR INTERIEURE « STYLE PATIO » AVEC FONTAINE ET ARBRES D'ORNEMENT. LIVRAISON 15-12-74. EXCELLENT PLACEMENT - LOCATION ET GESTION ASSUREES. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

ALESIA. Atelier artiste + chambre. Prix 175.000 F. Exclus. - S.N.E.C., 266-25-02.

COMMERCE
4 P., cuis., entr., wc, douche, balcon, 3e étage s/rue, bel imm. P.d.T. rav. Px 204.000. Facilités. ORPI - TEL. : 825-68-40.

MONTPARNASSE
Gd living + ch. Px 225.000 F. Excl. - S.N.E.C., 266-25-02.

7e BRETEUIL-MASSERAN
Dans immeuble très gd standg, - 6 P., 149 m², 960.000 F DISPONIBLE IMMEDIATEM. Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

SEGONDI, 874-08-45
SAINT-EUSTACHE. Bel appart. caractère, 4 p., cuis., s. de bs, wc, ch. cent., 85 m², Parfait état. Mardi 14 h. 30-17 h. 30, 15, RUE ETIENNE-MARCEL.

XVIIe MONCEAU. Bel appt anc., 160 m², 6 p.p., bs, ch. serv., asc. Prix intéress. Tél. : 603-01-81.

7e S/idle au calme, luxueux appt équip. décoré, 150 m², 2 park.+stud. serv. Px 1.400.000 PASTEYER - 266-85-84.

SOLFERINO SOL. 39-10
dern. ét., imm. en construction, 170 m² en duplex, clois. à demande + 92 m² terrass. et pergola. Prix élevé justifié.

8e TERNES. Très bel appt ref. entièr. à neuf. Imm. Gd stand. P. de T. rav. 7 Pces 253 m², 2 s. de bs, cuis. entièr. équip., balc., 3 chbres de serv. Lib. de suite. Prix 1.180.000 F. UFFI - 522-82-90.

16e résid. SAINT-DIDIER. Imm. neuf. de tr. gd stand. 2 Pces. Non clois. 48 m², cuis. équip., s.d.bs. Luxe, pkg. Cave, tél. UFFI 522-82-98.

PORTE DES LILAS (19e)
dans bel immeuble rénové.
21 STUDIOS tout confort à partir 49.000 F. Crédit possib. Le propriét., lundi-mardi, 14 à 19 h., 61, rue de ROMAINVILLE.

VUE IMPREN. S/SEINE, FACE
ILE SAINT-LOUIS
2 PCES (Living + chambre), entrée, cuis., w.-c. Sal. bains. Nombreuses dépend.
PRIX : 375.000 F
S/place, ce jour, 14 h. à 18 h., 10, QUAI DES CELESTINS ou BAL. 22-82.

BIR-HAKEIM. Et. él. Imm. réc. GD 3 PCES TT CONFT. Vue dégagée. Tél. Park. SUF. 42-15.

33, RUE DU DRAGON
4e ét. gauche. VUE DEGAGEE
4 P. sol CFT. CHARME 65 m². Mardi, 14 hres à 17 hres.

TROCADERO Lux. 180 m², 3 pces. Profess. libérale. 520.000 F. JAS. 51-84.

BOUL. VOLTAIRE
CHARONNE
Immeuble ancien pierre de taille
4 PIECES, 90 M2 environ
Entrée, cuis., s. de bains, w.-c., débarras. Bonne distribution. Sur boulevard et cour-jardin. TRES CLAIR. Etage élevé. Ascenseur neuf. 290.000 F. Renseign. et visites : 735-85-30.

XVIe AUTEUIL
DANS BEL IMM. BOURGEOIS DOUBLE EXPOSIT. S/JARDIN
4 PIECES, cuis., bains, chauff. central, moquette. REFAIT NEUF PAR DECORAT.
PRIX 378.500 F
Me voir, ce jour, 14 à 18 h 30 : 36, av. THEOPHILE-GAUTIER ou BAL. 22-04

5 P. 7e RAPP. Imm. p. de t., tt conft, poss. prof. libér. 622-20-75

Région parisienne

BOULOGNE
Résident., dans tr. bne constr. 2 étg., 40 m², entrée, cuis, 2 P., salle bains, wc. ch. rad., bon état. - ORPI, 825-60-40.

NEUILLY Verdure
Appart. 140 m² entouré terrasses, réceptions 3-4 chbres, park., chbre serv. 754-81-45 et 577-60-10, matin.

BOULOGNE 1, rue Pierre-GRENIER
Double living + 2 chbres, balc. Soleil. Impecc. - Mardi, 14-18 h.

NEUILLY-SOUS-BOIS - Calme except., tr. gd living, 2 ch. s/jard.+stud. indép. av. bs, gar. Urgt. Prix except. 639-56-88.

locations meublées

Offre

9e, 3 pièces, cuisine, bains. 1.300 F. TRI. 32-79, matin.

locations non meublées

Offre

PARIS-16e
10, avenue Foch :
— Lux. studio, 40 m², 1.500 F CC.
— 2 pièces, 70 m², 2.800 F CC.
65, rue Lauriston :
— Lux. 2 pièces, état neuf. 1.100 F C.C.
POI. 80-20.

Av. FELIX-FAURE. Tr. b. imm. P.d.T., 5 P., cuis., bains, TEL., chbre serv., 2.000 F 555-73-54.

PRES SEINE. Double living + 2 chbres, refait neuf, tt conft, tél., 2.200 F. Visite mardi, de 14 h. 30 à 17 heures, 17, boulevard Bourdon.

St-CLOUD. Près gare, s/jd., tt confort, tél. : 3 P., 1.200 F, et 3-4 P. : 1.400 F. - 229-52-98.

Demande

Jeune professeur cherche studio ou 2 pièces PARIS. Ecrire à M. BONNEAU Pablo, 50, bd LEFEVRE, 75015 PARIS.
Tél. : 982-98-82, de 8 h. à 17 h.

Etdle 1re a. pédiat., ch. stud. cft. + tél ou poss. tél. 500 à 600 F max. Ag. s'abst. Ecr. J. Jaubert Ch. Mme Rouil, 29, rue de Plaisance, Paris-14e.

constructions neuves

PARIS (20e)
40-42, rue de la Réunion
dans petit immeuble, à vendre STUDIOS et 2 PIECES
BON PLACEMENT
Bureaux ventes sur place lundi et jeudi, de 14 h. à 18 h. 30.
S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

PANORAMA 74
XIXe
près Buttes-Chaumont
Appartements exceptionnels
STUDIO A 5 PIECES
3.200 FRANCS LE M2.
- BUREAU DE VENTE sur place - tous les jours : de 10 à 18 heures,
33-39, rue des Lilas.
Téléphone : 208-87-18 et 205-84-48.

LIVRAISON EN COURS
SAINT-DENIS
PORTE DE PARIS
57, boul. Marcel-Sembat
2 à 5 pièces - Prix fermes
Appart. témoin tous les jours (sauf mercredi), de 14 à 19 h30.
SERCO
14, rue Magellan **720-80-00**

fonds de commerce

6e JACOB SOL. 39-10
Gde boutiq., libre, idéal galerie Art, Décorat., Antiquités, tte ppté

maisons de campagne

105 km PARIS Sud. Propriétaire cède direct. maison forestière, sortie-village av. comm., transp. 5 p., cuis. conf., à amén., parc naturel, 1.000 m2 libre de suite. 125.000 av. 25.000. Tél. : 278-09-51.

bureaux

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux, immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

PARIS (17e)
BUREAUX NEUFS
11, rue du Docteur-Heulin.
200 m2 en 11 bureaux + loc. archives + 2 parkings + 5 lignes. — Tél. : OPE. 77-93.

CHAMPS-ELYSEES
A louer 1.500 m2 bureaux sur 3 étages
Situation exceptionnelle
Hampton and Sons
Tél. : 225-58-35.

A louer quartier St-Augustin, 13 p. p., 350 m² mixtes ou professionnels très b. état. Libre fin année. AUBE. 508-91-84.

CHAMPS-ELYSEES
Reste à louer 236 m² bureaux neufs sur 1 étage. Gd standing. Nbx parkings. HAMPTON ET SONS, 225-58-35.

VIIIe 450 m2 BUREAUX dans imm. récent tt confort, 10 lig. tél., 4 park. Bail. - 225-66-70.

EXCLUSIVITE
16, PL. VENDOME - 1er
225 m² Bureaux luxueux
Immeuble prestige. Bail 3-6-9.
RICHARD ELLIS - 225-27-80

immeubles

PTE D'ITALIE immble de rapport de commerce 8 logements rapport : 30.000 F env. 420.000 F. 878-97-52.

DEAUVILLE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND HOTEL PARTICULIER ENTIER. RESTRUCTURE EN 5 STUDIOS ET 5 CHAMBRES CFT. SUR TRES BELLE VUE SUR PORT TROUVILLE AMENAGEMENTS SOIGNES (MOQUETTE, TAPISSERIE, KITCHEN. EQUIPEE, SALLE DE BAINS, W.-C.) PLACEMENT EXCEPTIONNEL VENTE DE L'ENSEMBLE OU PAR UNITES. VISITE LES 12-13 DE 11-18 H., 14, QUAI DE LA TOUQUES, OU TEL. : 325-25-25 + 56-78.

7e VANEAU-SEVRES
PROPRIETAIRE CEDE 3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT EXCELLENT PLACEMENT RAPPORT INTERESSANT GARANTI PAR LOCATAIRE EN PLACE.

15e DUPLEIX
MURS SALON COIFFURE EVICTION ET EXPULSION EN COURS. PLUS DE BAIL. QUARTIER EN PLEINE EXPANSION. 58.000,00 F. GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

propriétés propriétés

RÉGION D'ENGHIEN

Cadre agr., calme Villa mod. 1964, 155 m2 hab., compr. : entrée, 8 pièces princ., gde cuis. équip., accès terrasse, s.-de-b., s. eau, w.c., ch. centr., gaz, gar. 2 voit., cellier, jardin décoré : 780 m2. 395.000, avec 79.000.

5 min. gare, lycée, magn. propriété, 130 m2 habi., impec., compr. : entrée, vaste séj., gde cuis., s. à manger, gd bureau, 4 ch., s. bs, s. dche, w.c., s.-s. sol tot. ch. c. gaz, gar., Parc décoré : 1.040 m2. 476.000, avec 95.000.

Ppté sur coteau cadre verdure résid. vue dég., 220 m2 habit. Compr. : hall, récept 80 m2, vaste cuis., 5 ch, 2 s. de b, s. d'eau, 4 w.c., ss-sol tot., ch. cent. maz., gar. 2 v., parc boisé 3.100 m2 (pr. travaux modernisation). 580.000, avec 116.000.

Belle ppté 8 min. gare, mais. princip. construct. impecc. et robuste sur s.-sol tot. : rez.-de-ch., hall, récept. 100 m2, gde cuis. en ét. : 6 bel. ch. av. moquette, 4 belles s. de b. mod., 3 w.c., s. de jeux 35 m2, ch. centr. maz. neuf + pav. garde 4 pces pples, gar. 2 voit., tr. beau parc av. bassin, grands arbres, 2.050 m2. AFFAIRE RARE. 730.000 avec 145.000

DAVRIL
ENGHIEN, 70 bis, Gl-de-Gaulle (près angle bd du Lac). Rens. : Tél. : **989-90-22**
MONTMORENCY, 25, avenue Emile (200 m. mairie, lycée). Rens. : **989-82-50**

Partic. vendrait à amateur de vieille demeure dans région historique Champagne, presbytère du 18e siècle avec boiseries et cheminées d'époque, 4 grandes pièces, 2 salles d'eau, cuisine, beau grenier aménageable, tél., chauffage ctral, jardin 1.200 m. Très bon environnement : bois, belle rivière à 50 m. A 30 mn, grand lac, pêche, yachting. Ecr. Nº 6.568 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A VENDRE
Maine-et-Loire, vignoble 13 ha (appellation contrôlée) avec bâtiments d'exploitation et maison de maître. Libre à la vente.
S'adresser : Agence de la Loire, 30, rue Beaurepaire, 49400 SAUMUR. Tél. : 51-04-65.

terrains terrains

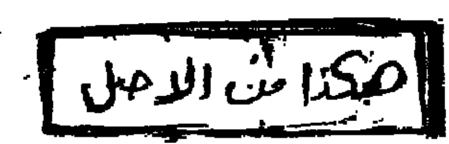
DANS COMMUNE DU HAUT-RHIN PROCHE DES FRONTIERES SUISSE ET ALLEMANDE, A PROXIMITÉ AUTOROUTE ET VOIE FERRÉE,
NOUS PROPOSONS UN
TERRAIN INDUSTRIEL
CONVENANT POUR TOUTE P.M.E., EN PARTICULIER A MAIN-D'ŒUVRE FEMININE.
Ecrire nº 1.466, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

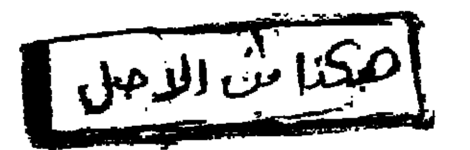
villégiatures

Hôtel-Club Français VALAIS SUISSE. Forfts-ski Noël, février, Pâques. Voyage en Russie du 27 décembre 74 au 2 janvier 75. Doc. ECR. Club SUNWAYS, CH-1938 CHAMPEX.

viagers

Vendez en viager rente indexée.
Expertise grde discrétion. Etude LODEL 35, bd Voltaire 700-00-99.





MOTOCYCLE

A LA PORTE DE VERSAILLES

Mini-Salon à la gloire du moteur Wankel

Curieux Salon ! Ouvert depuis le jeudi 3 octobre à 13 heures dans le cadre du Salon de l'automobile, à la porte de Versailles, il présente plus de nouveautés que jamais sur une surface six *fois* moindre que celle de l'an dernier. Et la première moto du monde équipée en grande série d'un moteur à piston rotatif est reléguée au fond d'un hall, près des pneumatiques, derrière quelques *automobiles* pas très nouvelles qui paradent encore malgré la crise.

Si l'année 1973 fut l'année de la GS Citroën birotor, 1974 sera encore, sans *nul* doute, l'année du moteur Wankel, adapté cette fois-ci aux deux-roues. La « bombe » de ce Salon est évidemment la SUZUKI RE 5 ROTARY. Son moteur monorotor de 497 cm3 à allumage électronique, refroidi par eau, lui *procure une puissance* de 62 CV à 6 500 tours/minute. Son poids, sa consommation et ses performances sont très proches des caractéristiques de la GT 750. Son prix est, hélas ! plus élevé : 16 770 F clés en *main*, soit 2 600 F de plus que la « grande sœur » à moteur conventionnel. La RES est équipée d'un *frein* double disque à l'avant et d'un tableau de bord verrouillable, placé sur le phare, pourvu d'une instrumentation exceptionnelle pour un deux-roues.

On attendait la présentation de la VAN VEEN 1000 BIROTOR *équipée du* groupe Comotor installé sur la GS Citroën birotor. Le constructeur hollandais s'est récusé au dernier moment. En revanche, Norton-Triumph exposent leur birotor Wankel de 600 cm3 qui reste expérimental. HERCULES présente enfin la version définitive de série de la W 2000 à monorotor de 300 centimètres cubes. Elle est équipée d'un *frein* à simple disque à l'avant.

Mise à part la HONDA GL 1000 GOLDWING, révélée au Bol d'Or, *premier engin du premier* constructeur mondial à être équipé d'une transmission acatène, d'un moteur flat four refroidi par eau et de trois freins à disque (un double à l'avant, un simple à l'arrière), le tout pour 20 600 F clés en main, la seconde vedette du Salon est incontestablement la GUZZI V 1000 CONVERT Non pas à cause de sa cylindrée (1 000 cm3, tout comme la HONDA) à laquelle nous ont déjà familiarisés les 900 B.M.W. et KAWASAKI, les 950 JAPAUTO, 1000 LAVERDA, les MUNCH et les HARLEY-DAVIDSON, mais *parce* que cette moto est la première au monde à être équipée d'un convertisseur de couple hydraulique. L'automatisme fait son entrée dans le monde des deux-roues. Pour le reste, la GUZZI conserve la transmission acatène et *adopte* les trois freins à disque comme la « grosse » HONDA, avec un double circuit de freinage. Elle sera importée par Motobécane ; son prix est encore indéterminé.

Autres nouveautés remarquées : la HONDA CB 500 T, *bicylindre* vertical quatre temps, double ACT, 11 615 F clés en main ; la DUCATI 860 GT, bicylindre en V, frein avant monodisque, un modèle extrapolé de la 750 GT au prix de 12 800 F ; la KAWASAKI 400 KZ, présentée l'an dernier à Tokyo, bicylindre quatre temps à simple ACT, cinq vitesses, 155 km-h. B.M.W., après la présentation remarquable, l'an passé, de la R 90, améliore ses modèles et dote ses R 75-6, R 90-6 et R 90-S de freins à disque perforés. Cette technique élimine le risque de « *fading* » et diminue le poids non suspendu.

Pour le reste, les vélomoteurs se taillent la part du lion. Côté tourisme, MOTOBECANE présente le 125 LT-3, amélioration du modèle LT-2, avec phare à *iode, fourche* Ceriani, *frein à disque* à l'avant. Son prix est encore non fixé. La YAMAHA RS-125, monocylindre, deux temps, cinq vitesses, 12,5 ch à 7 500 tours/minute, 120 km-h. (mais frein à tambour à l'avant), devrait être commercialisée en janvier prochain. HERCULES, enfin, expose son K 125-S, version nouvelle du K 125-T avec un frein à disque à l'avant.

Côté tout-terrain, la YAMAHA TY 125, six vitesses, 80 kilos, viendra s'ajouter à la prestigieuse TY 250 en avril prochain. La HONDA TL 125, machine de trial à quatre temps, *dérivée* de la SL 125, va être enfin commercialisée en France au *prix* de 4 540 F clés en main. Et la OSSA 125 destinée au cross, monocylindre deux temps, fait son apparition.

Le SUZUKI TS 50 n'est pas un *cyclomoteur* en *dépit* de sa cylindrée. Il développe 5 CV à 8 000 tours/minute et vient idéalement compléter la gamme fort complète des « trail-bikes » de la firme japonaise. Il sera vendu 3 160 F. Côté « *mini-motos* » *enfin, notons* l'apparition de la KAWASAKI 90 MC 1, monocylindre deux temps à admission par disque rotatif, développant 6,6 CV à 6 500 tours/minute, vitesse 75 kilomètres à l'heure, la commercialisation au début de l'année prochaine du YAMAHA CHAPPY 80, présenté l'an dernier, dont le style s'apparente étrangement aux VAN-VAN de SUZUKI, lesquels sont complétés désormais d'une version FARMER 80 équipés d'un porte-bagages robuste et d'un carter de chaîne étanche.

Curieux Salon que cette manifestation où les réalités économiques *du moment* semblent être perçues à travers un *miroir* déformant :

— Ni bicyclettes ni *cyclomoteurs* à la porte de Versailles. Ces deux secteurs des deux-roues sont pourtant les plus florissants, et notre production nationale de cyclomoteurs bat tous les records mondiaux (plus de 1 200 000 unités en 1973).

— Une place ridicule (trente-sept constructeurs occupent la superficie dévolue à Peugeot et à Citroën !) réservée aux motocycles de plus de 50 centimètres cubes alors que ce secteur est également en plein essor. Et, paradoxalement, des présentations de « gros cubes » remarquables, issus d'un autre âge, d'une époque où les espoirs semblaient permis. — M. B.

SPORTS

AUTOMOBILISME

FITTIPALDI CHAMPION DU MONDE DES CONDUCTEURS

Une saison disputée jusqu'au bout

De notre envoyé spécial

Watkins-Glen. — Si Stewart, champion du monde en 1969, 1971 et 1973, a pu être considéré comme le champion des années impaires, Emerson Fittipaldi tend à devenir celui des années paires. Après avoir remporté son premier titre mondial avec Lotus en 1972, il a obtenu le deuxième cette année avec Mac Laren. A vingt-huit ans et après quatre années de compétition en formule I, il compte douze victoires en grand prix, et à tout prendre on peut estimer que c'est le plus professionnel de tous depuis la retraite de Stewart, qui s'est en définitive révélé comme le plus régulier depuis le début de l'année. Il en a d'autant plus de mérite qu'il n'a sans doute pas disposé de la plus efficace des monoplaces : il a su simplement en tirer le meilleur parti. Avant le Grand Prix des Etats-Unis, trois pilotes pouvaient encore prétendre succéder à Stewart au palmarès mondial : Fittipaldi, Regazzoni et Scheckter. Regazzoni a perdu toutes ses chances dès le départ. Assez curieusement, pour cette course décisive, sa Ferrari était fort mal réglée, alors que la préparation des voitures italiennes avait été exemplaire toute l'année. Distancé, Regazzoni dut s'arrêter trois fois pour tenter de remédier au mauvais réglage du train avant de sa voiture. En réalité, dès le premier arrêt — au quart de la course — la cause était entendue : il ne serait pas champion du monde. Débarrassé du danger que représentait Regazzoni, il ne restait à Fittipaldi qu'à suivre Scheckter. Il s'y appliqua, et les deux pilotes restèrent roues dans roues pendant les trois quarts du Grand Prix des Etats-Unis, jusqu'à ce que Scheckter abandonne pour des ennuis d'alimentation d'essence. Emerson Fittipaldi était champion du monde, et peu lui importait que la Brabham de Reutmann et de Pace, ainsi que la Hesketh de Hunt caracolent loin devant lui : son objectif était atteint, il était redevenu le numéro un du sport automobile.

Le Grand Prix des Etats-Unis a été endeuillé par la mort du pilote autrichien Helmuth Koïnigg, âgé de vingt-cinq ans. Comme François Severt l'année dernière sur ce même circuit de Watkins-Glen, Koïnigg s'est tué sur les rails de sécurité sans que sa sortie de route ait reçu une explication. Ce nouvel accident repose le problème de la sécurité sur les circuits, et l'opportunité de conserver les rails redevient d'actualité. Les pilotes sont bien conscients du danger que représentent ces barrières de protection lorsque le choc est brutal ou violent. Ils n'auront que plus d'arguments pour essayer de convaincre les organisateurs ou les propriétaires de circuits de les remplacer par des rangées de grillage qui absorbent l'impact et ralentissent une voiture sans la détruire ni menacer la vie de son pilote. De tels dispositifs existent sur les circuits récents, notamment en France, et jusqu'à présent ils ont parfaitement joué leur rôle protecteur.

Le championnat du monde 1974, contrairement aux années précédentes, a été disputé jusqu'au bout, le Grand Prix des Etats-Unis, quinzième épreuve de la saison et terme de la compétition. Et c'est finalement Fittipaldi qui a remporté le titre. Dans ce long suspense, il faut peut-être voir un meilleur nivellement des valeurs, aussi bien pour ce qui concerne les pilotes qu'à propos de la compétitivité des voitures, et c'est à n'en pas douter une bonne chose pour l'intérêt que présente la formule I. A cet égard, on ne peut que remarquer que la promotion rapide n'a jamais été aussi évidente. Un jeune pilote, pourvu qu'il ait la qualité requise, peut vite gagner sa place parmi l'élite et il en est de même pour les nouveaux constructeurs, à condition que leur entreprise soit menée avec compétence et avec les moyens nécessaires. On en veut pour preuve la plus récente les débuts remarqués des constructeurs américains Penske et Parnelli. D'autres tentatives n'ont certes pas eu le même écho, tant chez les pilotes que chez les constructeurs. Il ne pouvait sans doute en être autrement, du moins dans un court délai, *en fonction des possibilités* initiales des uns et des autres.

A tout point de vue, la saison 1974 a été plus animée que la précédente. Pour s'en tenir à cette seule comparaison, en 1973, trois constructeurs — Tyrrell, Lotus, Mac Laren — s'étaient partagé les quinze grands prix du championnat du monde. Cette année, ils sont au nombre de cinq : Mac Laren a gagné quatre fois, Lotus, Ferrari et Brabham trois fois, Tyrrell deux fois. De même, en 1974, les victoires sont à répartir entre sept pilotes (Fittipaldi, Hulme, Reutemann, Lauda, Regazzoni, Scheckter, Peterson), alors que ce club très fermé ne comptait que cinq membres en 1973 (Stewart, Peterson, Fittipaldi, Hulme, Rewson).

La retraite de Jackie Stewart, effective à la fin de la dernière saison, est entrée pour une bonne part dans la redistribution des chances. Bon an mal an, Stewart, trois fois champion du monde, vingt-sept victoires en grand prix, remportait le tiers des épreuves, quelquefois un peu plus, quelques fois un peu moins. Son départ a profondément modifié la physionomie du championnat du monde, a libéré un marché, mais il semble bien que son successeur, pas en qualité de champion du monde mais en qualité pure, a encore ses preuves à faire pour *mériter cette référence.*

De fait, même en cherchant bien, il est difficile de réellement distinguer un super-champion qui prendra éventuellement la suite. Du temps de Fangio, le dauphin désigné était Moss, nul ne le contestait, puis il y a eu Clark et, à la mort de Clark, la relève était assurée avec Stewart.

Aujourd'hui, aucun pilote ne fait vraiment l'unanimité pour être reconnu comme le numéro un incontesté, même si Fittipaldi, Lauda ou Scheckter ont des avocats convaincus.

Signe de bonne santé pour la formule I, le nombre des constructeurs a presque doublé en 1974 avec la mise en service de nouvelles voitures qui, toutes, il est vrai, ne sont certainement pas promises au plus sûr avenir. Mais, pour quelques échecs provisoires ou définitifs — Token, Maki, Amon — on note des réussites — Hesketh, Parnelli, Penske — tandis qu'un crédit nuancé accompagne le développement de Trojan et de Lola.

L'échec, au demeurant, n'est pas l'apanage exclusif des nouveaux venus. Lotus s'est, semble-t-il, complètement trompé dans la conception de sa monoplace 1974. Conséquence, Peterson et Ickx ont été contraints d'avoir recours aux « vieilles » voitures. Cela n'a pas empêché Ronnie Peterson d'enlever trois grands prix, mais il a quand même été écarté de la course au titre mondial et la responsabilité en incombe à Lotus.

Pour faire bonne mesure, la naissance d'un autre constructeur est annoncée. Comme avant lui Brabham, Mac Laren, Surtess, Emerson Fittipaldi a choisi de sauter le pas. Sa voiture sera présentée la semaine prochaine au Brésil, à Sao-Paulo. Dans un premier temps, celui de la mise au point, *elle sera conduite par l'aîné* des Fittipaldi, Wilson. Tous ces constructeurs ont naturellement eu recours aux services du motoriste quasi standard de la formule I (seuls Ferrari et B.R.M. produisent leur propre moteur), Cosworth, au moment où une rumeur *laisse craindre que l'exploi*tation des moteurs Cosworth pourrait être abandonnée à l'initiative de Ford, qui a financé l'étude des moteurs et dont le nom est associé à celui de Cosworth.

Le meilleur placement

Si un tel bruit était fondé, il faudrait l'interpréter comme la rançon du succès. Les moteurs Cosworth ont en effet permis à trois constructeurs (Lotus, Matra, Tyrrell) de remporter les six précédents titres de champion du monde (1968, Hill, Lotus ; 1969, Stewart, Matra ; 1970, Rindt, Lotus ; 1971, Stewart, Tyrrell ; 1972, Fittipaldi, Lotus ; 1973, Stewart, Tyrrell). Il n'est pas sûr que Ford considère toujours comme opportun d'obtenir, par l'intermédiaire de Cosworth, des succès qui tendent, à force de répétition et d'habitude, à ne plus soulever qu'un intérêt de routine. Ford ne peut cependant ignorer qu'il s'agit du meilleur « placement sportif » jamais réalisé.

En 1974, trois pilotes ont, pour la première fois, franchi en vainqueur la ligne d'arrivée du Grand Prix et l'un d'eux, presque un néophyte de la formule I, le Sud-Africain Jody Scheckter, a conservé jusqu'au bout, le prix des Etats-Unis, l'espoir de succéder à Jackie Stewart au palmarès du championnat du monde. La succession aurait ainsi été doublée, puisque Scheckter avait été engagé par Ken Tyrrell pour prendre *la place de Stewart.*

En un an, discipliné par Tyrrell, conseillé quelquefois par Stewart, qui garde un œil sur son ancienne équipe, Scheckter a fait de grands progrès. Elle est déjà loin l'époque où, au début de l'année, Tyrrell « engueulait » Scheckter comme un censeur peut le faire avec un potache pour cause de chahut ou même de mauvais esprit. Scheckter sera peut-être un jour champion du monde, mais ceux qui, comme lui, Carlo Reutemann, Niki Lauda, ont gagné leur premier grand prix en 1974 sont à même d'avoir la même ambition. A vrai dire, pour beaucoup, seul un fâcheux concours de circonstances n'a pas permis à Lauda, le plus brillant tout au long de l'année, de ne pas être, ce 6 octobre, couronné à Watkins Glen.

Deux anciens champions du monde ont annoncé leur intention de renoncer à la compétition. Graham Hill, le plus âgé des pilotes de grand prix, quarante-cinq ans, champion du monde en 1962 et en 1968, et Dennis Hulme, trente-huit ans, champion du monde en 1967. Hulme, avec un peu de chance, a encore réussi à gagner un grand prix cette année. Hill, au contraire, ne jouait plus que les utilités parmi les anonymes du peloton. Il a peut-être trop attendu, et c'est bien dommage qu'il laisse surtout en souvenir *l'image du déclin.*

FRANÇOIS JANIN.



Tennis

FRANÇOIS JAUFFRET CHAMPION DE FRANCE

(De notre envoyé spécial.)

Lyon. — Pour la sixième fois et au terme de la meilleure saison de sa carrière, François Jauffret (trente-deux ans) a obtenu dimanche après-midi, 6 octobre, sur le « Central » du T.C. Lyon, le titre de champion de France en dominant sans discussion (6-3, 6-4, 6-4) Patrick Proisy (vingt-cinq ans). Montant au filet sur toutes les balles, seule tactique qui s'imposait, il étouffa toutes les tentatives du joueur le plus régulier du tournoi, celui-ci utilisant à plusieurs occasions, avec efficacité, un passing-shot de revers de la meilleure facture qui lui permit deux remontées spectaculaires. Rien ne démonte Jauffret qui néglige les points perdus pour ne penser qu'à gagner le suivant : un fameux exemple pour ceux qui jouent battus dès qu'ils ont perdu un set, à l'exemple de Dominguez samedi !

La finale s'est disputée par un après-midi ensoleillé d'arrière-saison en présence d'une élégante chambrée de 2 500 spectateurs : vu l'excellence de l'organisation et le succès de ce National, ce doit être un encouragement pour les responsables de l'ancien club d'Henri Cochet, lequel était présent et fut le premier à féliciter le nouveau champion de France. — O. M.

Hippisme

Le prix de l'Arc-de-Triomphe, disputé à Longchamp et comptant pour les paris « couplé gagnant et tiercé », a été gagné par « Allez France », monté par Yves Saint-Martin, devant « Comtesse du Loir » et « Margouillat ».

La combinaison gagnante est 9-19-8.

Le record des enjeux au P.M.U. a été battu à cette occasion avec 98 801 423 F. Ce chiffre ne tient pas compte des sommes jouées sur l'hippodrome.

BOXE

Devant Carlos Monzon

TONY MUNDINE N'A TENU QUE SEPT ROUNDS

L'arène de Luna-Park de Buenos-Aires, où vingt-cinq mille spectateurs s'étaient entassés, samedi soir 5 octobre, a été prise de folie lorsque, après une demi-heure de combat, l'idole nationale de la boxe argentine, Carlos Monzon, trente-deux ans, a abattu son challenger, l'aborigène australien Tony Mundine, vingt-quatre ans, par K.O. à la septième reprise, conservant ainsi son titre de champion du monde des poids moyens, version W.B.A. (World Boxing Association).

Affichant cette décontraction et cette lucidité qui lui permettent d'esquiver ou d'accompagner les coups les plus violents, Monzon ne fut pratiquement jamais éprouvé par son adversaire. Celui-ci, en revanche, encaissa à partir de la deuxième *reprise une série de crochets au* corps et de directs à la face — sans parler de généreux coups du lapin à la nuque — qui l'ébranlèrent prématurément. Après un quatrième round où Monzon, les pieds bien à plat et le regard noir, menait les offensives à sa guise, le challenger eut un sursaut au cinquième round.

Mais le sixième round fut pour lui une terrible correction et on le vit revenir dans son coin saoulé de coups, titubant et le visage transformé en tête à fromage. Monzon paracheva son œuvre de destruction au septième round au cours duquel Mundine, anéanti, tomba au sol sans qu'on sût exactement quel coup l'avait « descendu ».

Carlos Monzon, qui a touché une bourse de 200 000 dollars — 968 000 francs — pour sa victoire, va-t-il se retirer du ring, comme il l'a dit cent fois, gérer son ranch de Santa-Fé ou se lancer dans une carrière cinématographique qui s'annonce, elle *aussi*, fructueuse ? Ou encore rencontrer Rodrigo Valdès, l'autre champion du monde, celui du W.B.C. (World Boxing Council) ? La réponse sera donnée par... les dollars.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS A WATKINS GLEN

1. Carlos Reutemann (Brabham), les 319,898 km en 1 h. 40 min. 21 sec. 439 (moyenne : 191,70 km/h) ; 2. Carlos Pace (Brabham), 1 h. 40 min. 32 sec. 174; 3. James Hunt (Hesketh), 1 h. 41 min. 31 sec. 823 ; 4. Emerson Fittipaldi (McLaren), 1 h. 41 min. 39 sec. 192 ; 5. John Watson (Brabham), 1 h. 41 min. 47 sec. 243 ; 6. Patrick Depailler (Tyrrell), 1 h. 41 min. 48 sec. 945 ; 7. Jochen Mass (McLaren), 1 h. 41 min. 51 sec. 451 ; 8. Graham Hill (Lola Ford), à un tour ; 9. Chris Amon (B.R.M.), à deux tours ; 10. Jean-Pierre Jarier (Shadow), à deux tours.

CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Emerson Fittipaldi (Brésil), 55 points ; 2. Regazzoni (Suisse), 52 ; 3. Scheckter (Af. du Sud), 45 ; 4. Lauda (Aut.), 38 ; 5. Peterson (Suède), 35 ; 6. Reutemann (Arg.), 32 ; 7. Hulme (N.Z.), 20 ; 8. Hunt (G.-B.), 15 ; 9. Depailler (Fr.), 14 ; 10. Hailwood (G.-B.), Ickx (Belg.) et Pace (Brésil), 12 ; 13. Beltoise (Fr.), 10 ; 14. Jarier (Fr.) et Watson (Irl.), 6 ; 16. Stuck (All.), 5 ; 17. Merzario (It.), 4 ; 18. Hill (G.-B.), Pryce (G.-B.) et Brambilla (It.), 1.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE I (Troisième journée)

*Berck bat Tours, 98-96 ; *Denain bat Challans, 89-76 ; Le Mans bat *Nantes, 106-72 ; *Roanne bat Caen, 95-82 ; Villeurbanne bat *Bordeaux, 86-79 ; *Croix-Rousse bat Vichy, 82-76 ; *Nice bat Bagnolet, 101-85.

Monaco-Antibes est reporté au 9 octobre.

CLASSEMENT : 1. Berck, 9 pts ; 2. Denain, Tours, Villeurbanne, Challans, Roanne, Le Mans, 7 pts ; 8. Croix-Rousse, 6 pts (2 m.) ; 9. Bagnolet, Vichy, Caen, Nice, 5 pts ; 13. Bordeaux, 3 pts ; 14. Nantes, Monaco, 2 pts (2 m.) ; 16. Antibes, 0 pt (0 m.).

Cyclisme

GRAND PRIX DES NATIONS

Classement. — 1. Roy Schuiten (Pays-Bas), les 90 km en 2 h. 1 min. 40 sec. (moyenne horaire : 44 km 380) ; 2. Baert (Belg.), à 3 min. 39 sec. ; 3. Lannoo (Belg.), à 3 min. 44 sec. ; 4. Danguillaume (F.), à 3 min. 48 sec. ; 5. Moser (It.), à 3 min. 54 sec. ; 6. Thévenet (F.), à 4 min. 15 sec. ; 7. Kamper (Pays-Bas), à 7 min. 33 sec. ; 8. Ocana (Esp.), à 7 min. 35 sec. ; 9. Verstraeden (Belg.), à 8 min. 03 sec. ; 10. Lloyd (G.-B.), à 8 min. 17 sec.

ETOILE DES ESPOIRS
Classement général final

1. Schuiten (Pays-Bas), 17 h. 14 min. 21 sec. ; 2. Teirlinck (Belg.), à 9 sec. ; 3. Guimard (Fr.), à 1 min. 15 sec. ; 4. Bourreau (Fr.), à 1 min. 25 sec. ; 5. Hinault (Fr.), à 1 min. 46 sec. ; 6. Ovion (Fr.), à 1 min. 52 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Division I (onzième journée)

*Nîmes b. Metz	2-0
Reims b. *Nantes	1-0
*Saint-Etienne b. Angers	2-0
*Troyes et Lyon	0-0
*Strasbourg b. Lille	3-0
*Bordeaux b. Nice	2-0
*Lens b. Bastia	3-0
*Marseille b. Paris S.-G.	4-2
Rennes b. *Red Star	2-0
*Monaco b. Sochaux	3-1

Classement. — 1. Nîmes et Reims, 16 points ; 3. Bordeaux, 15 ; 4. Saint-Etienne, Troyes, Bastia et Lyon, 14 ; 8. Lille et Strasbourg, 13 ; 10. Marseille, Nice Lens et Rennes, 12 ; 14. Metz, 11 ; 15. Monaco et Nantes, 10 ; 17. Paris S.-G., 9 ; 18. Sochaux, 6 ; 19. Red Star et Angers, 5.

Division II (huitième journée)

Groupe A

Mantes b. *Cambrai	2-1
*Fontainebleau et Angoulême	3-3
Sedan b. *Hazebrouck	3-1
*Auxerre b. Amiens	1-0
*Gueugnon b. Brest	1-0
*Laval b. Rouen	3-1
*Boulogne b. Valenciennes	2-0
Dunkerque b. *Paris F.C.	2-1

Classement. — 1. Angoulême, 13 points ; 2. Lorient et Fontainebleau, 12 ; 4. Valenciennes, Rouen et Gueugnon, 11.

Groupe B

Nancy b. *Béziers	2-1
*Epinal et Cannes	1-1
*Toulouse b. Mulhouse	5-2
*Montluçon b. Sète	1-0
*Toulon et Chaumont	1-1
*Châteauroux b. Bourges	2-1
Avignon b. *Martigues	2-1
Tours b. *Blois	3-0

Classement. — 1. Nancy, 17 points ; 2. *Martigues, 11* ; 3. Sète, *Béziers* et Montluçon, 10.

Golf

TOURNOI DES CHAMPIONS A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

1. Casper (E.-U.), 66+74+70+73 = 283 ; 2. Irwin (E.-U.), 72+70+74+70 = 286 ; Cole (A. S.), 73+74+69+71 = 287 ; 4. Palmer (E.-U.), 73+71+71+77 = 298 ; 5. Garaialde (Fr), 73+76+76+74 = 299 ; 6. Crenshaw (E.-U.), 68+73+78+83 = 302 et Snead (E.-U.), 73+78+76+75 = 302 ; 8. Pinero (Esp.), 77+73+79+75 = 304.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE I (deuxième journée)

POULE A

*PUC b. Colombes	19-14
*Toulouse U. C. et Besançon	13-13
*Metz b. A. S. E. A. Toulouse	14-13
*Ivry et St. marseillais U. C.	15-15
Gagny b. *Cannes	22-19

Classement. — 1. PUC et Gagny, 6 pts ; 3. Metz et SMUC, 5 ; 5. Toulouse U. C. et A. S. E. A. Toulouse, 4.

POULE B

*Stella Saint-Maur b. Sochaux	19-16
*A.S.P. Paris b. Billy-Montigny	18-17
*Dijon b. Mulhouse	19-15
*Altkirch b. Longwy	26-20
*Strasbourg b. APAS Paris	21-15

Classement. — 1. Stella Saint-Maur, 6 pts ; 2. Strasbourg, 5 ; 3. Sochaux, Altkirch, APAS Paris, Dijon, A. S. P. Paris et *Billy-Montigny*, 4.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I (troisième journée)

POULE A

Béziers b. *Chambéry	19-15
*Toulon b. Saint-Jean-de-Luz	13-6
*Saint-Girons b. Gaillac	10-6
*Castres b. Cahors	20-7

Classement. — 1. Béziers, 9 pts ; 2. Toulon et Saint-Girons, 7 ; 4. Castres et Saint-Jean-de-Luz, 6.

POULE B

*Narbonne b. Lourdes	22-6
*R. C. F. b. Grenoble	24-16
*Montauban b. Le Creusot	31-6
*Valence b. Saint-Médard	19-0

Classement. — 1. Narbonne, 9 pts ; 2. Le Creusot et Montauban, 7 ; 4. Lourdes, Grenoble et Valence, 5.

POULE C

*Brive b. Vichy	26-3
Mont-de-Marsan b. *Dijon	19-10
*Auch b. Mazamet	44-6
*Marmande b. Bègles	9-6

Classement. — 1. Brive, 9 pts ; 2. Mont-de-Marsan et Auch, 8 ; 4. Bègles, Mazamet, Vichy et Marmande, 5.

POULE D

*Pau b. Bourg	18-12
*Montferrand b. Oloron	47-6
*SBUC b. Lavelanet	15-6
*Tyrosse b. Angoulême	16-3

Classement. — 1. Pau, 9 pts ; 2. Lavelanet, Bourg et Montferrand, 7 ; 5. Oloron, Tyrosse et SBUC, 5.

POULE E

*Biarritz b. Avignon	22-7
*Bagnères b. Lyon O. U.	13-9
Nice b. *Châteaurenard	26-0
*Graulhet b. Carmaux	12-0

Classement. — 1. Biarritz, Bagnères, Lyon O. U. et Nice, 7 pts ; 5. Carmaux, 6.

POULE F

*Tarbes b. Bayonne	23-10
Aurillac b. *Oyonnax	7-3
*Albi b. Périgueux	26-3
*Montchanin b. Saint-Claude	17-10

Classement. — 1. Bayonne, Saint-Claude, Périgueux, Aurillac et Tarbes, 7 pts.

POULE G

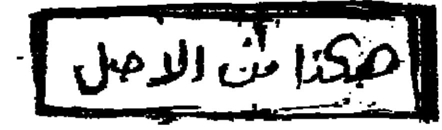
*Beaumont b. Salles	4-0
*Perpignan b. Bergerac	32-3
La Voulte b. *Mérignac	12-10
*Bourgoin b. La Rochelle	21-13

Classement. — 1. La Voulte, 9 pts ; 2. Mérignac, Perpignan et Bourgoin, 7 ; 5. La Rochelle, Salles et Beaumont, 5.

POULE H

Dax b. *Castelsarrasin	21-12
*Stade toulousain b. Tulle	14-13
*Le Boucau b. Romans	7-3
*Quillan et Agen	6-6

Classement. — 1. Agen, 8 pts ; 2. Romans, Dax, Stade toulousain et Le Boucau, 7.



POLICE

BIBLIOGRAPHIES

« La Police en miettes » ou le système Marcellin

de JAMES SARAZIN

On sait que la police, plus que toute autre institution, est très jalouse de ses secrets, qu'il s'agisse de son activité légitime ou hélas ! des « dérapages », des « incidents », des « bavures ». Certes, le règne de M. Raymond Marcellin en tant que ministre de l'intérieur, n'en fut pas seul marqué, il eut avec Jules Moch (1947-1948) — ce n'est qu'un exemple — un remarquable prédécesseur.

Mais il est heureux aujourd'hui qu'un petit nombre de journalistes, tel James Sarazin, qui s'en est fait le comptable méticuleux depuis plusieurs années pour *le Monde*, aient recherché, jour après jour, plus qu'on ne le faisait, le pourquoi d'entreprises ambiguës ou franchement pernicieuses.

Cependant, rapportées au jour le jour, les menées de M. Marcellin, flagrantes quant aux méthodes, incertaines quant aux finalités, n'inquiétaient pas durablement. Les excès avaient *fini par faire partie du paysage* comme les accidents de la circulation font partie des week-ends. L'abondance même de ces excès finit même par émousser pour certains les réactions d'indignation qu'on aurait pu escompter.

Rassemblées, *comme on le* voit dans *le Système Marcellin, la Police en miettes*, c'est au pied de la lettre, un effrayant tableau qui est dressé. Peu de circonstances atténuantes sont à inscrire au crédit d'un ministre qui paraissait faire de l'ordre *policier une fin en soi*. Si peu d'hommes pour nous protéger et tant pour nous surveiller. La richesse et la précision des chiffres fournis dans l'ouvrage interdisent à quiconque d'affirmer que ce constat ait la moindre tonalité polémique.

Un exemple : « Le Ve arrondissement, où vivent plus de cent mille personnes, compte en tout et pour tout trois cents gardiens de la paix. La journée étant divisée en quatre services et la moyenne des absences (maladie, congés) se situant à 20 % de l'effectif, le commissaire central ne peut aligner que trente à quarante gardiens à la fois, qui doivent s'occuper de police-secours, des sorties d'écoles, de la surveillance générale, etc. Pendant ce temps, trois sections du premier groupe de compagnie de district (environ soixante hommes) attendent, inoccupées, un hypothétique trouble de l'ordre public dans l'arrondissement. »

Dans le même temps, « *une manifestation à vélo de jeunes amis de la nature, le 22 avril 1972 à Paris, sera taillée en pièces place de la République avec une sauvagerie totalement injustifiée. Début 1974, on enverra deux cents hommes en tenue de combat contre une poignée d'insoumis dont le mouvement avait toutes chances de passer inaperçu* ».

Mais ces manifestants ne sont que les victimes provisoires de cette frénésie d'ordre à tout prix. Il en est de plus durable qui sont si nette qu'ait pu être entre 1968 et 1973 l'amélioration de leur situation financière. les policiers.

Toute remise en cause des *finalités de la police, ne serait-*ce qui par la voie syndicale, ce qui est légitime et légal, est interdite. La « *base* » est soumise à un rythme d'activité, à un pilonnage psychologique (le gauchiste...) insoupçonnées. Le malaise naît. Le policier devient *un personnage* dont la présence inquiète autant parfois qu'elle devrait rassurer. Puis l'hostilité prend corps. Les policiers la subissent, qu'ils l'estiment ou non infondée, et la Fédération autonome des syndicats de police de M. Gérard Monate se rend compte que M. Marcellin a apporté bien d'autres choses qu'une nécessaire amélioration financière. En quittant la place Beauvau, M. Marcellin laisse une police malade, malade des obsessions qu'il a voulu lui inoculer.

C'est donc un tableau très sombre que dresse, en connaissance de cause, James Sarazin, mais sans aigreur. Le livre d'un critique, non pas d'un adversaire. Une société sans police, ce n'est pas des policiers que cela dépend.

PHILIPPE BOUCHER.

★ *Le Système Marcellin, la Police en miettes*. Coll. « Questions d'actualité ». 256 pages. Calmann-Lévy édit., 25 F.

Opération « tranquillité-vacances »

PLUS DE CINQ CENT MILLE PERSONNES ONT ÉTÉ CONTROLÉES ENTRE LE 15 JUILLET ET LE 31 AOUT

Le ministère de l'intérieur vient de rendre publics les résultats de l'opération « tranquillité-vacances » menée entre le 15 juillet et le 31 août par la police — en complément des opérations « sécurité et protection » — afin de protéger les zones de résidences désertées par leurs habitants pendant les vacances.

Les contrôles quotidiens ont permis d'obtenir les résultats suivants :

Immeubles visités : 179 079 ; découverte de véhicules volés : 5 004 ; personnes interpellées : 324 529 ; personnes conduites aux services : 17 909 ; arrestations maintenues : 3 884 ; individus écroués : 1 465.

En complément de cette action quotidienne, 157 opérations de police ont été organisées dans 63 départements. Elles ont mis en œuvre 13 532 fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie. Elles ont donné les résultats suivants :

Personnes contrôlées : 187 765 ; personnes mises à la disposition des parquets : 505 ; véhicules contrôlés : 98 718 ; établissements publics et administratifs surveillés : 9 194.

● *Deux policiers cités à l'ordre de la nation.* — Le *Journal officiel* du 4 octobre publie la citation à l'ordre de la nation de l'inspecteur divisionnaire Jean Benoist et du brigadier Pierre Guichet, du service de sécurité publique de Rochefort (Charente-Maritime). Les deux policiers avaient été mortellement blessés, le 30 septembre, en tentant de maîtriser un désespéré qui s'est suicidé en se faisant sauter à la dynamite (*le Monde* des 1er et 2 octobre).

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Un nouveau principe général du droit : le caractère public des débats judiciaires

L'un des apports les plus importants de la jurisprudence du Conseil d'Etat est, sans conteste, la théorie des principes généraux du droit. Le juge administratif a été conduit à dégager, à l'occasion de l'examen d'affaires particulières, un certain nombre de grands principes, non sanctionnés par la loi écrite, mais n'en constituant pas moins le fondement de notre système juridique : il a affirmé que ces principes s'imposaient aux autorités administratives et donc, en particulier, au gouvernement, même dans l'exercice par ce dernier du pouvoir réglementaire autonome que l'actuelle Constitution lui reconnaît. Ainsi, par exemple, les règles de l'égalité de traitement des usagers du service public, de la non-rétroactivité des actes administratifs, du respect des droits de la défense, sont des principes généraux du droit.

« S'il doit en résulter une atteinte à la vie privée... »

Par une décision d'assemblée du 4 octobre dernier (*«Dame David»*) rendue sur le rapport de Mme Duliny et les conclusions de M. Gantot, le Conseil d'Etat vient d'en dégager un nouveau : celui du caractère public des débats judiciaires. Saisi d'un recours pour excès de pouvoir contre un décret du 20 juillet 1972 qui donnait au président du tribunal le pouvoir de décider seul que les débats du procès auraient lieu en chambre du conseil « *s'il doit résulter de leur publicité une atteinte à l'intimité de la vie privée, ou si toutes les parties le demandent, ou s'il survient des désordres de nature à troubler la sérénité de la justice* », le Conseil d'Etat en a prononcé l'annulation. Ayant affirmé que « *la publicité des débats judiciaires est un principe général du droit* », il a considéré par suite qu'il n'appartenait qu'au législateur d'en déterminer, d'en étendre ou d'en restreindre les limites.

● *Jugement le 21 octobre dans le conflit qui oppose la librairie Hachette à M. Gabriel Enkiri.* — Le tribunal d'instance du sixième arrondissement a longuement entendu, vendredi 4 octobre, Me Venat, avocat de la librairie Hachette, et Me Pierre-Edouard Weil, avocat de la C.F.D.T., et de M. Gabriel Enkiri, employé chez Hachette, qui avait été nommé délégué syndical alors qu'il était menacé de licenciement (*le Monde* du 4 octobre). Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 21 octobre.

Au tribunal de Paris

UN GARDE FORESTIER CONTRE... SEPT GARDIENS DE LA PAIX

Un solide gaillard, âgé de trente et un ans, M. René Legal, garde forestier, avait à répondre le 5 octobre à la dixième chambre correctionnelle de Paris de ce que certains pourraient considérer comme un exploit sportif : il lui était reproché d'avoir malmené sept de la douzaine de gardiens de la paix auxquels il était opposé le 23 novembre 1973 à l'intérieur du commissariat du quatrième arrondissement.

Venu du Jura, où il exerçait alors ses fonctions, pour participer dans la capitale à une manifestation nationale de collègues, il avait sans doute trop fêté ses retrouvailles avec son frère chauffeur de taxi. Celui-ci l'ayant emmené dans son véhicule vers le lieu de la manifestation, la voiture fut prise dans un embouteillage à l'angle de la rue du Temple et de la rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Accordant une confiance exagérée à l'autorité que lui confère son uniforme, M. Legal sortit du véhicule et tenta de régler la circulation. Il ne réussit qu'à compliquer l'enchevêtrement des automobiles et ce, jusqu'à l'intervention un peu tardive des gardiens de la paix.

Or il reçut fort mal ces derniers, allant jusqu'à les injurier. Il fut donc conduit au commissariat.

Le défenseur de M. Legal, Me Henri Leclerc, a fait remarquer à l'audience que les blessures alléguées par les agents se situaient presque toutes... à la main droite et que d'autre part son client a été à coup sûr sérieusement frappé puisqu'un médecin expert a relevé sur son crâne des plaies dues certainement à « un objet dur et allongé ».

En définitive, le prévenu a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis, peine amnistiable.

ANCIENS COMBATTANTS

Aux états généraux

M. ANDRÉ BORD A ANNONCÉ DE NOMBREUSES MESURES

C'est un discours « sécurisant » que M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a prononcé samedi 5 octobre au palais de l'UNESCO, devant les états généraux réunis sur l'initiative de l'Union française des associations de combattants. L'UFAC, en effet, qui regroupe deux millions et demi d'adhérents appartenant à cinquante-trois associations nationales, avait déclaré inacceptable le budget du secrétariat d'Etat et rappelé les principaux chapitres du contentieux des victimes de guerre.

En présence du professeur René Cassin et de M. Lucien Bégouin, président de l'UFAC, M. André Bord a affirmé son intention de régler certaine problèmes dans les limites du budget 1975.

C'est ainsi que les modalités d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'A.F.N. pourraient être étudiées dès le 1er janvier 1975. Un projet de décret est à l'étude pour la levée des forclusions. Un projet de loi doit être déposé pour régler le droit à pension des internés résistants. Enfin des mesures seront prises — mais n'ont pas encore été *définies clairement — pour améliorer* la dérisoire retraite du combattant et pour « moduler » la retraite professionnelle anticipée de tous les anciens combattants, résistants et prisonniers de guerre à partir de soixante ans.

Les dirigeants de l'UFAC ont pris *acte de ces promesses* et ont manifesté l'espoir de les voir se réaliser dans les mois à venir. — L. P.

FAITS DIVERS

AU LARGE DE PERROS-GUIREC, LA FIN DU CARGO « MAUDIT »

(*De notre correspondant.*)

Brest. — Deux coups de canon tirés par l'escorteur *Champenois* de la marine nationale ont mis fin, le dimanche 6 octobre, au large de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), à l'épopée du petit cargo chypriote *Ammersee*, qui était devenu une véritable poudrière flottante. Le caboteur transportait 150 tonnes de dynamite, destinées au Koweït.

Ses premiers ennuis avaient commencé à son départ de Bordeaux, à la fin du mois d'août. Chassé des ports espagnols et français, son commandant choisit de se rendre à Hambourg. L'*Ammersee* lançait un message de détresse, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Il se trouvait alors à 30 milles au nord-ouest de Guernesey. Le feu venait de se déclarer à bord ; l'équipage — une demi-douzaine d'hommes — évacua à la hâte le navire pour être recueilli, quelques heures plus tard, par un cargo danois. — J. R.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La disparition des services publics ruraux

Facteurs en campagne

Les services publics abandonnent la campagne. Les trains ne s'y arrêtent plus : les écoles, les perceptions et les bureaux de poste y ferment chaque jour, parce que les ruraux sont de moins en moins nombreux. Mais cette « retraite » administrative accélère inévitablement l'exode des hommes. M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, paraît décidé à réagir contre la situation.

Dans une circulaire du mois de juillet dernier, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, responsable de l'aménagement du territoire, avait déjà demandé aux préfets de s'efforcer d'enrayer cette perte de substance qui atteint les communes rurales (le Monde daté *21-22 juillet 1974. Répondant à cette volonté, M. Pierre Lelong a décidé que son département donnerait l'exemple.* « En aucun cas nous ne fermerons de bureaux de poste en milieu rural, sauf avec l'accord de la municipalité, et encore y regarderons-nous de plus près », *a-t-il précisé, le vendredi 4 octobre à Bellac (Haute-Vienne). Une recette pourra être déclassée en recette-distribution, mais le secrétaire d'Etat a assuré qu'il n'y aura plus de fermeture de bâtiments.*

Les services postaux ne seraient d'ailleurs pas hostiles à une application, en zone rurale, de l'expérience menée dans la banlieue parisienne à Châtenay-Malabry et Vaucresson (Hauts-de-Seine), où les bureaux de poste distribuent les cartes grises. Pourquoi, en effet, ne pas regrouper certains services publics, afin de réduire les déplacements des usagers ?

Mais M. Lelong est plus ambitieux et souhaite mener « une politique active de décentralisation » *qui pourrait aboutir au transfert hors de Paris de certains services centraux. D'autant que les fonctionnaires qui y travaillent sont originaires, en majorité, de la province.*

Maintenir la poste à la campagne est indispensable, mais il ne faudrait pas que la dégradation du service postal s'en trouve accélérée. En effet, les P.T.T. doivent faire face, dans le même temps, à la croissance des banlieues et à l'augmentation du nombre des objets acheminés. Leur manque d'effectifs est si criant que les 2 480 emplois supplémentaires prévus en 1975 ne leur permettront pas de satisfaire simultanément les besoins de la ville et ceux de la campagne.

Si le gouvernement souhaite que les postes, comme toute l'administration, concourent à l'animation du monde rural, il doit lui en donner les moyens.

ALAIN FAUJAS.

● MAREE NOIRE SUR LE RHONE. — Une grosse canalisation de mazout s'étant rompue dans la banlieue genevoise, une véritable marée noire recouvre le Rhône sur 5 kilomètres en amont de la frontière française. La nappe phréatique qui alimente le Centre européen de recherche nucléaire (CERN), situé à cheval sur la frontière, est menacée. — *(Corresp.)*

URBANISME

Le gouvernement examine le dossier des Halles

Un conseil interministériel restreint devait examiner, ce lundi 7 octobre à l'Elysée, le rapport de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, sur le nouvel aménagement du carreau des Halles et les conséquences financières des décisions prises, le 6 août dernier, par le président de la République : abandon des 90 000 mètres carrés de bureaux du centre de commerce international et étude d'un « espace vert » plus vaste. Le président du conseil de Paris et le préfet assistaient à cette réunion.

Nous présentons c-dessous les principales esquisses des architectes « consultés » au début de septembre par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. La plupart ont regretté le peu de temps (douze jours) et le peu d'indications techniques qu'on leur a données, qui ne leur permettaient pas une étude sérieuse du problème. Dans l'entourage de M. Guy, on répondait qu'il s'agissait de choisir un architecte sur des « intentions ». C'est ainsi qu'on a laissé entendre, sans l'annoncer officiellement, que l'esquisse de l'architecte espagnol M. Ricardo Bofill avait « séduit » le président de la République.

De leur côté, les conseillers de Paris, qui devront se prononcer sur les propositior gouvernementales, ont demandé que tout les esquisses et les études préliminair leur soient communiquées : le group Paris-Avenir, qui réunit, sous la présidenc de M. Jacques Dominati (rép. ind.), l centristes et les républicains indépendant d'une part, la commission permanente d Halles, d'autre part, ont manifesté ce dési

Mais tous les Parisiens ne mériteraien ils pas qu'une exposition des projets so organisée rapidement et que d'autres pr positions puissent être examinées aussi ?

SIX ESQUISSES POUR UN CARREAU

● **EMILE AILLAUD : parterres et patios.**

L'auteur de l'ensemble de logements de la Grande-Borne à Grigny (Essonne) et des immeubles-miroirs de la Défense, a proposé de conserver le tracé des rues, *« respiration du quartier »* plutôt que d'aménager de longues voies souterraines *« peu humaines »* et de supprimer le forum commercial prévu en sous-sol. L'architecte a quadrillé le carreau. A l'ouest de la rue Berger, neuf parterres différents : cour des tilleuls, bassin des carpes rouges, fosse à ours, volière... A l'est, des patios plantés, creusés à 5 mètres de profondeur et bordés de magasins, communiquent entre eux par des passages : maison de jeunes, jeux de boules, restaurants, piste de patinage peuvent y être aménagés. *« La complexité des lieux, la multiplicité des paysages a paru plus humaine, avoir plus d'enfance qu'une grande composition globale visant à la monumentalité »*, explique M. Aillaud.

Le jardin est bordé à l'est par des bâtiments d'habitation. *« Il serait bon que ces logements demi-sociaux ne soient pas des falaises de standing »*, précise l'architecte.

● **MICHEL ANDRAULT ET PIERRE PARAT : arènes et tumuli.**

Les deux architectes du premier quartier de la ville nouvelle d'Evry, des maisons-pyramides de Villepinte, etc., ont proposé de ne pas remplir tout à fait le « trou » du centre de commerce. Des salles et des équipements divers seraient aménagés dans les talus et ouvriraient sur une « arène » verte, jouxtant la Bourse de commerce. A l'opposé, des jardins en gradins masqueraient les immeubles de la rue Pierre-Lescot et permettraient aux promeneurs, du haut de ces tumuli artificiels de *« dominer la composition »*. Un système de canaux (jusqu'à 20 mètres de large) traverserait l'ensemble du jardin, très vallonné.

Dans une seconde esquisse, les architectes ont dessiné un jardin tout en courbes, à partir d'un plan d'eau circulaire situé au chevet de Saint-Esutache.

● **RICARDO BOFILL : l'architecture verte.**

Le plan de l'architecte espagnol est un jardin. Mais un jardin architecturé et géométrisé. C'est une « architecture verte » où les arbres tiendraient en quelque sorte le rôle de colonnes de pierre. Ce plan ferait du carré des Halles, une place centrale dans un quartier qui n'en compte aucune. Elle serait délimitée par une périphérie de verdure « sculptée », et en son centre, une autre place, en forme d'ellipse et définie celle-là, par une double colonnade de pierre. C'est une arcade couverte, et ouverte des deux côtés, qui s'inscrirait sur un ovale d'environ 140 mètres sur 80 mètres. Son but : la promenade architecturale avec en plus quelques activités d'animation (marché aux fleurs, cafés...). Sa périphérie intérieure comporterait des marches, sur lesquelles on pourrait s'asseoir, comme dans un théâtre à ciel ouvert. D'ailleurs, l'espace libre du grand ovale est traité comme une scène où se déroulerait un spectacle permanent de jeux d'eau variés et colorés. Des formes, des couleurs, des espaces, offerts pour une consommation esthétique.

L'architecture n'en est pas « moderne », elle est même un peu « rétro », selon le mot à la mode. La place Bofill sur le carreau des Halles fait un peu penser, mais en réduction, à la place Saint-Pierre à Rome, du Bernin. Elle évoque aussi l'architecture parisienne des arcades, place des Vosges, rue de Rivoli, et au Palais-Royal. Comme tout un secteur de la création architecturale contemporaine qui récuse aujourd'hui l'imagerie de chrome, d'acier satiné et de verre teinté de l'architecture industrielle, l'équipe Bofill tente ici une réactualisation de valeurs du passé, réinterprétées dans une vision contemporaine.

Les promeneurs des jardins des Halles seraient les acteurs et les spectateurs d'un lieu qui se donne lui-même en spectacle. La grande place ovale et sa ceinture de colonnes couvrirait en gros l'actuel trou des Halles. Dessous, le plan répond, autrement que par les jets d'eau, au « phantasme de l'eau ». Par un ensemble de piscines couvertes. Ce ne sont pas des piscines destinées aux seuls sportifs mais des bains publics qui reprendraient l'idée gréco-romaine des thermes populaires. Le jardin couvre de verdure, en la laissant intacte, telle qu'elle a été prévue, la station du métro express et son centre commercial, relié par un souterrain au centre Beaubourg.

● **GERARD GRANDVAL : une rue basse au creux du jardin.**

L'auteur des « choux » de Créteil a imaginé de relier le forum à la Bourse du commerce par une « rue-jardin » en contrebas où s'ouvriraient, au lieu d'être complètement aveugles, les équipements que l'on construira sous le sol naturel : une piscine, une salle de sports, un centre audio-visuel, propose l'architecte. Un « jardin de printemps » en patchwork, des serres, un « jardin d'automne » où les bancs ont la forme de grandes feuilles, des cours et des patios, sont aménagés en terrasses de part et d'autre du « creux ».

M. Grandval avait aussi conçu les immeubles d'habitation et le centre des antiquaires qui devaient être construits à l'est du carreau. L'architecte avait prévu une architecture très découpée, *« en accord avec les toits d Paris »*, des verrières rappelar celles du forum et des serres, de la végétation grimpant le lor des murs.

● **ALAIN PROVOST ET JACQUES SIMON : du vert, encore du vert.**

Neuf cent trente-quatre arbre 18 000 mètres carrés d'arbuste 27 000 mètres carrés de gazo 6 000 mètres carrés de jeux, au tant de chemins, et 4 700 mètr carrés d'eau. Les paysagist Alain Provost et Jacques Simo connaissent bien leur métier : i ont dessiné un jardin. Le « trou du centre de commerce sera transformé en « cirque vert planté au sud et s'étageant e gradins au flanc de Saint-Eustache. Un pavillon de Baltar celui qui est en pièces détaché à Nogent-sur-Marne, abritera une serre tropicale, et des mar chandes de fleurs pourraien s'installer autour. Une rivière ar tificielle traverserait le jardin, c la fontaine des Innocents à ur grande cascade proche du « cirque vert ».

● **CLAUDE VASCONI ET GEORGES PENCREACH : ouvrir le forum.**

Architectes du forum commercial prévu sous le carreau de Halles, Claude Vasconi et George Pencreac'h connaissent bien l dossier et ont pu se permettre d modifier leur propre projet. Il proposent d'ouvrir plus largemen le « cratère », pyramide inversé conçue pour ménager des vue sur Saint-Eustache, et les relie par une série de gradins en pent douce formant un petit amphithéâtre au chevet de l'église. L partie est du carreau, autour d forum, est bordée par un « contrefort » assez bas qui abrite de boutiques ouvertes sur le quartier alentour et qui masque les bouches d'aération de l'ensemble souterrain.

Un parc très boisé occupe le reste de l'espace entre le forum et la Bourse de commerce. Une serre abritant un jardin d'hiver longe la rue Berger. Un cours d'eau artificiel suit le même tracé et irrigue le jardin, au sud. Il parvient, par une sorte d'escalier liquide, jusqu'au fond du cratère.

« Si le jardin et le forum deviennent les éléments majeurs du carreau des Halles, il faut absolument simplifier la voirie souterraine qui était prévue », estiment les architectes.

TRANSPORTS

Le « France » toujours au large malgré les négociations en cours

Les négociations engagées depuis le vendredi 4 octobre, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), pour le retour du *France* au Havre, se sont poursuivies à Paris, le dimanche 6 octobre, au secrétariat général de la marine marchande. Les entretiens entre les représentants syndicaux du personnel du paquebot, le secrétaire général à la marine marchande et l'état-major de la Compagnie générale transatlantique ont été suspendues à 13 heures pour permettre aux syndicats de consulter l'équipage.

Le retour du navire au Havre, avec l'ensemble des hommes actuellement à bord, est une mesure acquise, selon M. Augustin Gruenais, secrétaire général de la Fédération des syndicats maritimes C.G.T. Ce dernier a insisté sur le fait que le problème du retour *du France* au Havre *n'était* pas le but premier des discussions, mais que celles-ci portaient avant tout sur l'emploi des mille six cents membres d'équipage et sur l'avenir de la flotte de commerce française.

Pour la compagnie, l'essentiel restait toujours d'assurer le retour à la normale, c'est-à-dire le débarquement des cinquante-trois véhicules et des neuf cents gros colis ou bagages encore entreposés dans les cales du paquebot, ainsi que la déposition du « rôle de l'équipage ». On proposait seulement d'admettre le *France* à un quai situé dans la zone industrielle et portuaire avec une équipe de sécurité composée de grévistes.

De leur côté, les syndicats acceptent la prise des amarres à condition que ce soit au quai Johannes Couvert, qui est en quelque sorte le quai d'honneur du *France* au Havre.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Deux cent vingt licenciements dans une usine textile de Roanne

De nos correspondants

La direction des Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.) a annoncé à la fin de la semaine dernière au comité d'entreprise son intention de réduire ses effectifs de 430 personnes — sur les 1 850 employées actuellement — en raison de la conjoncture économique : 220 salariés seront licenciés, 80 mis en pré-retraite, 130 reclassés.

La firme, qui exporte 80 % de sa production (chiffre d'affaires 460,56 millions de francs), est spécialisée dans la fabrication de matériel de filatures pour les productions textiles. Trois facteurs sont à l'origine de ses actuelles difficultés : la hausse du coût des matières premières, la restriction du crédit, la baisse de la consommation des produits textiles.

Les syndicats, qui sont opposés à tout licenciement, ont demandé l'application d'un horaire hebdomadaire de trente-sept heures contre quarante actuellement.

L'inquiétude règne à Rennes, où l'avenir de l'imprimerie Oberthur, qui emploie 1 270 personnes, est menacé. De source syndicale, on apprend que le groupe Néogravure, dont dépend l'imprimerie rennaise, connaît de graves difficultés. Le déficit pourrait approcher le montant du capital social. Le tribunal de commerce de Paris a été saisi d'une requête de suspension provisoire des poursuites. Un plan en trois ans pour rétablir la trésorerie doit être proposé, qui prévoirait la fermeture anticipée de l'usine d'Issy-les-Moulineaux fin 1974, et la vente des établissements de Rennes et de Saint-Ouen. A Rennes, on redoute déjà un chômage technique dans la mesure où les fournisseurs pourraient suspendre leurs livraisons en attendant la décision du tribunal de commerce qui devait intervenir sous huitaine.

[Le groupe Néogravure, qui emploie au total cinq mille quatre cents salariés, est né en 1973 de la prise de contrôle de l'imprimerie Crété par l'imprimerie Chaix-Desfossés-Néogravure. Cette dernière avait déjà connu, en 1971-1972, de graves difficultés. A la suite de la requête de suspension provisoire des poursuites, la cotation des actions et des obligations du groupe est suspendue depuis le 3 octobre.]

SYNDICATS

La C.G.T. et la C.F.D.T. relancent l'action revendicative

(Suite de la première page.)

A quelques nuances près, l'énumération des revendications ne pose pas de graves problèmes : après l'accord signé le 26 juin 1974, la C.G.T. et la C.F.D.T. entendent mettre l'accent sur la garantie du pouvoir d'achat et de l'emploi, un net relèvement du SMIC et la défense de la Sécurité sociale.

Reste une question plus délicate, celle des types d'action à mener. L'intention des états-majors est à la fois de laisser le maximum d'initiatives à la base, pour tenir compte de la diversité des problèmes qui se posent, tout en proposant un objectif national qui pourrait être, du moins à Paris, une grande journée d'action à la fin du mois. D'autres initiatives pourraient cependant être prises d'ici là, notamment l'organisation de meetings et l'envoi de délégations à l'Assemblée nationale, les 14 et 15 octobre, au moment où les députés se prononceront sur le projet de loi qui institue une compensation financière entre les divers régimes d'assurance des salariés et des travailleurs indépendants et qui se résume, selon les syndicalistes, à un « hold-up » des pouvoirs publics sur la caisse des salariés.

Dans l'appel qu'elle lance en demandant à ses organisations de *« prendre à tous les niveaux les moyens nécessaires pour que les travailleurs ripostent vigoureusement »* à la politique du gouvernement et des employeurs, la C.F.D.T. affirme que le gouvernement, *« prisonnier de la classe qu'il représente, est impuissant à maîtriser la situation »*. Elle estime que, *« dans ces conditions, une alternative de gauche n'est pas seulement nécessaire »* mais devient *« la seule solution crédible »*.

M. Bergeron, secrétaire général de F.O., n'a pas attendu les réunions de lundi pour mettre les points sur les « i » : *« Qu'on ne compte pas sur nous*, a-t-il déclaré dimanche 6 octobre à Soissons, *pour engager les travailleurs dans des opérations aux finalités en réalité politiques. »*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Son licenciement ayant été refusé par l'inspecteur du travail

UN PRÊTRE-OUVRIER, MILITANT C.G.T., EST RÉINTÉGRÉ DANS SON ENTREPRISE A LORIENT.

(De notre correspondant.)

Lorient. — Le conflit surgi à Lorient entre un patron chrétien, M. Le Béon, employant au port de pêche une centaine d'ouvriers à des travaux de forge, et un de ses salariés (aide-forgeron), le prêtre-ouvrier Michel Guillaume, trente-sept ans, qu'il avait voulu licencier parce que celui-ci a pris l'initiative de constituer dans l'entreprise une section syndicale C.G.T., a été résolu ce lundi matin 7 octobre, dans la légalité (*le Monde* du 3 octobre).

L'inspecteur du travail ayant, samedi, confirmé son refus du licenciement, l'abbé Michel Guillaume a fait sa rentrée, à 8 heures, dans les ateliers de M. Le Béon, après une semaine d'absence pour congé maladie. L'industriel n'a pas cherché à lui en refuser l'accès.

Sous la pluie, près d'un millier d'ouvriers lorientais, auxquels s'étaient joints MM. Jean Lagarde, maire socialiste de Lorient, Guillemot, secrétaire de la fédération départementale du parti communiste, ainsi que trois prêtres-ouvriers de Lorient et l'aumônier de l'Action catholique ouvrière, se sont massés, à partir de 7 h. 40, devant les ateliers Le Béon, pour imposer, en cas de besoin la réintégration de leur camarade. Ils répondaient ainsi à un appel lancé samedi par les unions locales de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui avaient demandé à tous les travailleurs de la région lorientaise de ne prendre le travail, ce lundi, qu'après le retour à l'atelier du prêtre-ouvrier.

Notons que l'évêque de Vannes, Mgr Boussard, a pris deux fois contact, à Lorient, samedi et dimanche, avec l'abbé Michel Guillaume, à qui il a apporté son soutien total.

● AUX USINES TITAN-CODER de *Maubeuge* et de *Villefranche-sur-Saône*, des journées « portes ouvertes » ont eu lieu *dimanche 6 octobre*.

A L'ÉTRANGER

L'annulation de deux contrats céréaliers entre les États-Unis et l'U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

Le département d'Etat indique que les Soviétiques, dans leurs contacts avec le département de l'agriculture et les négociants en céréales, ont pu de bonne foi estimer qu'ils étaient en mesure de procéder à l'achat de 34 millions de boisseaux de blé (chiffre relativement faible par rapport aux 350 millions de boisseaux encore disponibles sur le milliard de boisseaux affectés à l'exportation) et de 71 millions de boisseaux de maïs. A dire vrai, un malentendu est possible. Les Russes ont pu considérer ce marché comme entrant dans le programme d'achats 1972-1973, alors que, pour le ministre de l'agriculture, il s'agit d'achats entièrement nouveaux de céréales, dont les Soviétiques ont besoin pour nourrir leur bétail, en vue d'augmenter la consommation de viande en Union soviétique.

Apparemment, on se rend compte, ici, de ce que les Russes pourraient voir dans l'initiative de la Maison Blanche un geste contraire à la politique de détente. C'est pourquoi M. Butz a dit qu'il espérait faire honorer une partie des commandes soviétiques. M. Simon secrétaire au Trésor, qui se rend à Moscou cette semaine — son voyage, décidé antérieurement, n'a rien à voir avec l'affaire. — discutera du problème avec les autorités soviétiques.

En ce qui concerne le compromis intervenu entre M. Kissinger et les sénateurs Jackson, Javits et Ribicoff au sujet de la loi sur le commerce *(Trade Bill)*, les perspectives se sont brusquement assombries. Ils devaient se réunir de nouveau ce lundi tous les quatre, mais on tient de bonne source que le secrétaire d'Etat n'est pas en mesure de donner aux représentants du Congrès les assurances qu'ils attendent sur le nombre de citoyens soviétiques juifs que le gouvernement de Moscou serait disposé à laisser partir. A défaut de ces assurances, une majorité de sénateurs qui suivent M. Jackson refusent d'accorder aux Soviétiques les concessions commerciales demandées (clause de la nation la plus favorisée, crédits), ce qui, du même coup, mettrait en péril l'ensemble du *Trade Bill*.

Au département d'Etat, on rappelle que jamais le Kremlin ne s'est engagé sur un nombre précis au sujet des émigrants. Il reste que les sénateurs escomptaient un chiffre de soixante mille. Le 26 septembre dernier, M. Kissinger avait indiqué au sénateur Jackson qu'il ne pourrait lui donner cette assurance formelle; samedi, il l'a fait informer qu'il ne pourrait mener à son terme l'échange de correspondance fixant les bases du compromis intervenu antérieurement entre l'exécutif et le législatif.

Les premières réactions du Congrès sont négatives, et M. Kissinger se trouve accusé de mauvaise foi pour avoir laissé espérer un accord précis avec les Soviétiques. On s'attendait que le secrétaire d'Etat s'explique ce lundi sur les raisons ou les facteurs nouveaux qui l'ont amené à conclure qu'il n'était pas en mesure d'honorer ses promesses.

HENRI PIERRE.

[Le gouvernement américain, qui a décidé de ne pas contingenter ses exportations agricoles, doit circonscrire une flambée des prix sur le marché des grains, alimentée à la fois par des prévisions de récolte médiocres au regard des besoins mondiaux et par une spéculation certaine. A la fin du mois de juillet, le boisseau de blé (27,2 kilos) se négociait à Chicago à 4,67 dollars et le boisseau de maïs (25,2 kilos) à 3,575 dollars. Les cours, à la fin de la première semaine d'octobre étaient respectivement de 5,23 dollars et de 3,93 dollars.

Une vente importante à l'U.R.S.S. n'aurait-elle pas renforcé cette tendance ? En 1972, à la suite d'une récolte désastreuse, l'Union soviétique avait acheté aux Etats-Unis 440 millions de boisseaux de blé, au prix de 1,65 dollar le boisseau, puis le prix sur le marché mondial est monté à environ 5 dollars et s'y est dans l'ensemble tenu depuis lors.

D'autre part, le conseil international du blé avait indiqué dans son rapport mensuel d'août que les Soviétiques auraient vendu cet été à l'Inde 1 million de tonnes de céréales. Ceci paraît confirmer que l'U.R.S.S. dispose d'un excédent suffisant de céréales pour en exporter.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

LES TENSIONS ENTRE LES « NEUF » SUR L'EUROPE VERTE

Les difficultés étaient entre Bonn et les autres

estime M. Chirac

New-York (*A.F.P.*). — *« Les récentes difficultés de la Communauté économique européenne n'étaient pas entre Paris et Bonn, mais entre Bonn et le reste de l'Europe »*, souligne M. Chirac, premier ministre, dans un entretien publié ce lundi 7 octobre par l'hebdomadaire américain *Newsweek*.

« Je ne comprends pas tout à fait l'agitation du gouvernement allemand sur le dossier agricole », poursuit M. Chirac, qui ajoute : *« Il est vrai que le processus de la construction européenne passe au travers de certaines difficultés temporaires »* dues *« à un développement non homogène des économies internes de neuf pays »* de la Communauté. *« Ni la France ni l'Allemagne n'ont l'intention d'établir une sorte de double leadership sur l'Europe. Ce n'est pas une question d'hégémonie franco-allemande, mais une question de compréhension mutuelle. »*

« La France, indique M. Chirac, abordant le sujet de la crise de l'énergie, *ne se prépare pas, actuellement, à se joindre au groupe des Douze »* (association de pays consommateurs de pétrole créée en février dernier à Washington). En revanche, elle apporterait sa collaboration si une étude était faite dans le cadre de l'O.C.D.E. *« Il est juste de remarquer »* précise M. Chirac, qu'une modification de la situation *« pourrait éventuellement entraîner des changements dans la position française. » « Néanmoins*, poursuit-il, *nous sentons qu'une coopération internationale est nécessaire dans le domaine des matières premières, et en particulier du pétrole. »*

« Je me refuse à dramatiser »

D'autre part, dans une lettre adressée à *Paris-Match*, M. Chirac écrit, en réponse au reproche que lui faisait notre confrère de suivre *« des politiques incompatibles »* (rétablissement de la balance des paiements, plein emploi, transferts sociaux) : *« Le fait d'essayer de mettre notre pays à l'abri de la stagnation que connaissent de nombreux pays cache sans doute aux yeux de nos concitoyens l'ampleur de la secousse qui ébranle l'économie mondiale. Peut-être faudrait-il plus dramatiser. Tant que cela ne sera pas indispensable, je me refuserai à le faire au prix du chômage et de la récession. »*

AUX ÉTATS-UNIS, LE CHOMAGE A ATTEINT EN SEPTEMBRE 5,8 % DE LA POPULATION ACTIVE.

Le chômage a fortement augmenté en septembre aux Etats-Unis, atteignant 5,8 % de la population active, soit le niveau le plus élevé qui ait été enregistré en deux ans et demi. Cette poussée, qui porte à 5,3 millions le nombre de chômeurs, fait suite à de nombreux licenciements dans l'industrie, la construction et le commerce et touche en particulier les femmes et les jeunes. Selon l'administration américaine, le chômage atteindrait ou dépasserait 6 % d'ici la fin de l'année.

L'augmentation du taux — 5,4 % en août — « inquiète » M. Ford, a indiqué le 4 octobre le porte-parole de la Maison Blanche. Des mesures, a-t-il ajouté, sont envisagées, en plus de celles qui ont déjà été prises.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	8 1/2	9 1/2	6 1/2	7 1/2
1 mois	11	11 1/2	9 1/4	9 3/4	8 3/4	9 1/4
3 mois	11 3/8	11 7/8	9 1/8	9 5/8	10 1/8	10 5/8
6 mois	11 3/8	11 7/8	9 3/8	9 7/8	10 1/8	10 5/8

Un rationnement pour la chimie : nul et non avenu ?

« La langue de quelqu'un aura fourché au conseil des ministres ou à la sortie... » *C'est ce que supposent fonctionnaires, organisations professionnelles et industrielles s'occupant directement ou indirectement de la chimie.* « Rationnement pour le fuel lourd, le naphta et les produits plastiques, sous forme de contrats qui interviendront assez rapidement », *a annoncé le porte-parole du gouvernement le 25 septembre. Cependant, aucune des directions du ministère de l'industrie n'a été saisie d'un tel projet. Et, quinze jours plus tard, aucun des intéressés n'a été contacté à ce sujet...*

La chimie est, en effet, l'un des domaines où le rationnement serait le plus difficile, et sans doute le moins justifiable. Alors que tous les autres dérivés du pétrole sont utilisés comme des produits finis (qu'il s'agisse du carburant pour les automobiles, du fuel pour le chauffage, des lubrifiants, etc.), les produits visés ici sont des matières premières. C'est dire qu'on provoquerait un mouvement aux conséquences multiples qui aurait toutes les chances de se traduire par des difficultés accrues sur le marché de l'emploi et par une dégradation de la balance des paiements.

L'industrie chimique est une industrie à forte valeur ajoutée et ses produits sont des composants de presque tous les biens de notre vie quotidienne, et aussi une économie de 100 à l'importation de matières premières aurait-elle pour effet — estime-t-on — de provoquer une importation supplémentaire de... 500 au niveau des produits semi-finis, sauf à tirer un trait sur l'activité de multiples sous-traitants.

L'industrie chimique française ne saurait être dispensée pour autant de participer à l'effort général d'austérité qui est réclamé. *Spontanément déjà*, et dans leur propre intérêt, les grandes entreprises chimiques qui travaillent en France ont donné des consignes d'économie « de bouts de chandelle » visant à réduire les calories utilisées partout où cela est possible : c'est ainsi qu'elles pensent pouvoir réduire d'un petit dixième leur consommation d'énergie, à production égale.

La fin du « boom »

Par ailleurs, le « boom » que ces entreprises ont connu au premier semestre, sur les matières plastiques en particulier, tire sans doute à sa fin. Les chimistes allemands, dont on *sait* qu'ils sont à la *tête* des premier, troisième et quatrième plus grands groupes chimiques du monde sont des pythies réputées.

Or, ils considèrent que l'on s'est trompé sur l'état des stocks au premier semestre. En France comme ailleurs, les interventions pressantes de ministres, de députés, de maires et autres s'inquiétant de la moindre augmentation du délai de livraison à telle ou telle usine de leur circonscription, a fait croire à l'amorce d'une pénurie, alors que les transformateurs, les grossistes et même les consommateurs constituaient des stocks de spéculation et de précaution. Résultat : les affaires des chimistes n'ont pas été ce qu'ils attendaient en août et en *septembre. Les restrictions* de crédit aidant, leurs clients — souvent des entreprises de taille moyenne — ont commencé à « dégorger » leurs stocks à partir de juillet, restreignant leurs commandes.

Au surplus, certains clients, comme l'industrie automobile (il y a 35 à 45 kilos de matière plastique dans une voiture) ou celle du bâtiment (conduites d'eau, revêtements, etc.), commencent à être assez déprimées pour que cela se sente chez leurs fournisseurs. Textiles synthétiques et matières plastiques ne risquent donc guère de connaître une bien grande expansion ces mois-ci.

Une inconnue réside chez les agriculteurs, gros clients pour les emballages, les films agricoles les serres... et les engrais. Toutefois, pour les engrais, la conjoncture internationale s'est retournée, et les mêmes producteurs qui ont perdu de l'argent dans ce secteur pendant des années commencent à en gagner, grâce surtout à la grande exportation à des prix internationaux supérieurs à ceux de nos marchés intérieurs (qui sont contrôlés vers des pays comme le Brésil la Turquie, l'Indonésie, la Grèce *le Liban* et même *la Chine*. La pléthore de ces dernières années s'est transformée en une relative pénurie, notamment du fait que le marché américain, qui était exportateur, est devenu importateur. Or la moindre variation sur ce marché a un impact considérable, puisqu'il représente environ 40 % du total mondial.

Alors qu'une certaine concertation entre les pouvoirs publics et les industriels est possible simplement pour tirer le meilleur parti de la conjoncture du moment, une intervention autoritaire sur la fourniture des matières premières et sur la production de l'industrie chimique peut être extrêmement dangereuse et avoir des effets *incontrôlables*. Il est difficile, par exemple, d'empêcher les industriels de faire des arbitrages entre les produits, et de fabriquer de préférence ceux qui rapportent le plus... et qui ne sont pas forcément les plus *immédiatement* indispensables.

L'équilibre entre les productions des dérivés du pétrole — sur lequel repose une bonne partie des structures de l'activité économique — est le résultat d'un long rodage, mais il est fragile.

Cet équilibre fait aussi intervenir des considérations techniques : ainsi, par exemple, les unités géantes de 1 000 t./jour d'ammoniac qui ont été construites étant très automatisées, elles ne peuvent pas tourner au-dessous de 70 % de leur capacité.

D'ailleurs, un rationnement s'impose-t-il ? L'industrie chimique ne connaîtra certainement plus avant longtemps les taux d'expansion de 15 % qui ont été les siens ces dernières années. D'après certaines estimations, si elle se stabilisait prochainement à 5 ou 6 %, ce ne serait pas si mal. Certains mêmes n'excluent pas, en cas de crise importante dans l'automobile et le bâtiment une *croissance zéro*. — *J. G.*

Selon « Time »

LES CINQ ÉTAIENT EN DÉSACCORD SUR LA POLITIQUE DES IMPORTATIONS PÉTROLIÈRES

New-York (*A.F.P.*) — Un différend est apparu la semaine dernière lors de la réunion des Cinq à Washington entre les pays européens et les Etats-Unis au sujet de la politique d'importation pétrolière, affirme *Time*, dans sa dernière livraison.

Selon le magazine, les Etats-Unis avaient proposé une réduction générale des importations pétrolières d'un niveau égal pour les principaux pays consommateurs. Mais, révèle *Time*, les Allemands de l'Ouest et les Britanniques avancèrent que les Américains devraient réduire le volume de leurs achats pétroliers dans une proportion double de celles des autres pays, puisqu'ils sont moins dépendants de leurs importations que ces derniers.

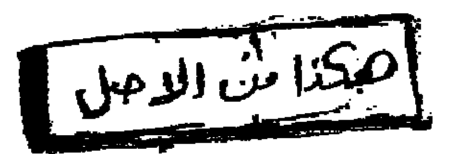
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

108, rue de Jemmapes - LILLE

Le conseil d'administration vient de décider, en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 1972, d'augmenter le capital de la société.

Il prévoit, en effet, de porter celui-ci avant la fin de l'année, de 15 600 000 F à 20 280 000 F par une double augmentation de capital comportant une attribution gratuite de une action pour dix s'appliquant aux actions anciennes, suivie d'une émission de une action nouvelle à 110 F pour cinq anciennes.



LES MARCHÉS FINANCIERS

GRANDE BRETAGNE

Marasme boursier persistant

Londres (Agefi). — Le marasme [des] affaires a encore persisté en septembre. Selon les statistiques officielles, le montant des transactions pour l'ensemble des bourses de valeurs du Royaume-Uni s'est élevé le mois dernier à 672,6 millions de livres, en diminution de 106,3 millions par rapport au mois d'août, soit le chiffre le plus faible enregistré depuis le mois de février 1971 (333,8 millions).

En revanche, l'activité s'est accrue sur le marché des obligations. Le chiffre d'affaires relatif aux fonds d'État britanniques est passé à 790,3 millions de livres, contre 587,9 millions, en août, mois qui avait donné lieu à une diminution considérable (— 1 651,7 millions). Pour l'ensemble des valeurs à revenu fixe, le chiffre d'affaires a été de 234 millions de livres, en augmentation de 236,8 millions sur le mois précédent.

En dépit de la faiblesse du courant d'échanges, les valeurs mobilières nouvellement émises se sont bien placées. Selon les statistiques compilées par Midland Bank, les nouvelles émissions ont représenté 8,1 millions de livres en septembre, dont 35,1 millions de bons annuels de collectivités locales qui ont fait l'objet de soixante émissions.

Du début de l'année à la fin septembre, les nouvelles émissions de valeurs mobilières ont totalisé 370,5 millions de livres contre 245,4 millions pour la période correspondante de 1973.

AFRIQUE DU SUD

Ruée sur les Krüger en or

Johannesburg (Agefi). — La demande de pièces d'or fin d'une once, frappées à l'effigie de Krüger et d'une valeur nominale de 100 rands, est particulièrement forte, à tel point que, le 13 septembre dernier, les cours acheteur-vendeur de cette pièce (qui a cours légal) était de 105-116 rands. Les listes d'attente des candidats à l'achat sont closes huit mois à l'avance et l'on ne consent à céder que 5 pièces par client.

Primitivement frappé à la cadence de 25 000 par semaine, le Krüger sort à présent au rythme de 70 000. La demande internationale pressante s'explique en grande partie la spéculation qui se développe. Depuis le début de son émission, la pièce s'est vendue à raison de 3,3 millions d'unités à l'étranger (Allemagne fédérale, d'abord, avec environ la moitié des pièces émises) et 380 000 unités en Afrique du Sud.

LONDRES

Effritement

En raison des incertitudes électorales, le marché se montre assez indécis sur la conduite à adopter. Lundi à l'ouverture, les industrielles s'effritent (I.C.I.). Nouveaux progrès, en revanche, des mines d'or, qui gagnent parfois jusqu'à 50 pence. Les Fonds d'État perdent des fractions.

OR (ouverture) dollars) : 160 .. contre 159 ..

VALEURS	CLOTURE 4/10	COURS 7/10
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechamps	128 ...	128 1/2
British Petroleum	256 ...	253 1/2
Shell	140 ...	139
Vickers	87 ...	86 3/4
Imperial Chemical	163 ...	161 ...
Courtaulds	69 ...	67 ...
De Beers	165 ...	165 ...
* Western Holdings	28 1/2	28 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	89 ..	92
* West Driefontein	37 ...	37 1/8

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	.. ..
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	...	11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	3 oct.	4 oct.
Valeurs françaises	66,7	65,5
Valeurs étrangères	71,4	70,5
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	56,3	55,3

NOUVELLES DES SOCIETES

ANTAR S.A. — Les résultats du premier semestre 1974 sont nuls, après 41,83 millions de francs d'amortissements et 151,4 millions de francs de provisions pour fluctuation des cours du pétrole brut. Compte tenu d'un bénéfice sur stocks de 500 millions de francs acquis au début du mois de janvier, la perte d'exploitation est de l'ordre de 350 millions de francs.

TALCS DE LUZENAC. — Prévisions pour l'exercice 1974, qualifié d'exceptionnel en raison de l'évolution favorable du marché : chiffre d'affaires hors taxes, 83,28 millions de francs contre 59,73 millions de francs ; marge brute, 14,9 millions de francs contre 10 millions de francs (+ 49 %), et bénéfice net, 4,3 millions de francs contre 2,55 millions de francs.

B.A.L.O.

Le numéro du 7 octobre publie notamment les insertions suivantes :

Shell Française. — Émission au pair du 15 octobre au 15 novembre inclus de 2 392 987 actions de 135 F (3 pour 14), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 1 milliard 507 591 855 de francs à 1 830 635 100 F.

Jaeger. — Émission à 75 F du 14 octobre au 14 novembre de 212 724 actions de 50 F (4 pour 11), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 28 250 000 F à 38 885 220 F.

L'Abeille (I.G.A.R.D.). — Attribution gratuite de 50 380 actions de 110 francs (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes dont le nominal a été préalablement porté de 100 F à 110 F), jouissance 1er janvier 1974. Le capital se trouvera porté de 50 380 000 F à 60 959 800 F.

L'Abeille (Vie). — Attribution gratuite de 33 300 actions de 50 F (1 pour 8), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 13 320 000 F à 14 985 000 F.

La Paix A.I.R.D. — Attribution gratuite de 13 771 actions de 200 F (1 pour 10), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 27 543 600 francs à 30 297 800 francs.

Engrenages et Réducteurs. — Attribution gratuite de 13 907 actions de 50 F (1 pour 10), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 6 953 550 F à 7 648 900 F.

Constructions et Installations Électriques du Littoral (C.I.E.L.). — Attribution gratuite de 24 000 actions de 100 F (1 pour 1), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 2 400 000 F à 4 800 000 F.

Constructions Métalliques de Provence. — Émission à partir du 8 octobre d'un emprunt de 19 800 000 F représenté par 90 000 obligations de 220 F convertibles en actions à tout moment au gré des porteurs à partir du 1er janvier 1976 à raison d'une action de 50 F nominal pour une obligation de 220 F nominal.

Ces obligations seront émises au pair et porteront un intérêt de 9 %. Elles seront amorties en dix ans.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cockery c. 13	13 p. 5	.. ..
Mag. gén. Lyon-Guil., dr.	1 p. 2	20 ..
Nouvel-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	o 2 .
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	
Tefinso, c. 28 et dr.	1 p. 18	o 0 18
Ziegler. c. 8	2 p. 3	5 50

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/10	7/10
1 dollar (en yens)	289 10	289 85

BOURSE DE PARIS — 4 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

Alser	1000	1000
Cellulose Pin	136	136
Coparex	240	335
Dolan	73	75 .
Ecco	325	318
Eurafrep	1780	1700 .
Francarep	92 ..	91 50
Intertechnique	118 .	118
Locatel	500 .	485 .
Métall. Minière	56 .	61 .
Pronuptia	295 .	280
Sabl. Mor. Cor.	... ..	... ..
Tranchant Electr.	.	.
Ufinex	100	100 .
Oce v. Grinten		270

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 7/10

U. C. B. :	
Val. de 2 actions, soit	290 ..

SICAV

Plac. institut.	9742 47	9413 01
1re catégorie	9574 44	6386 71

7/10	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	* 95 92	91 ..
Actions sélec.	*113 15	108 02
Aedificandi	*132 65	126 54
Agimo	140 23	133 88
A.L.T.O.	*133 35	127 30
America-Valor	203 80	194 56
Assurances Plac.	94 35	90 07
Bourse-Investiss.	101 14	96 56
B.T.P. Valeurs	101 29	97 87
C.I.P.	203 83	197 50

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 772	4 749	4 73
Canada ($ can. 1)	4 862	4 827	4 79
Allemagne (100 DM)	180 375	180 550	179 50
Belgique (100 fr.)	12 187	12 207	11 85
Danemark (100 krd.)	77 920	77 820	77 25
Espagne (100 pes.)	8 305	8 270	8 15
Grande-Bretagne (£ 1)	11 107	11 065	11
Italie (100 lires)	0 720	0 718	0 68
Norvège (100 krn.)	86 620	85 720	85 75
Pays-Bas (100 fl.)	177 150	177 250	176 .
Portugal (100 esc.)	18 545	18 570	16
Suède (100 krs.)	107 520	107 870	106 75
Suisse (100 fr.)	161 575	161 826	160 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	24200	24595
Or fin (kilo en lingot)	24425	24650
Pièce française (20 fr.)	266 30	267 40
Pièce française (10 fr.)	200 10	200 10
Pièce suisse (20 fr.)	267	269 .
Union latine (20 fr.)	248 10	251 60
Souverain	254	260 50
Pièce de 20 dollars	1338	1346
Pièce de 10 dollars	731 .	737
Pièce de 5 dollars	447 50	451 ..
Pièce de 50 pesos	1003 50	1018
Pièce de 10 florins	235 ..	285 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 octobre 1974 a été tiré à 499 553 exemplaires.

DU 14 AU 16 DÉCEMBRE

MM. Giscard d'Estaing et Ford se rencontreront à la Martinique

« M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, et M. Gerald Ford, président des Etats-Unis, sont convenus de se rencontrer les 14, 15 et 16 décembre à la Martinique. Cette rencontre permettra aux deux chefs d'Etat d'examiner les questions d'intérêt mutuel », déclare un communiqué publié ce lundi 7 octobre par la présidence de la République.

Peu après son arrivée à la Maison Blanche, le président Ford s'était déclaré désireux de rencontrer M. Giscard d'Estaing. Il s'en était notamment entretenu avec le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, le 28 septembre. (« Le Monde » du 29-30 septembre.)

Cette rencontre se situe dans la tradition des consultations franco-américaines « au sommet », déjà marquées par les rencontres Pompidou - Nixon aux Açores les 12 et 13 décembre 1971 et en Islande les 30 mai et 1er juin 1973.

Cette fois, cependant, les deux présidents ne se rencontreront pas en terrain « neutre », mais en territoire français, à l'occasion d'une visite du président de la République française dans les départements des Antilles.

Une semaine plus tôt, M. Giscard d'Estaing aura reçu à Paris M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique.

DES PROFESSIONNELS DE LA VIANDE POURRAIENT REPRENDRE LES TANNERIES FRANÇAISES.

Une solution semble enfin s'ébaucher pour les Tanneries françaises réunies. Depuis le 8 juillet, date de mise en règlement judiciaire du groupe, deux propositions avaient été étudiées par le ministère de l'industrie et de la recherche. L'une émanait d'une firme hollandaise ; l'autre, du groupe britannique Barrow Hepburn, associé à deux industriels français du secteur. Elles ne recevaient cependant qu'un accueil mitigé des pouvoirs publics. Il aura fallu trois mois aux responsables de la Rue de Grenelle et de l'Hôtel Matignon pour mettre sur pied une solution française de nature à faire contrepoids à la proposition britannique. Ils semblent l'avoir trouvée auprès des éleveurs (qui sont aussi des producteurs de cuirs bruts).

L'idée d'une intégration verticale de la branche cuir, des producteurs de peaux brutes jusqu'aux tanneurs, a été exposée dans un rapport par M. Autun, ancien tanneur retiré des affaires chargé par le ministère de l'industrie d'étudier les possibilités de remise sur pied des T.F.R. Cela permettrait, sinon de supprimer, du moins d'écrêter les fluctuations des cours des cuirs bruts, qui grèvent lourdement l'exploitation de toutes les tanneries. Une société d'élevage, la SOCOPA, et un groupe de coopératives, l'Union laitière normande, qui contrôlent de nombreux abattoirs, ont été sollicités pour reprendre en main les T.F.R. Leurs dirigeants sont en train de mettre au point un plan de redressement.

Une solution d'exploitation serait créée, qui prendrait en charge la gestion des T.F.R. pendant une année d'essai. Le coût de l'opération s'élèverait à 50 millions de francs environ en subventions et prêts à moyen et long terme. M. Autun a été pressenti pour prendre la direction de la société. Reste un problème de financement : les coopérateurs espèrent obtenir une participation de l'IDI et d'Unigrain (la caisse de solidarité des céréaliers et éleveurs), mais l'un et l'autre organisme semblent « a priori » réticents. La direction d'Unigrain déclare n'avoir pas encore été contactée et précise « qu'en l'état actuel des choses, le secteur du cuir n'est pas, pour elle, prioritaire ». Il faudra attendre une ou deux semaines pour qu'un choix soit pris par le gouvernement entre les diverses solutions concurrentes.

● *Le journal « Libération »* doit publier, mardi 8 octobre, un numéro spécial dans lequel seront expliquées les raisons pour lesquelles il n'a pu reparaître à la date primitivement annoncée. Le numéro contiendra également le détail de la situation financière de *Libération*.

Président de l'OPEP

LE MINISTRE ÉQUATORIEN DU PÉTROLE EST LIMOGÉ

Quito (Reuter). — Le capitaine Gustavo Jarrin Ampudia, ministre équatorien du pétrole et président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a été limogé de son poste ministériel et nommé attaché naval à Londres. Il sera remplacé par le capitaine Luis Salazar Mendieta, actuellement attaché naval en Colombie, a annoncé un porte-parole du gouvernement.

La capitaine Jarrin, qui avait été élu cette année président de l'OPEP, avait déposé l'an dernier une nouvelle loi pétrolière d'orientation nationaliste concernant les compagnies étrangères opérant en Equateur.

L'ex-ministre avait violemment critiqué les récentes remarques du président Ford tenant les pays producteurs de pétrole pour responsables de l'inflation mondiale : l'OPEP « n'acceptera pas une politique néo-colonialiste de l'impérialisme », avait alors déclaré le capitaine Jarrin.

A l'Institut des hautes études de défense nationale

M. CHIRAC SE DÉCLARE INQUIET DE « LA DÉMOBILISATION D'UN GRAND NOMBRE DE FRANÇAIS, ET SURTOUT DES PLUS JEUNES ».

« Aussi longtemps que, dans le monde, les plus puissants ne se seront pas engagés dans la voie d'un désarmement véritable, nous ne confondrons pas détente et sécurité ; et, quoi que nous fassions par ailleurs pour contribuer à ce désarmement réel, nous n'oublierons jamais, comme le rappelait le commandant de Gaulle, que « la force fait la loi » aux peuples et leur règle leur » destin ». C'est ce qu'a déclaré, ce lundi matin 7 octobre à Paris, M. Jacques Chirac, premier ministre, en s'adressant aux auditeurs militaires et civils de l'Institut des hautes études de défense nationale.

« Pour les hommes de notre génération, pour ceux qui ont combattu l'envahisseur sur le sol national, et aussi pour ceux qui, d'une manière ou d'une autre, en ont subi la pesante présence, a ajouté le premier ministre, *la démobilisation d'un grand nombre de Français, et surtout des plus jeunes, leur complaisance, voire l'appui qu'ils donnent parfois aux thèmes les plus discutables, sont une cause d'inquiétude et, pour les plus pessimistes, de doute quant à l'avenir du pays. (...)*

» Il serait certes dangereux de laisser les Français, et surtout les jeunes, emprunter les voies sans espoir de la démission ou celle d'une contestation systématique qui déboucherait sur une action violente et destructrice. Nous ne saurions donc nous montrer tolérants à certaines minorités irresponsables et confuses.

» Contrairement à ce que l'on a trop souvent laissé entendre, s'explique M. Chirac, *l'effort que nous accomplissons pour assurer par nous-mêmes notre sécurité n'est pas un obstacle à la construction européenne, bien au contraire (...).*

APRÈS LA FLAMBÉE DES COURS MONDIAUX

Les hausses de prix se multiplier dans l'alimentation

Les tarifs des automobiles n'augmenteront probablement pas encore d'ici à la fin de l'année, en dépit de la liberté des prix qui sera accordée aux constructeurs prochainement. Les firmes françaises estiment en effet qu'un rattrapage des prix de vente sur les prix de revient, bien que nécessaire, est incompatible avec la situation actuelle du marché. Pour rétablir leurs marges, elles devraient majorer leurs tarifs de 6 à 8 % d'ici à la fin de l'année, ce qui risquerait d'aggraver la dégradation de leurs ventes. Certains constructeurs se demandent même si ce « cadeau du gouvernement » n'est pas un cadeau « empoisonné ». En renforçant la concurrence, disent-ils, la liberté des prix risque de pénaliser ceux qui, parmi eux, éprouvent les plus graves difficultés financières et seront tentés plus que d'autres d'augmenter leurs prix, en dépit des conditions du marché.

La conjoncture est bien différente sur les marchés de plusieurs produits alimentaires, où la demande mondiale est telle (sucre, cacao, orge, soja, etc.) qu'elle entraîne des hausses de prix importantes. A ce déséquilibre entre l'offre et la demande s'ajoutent les effets de la politique agricole commune, qui a entraîné en France une hausse des prix à la production de 40 % pour le maïs et 30 % pour le blé et l'orge depuis un an.

Premières conséquenses : le *Bulletin officiel des services des prix*, daté du 5 octobre, a publié quatre communiqués permettant aux professionnels de relever leurs prix à la production.

● *Aliments pour le bétail.* — Les entreprises sont autorisées à augmenter leurs prix de 2 à 5 % suivant les catégories de produits. Cette hausse autorisée découle directement de la montée des prix de l'orge. Mais elle ne tient pas compte de la flambée actuelle des prix du soja aux Etats-Unis.

● *Chocolat.* — Après la flambée des cours mondiaux des fèves de cacao en février dernier, les prix s'étaient stabilisés. On siste depuis le mois d'août à nouvelle flambée. Pour en t compte, les pouvoirs publics nent d'autoriser les fabric de chocolat à augmenter l prix de 5 % environ, alors les professionnels demand 12 %.

● *Sucre raffiné.* — La pé mondiale de sucre a ent ces derniers mois une m très importante des cour l'intérieur de la Commun économique européenne Grande-Bretagne et l'Italie quent de sucre. Ces deux proposent des prix qui sont tement supérieurs (20 % env aux prix qu'offre le marché çais, qui est réglementé. éviter que les entreprises f quant du sucre n'exportent production en trop grande q tité à l'étranger, les pou publics ont accepté une augn tation de 8 % des prix à la duction. En contrepartie les fessionnels se sont engag approvisionner normalemen marché français jusqu'en sep bre 1975.

● *Biscottes et pains spéc* — Les prix peuvent augment 4,5 %, cette autorisation te compte des hausses du prix farine intervenues le 1er (+ 7 %) et le 1er octobre (ha non encore décidée, mais devrait être de l'ordre de Ce secteur également les conséquences de la ha vertigineuse des prix europ du blé (+ 30 % en un an).

Dans le même bulletin est blié un nouveau barème des limites de vente du fuel do tique, applicables sur le terri métropolitain, à l'exception d Corse, à compter du 1er oct dernier. Ce nouveau bar répercute une augmenta moyenne de 5 francs au m cube, destinée à augmente marge des négociants. Ces niers ont toutefois déjà qua d'« aumône » cette augmenta qu'ils jugent « *notoirement suffisante* ».

A La Roche-sur-Yon

Les grévistes d'un hypermarché Coop exploitent eux-mêmes la cafeteria

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Depuis le 13 septembre, à La Roche-sur-Yon, 63 employés sur 68 de Coop, — un hypermarché de 2 500 mètres carrés de surface de vente — sont en grève et occupent les locaux.

Au cours d'une réunion mensuelle qui groupe régulièrement la direction des coopératives de consommation de la région de Saintes et les délégués du personnel pour étudier, suivant les règles de la conventon collective des Coop, les augmentations de salaires en fonction de l'évolution du coût de la vie, la direction a proposé différentes mesures : 4 % d'augmentation, auxquels s'ajoutent 65 francs pour chaque salarié, l'extension à tous de la prime de transport de 23 francs (qui était jusqu'ici parisienne), ce qui porterait le salaire brut des manutentionnaires à 1 343 francs ; la suppression du délai de carence en cas de maladie, qui ne prive plus le salarié de salaire pendant cinq jours ; enfin, une gratification d'un mois de salaire en cas de mariage d'un salarié.

Les grévistes ont jugé ces propositions générales insuffisantes et la grève continue. Ils réclament une augmentation de 400 francs par mois, soit un salaire minimum de 1 500 francs et 50 francs de prime de transport.

Une entrevue entre les délégués du magasin de La Roche-sur-Yon et la direction, en présence de l'inspecteur du travail, n'a pas donné de meilleurs résultats.

Ce conflit serait banal, si une expérience d'autogestion ne venait compléter l'action des grévistes. En effet, dans le magasin occupé, la cafétéria a rouvet ses portes le 2 octobre, les denrées étant fournies par les paysans-travailleurs de Vendée. Le gaz ayant été coupé, les grévistes ont improvisé pour assurer la cuisson des aliments. Le repas est affiché 8 F, mais les clients peuvent donner plus pour alimenter la caisse de solidarité. Cent trente repas le premier jour, deux cent trente le lendemain, et deux cent cinquante le troisième. Quatre équipes se relaient pour assurer le fonctionnement de ce restaurant de la solidarité.

***

La Coopérative régionale de Saintes, avec trois mille huit cents salariés, six cent cinquante magasins (dont six hypermarchés), deux cent quatre-vingt mille sociétaires, un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs, est la deuxième en importance (après la Lorraine) des sociétés de coopératives de consommateurs. Le président de son directoire, M. Charles Veverka, est aussi l'homme fort des coopératives, qui, à la tête de la centrale d'achat du groupe (Société générale des coopératives de consommation), s'est attaché depuis plusieurs années à redonner vigueur et rentabilité au mouvement.

Les coopératives de consommation, qui n'ont pas le profit pour but, puisqu'elles ristournent à leurs adhérents, au prorata de leurs achats, le « trop perçu » par l'organisation (2,80 % du chiffre d'affaires pour les Coop de Saintes), se veulent un groupe non capitaliste. Il est vrai que, dès 1920, une convention collective existait entre les Coop et leurs salariés. Aujourd'hui encore, sans que les salaires qu'ils pratiquent soient supérieurs à ceux qu'offre Carrefour, leur méthode de révision régulière des salaires et l'application d'une échelle mobile calculée sur l'indice des prix de l'INSEE et sur celui de la C.G.T., ne suscite pas globalement de vive opposition de la part des syndicats ouvriers.

Mais l'affaire de La Roche-sur-Yon, pour limitée qu'elle soit, abasourdit l'ancien syndicaliste qu'est Charles Veverka, qui accepte mal d'être considéré comme un patron parmi d'autres, voire comme un patron de combat, par certains de ses salariés : « Ce sont des gens aux idées folkloriques, du style autogestion, *dit-il.* Mais il y a des limites qu'on ne doit pas dépasser. Nous ne sommes pas des buveurs de sang. C'est pourquoi je n'ai demandé ni la fermeture de la cafétéria ni l'intervention des gardes mobiles. Mais nous ne pourrons pas continuer longtemps à tolérer l'exploitation autonome de la cafétéria si une reprise du travail n'est pas envisagée. »

L'idéal, autrefois révolutionnaire, des coopératives n'a guère évolué et tolère mal la contestation. Après avoir « recyclé » la gestion des Coop, M. Veverka devra sans doute, comme l'ensemble du patronat français, remettre en cause l'idée qu'il se fait du syndicalisme ouvrier et de ses méthodes d'action. — J. D.

● *M. Alain Terrenoire*, député de la Loire, a demandé à M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., d'être déchargé de ses fonctions de secrétaire général adjoint du mouvement, en raison de la lourdeur des tâches que lui impose l'exercice de ses mandats. M. Sanguinetti, en acceptant cette démission, a exprimé ses regrets.

Grève au centre de tri postal Paris-Bru

Les syndicats dénoncent l'accroissement de la productivité

Le centre de tri des P.T.T. de Paris-Brune (14e), qui compte mille cinq cents salariés environ, s'est mis en grève, par brigades successives, à partir du dimanche 6 octobre, à 20 heures. Les grévistes dénoncent la mise sur pied, par une société privée, d'un nouveau système de tri manuel dans le service chargé du courrier des Yvelines.

Selon les grévistes, l'administration compte, par cette nouvelle organisation expérimentale du travail, accroître la productivité du personnel tout en refusant de répondre aux revendications des organisations syndicales en matière d'effectifs et de conditions de travail. Les grévistes ajoutent que cette tentative illustre la poursuite de la privatisation des P.T.T., puisque l'on fait appel à des sociétés privées d'ergonomie.

Ils protestent contre d'autres aspects du système expérimenté par Paris-Brune, notamment la parcellisation des tâches et l'isolement des opérateurs lorsqu'ils doivent trier le courrier à l'abri d'armoires de fer. Cette grève « sauvage » — aucun préa n'avait été déposé — a r immédiatement l'appui des t syndicats, C.G.T., C.F.D.T. et F de l'établissement.

De son côté, la direction gé rale des postes se déclare surprise de ce mouvement grève, car les transformat incriminées ont été entrepr selon elle, en concertation les syndicats.

Lorsque, en septembre 1973 négociations portant sur l'amé ration des conditions de tra ont été engagées entre les re sentants du personnel et la di tion, celle-ci a décidé de co à un cabinet privé l'organisa du tri à Paris-Brune. Les lo ont été repeints ; les nouv casiers de tri « en alvéoles » permis la position assise ; l'I norisation a été améliorée nombre des postes de travail augmenté. « *Nous avons essay faire quelque chose de bien* » clare-t-on à la direction gén des postes qui rejette l'accusa de privatisation du service.

M. MARCEL BOITEUX POURRAIT ÊTRE NOMMÉ COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU PLAN

Le nouveau commissaire général au Plan pourrait être désigné mercredi 9 octobre au cours du conseil des ministres hebdomadaire. Selon nos informations, M. Giscard d'Estaing aurait l'intention de désigner M. Marcel Boiteux, actuellement directeur général de l'E.D.F.

M. Boiteux succéderait ainsi à M. Montjoie, qui dirigeait le commissariat au Plan depuis 1967. Cependant, aucune décision n'était encore définitivement arrêtée le lundi 7 octobre, et il n'était pas complètement exclu que M. Jean Ripert, actuel directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), soit finalement retenu par le chef de l'Etat.

